Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16562 – 7,50 F – DIMANCHE 26 - LUNDI 27 AVRIL 1998 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

- Spécial Mai 68
- La télé bâillonnée
- La radio libérée



Esclavage : non à l'autocélébration

Des Guadeloupéens reprochent à la métropole de ne pas profiter de la commémoration de l'abolition de l'esclavage pour faire son *mea culpa*.

p. 7 et notre éditorial p. 13

Une nouvelle tête au PS espagnol

Les militants du PSOE ont désigné à la surprise générale José Borell comme futur candidat aux élections générales, prévues pour l'an 2000. p. 3

Les comptes du « Monde »

En 1997, *Le Monde* a consolidé son redressement, son chiffre d'affaires progressant de 9,5 % avec un bénéfice de 42,5 millions de francs. p. 16

La traite des blondes



500 000 jeunes femmes issues de l'ancien bloc communiste font commerce de leurs charmes à l'Ouest, la plupart prises au piège dans des filières contrôlées par le crime organisé. p. 11

Angkor redécouvert

Les temples, bien sûr. Mais les archéologues veulent aussi reconstituer la vie quotidienne dans le site, capitale du Cambodge pendant cinq siècles. p. 20

Transsexuel sans papiers

De nationalité algérienne, Monsieur O. pour l'état-civil, Madame O. dans son corps, un transsexuel espère se voir attribuer le droit d'asile. p. 9

Un livre-choc dans la guerre d'Algérie

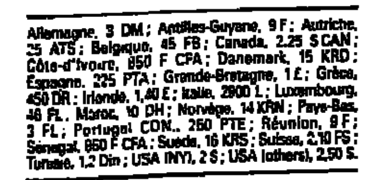
La sortie et la saisie, il y a quarante ans, de *La Question*, d'Henri Alleg, firent prendre conscience au grand public de l'usage de la torture par l'armée française en Algérie. p. 12

Avions trois étoiles

Les compagnies aériennes sont aux petits soins pour les passagers de l'avant de l'appareil. p. 22

Au « Grand Jury »

Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 26 avril à 18 h 30.



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

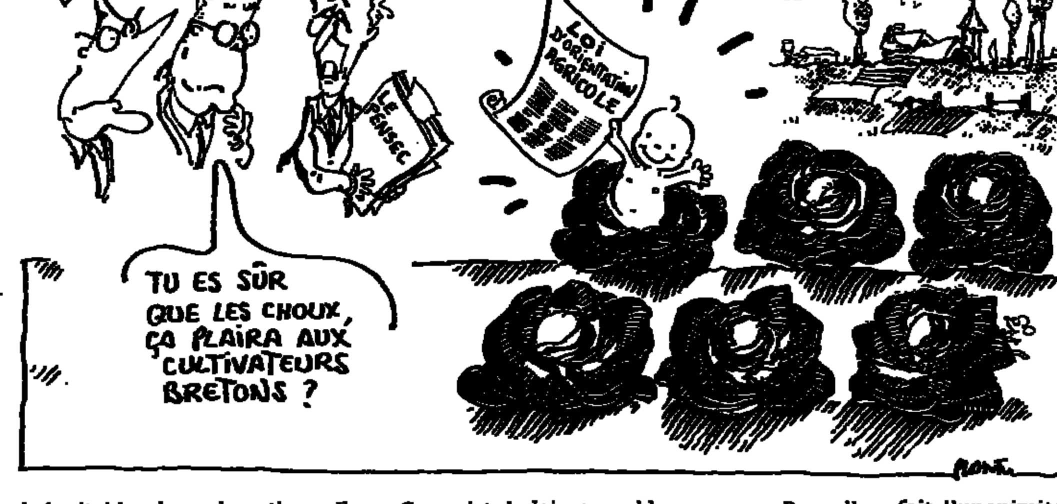


M 0146 - 426 - 7,50 F

La nouvelle révolution agricole française

- Le projet de loi d'orientation modifie profondément le rôle de l'agriculture
- A la fonction économique, M. Le Pensec entend ajouter une dimension « sociale et environnementale »
- Un « contrat territorial d'exploitation » sera proposé à chaque paysan

PRÉPARÉ par Louis Le Pensec, le ministre de l'agriculture et de la pêche, le projet de loi d'orientation agricole a été transmis, jeudi 23 avril, au Conseil d'Etat et au Conseil économique et social. Rompant avec la philosophie qui a cours depuis trente ans, le texte estime que la fonction des agriculteurs aujourd'hui n'est pas seulement économique, mais aussi *« sociale et environnementale »*. Si les aides publiques doivent continuer à soutenir la production de biens alimentaires et ne sont pas, dans leur principe, remises en cause, il s'agit désormais de leur conférer une *« nouvelle légitimité »*, à travers *« les services collectifs »* et les *« produits à forte valeur ajoutée »* offerts à la société par les paysans de demain.



Ce pacte, à la fois économique et écologique, prendra la forme d'un contrat territorial d'exploitation conclu entre l'adminitration et chaque exploitant. Il entend mettre fin progressivement à l'*« automatisme »*, jugé souvent inéquitable, des subventions. Il s'agit, enfin, par un contrôle renforcé des ventes de terres, de freiner la course à l'agrandissement des exploitations et de favoriser l'installation des jeunes.

Ce projet de loi ne semble pas soulever d'hostilité majeure dans les organisations syndicales et professionnelles. Il intervient alors que la réforme de la politique agricole commune (PAC), préparée par Bruxelles, fait l'unanimité contre elle en France, de l'Elysée au gouvernement, en passant évidemment par les campagnes.

Lire page 6

La fracture morale du gouvernement sur le génocide arménien

C'EST UN PROCÉDÉ INÉDIT au sein du gouvernement. Une sorte de tour de bancs express un jour de questions d'actualité à l'Assemblée nationale. Le sujet ? L'Arménie. A quatre jours de l'anniversaire du début des massacres perpétrés en Turquie, le 24 avril 1915, le gouvernement Jospin va-t-il parler, ou non, du « génocide » des Arméniens ? Au Palais-Bourbon, les questions, en cette semaine du souvenir pour les Arméniens de France, sont rituelles.

Mardi 21 avril, Janine Jambu (PCF, Hauts-de-seine) est la première à prendre la parole sur le sujet. Poliment. *« Ne croyez-vous pas, monsieur le ministre, qu'il est temps, grand temps que la France reconnaisse officiellement le génocide arménien de 1915 ? »*, demande-t-elle. Le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, répond, en lisant une note préparée par le Quai d'Orsay. Forcément diplomatique. *« Le gouvernement français a déjà évoqué à de nombreuses occasions la question des massacres des Arméniens commis dans les dernières années de l'Empire ottoman. Il l'a fait dans des termes clairs, que le gouvernement arménien connaît bien. »*

« Appelez génocide un génocide ! », râle Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine). Sur les bancs du gouvernement, nombre de ministres semblent d'accord avec le député RPR. Bernard Kouchner glisse un mot à son collègue des affaires européennes. *« J'ai utilisé le mot "génocide" à plusieurs reprises dans cette enceinte, et Mitterrand l'a fait aussi. »* Exact : le 6 janvier 1984, à Bourgoin-Jallieu, dans l'Isère, mais il s'était par la suite refusé à officialiser l'emploi de ce terme, refusé par le gouvernement turc.

Une petite feuille se met à circuler sur les bancs des ministres à l'initiative de Dominique Voynet. Elle a écrit *« C'est un génocide »* et signé. La feuille passe au premier rang. Claude Allègre, Martine Aubry, Bernard Kouchner, Elisabeth Guigou, Claude Bartolone, Charles Josselin, Marie-George Buffet, Catherine Trautmann apposent leur paraphe. Christian Pierret et Alain Richard refusent. A Daniel Vaillant et Lionel Jospin, on évite de présenter l'objet du délit. M. Moscovici interroge alors le premier ministre sur la conduite à tenir. *« Cela ne me gêne pas que tu le dises »*, lui glisse M. Jospin.

Une dernière fois, M. Moscovici tente de rappeler les *« liens d'amitié »* de la France avec le peuple arménien, *« victime d'un véritable massacre... »*. *« D'un génocide ! »*, crie Michèle Rivasi (Verts, Drôme). Le ministre ose alors l'affront diplomatique au gouvernement turc : *« Il est vrai que certaines organisations internationales ont pris position sur cette question, diplomatiquement très sensible. A titre personnel, je n'hésite pas à le dire : pourquoi ne pas reconnaître que ces massacres ont revêtu le caractère d'un génocide ? »*

Les Arméniens retiendront donc que, *« à titre personnel »*, un ministre délégué a reconnu le génocide arménien devant l'Assemblée. Puis on annonce une déclaration de Matignon. Vendredi 24 avril, un communiqué *« solennel »* a été rendu public. *« En ce jour anniversaire, le gouvernement adresse une pensée à nos compatriotes d'origine arménienne, recueillis dans le souvenir de la tragédie qui a endeuillé tout un peuple, victime de déportations et de massacres il y a quatre-vingt-trois ans »*, écrit M. Jospin.

Ariane Chemin

Un billet pour le sport de l'an 2000

S'IL Y AVAIT encore le moindre doute sur l'engouement que suscite la Coupe du monde de football 1998, les millions d'appels enregistrés pour l'achat des derniers billets mis en vente l'auront magistralement levé. De ce formidable engouement, on ne retient pourtant que l'énorme pagaille téléphonique qu'il provoque. Les médias d'outre-Manche en profitent pour se livrer à un exercice de dénigrement du Comité français d'organisation (CFO), qui relève plus d'une francophobie rémanente (*Le Monde* du 25 avril) que d'une analyse objective de la gravité du problème.

Les commentateurs britanniques qui s'indignent des mauvais traitements réservés aux fans du ballon rond n'ont sans doute jamais eu à camper toute la nuit devant les grilles de Wimbledon dans le maigre espoir d'obtenir un billet pour le temple du tennis, ou à essuyer un refus narquois quand ils ont voulu assister à une finale de la Cup. C'est sans doute dans le pays où le sport a pris sa forme moderne que l'amateur étranger est traité avec le moins d'égards.

Reste que, au-delà d'une polémique forcément vaine sur l'art et la manière de distribuer des tickets de stade, la contestation de la billetterie de la Coupe du monde tant par la Commission de Bruxelles, qui a déposé une communication des griefs, que par des députés européens, qui ont introduit une action devant les tribunaux français – l'un et l'autre reprochant au CFO d'avoir opéré une discrimination entre les acheteurs sur des critères de nationalité –, est révélatrice de l'inadéquation des structures du mouvement sportif au nouveau périmètre géopolitique qu'est l'Union européenne.

Né avec la révolution industrielle, le sport contemporain a accompagné, sinon précédé, la montée des phénomènes nationaux ; la Hongrie, par exemple, a existé aux Jeux olympiques bien avant d'être indépendante. A tel point que les réglementations sportives concernant la nationalité sont infiniment plus sévères que celles des Etats. Un jeune joueur de football qui jouera une seule fois dans une sélection officielle de son pays natal ne pourra plus espérer porter à l'âge adulte le maillot d'un quelconque pays d'adoption.

Alain Giraudo

Lire la suite page 13

Russie : M. Eltsine impose M. Kirienko comme premier ministre

LES DÉPUTÉS RUSSES ont finalement approuvé, vendredi 24 avril, par 251 voix contre 25, la nomination au poste de premier ministre de Sergueï Kirienko. Ce vote met fin à un mois de tensions et d'instabilité politiques consécutives au brusque renvoi du gouvernement de Viktor Tchernomyrdine. Les communistes, qui s'étaient opposés à deux reprises à l'investiture du jeune technocrate libéral, âgé de trente-cinq ans, se sont cette fois divisés. Beaucoup ont changé d'avis de peur d'une dissolution de la Douma qui les aurait privés de leurs privilèges parlementaires. *« La raison a triomphé »*, a déclaré le président Boris Eltsine. La composition du nouveau gouvernement devrait être connue d'ici à la fin du mois.

Lire page 2

Le regain du train

LA SNCF veut casser l'image du train cher. Elle lance de nouveaux tarifs réduits, dimanche 26 avril, complétant ceux adoptés en juin 1997. Les voyageurs titulaires d'une carte annuelle bénéficient de 50 % de réduction, les autres de 25 % dans certains trains. Cette révolution commerciale défie les modèles économétriques traditionnels, qui prétendent que, dans le rail, les baisses de prix ne sont pas compensées par la hausse du trafic. En « ciblant » ses clientèles, la SNCF fait le pari inverse et veut remplir ses trains. Les premiers résultats lui donnent raison. Sur le premier trimestre 1998, la SNCF a enregistré une hausse de 12,7 % de ses recettes.

Lire page 14

Une danse libre de déplaire



PINA BAUSCH

LA CHORÉGRAPHE allemande Pina Bausch n'est pas de ces artistes qui aiment entretenir des rapports de complicité avec un public acquis. Elle se donne la liberté de déplaire. Ainsi s'éloigne-t-elle du tragique pour faire entrer le bonheur en scène, comme dans *Le Laveur de carreaux*, joué à Paris jusqu'au 6 mai. Des admirateurs se plaignent de ne plus reconnaître « leur » Pina.

Lire page 24

International	2	Communication	16
France	6	Placements/marchés	17
Société	8	Aujourd'hui	20
Carnet	10	Météorologie-Jeux	23
Abonnements	10	Culture	24
Horizons	11	Guide culturel	26
Entreprises	14	Radio-Télévision	27

RUSSIE Par 251 voix contre 25, les députés russes ont finalement approuvé, vendredi 24 avril à Moscou, la nomination au poste de premier ministre de Sergueï Kirienko, proposée par le président Boris Eltsine. Ce vote met fin à un mois d'incertitude politique après le renvoi inattendu du gouvernement et de son chef, Viktor Tchernomyrdine. ● SERGUEÏ KIRIENKO est un jeune technocrate libéral quasi inconnu, âgé de trente-cinq ans, jugé *« inexpérimenté »* par les communistes, qui, à deux reprises, s'étaient opposés, à la Douma, à son investiture. Les milieux d'affaires occidentaux ne tarissent pas d'éloges sur ce représentant de la nouvelle génération *« pragmatique »*. ● SOUS LA PRESSION du pouvoir, une grande partie des députés communistes ont hésité à affronter directement la présidence et à courir le risque d'une dissolution qui les aurait privés de leurs privilèges.

L'investiture de M. Kirienko met fin à l'incertitude politique à Moscou

Les divisions au sein de l'opposition communiste à la Douma, Chambre basse du Parlement, ont permis au candidat du président Eltsine d'être confirmé à la tête d'un nouveau gouvernement après deux tentatives infructueuses

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

L'épreuve de force engagée depuis un mois entre Boris Eltsine et la Douma, la Chambre basse du Parlement, s'est soldée, vendredi 24 avril, par une « reculade » de cette dernière, qui craignait d'être dissoute. Par une majorité de 251 voix contre 25, les députés ont confirmé la nomination à la tête du gouvernement du libéral Sergueï Kirienko, trente-cinq ans, désigné par Boris Eltsine mais critiqué par les communistes pour son manque d'expérience. La crise politique avait été ouverte le 23 mars, après le brusque renvoi, par le président russe, de l'ensemble du cabinet dirigé pendant plus de cinq ans par Viktor Tchernomyrdine.

La tension a atteint son apogée, jeudi dans la soirée, lorsque le Parti communiste – 213 sièges sur 450 – a annoncé, à l'issue d'un plénum extraordinaire, qu'il maintenait la consigne du « non ». La direction du Parti recommandait aussi à ses élus de ne pas participer au scrutin si celui-ci avait lieu à bulletin secret.

A deux reprises, les 10 et 17 avril, la Douma avait déjà bloqué l'investiture du premier ministre par intérim. Un troisième vote négatif aurait déclenché la procédure de dissolution par le président Eltsine et la convocation d'élections législatives, plongeant le pays dans une période d'instabilité accrue. Il n'en a rien été. En décidant, vendredi, de voter à bulletin secret, la Douma a mis fin au suspense : les « débauchages » devenaient possibles. Une partie des députés communistes a fait volte-face, en choisissant, dans le secret de l'isoloir, de céder aux demandes du Kremlin.



Plusieurs formations avaient déjà annoncé leur intention de voter pour M. Kirienko : le parti de Viktor Tchernomyrdine, Notre maison la Russie (67 sièges), les centristes de Régions de Russie (42 sièges), les ultra-nationalistes de Vladimir Jirinovski (50). M. Kirienko pouvait compter sur le soutien d'une partie des 28 « indépendants », et sur certains alliés des communistes (agrariens et Pouvoir au peuple). Mais le compte n'y était pas, d'autant que les réformateurs de Iabloko (44 élus) maintenaient leur refus de coopérer. Seul l'appoint de voix communistes pouvait sauver le candidat de M. Eltsine : il en a obtenu *« entre 25 et 35 »*, selon le député indépendant Sergueï Iouchenkov.

Recevant, après le vote, son nouveau premier ministre – le plus jeune qu'ait jamais connu la Russie – Boris Eltsine s'est félicité de cette *« victoire commune »*. Les députés *« n'ont rien pu faire, parce que la Russie qui se redresse a besoin d'un premier ministre comme vous »*, a dit le président à M. Kirienko, avant de lui offrir une photo de lui-même, dédicacée. Boris Eltsine a souhaité que la composition du nouveau gouvernement soit annoncée *« d'ici à la fin de la semaine prochaine »*. Sa tâche, a souligné le maître du Kremlin, sera de *« relever l'économie du pays »*, chose à laquelle l'ancien cabinet ne s'était, selon lui, *« pas assez »* consacré.

Pendant ce temps, dans les couloirs de la Douma, des députés de l'opposition affirmaient, l'air dépité, que la décision finale avait été prise *« sous la pression »* du pouvoir. Le chef des communistes, Guennadi Ziouganov, qui venait, le matin encore, de dénoncer à la tribune *« la politique destructrice de Boris Eltsine »*, a qualifié le scrutin de malhonnête car tenu *« sous la menace »*.

Dans les jours précédant le vote, les pressions s'étaient multipliées. Il y eut une lettre envoyée par Boris Eltsine à chaque député, puis Guennadi Ziouganov reçut, jeudi, un appel téléphonique de vingt minutes du président russe, qui affirma avoir *« pris sur lui »* pour accomplir cette démarche. Mercredi, le président de la Commission électorale centrale, Alexandre Ivantchenko, déclarait qu'en cas de dissolution *« aucune »* formation politique ne serait autorisée à mener campagne, toutes ayant omis de se faire réenregistrer...

LES DÉPUTÉS SIFFLÉS

Selon le quotidien *Kommersant*, les députés ont, par ailleurs, été tenus informés par le Comité du règlement de la Douma, à la demande d'un membre de Notre maison la Russie, des *« garanties »* dont ils seraient privés *« en cas de dissolution »*. Parmi ces mesures figurent la perte de l'appartement de fonction, *« qui doit être libéré au plus tard un mois après la fin du mandat du parlementaire »*, la fin de l'accès à des services médicaux spéciaux, ainsi que l'obligation de libérer les bureaux et de rendre tous les ordinateurs attribués. Le député peut ensuite regagner *« gratuitement »* son lieu de résidence avec *« un container d'un poids total de 10 tonnes »*.

Devant la Douma, jeudi après-midi, un petit groupe de militants communistes, essentiellement des retraités, sifflait les députés à leur sortie du bâtiment. Des cris ont fusé : *« Traîtres à la patrie ! » « Ils ont voulu garder leurs privilèges, ils sont tous achetés, tous ! »*, lança une dame âgée. *« Qui sont les vrais patriotes maintenant, je me le demande ? »*, ajouta-t-elle, bientôt noyée dans la foule des passants largement indifférents.

Natalie Nougayrède

Sergueï Kirienko, dauphin ou dernier fusible ?

MOSCOU
de notre correspondante

PORTRAIT

Un ancien komsomol devenu technocrate et libéral

Inscrit dans la logique de la Constitution ultraprésidentielle de la Russie, le succès de Sergueï Kirienko devant la Douma est apparu aussi comme le fruit des qualités propres de ce fort en thème aux airs juvéniles : avant tout, un art précoce du camouflage. Boris Eltsine l'a reconnu en félicitant, vendredi 24 avril, le nouveau premier ministre pour leur *« succès commun »* : celui du « tsar », dont la volonté ne peut décidément être bafouée sans risque, et celui de son nouveau poulain, dont l'habileté et les talents de « grand communicateur » ont arrondi les angles tout au long d'un mois de suspense.

Ainsi, quand le président manifestait son mépris pour les élus du peuple, l'ancien komsomol Kirienko (membre de la Jeunesse communiste) redoublait d'écoute à leur égard. A coups de promesses qui ne menaçaient jamais l'essentiel : le programme politique et économique du gouvernement et les hommes qu'il choisira pour l'exécuter. Ce programme reprend les projets de l'aile libérale du gouvernement sortant, personnifiée par Anatoli Tchoubaïs. Le *« père des privatisations »* russes fut sacrifié parce qu'il était haï de tous ou presque pour sa façon cassante d'imposer ses choix. Sergueï Kirienko prend sa relève en se posant comme un homme de conciliation. Avec lui, le programme réformateur déplace les accents afin de circonvenir les communistes et leurs amis majoritaires au Parlement. Mais Sergueï Kirienko a d'autres atouts : son passé, qui a facilité son passage devant une Douma hostile au diktat présidentiel qu'il incarnait.

A trente-cinq ans, il a accumulé une expérience lui permettant de trouver un langage commun avec la vieille nomenklatura comme avec la nouvelle : les komsomols, le PC, l'armée et l'usine pour les anciens ; une banque, une société pétrolière puis le ministère de l'énergie pour les modernes. Quand aux seuls défauts dénichés par l'opposition, ils peuvent tourner à son avantage. En le jugeant *« trop jeune »* et *« inexpérimenté »*, les députés ne peuvent l'accuser de faire le jeu d'un clan particulier de l'oligarchie.

Le chef du petit parti Iabloko, Grigori Iavlinski, l'a bien fustigé. Mais ce fut à la toute dernière minute, trop tard pour peser sur le vote. Les caciques de la Douma, qui lui reprochaient surtout de n'être pas communiste, s'attendrirent quand il rappela qu'il le fut naguère et qu'il *« n'en avait pas honte »*. Les mêmes caciques n'aiment guère non plus sa manie d'avoir réponse à tout, avec intelligence de surcroît. Ils lui pardonnent pourtant son profil de « jeune énarque », car personne ne l'imagine prétendant à la succession du maître. Son statut de premier ministre l'y autoriserait.

Pour l'heure, en attendant la grande échéance, ce dernier favori sorti de la manche du « tsar » est prié de tirer l'économie de l'ornière. Au risque, avec le « sale travail » qui l'attend, de n'être qu'un fusible de plus dans la machine eltsinienne à consommer les dauphins.

S. Sh.

L'opposition hésite à mettre en question le pouvoir

MOSCOU
de notre correspondante

La nouvelle victoire obtenue par Boris Eltsine à la Douma était, pour beaucoup d'observateurs, prévisible. Deux publications moscovites avaient

ANALYSE

Le PC, déchiré entre « dinosaures » orthodoxes et apparatchiks pragmatiques, sait qu'il n'est pas prêt à assurer la relève

osé titrer à l'avance sur le succès final de Sergueï Kirienko. Leur argument était que la fameuse « majorité d'opposition » des communistes et de leurs alliés à la Chambre basse a toujours été impuissante à s'imposer dès lors qu'il s'agissait de mettre en cause sérieusement le pouvoir.

La menace d'une dissolution, assortie de marchandages – voire d'achats des votes, comme l'affirment sans complexe les députés eux-mêmes –, a toujours brisé ses élans contestataires. Pourtant, plus encore que les fois précédentes, le succès du Kremlin a tenu à un fil. Le moment-clé fut le vote préliminaire sur les modalités du scrutin d'investiture de Sergueï Kirienko : 188 députés ont opté pour un vote public et nominal, et le même nombre, exactement, a voté contre... La proposition de vote public, faite par le groupe communiste, fut donc rejetée, ce qui a permis à des dizaines de « dissidents » du PC de voter, dans le secret des isoloirs dressés dans un foyer de la Douma, pour le candidat du Kremlin, sans craindre les foudres de la direction de leur parti. Il est probable, cependant, que Guennadi Ziouganov, chef du Parti communiste russe depuis 1991, a été soulagé de voir sa proposition réclamée par les « durs » du parti, repoussée par la Chambre.

Beaucoup d'observateurs estimaient déjà qu'il fut de même soulagé, en 1996, d'avoir échoué face à Boris Eltsine lors de l'élection présidentielle. Le PC russe, déchiré entre « dinosaures » orthodoxes et apparatchiks pragmatiques, sait confusément qu'il n'est pas prêt à assurer la relève. L'échec relatif de la dernière de ses « journées d'action », le 9 avril, alors même que les retards de versement de salaires ont repris dans toute la Russie, a accentué ce découragement.

« LIBRES » DE CHOISIR UN PROTECTEUR

Dans le même temps, M. Ziouganov, qui affiche ces derniers jours une détermination étonnante dans son opposition à la candidature Kirienko, voulait garder toutes ses chances d'être à nouveau le candidat du PC à la prochaine élection présidentielle, malgré la contestation à l'intérieur du parti des « dinosaures ». Pourtant il a sans doute encore moins de chances qu'en 1996 de gagner cette bataille prévue pour l'an 2000 si la santé de Boris Eltsine permet d'attendre cette échéance.

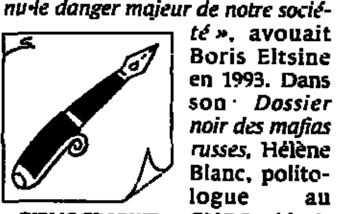
Les dizaines de « pragmatiques » du PC ayant voté pour Kirienko afin de *« sauver la Douma »* représentent un courant, proche des communistes au pouvoir dans certaines régions de Russie, qui devrait se développer et qui pourrait s'allier, lors du scrutin présidentiel, avec un candidat non communiste, mais suffisamment populiste et nationaliste. C'est le schéma qui se dessine pour l'élection du gouverneur de Krasnoïarsk, en Sibérie. Les deux favoris y sont le gouverneur sortant, soutenu par le Kremlin, et le général Alexandre Lebed, qui a reçu l'appui, purement tactique, du puissant financier Boris Berezovski. Le candidat communiste n'arrive qu'en troisième position. Les jeux sont donc contrôlés par les machines financières et médiatiques de tel ou tel oligarque moscovite, les politiciens russes n'étant « libres » que de choisir un protecteur.

Sergueï Kirienko fait face au même défi : promu par Boris Eltsine parce qu'il n'appartient à aucun clan, perçu pour cette raison comme « faible » par la classe politique, il risque de ne pas faire le poids face aux Berezovski et consorts qu'il promet de soumettre à la loi générale de l'Etat arbitre.

Sophie Shihab

Un pays malade de ses mafias

SIX ANS à peine après l'implosion de l'URSS, les gangs mafieux contrôleraient 80 % de l'économie russe. *« Le crime organisé est devenu le danger majeur de notre société »*, avouait Boris Eltsine en 1993. Dans son *Dossier noir des mafias russes*, Hélène Blanc, politologue au CNRS, décrit dans le détail la montée en puissance des gangs, leurs ramifications mondiales, leurs liens avec le pouvoir. Face à la *« gigantesque cleptocratie »* pratiquée par celle-ci, *« considérer qu'une économie ruinée et centralisée puisse se transformer en économie de marché sous l'impulsion d'institutions démocratiques devient une absurdité totale »*, conclut-elle.



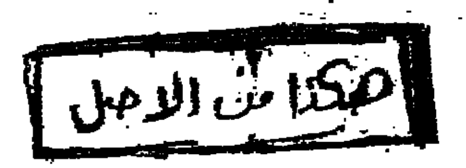
BIBLIOGRAPHIE

« Hier occultes, aujourd'hui incontournables, omnipotentes, opérant en toute impunité, les mafias russes et autres oligarchies financières sont un Etat dans l'Etat », écrit Hélène Blanc. Dans les années 20, les caïds de la pègre créent sur tout le territoire de l'URSS une *« centrale des voleurs »*. Pendant les purges des années 30, le NKVD – ancêtre du KGB – prend le relais en s'appropriant les biens des Soviétiques envoyés au goulag et devient *« la plus importante des organisations mafieuses »*. Survivant au dégel krouchtchévien, les mafias prospèrent sous Brejnev. Les parrains gèrent la pénurie, fournissant à prix d'or au marché noir des denrées de première nécessité. Enfin, l'époque de la perestroïka constitue, selon l'auteur, *« l'âge d'or des mafias soviétiques »*.

Racket, meurtres commandités (580 en 1996), fuites de capitaux (54 milliards de francs chaque année), trafic d'armes, de matériaux nucléaires, de drogue ou de personnes : les réseaux tissés par les mafias s'étendent au-delà de l'ex-URSS. Selon Jean Ziegler enfin, les bandes russes sont *« les plus dangereuses, les plus puissantes, les plus actives »*. La mafia russe, explique-t-il dans le livre *Les Seigneurs du crime*, est une *« nébuleuse vivante »*, constamment enrichie *« par de nouveaux segments de population : militaires mourant de faim devenus tueurs professionnels, jeunes managers (...), anciens hauts fonctionnaires, apparatchiks »*.

Marie Jégo

★ ***Le Dossier noir des mafias russes*, Hélène Blanc, Balzac-Le Griot éditeur, 191 pages, 85 F.**
***Les Seigneurs du crime*, Jean Ziegler, Seuil, 281 pages, 120 F.**



La Belgique s'interroge sur les effets de la cavale de Marc Dutroux

Le premier ministre a rapidement procédé à la nomination des nouveaux ministres de l'intérieur et de la justice. L'appel à manifester lancé par les comités blancs n'a guère été suivi

BRUXELLES
de notre correspondant

Le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, a rapidement procédé, vendredi 24 avril, à la nomination des nouveaux ministres de la justice et de l'intérieur, succédant à Stefaan De Clerck et Johan Vande Lanotte, démissionnaires à la suite de la fuite avortée de Marc Dutroux. Il s'agit de Tony Van Parijs (social-chrétien flamand) à la justice, et de Louis Tobback, jusque-là président du Parti socialiste flamand, à l'intérieur. Seul le retour de ce dernier au gouvernement à un poste qu'il avait déjà occupé de 1988 à 1994 a surpris, car l'intéressé, âgé de soixante ans, avait annoncé qu'il prendrait *« sa préretraite »* après les élections de 1999.

Ces nominations ont suscité quelques froncements de sourcils dans les milieux politiques francophones, car ces deux Flamands avaient pris, ces dernières semaines, des positions en pointe dans les querelles communautaires : Tony Van Parijs avait suggéré de régionaliser l'administration de la justice, en raison de la mauvaise volonté manifestée, selon lui, par les francophones à mettre en œuvre les réformes nécessaires. Louis Tobback, spécialiste des formules à l'emporte-pièce avait, quant à lui, proposé de transformer Bruxelles en *« district européen »* pour mettre fin aux incessantes querelles communautaires dans la capitale et les communes de la périphérie.

Une fois passées les premières réactions de honte et de colère, qui s'étaient traduites vendredi par des éditoriaux au vitriol dans la plupart des quotidiens belges, commentateurs et intellectuels du royaume s'interrogent sur les conséquences politiques et psychologiques de cette incroyable affaire. Il y a les pessimistes désabusés, comme Claude Eerdekens, le président du groupe socialiste francophone à la Chambre : *« Le drame de ce pays est qu'on ne sait* (peut) *pas agir »*, estime-t-il, *« la Belgique est fichue, cliniquement morte, il y a longtemps que je n'y crois plus... »*

Le politologue flamand Luc Huyse est moins catastrophiste, et invite au calme ses concitoyens et les responsables politiques : *« Gardons-nous de trop d'émotion et d'une certaine hystérie »*, a-t-il déclaré au *Soir*, *« ne précipitons pas des élections qui, dans un tel climat, créeraient plus de problèmes qu'elle n'en résoudraient. Et gardons à l'esprit que l'on ne pourra gommer d'un coup cinquante ans d'histoire qui ont conduit au fiasco que nous savons. L'important est de survivre durant la phase de transition. »*

IMAGE « RIDICULE »

Nombreux sont ceux qui s'inquiètent de l'image offerte par la Belgique à l'étranger, d'autant plus que les événements de vendredi ont provoqué un accès de faiblesse du franc belge sur les marchés, contraignant la Banque nationale à intervenir pour défendre la monnaie. Pour l'analyste financier Stéphane Gagné, les risques pour les investissements à long terme en Belgique ont été accrus, car *« cet événement risque de générer des conséquences majeures sur la cohésion du gouvernement, voire sur sa survie »*, estime-t-il.

Le sociologue Benoît Scheuer, qui avait coordonné, en septembre 1997, une grande enquête sur le moral des Belges publiée par *Le Soir*, s'inquiète de l'image *« ridicule »* donnée par le pays : *« Les seuls signes qu'envoie la Belgique vers l'étranger ce sont, par exemple, les affaires liées aux communes à facilités, aux Fourons, ou à l'évasion de Dutroux, problèmes de fond vite transformés en vaudeville. Ces sujets sont sérieux et ne méritent pas le mépris ou la dérision. Mais l'étranger les appréhende sous l'angle du cocasse, du grotesque. Le ton est un mélange d'effroi et de rigolade. Comment, il est vrai, prendre aux sérieux un pays qui n'envoie que des signaux issus de ce registre ? »*, s'interroge-t-il.

Autre interrogation : où est passé le « mouvement blanc », qui avait réuni, au mois d'octobre 1996, plus de trois cent mille personnes dans les rues de Bruxelles pour demander au pouvoir des mesures pour que l'Etat *« protège les enfants »* ? Il n'étaient plus que deux cents à répondre, vendredi soir à l'appel des comités blancs, vendredi soir, devant le palais de justice de Bruxelles pour réclamer la démission du chef de la gendarmerie, jugé responsable de la « cavale » de Dutroux. Cet échec ne doit pas, selon le politologue francophone Xavier Mabille, occulter le fait que *« les idées avancées par les comités blancs sont partagées par une grande partie de la poulation »*.

Luc Rosenzweig

Le parti socialiste espagnol a désigné son candidat aux élections générales

José Borrell a été élu à la surprise de tous

En désignant, contre toute attente, vendredi 24 avril, José Borrell comme futur candidat du parti aux élections générales, contre l'actuel secrétaire général Joaquin Almunia, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) rompt le cordon ombilical qui le reliait à l'homme fort du parti depuis des décennies, Felipe Gonzalez.

MADRID
de notre correspondante

Joaquin Almunia, secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), fidèle lieutenant de Felipe Gonzalez que celui-ci avait désigné pour lui succéder, au printemps dernier, lorsqu'il avait annoncé son départ-surprise devant un 34e congrès pétrifié, avait tenu a organiser, de lui-même, des « primaires ». Il s'agissait de faire élire par les militants le candidat du parti pour les prochaines élections générales.

Théoriquement, celles-ci ne doivent pas avoir lieu avant l'an 2000, mais cette initiative, une grande première pour un PSOE qui n'avait pas bougé depuis le retour à la démocratie en Espagne, dans les années 70, avait pour but de donner plus de « transparence » à un parti gangrené, les derniers temps de « Felipe », par la corruption et les scandales. Par honnêteté, ce qui est tout à son honneur, M. Almunia rêvait en somme d'être tout à la fois le candidat de « l'appareil » et celui du « parti ».

Les résultats, qui donnent, avec une participation de près de 55 % des 380 000 militants, un score de 54,1 % à José Borrell, contre 45,2 % à Joaquin Almunia, ont montré clairement que la base du PSOE, pour une fois qu'elle était vraiment consultée, entendait tourner la page. Et le quotidien *El Mundo* ne s'y est pas trompé, qui a titré samedi « Borrell a mis en déroute le félipisme ». De fait, parmi toutes les communautés autonomes qui composent l'Espagne, Joaquin Almunia, appuyé pourtant par le pesant appareil du parti, n'a réussi à en gagner que trois, dont l'Andalousie, place forte du « félipisme ».

NOUVELLE DYNAMIQUE

Les militants ont donc choisi, avec José Borrell, une nouvelle dynamique pour leur parti. Agé de cinquante et un ans, bon orateur, intelligent et très ambitieux, ce fils de boulanger catalan, aux fines lunettes d'intellectuel, qui dans sa jeunesse travailla dans un kiboutz, a accumulé les diplômes en sciences économique et aéronautique, glanés en Espagne, à Paris, et à Stanford, en Californie. Secrétaire d'Etat aux finances et ministre des transports et des travaux publics, il s'est forgé une image de « solitaire » au milieu des vieilles baronnies du parti.

Catalan sans être « catalaniste » – on lui prête des idées plutôt « jacobines » en la matière –, José Borrell a aussi l'image d'un intellectuel plus dogmatique que ne l'était M. Almunia, et surtout plus à gauche. Promoteur d'une *« Europe plus sociale à l'écoute des travailleurs »*, il inquiète la droite mais trouve appui auprès des couches populaires. Surtout, il est sans doute le mieux armé, même si l'entreprise n'est pas aisée, pour discuter avec les autres forces de gauche, dont l'irréductible Izquierda unida (IU), rétive jusqu'ici à toute alliance avec le PSOE dominé par les « félipistes », afin de construire la version espagnole de la « gauche plurielle » française ou de « l'Olivier » italien, face à la droite.

En attendant, malgré les protestations d'amitié et *« d'union plus forte du parti »* échangées dans la nuit, le PSOE – dont les instances dirigeantes devaient se réunir samedi – va devoir faire sérieusement ses comptes. Joaquin Almunia avait annoncé que s'il perdait, il ne resterait pas secrétaire général. A moins d'une main tendue du nouvel homme fort du parti, sa démission est attendue, tandis que de nombreuses voix réclament un congrès extraordinaire.

Marie-Claude Decamps



Dans l'est de l'Allemagne, les communistes profitent de la nostalgie des vieux et du désarroi des jeunes

REPORTAGE
Le PDS, héritier du parti communiste de RDA, conserve une réelle influence

MAGDEBOURG
de notre envoyé spécial

Devant la salle des fêtes de Magdebourg, triste cité stalinienne repeinte en couleurs depuis la chute du mur, un cimetière de pancartes : *« Traktor Schonebeck : 4 800 places de vie – Lebensplätze – détruites » « VEB : 1 200 » « E. André : 1 000 » « Kraftverkehr : 800 »*, rappelle les licenciements qui ont suivi la réunification. Après avoir manifesté devant la gare de Magdebourg, les sympathisants communistes se sont rendus, ce samedi 18 avril, à la salle des fêtes où le Parti du socialisme démocratique (PDS), successeur du parti communiste de RDA, le SED, organise une *« fête du printemps »*, à huit jours des élections régionales de Saxe-Anhalt.

Il y a surtout des vieux pour écouter Gregor Gysi, patron des communistes au Bundestag. Normal, le PDS est composé à plus de 90 % d'anciens membres du SED. *« Le PDS, c'est ma famille. Nous sommes tous entre nous. C'est un rempart contre le capitalisme »*, explique Cristel, la soixantaine, venue avec son mari, conseiller municipal PDS de Magdebourg.

Une jeune femme est venue avec ses deux enfants et son mari, parce *« le PDS défend l'Allemagne de l'Est »*. Le parti se soucie des problèmes de logement et du travail des femmes, beaucoup plus difficile depuis la chute du mur, à cause du manque de crèches et d'écoles maternelles.

Il attire aussi quelques jeunes recrues. Eva, jolie blonde de vingt ans qui a l'honneur de porter les bouquets de fleurs aux orateurs et artistes se succédant à la tribune, a adhéré au PDS il y a deux ans, *« par idéalisme »*. Elle veut se spécialiser dans la prévention de la criminalité des jeunes – Magdebourg est devenue célèbre pour ses agressions de skinheads. Elle n'est pas choquée que son père ait été policier dans la Stasi – *« il faisait son travail »*.

Les militants affirment que le PDS n'a rien à voir avec le parti communiste de la dictature. Au contraire. *« Ceux qui ont critiqué à l'époque le SED sont aujourd'hui les membres du PDS. Les autres sont allés dans les autres partis »*, explique Volkmar, ingénieur en bâtiment entré au SED en 1972 à l'âge de dix-huit ans. *« J'ai gardé mes idéaux. Malheureusement, nous ne sommes pas parvenus à les imposer. »*

« CHANGER LA SOCIÉTÉ »

Volkmar, dont l'entreprise a vu ses effectifs réduits de 7 000 à 1 000 salariés, souhaite que son parti s'implique dans le pouvoir, pour faire bouger les choses, empêcher les licenciements massifs. *« On ne peut pas toujours critiquer. On doit aussi prendre des responsabilités »*, explique-t-il. Au contraire, Dieter, dix-neuf ans, queue de cheval, a peur que le PDS perde son âme en participant à la direction des affaires, comme l'ont fait les Verts. *« Le PDS veut changer la société. Les Verts sont trop établis. Ils ont été pris dans le système. Lorsqu'il s'agit d'être vraiment à gauche, ils font toujours machine arrière »*, explique cet étudiant en sciences politiques qui n'a pas sa carte au parti et préfère militer dans des associations antifascistes.

Les Verts, qui attirent un partie du vote protestataire urbain à l'Ouest, n'ont pas bonne presse à l'Est. *« Leur projet de tripler le prix de l'essence à 5 marks le litre est antisocial. Les riches pourront continuer à voyager comme avant »*, accuse pour sa part Tobias, vingt-trois ans, employé dans l'hôtellerie, membre du PDS depuis quatre ans. Quant aux sociaux-démocrates, ils sont accusés d'avoir voté avec le parti de Helmut Kohl une loi permettant l'espionnage des domiciles par la police pour lutter contre la criminalité. *« Ce sont des méthodes dignes de la Stasi »*, lance sans sourciller Tobias.

Les jeunes militants se plaignent peu de leur situation matérielle personnelle. En dépit des récriminations, le système de protection sociale allemand a, jusqu'à présent, fonctionné. *« Personnellement, ma vie n'est pas mauvaise, mais je ne suis pas seul. Il y a tout ce chômage. Au temps de la RDA, les gens n'avaient peut être pas autant de liberté, mais ils avaient plus de perspectives d'avenir »*, se plaint l'étudiant Dieter. Tout n'a pas toujours été rose. En 1990, lorsque l'appartement familial a été renové, il a fallu déménager : le loyer, multiplié par dix, était devenu trop élevé. *« J'ai dû partager ma chambre avec mon frère. Mais maintenant j'ai un appartement d'étudiant et je touche une bourse »*, poursuit-il, se plaignant de devoir rembourser après ses études une partie des fonds reçus. Tobias, lui, a vu les conditions de vie familiale s'améliorer : ses parents ont pu obtenir les matériaux nécessaires à la construction de leur maison. Mais son père et son frère sont au chômage depuis des années.

Arnaud Leparmentier

Les risques d'une montée de l'extrême droite

Le parti d'extrême droite Deutsche Volksunion (DVU) pourrait faire son entrée au Parlement régional de Saxe-Anhalt, une première dans les Länder de l'Est. Fondé à Munich en 1971 par Gerhard Frey, un éditeur de soixante-cinq ans dont la fortune atteindrait plusieurs centaines de millions de marks, il est crédité par plusieurs sondages d'un score supérieur à 5 %, le seuil nécessaire pour être représenté au Parlement. En septembre 1997, la DVU avait manqué de 190 voix son entrée au Sénat de Hambourg. Ce parti n'a guère de militants en Saxe-Anhalt, mais il aurait investi dans la campagne électorale près de 3 millions de marks (près de 10 millions de francs), soit presque autant que tous les autres partis réunis. Il espère profiter de la situation de l'ex-Allemagne de l'Est pour réussir là où les autres partis d'extrême droite ont échoué.

Le programme du gouvernement marocain a été approuvé par une large majorité de députés

Le premier ministre socialiste, Abderrahmane Youssoufi, bénéficie de son image d'homme intègre

Le programme de gouvernement présenté par le socialiste Abderrahmane Youssoufi a été approuvé, vendredi 24 avril, par une majorité de députés marocains. Catalogue ambitieux de mesures qui, si elles aboutissent, transformeront le royaume, le projet du nouveau premier ministre a bénéficié de l'abstention de l'opposition. Aucun député n'a voté contre le programme de ce premier gouvernement d'alternance.

LE GOUVERNEMENT d'alternance, à dominante socialiste, a obtenu la confiance des députés vendredi 24 avril. Présenté une semaine auparavant à la Chambre des représentants (la chambre basse) par le nouveau premier ministre socialiste, Abderrahmane Youssoufi, discuté ensuite par les parlementaires, le programme gouvernemental a été adopté par 174 voix pour, 0 voix contre, et 23 abstentions – celles des députés du Mouvement démocratique et social (MDS), une toute jeune formation de droite.

Le projet de M. Youssoufi ne marque pas une rupture. Si l'on fait abstraction de l'accent mis sur les questions sociales, il s'inscrit dans le droit fil de la politique menée par le gouvernement précédent (dont le chef, Abdellatif Filali, est aujourd'hui ministre des affaires étrangères et de la coopération). Le chef du gouvernement, nommé il y a un peu plus d'un mois par le roi, souhaitait, selon ses proches, *« donner une impulsion, tracer les grandes lignes de l'action du gouvernement sans entrer dans les détails »* et laisser ensuite à chacun de ses ministres le soin de mettre en musique le programme. Promesse tenue : le discours de M. Youssoufi ne contient pas une seule promesse chiffrée. Les engagements pris sont aussi nobles que généraux. Outre la promesse d'un règlement de l'affaire du Sahara occidental, ils portent sur la moralisation de la vie publique, la rénovation de la justice, la réforme du système de l'éducation, *« la dynamisation de l'économie »* (poursuite des privatisations, réforme du système bancaire), le maintien d'une politique macroéconomique orthodoxe, le tout *« au service de l'emploi »*. Le renforcement de la liberté d'expression, la mise en œuvre de programmes spécifiques en direction des jeunes (création d'emplois d'utilité publique) et des femmes (campagnes d'alphabétisation, promotion de la condition féminine) figurent aussi au bénéfice de ce vaste catalogue.

Ambitieux dans ses objectifs, vague sur les moyens pour les atteindre, ce programme a été favorablement accueilli. La presse, dans son ensemble, l'a encensé. Le patronat, par la voix d'Abderrahim Lahjouji, président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), s'est déclaré *« satisfait »* et disposé à *« travailler avec le gouvernement »*. La seule note nuancée est venue d'une partie de l'opposition, qui a regretté l'absence de *« calendrier précis »* et celle de *« mesures précises et chiffrées »*.

UNE MAJORITÉ HÉTÉROCLITE

Quant à l'opinion publique, malgré son impatience devant les lenteurs du changement, elle continue, semble-t-il, à faire confiance à un premier ministre qui bénéficie d'une image d'homme *« honnête, qui ne ment pas et a su rester simple »*. Des anecdotes multiples circulent, qui confortent cette vision. M. Youssoufi s'arrête au péage de l'autoroute qui relie Casablanca, où il résidait jusqu'à ces derniers jours, à Rabat, la capitale politique du royaume. Il se déplace sans garde du corps. Et, jusqu'à la constitution formelle du gouvernement, il a refusé la voiture de fonction que lui offrait le Palais.

D'autres gestes, officiels ceux-là, sont venus conforter cette réputation d'intégrité. Ainsi, l'une des premières mesures prises par M. Youssoufi a été d'exiger de ses ministres une déclaration sur l'état de leur patrimoine. Comme il leur a demandé de rompre avec une pratique ancienne qui consistait, pour un ministre, à arrondir ses fins de mois en étant membre de conseils d'administration de firmes publiques ou parapubliques. Enfin, le premier ministre a accru sa popularité en mettant un terme à un certain nombre de passe-droits et d'abus liés à la gestion du parc automobile de l'Etat.

Chef d'une majorité hétéroclite, qui associe des socialistes, d'anciens communistes, des nationalistes sensibles à l'islamisme et des partis créés de toute pièce par le Palais, flanqué d'un ministre de l'intérieur, Driss Basri, aux prérogatives très larges et proche du roi, M. Youssoufi va maintenant devoir prouver qu'il peut, malgré tout, transformer la société marocaine. Les occasions ne vont pas manquer. La présentation, dans les semaines à venir, d'un collectif budgétaire et, avant l'été, celle de la loi de finances 1998-1999 seront les premiers signes de cette capacité à réformer le royaume.

Jean-Pierre Tuquoi

L'affaire du maire de Téhéran a ouvert la « boîte de Pandore » en Iran

L'ARRESTATION du maire de Téhéran, Gholamhossein Karbastchi, a ouvert la boîte de Pandore en Iran et sa libération, sous caution, n'a pas suffi à la refermer. Les responsables de la République islamique continuent de laver le linge sale en public. L'ancien président de la République, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, aujourd'hui président du Conseil de discernement, supposé être au-dessus des contingences factieuses, est aussi sur la sellette.

Un député conservateur, Ahmad Rassoulinejad, n'a pas hésité, lundi 20 avril, à mettre en cause M. Rafsandjani pour le soutien appuyé qu'il a apporté à M. Karbastchi – dont il est un ami politique et personnel. Le parlementaire a menacé, *« en représailles »*, de rendre publics *« des documents dignes de foi et les noms de ceux qui ont empoché l'argent illégalement »*.

L'attitude de M. Rafsandjani, a ajouté M. Rassoulinejad, *« a confirmé les suspicions des gens qui croient que certains membres de sa famille sont impliqués dans les affaires de corruption »*. Si M. Rafsandjani avait accepté, alors qu'il était président, de laisser se dérouler l'enquête sur la municipalité *« avant que M. Karbastchi ne soit impliqué, on n'en serait pas arrivé là »*. Comme on aurait pu s'y attendre, des journaux favorables aux modernistes se sont dressés le lendemain en des termes d'une extrême virulence contre les accusations visant l'ancien chef de l'Etat.

Tout en clamant l'innocence du maire de Téhéran et en confiant sa certitude que le dossier de l'accusation est vide, un journaliste iranien incrimine ce qu'il appelle le *« système »*. *« Au sortir de la guerre contre l'Irak,* explique-t-il au *Monde, il fallait absolument reconstruire le pays. L'ancien président Rafsandjani avait donné carte blanche au maire de Téhéran, dont la municipalité était devenue le pourvoyeur de fonds de la modernisation de la capitale, mais aussi de la reconstruction du pays. Une partie des taxes prélevées par la mairie étaient investies dans d'autres villes. M. Rafsandjani ordonnait et le maire exécutait. De tout cela il n'y a aucun document comptable, aucun chiffre écrit, aucune trace. Rien... »*

CALENDRIER POLITIQUE

Ce journaliste admet que ce drôle de *« système »*, qui fonctionne sans que quiconque soit tenu comptable des finances publiques, est quelque peu opaque. Il préfère le qualificatif d'*« exceptionnel »*. Mais il y trouve aussi la preuve que *« M. Karbastchi a pu ainsi démontrer que sans bureaucratie on peut mieux travailler »*, puisque *« des villes ont été reconstruites,* [et que] *l'émigration de la campagne vers les villes a été freinée »*.

Il est vrai que les grandes villes iraniennes ont été invitées à parrainer la reconstruction des villes frontières détruites durant la guerre contre l'Irak, nuance un spécialiste de l'Iran. De là à dire que la municipalité de Téhéran s'est engagée dans des grands travaux partout est sans doute excessif. Ce que nul ne conteste en revanche, c'est que M. Karbastchi a été pris pour cible parce qu'il a réussi et qu'il est l'un des artisans de la victoire du président Khatami à l'élection présidentielle. D'ailleurs, fait valoir cet intellectuel, *« cela fait huit ans que le maire gère sa municipalité de cette manière. Pourquoi le pouvoir judiciaire a-t-il attendu si longtemps pour réagir ? »*

En réalité, les pouvoirs administratif et judiciaire ont bien réagi *« plus tôt »*. Dans les années 1994 et 1995, les services chargés de combattre la corruption faisaient preuve d'un grand zèle. L'affaire la plus spectaculaire et qui a eu le plus de retentissement fut l'affaire Morteza Rafigh-Doust, rappelle Bernard Hourcade, directeur de recherches sur le monde iranien au CNRS.

Frère de Mohamad Rafigh-Doust, le tout-puissant ancien chef conservateur de la non moins omnipuissante – financièrement et politiquement – Fondation des déshérités avait été arrêté dans le cadre du scandale dit de la banque Saderat, une escroquerie portant sur plus de 200 millions de dollars. Mais cette affaire ne fut pas la seule. Fonctionnaires et plus ou moins petits chefs religieux ont été arrêtés à tour de bras.

A la différence d'aujourd'hui, les opérations « mains propres » étaient maîtrisées par les différentes factions du régime, dont les clivages demeuraient feutrés. En revanche, depuis deux ans, les interpellations et arrestations obéissent de toute évidence à un calendrier politique. Les ennuis des maires d'arrondissement de Téhéran – qui dépendent de M. Karbastchi – se sont intensifiés à mesure que se creusaient les différences entre modernistes et conservateurs.

Ce fut d'abord le cas à la veille des élections législatives de 1996, lorsque le maire de Téhéran avait pris la tête d'un groupe dit des *« reconstructeurs »*, qui affichaient leur volonté de libéraliser la vie sociale et politique. Cela s'est accentué après la victoire du moderniste Khatami à l'élection présidentielle de mai 1997.

Que le *« système »* en soit responsable ou pas, modernistes et conservateurs se tiennent en quelque sorte par la barbichette. De fil en aiguille, les scandales risquent d'éclabousser beaucoup de monde. Mais c'est un combat d'arrière-garde, commente M. Hourcade. Le terrain est désormais occupé par la société iranienne, dont toutes les factions au pouvoir craignent les débordements. Les vrais arbitres sont désormais les soixante millions d'Iraniens, même si pour l'heure c'est une masse informe qui, faute de structures, ne peut pas s'exprimer. Il y aura d'autres coups bas, comme il y en a eu – ignorés du grand public – avant l'affaire Karbastchi, dont le procès sera public. On en ignore toutefois la date.

Mouna Naïm

Le président tchèque Vaclav Havel a subi une trachéotomie

INNSBRUCK. Le président tchèque, Vaclav Havel, hospitalisé à Innsbruck (ouest de l'Autriche) depuis le 14 avril, a subi une trachéotomie, dans la soirée du vendredi 24 avril, à la clinique universitaire de cette ville, ont annoncé les médecins autrichiens. Cette opération a été effectuée, sous anesthésie et sans incidents, *« pour rendre plus facile la respiration »* du président, a précisé le docteur Maximilian Ledochovsky. Le matin, lors d'une conférence de presse, les mêmes médecins s'étaient déclarés *« très satisfaits »* de l'état de santé du président tchèque et avaient jugé que sa sortie des soins intensifs n'était plus qu'une *« question de jours »*. – *(AFP.)*

La Bavière vote pour l'euro

BONN. La Chambre de représentation des Länder (Bundesrat) a voté, vendredi 24 avril, en faveur du lancement de l'euro au 1er janvier 1999 avec onze pays, donnant ainsi le feu vert définitif de l'Allemagne à la monnaie unique européenne. La veille, les députés du Bundestag avaient adopté l'euro à une écrasante majorité, seul le PDS ex-Parti communiste, essentiellement implanté dans l'ex-RDA, ayant voté contre (*Le Monde* du 25 avril). Au Bundesrat, où sont représentés les seize Etats régionaux, seul le Land de Saxe (ex-RDA), dirigé par Kurt Biedenkopf (membre de la CDU du chancelier Kohl), a voté contre. M. Biedenkopf a expliqué ce vote par les *« risques »* que représente la participation à l'euro de pays ne respectant pas les critères de Maastricht, comme l'Italie et la Belgique, lourdement endettées. En revanche, le chef du gouvernement de Bavière, Edmund Stoiber, un eurosceptique notoire, a voté pour l'euro, tout en soulignant que les efforts de respect des critères devaient être poursuivis. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **SERBIE : un policier serbe et un Albanais ont été tués dans** deux attaques attribuées à des *« terroristes »*, vendredi 24 avril, au Kosovo (sud de la Serbie), a annoncé le ministère serbe de l'intérieur. Le policier serbe, Milan Tenic, a été tué et un autre a été grièvement blessé lors de l'attaque de leur véhicule dans la Drenica, au centre de la province serbe à majorité albanaise. Qerim Desku, un Albanais du Kosovo, a été tué à l'arme automatique vendredi alors qu'il travaillait dans un champ à Klincina (ouest du Kosovo). – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : des pilotes français**, avec un détachement de six avions de combat Mirage 2000 sur la base Minsk Mazowiecki située à une trentaine de kilomètres à l'est de Varsovie, apprendront pendant deux mois, dès la fin mai, à une unité – pilotes, mécaniciens et contrôleurs – de l'armée de l'air polonaise à suivre les procédures en usage à l'OTAN. La Pologne est l'un des trois pays de l'ex-bloc de l'Est, avec la République tchèque et la Hongrie, invités à rejoindre en 1999 l'Organisation atlantique. – *(AFP.)*

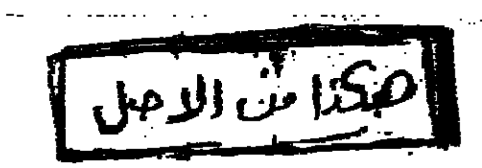
■ **BELGIQUE : Andras Pandy, le pasteur protestant d'origine hongroise** accusé du meurtre de sept membres de sa famille, aurait fait entre quatorze et vingt-deux victimes, selon le rapport remis par les experts au parquet de Bruxelles. Cette évaluation ressort de l'analyse des ossements humains retrouvés dans la cave de la maison que Pandy possédait à Molenbeek, un faubourg de la capitale belge. Incarcéré depuis l'automne 1997, Pandy nie toute implication dans ces meurtres. – *(Corresp.)*

■ **ÉTATS-UNIS / PROCHE-ORIENT : Washington ne voit pas de raison d'être *« optimiste »*** sur la possibilité de relancer le processus de paix au Proche-Orient, lors des réunions que la secrétaire d'Etat Madeleine Albright aura le 4 mai à Londres avec le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou et le président palestinien Yasser Arafat. *« Nous n'avons pour l'instant pas de raison de penser que ces réunions produiront autre chose que le refus de prendre les décisons difficiles »*, a déclaré, vendredi 24 avril, le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. – *(AFP.)*

■ **VATICAN / PROCHE-ORIENT : le patriarche latin de Jérusalem, Michel Sabbah,** a estimé que les Eglises catholiques nationales observaient *« un silence étrange »* au sujet de *« la recherche de la justice et de la paix pour Jérusalem et pour tous ses habitants »*, dans une intervention diffusée vendredi 24 avril par le Vatican. *« Une déclaration des Eglises,* a-t-il déclaré, *est nécessaire : elle pourrait aider à retrouver la voie de la justice et de la réconciliation. »* – *(AFP.)*

En Suède, reprise des investigations sur le meurtre d'Olof Palme

STOCKHOLM. Les recherches pour retrouver l'arme ayant tué le premier ministre suédois Olof Palme, en 1986, ont repris depuis le mercredi 22 avril, sous le pont Vasa situé au centre de Stockholm. Dès le premier jour de travail, les plongeurs de la police ont remonté un revolver, qui s'est avéré être d'un calibre différent de celui ayant servi au meurtre, toujours inexpliqué, de Palme dans une rue de la capitale suédoise. Les recherches ont continué vendredi au pied du pont Vasa. Les enquêteurs ont lancé cette opération sur la foi d'un témoignage d'une personne non identifiée, jugée crédible. La Cour suprême doit décider fin mai si le procès contre un Suédois, accusé du meurtre puis acquitté en 1989, Christer Pettersson, doit être révisé à la suite de nouveaux éléments présumés à charge. – *(Corresp.)*



Vingt-deux condamnés à mort passés par les armes au Rwanda

Amnesty International dénonce ces exécutions publiques et accuse Kigali de perpétuer la violence

DANS CINQ sites, vingt-deux condamnés à mort ont été exécutés, vendredi 24 avril, au Rwanda. Tous avaient été jugés par les tribunaux rwandais et condamnés à mort pour avoir participé au génocide de 1994, au cours duquel plus de cinq cent mille Tutsis et Hutus modérés ont été massacrés par des extrémistes de la majorité hutue.

A Kibungo (Est), quatre condamnés, dont un médecin, ont été exécutés devant environ dix-huit mille personnes, selon le correspondant de l'Agence rwandaise d'information (ARI, une agence privée créée par des membres du Front patriotique rwandais (FPR, le parti de la minorité tutsie au pouvoir). A Gikongoro (Sud-Ouest), parmi les cinq fusillés, figuraient trois professeurs de l'école vétérinaire de Butare, condamnés pour y avoir massacré des enfants tutsis. Environ huit mille personnes ont assisté aux exécutions, brandissant des pancartes qui proclamaient *« espérons que l'impunité est éradiquée »*, ou *« que cette leçon soit salutaire pour les génocidaires et leurs complices »*, selon ARI.

A Nyamata, au sud de Kigali, une des localités où ceux qui s'étaient réfugiés dans l'église avaient été massacrés en 1994, cinq personnes ont été fusillées sur la pelouse du stade de la ville, devant deux mille personnes.

A Nyamirambo, un quartier périphérique de Kigali, quatre condamnés ont été passés par les armes, dont Froduald Karamira, l'un des principaux idéologues de l'extrémisme hutu ayant conduit au génocide. Homme d'affaires originaire de Gitarama (Centre), Tutsi ayant renié son ethnie pour devenir une figure de l'extrémisme hutu, Froduald Karamira était le deuxième vice-président du Mouvement démocratique républicain (MDR) et le leader, au sein de ce parti, de la tendance *« power »*, opposée à tout compromis avec le Front patriotique rwandais. Il avait été condamné à mort en février 1997.

Quelque cent mille personnes – hommes, femmes, enfants – avaient convergé vers le *« tapis rouge »*, un terrain de football situé aux abords du grand stade de Nyamirambo, pour assister aux exécutions. Après une longue attente sous une chaleur orageuse, les condamnés à mort, vêtus de la tenue rose des prisonniers, ont été amenés en camionnette sur le terrain de football. Des gardiens les ont attachés aux poteaux d'exécution, ont recouvert leur tête d'un tissu noir, et désigné d'un autre tissu la place du cœur sur le thorax des condamnés. Des policiers municipaux ont ouvert le feu.

DES CRIS DE JOIE

L'exécution a été saluée par des applaudissements et des cris de joie des spectateurs, dont certains étaient grimpés dans les arbres et d'autres perchés sur les toits des maisons. Puis la foule s'est dispersée dans le calme, tandis que les corps étaient emportés dans des camionnettes. Aucun représentant du gouvernement n'a été vu sur place.

Amnesty International a dénoncé, vendredi, le *« macabre spectacle, qui réduit les chances de réconciliation et de paix »*, des exécutions publiques au Rwanda, reprochant aux autorités rwandaises de *« perpétuer la violence »*. Amnesty indique que certains des vingt-deux condamnés n'ont eu qu'un procès sommaire, sans même avoir droit à un avocat. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Le Japon adopte un vaste plan de relance et renonce temporairement à l'austérité

Les réactions sont mitigées tant à Tokyo qu'à l'étranger

Un vaste plan de relance, présenté il y a quelques semaines par le Parti libéral-démocrate au pouvoir (PLD), a été officiellement adopté, vendredi 24 avril, par le gouvernement de Tokyo. La stratégie de rigueur budgétaire est provisoirement abandonnée au profit de grands travaux et de réductions d'impôts. De nombreux observateurs se demandent cependant si ces mesures suffiront à relancer la demande intérieure.

TOKYO
de notre correspondant

Le plan de relance économique officiellement adopté, vendredi 24 avril, par le gouvernement Hashimoto, marque un clair changement de cap de la politique économique du Japon. Ce plan de 16 650 milliards de yens (750 milliards de francs), dont le montant et les grandes orientations avaient été annoncés il y a quelques semaines, est assorti de la décision du gouvernement de renoncer temporairement à la politique d'austérité budgétaire en repoussant de deux ans (de 2003 à 2005) l'objectif de réduction du déficit public à 3 % du PIB (actuellement 6,6 %). Ce plan, le plus important jamais adopté par le Japon, devrait se traduire par une croissance de 2 % du PIB cette année, a annoncé l'Agence de planification.

Les réactions à l'étranger sont mitigées : le secrétaire au Trésor américain, Robert Rubin, a *« accueilli favorablement les mesures substantielles »* adoptées par le Japon, mais a exhorté Tokyo à *« des actions supplémentaires »*. Les marchés ont accueilli le plan avec prudence : le dollar est légèrement remonté vis-à-vis du yen vendredi *(lire page 19)*.

Le gouvernement japonais fait valoir que son plan de relance, qui comprend 12 000 milliards de yens de dépenses nouvelles, dont 7 700 milliards en travaux publics, dépasse en réalité les 20 000 milliards, puisqu'il est assorti de mesures de réductions d'impôts (sur le revenu et la résidence) de 4 600 milliards. Pour un foyer de quatre personnes, les allègements fiscaux devraient représenter l'équivalent de 3 500 francs cette année.

UN REVERS POUR M. HASHIMOTO

Les commentateurs sont néanmoins sceptiques : *« Le message n'est pas convaincant »*, écrit le *Nihon Keizai*, quotidien des milieux d'affaires, qui estime qu'il fallait *« ouvrir davantage la brèche dans les allègements fiscaux »* par des réductions permanentes et non temporaires des impôts sur le revenu. Selon l'*Asahi*, les ménages vont être incités à épargner plus qu'à consommer, en raison des réductions d'heures supplémentaires et des incertitudes qui pèsent sur l'emploi.

Une autre inconnue concerne l'avenir de M. Hashimoto. Le premier ministre est critiqué par l'opposition et les milieux d'affaires (dont certains membres demandent sa démission), mais également par ses adversaires au sein de la majorité libérale-démocrate (PLD). On lui reproche d'avoir pris des mesures d'assainissement budgétaire à contretemps (l'augmentation de la TVA au printemps 1997 a stoppé net la reprise qui se dessinait), puis d'avoir tardé à revenir sur sa politique, pour finalement capituler devant les pressions.

Inévitable, la réorientation de la politique économique constitue un revers pour le premier ministre, qui avait fait du redressement des finances publiques une des six grandes réformes de son gouvernement. Alors qu'il souhaitait limiter au strict minimum l'amendement de la politique d'austérité budgétaire en introduisant simplement une « clause de flexibilité », il a été obligé de faire des concessions, notamment sur le dossier des dépenses de protection sociale, qui seront déplafonnées cette année.

Cette épreuve de force a affaibli l'autorité du premier ministre, déjà victime d'une chute du taux de popularité (moins de 30 % d'opinions favorables). M. Hashimoto ne semble cependant pas menacé jusqu'à l'été, à moins d'une nouvelle dégradation de la situation économique.

Philippe Pons

■ **Le président Jacques Chirac** lancera solennellement, mardi 28 avril, « l'année de la France au Japon » au cours d'une brève visite officielle à Tokyo. Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, a déclaré qu'il s'agit *« d'approfondir la compréhension mutuelle »* en réalisant dans les deux pays *« une série d'événements, de dialogues et d'échanges auxquels les citoyens de nos deux nations pourront participer »*. Dans son message, Jacques Chirac a indiqué que cette « année de la France » est *« une occasion, pour les Japonais, de découvrir à leur tour la France, ses traditions, ses savoir-faire, ses régions »*. – *(AFP.)*

Elections législatives dans un climat tendu au Nigeria

C'EST dans un climat de tension grandissante – l'opposition ayant appelé au boycottage de ce scrutin controversé – que les Nigerians devaient élire leur Parlement (bicaméral : une Chambre des représentants de 360 membres et un Sénat de 109 membres), samedi 25 avril. Plusieurs milliers de policiers ont été mobilisés dans l'Etat de Lagos (bastion de l'opposition) pour assurer la sécurité du vote. La liberté de circulation des personnes a été restreinte aux limites des circonscriptions entre 6 heures et 17 heures (locales) pour inciter les électeurs à se rendre aux urnes.

A la veille de ce scrutin, neuf personnes ont été tuées, et au moins quinze autres blessées, dans deux explosions survenues à vingt-quatre heures d'intervalle, à Ile-Ife (Etat d'Osun, sud-ouest) et Lagos, qui pourraient être dues à des attentats, selon des informations rapportées par la presse locale, non encore confirmées de source officielle. Ces explosions ont fait ressurgir le spectre des attentats à la bombe.

La récente décision des cinq partis politiques légaux, en lice pour les élections, d'adopter l'homme fort du régime militaire, le général Sani Abacha, comme leur seul candidat à l'élection présidentielle du 1er août est à l'origine du climat de tension qui s'est installé dans le pays. Cette décision, sévèrement condamnée comme *« antidémocratique »* par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, a achevé de discréditer totalement le processus de transition et les partis politiques légaux aux yeux de l'opposition.

L'un des candidats à la présidence, mis sur la touche par son parti, Alhaji Yusufu, un ancien chef de la police sous l'administration militaire du général Olusegun Obasanjo (1976-1979), a qualifié de *« frauduleux »* le processus de transition du régime et appelé également au boycottage du scrutin de samedi.

Ces élections sont censées constituer l'avant-dernière étape d'un programme officiel de transition vers la démocratie, mis au point par les militaires au pouvoir à Abuja depuis novembre 1993. La transition doit s'achever avec la remise du pouvoir, le 1er octobre, à un président civil, démocratiquement élu lors du scrutin prévu le 1er août. Mais la décision des partis politiques légaux, la semaine dernière, de désigner le chef de la junte, le général Sani Abacha, comme unique candidat, a vidé le processus de son sens.

EXIL OU PRISON

Le programme de transfert du pouvoir avait été lancé, en octobre 1995, lorsque le général Abacha avait anoncé la levée de l'interdit sur les activités politiques, en vigueur depuis sa prise du pouvoir deux ans plus tôt. L'opposition nigériane y avait vu une *« ruse »* des militaires destinée à affermir leur mainmise sur le pouvoir. Elle n'a pris part à aucune des phases du programme, qu'elle a rejeté en bloc. Certains opposants ont été contraints de s'exiler, d'autres se sont fondus dans la clandestinité ou ont été jetés en prison, sans aucune forme de procès.

En décembre 1995, le gouvernement avait organisé des élections municipales apolitiques, les premières à se tenir dans le pays depuis le coup d'Etat du général Abacha. En octobre 1996, le régime annonçait la création de cinq formations politiques, seules autorisées à participer pleinement au processus de transition vers la démocratie. Ces formations ont eu une première passe d'armes lors d'élections municipales, en mars 1997. A l'étape suivante du processus, les élections (en décembre 1997) des Assemblées des 36 Etats de la fédération, le Parti du congrès nigérian (UNCP) avait confirmé sa position de première formation politique du pays en raflant la majorité des sièges de ces parlements.

Les élections de l'Assemblée nationale (bicamérale), samedi 2 mai, sont théoriquement le dernier scrutin important avant l'élection présidentielle du 1er août et celles des gouverneurs civils des Etats, aujourd'hui administrés par des militaires, qui seront organisées le même jour. – *(AFP.)*

AGRICULTURE Le Conseil économique et social (CES) a reçu le projet de loi d'orientation agricole mis au point par Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche. Le document sera soumis au conseil des ministres, début juin, après que le CES aura donné son avis. ● LE PROJET, qui comporte quatre-vingt-deux articles, vise à redéfinir *« la triple fonction des agriculteurs aujourd'hui, économique, sociale et environnementale »*. Les aides financières à l'agriculture, qui s'élèvent à plus de 170 milliards de francs par an, seront redéployées, et leur attribution soumise à de nouveaux critères. Le texte veut également limiter la concentration des exploitations. ● EN BRETAGNE, le productivisme des éleveurs de porcs est de plus en plus critiqué par l'opinion et par une partie des agriculteurs, plus soucieux de respecter l'environnement.

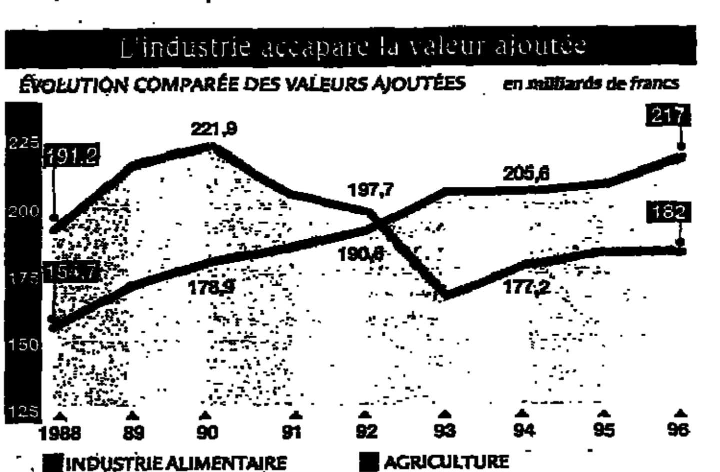
Le gouvernement définit un nouveau statut pour les agriculteurs

Le projet de loi d'orientation agricole de Louis Le Pensec, transmis au Conseil économique et social, vise à organiser « la triple fonction des agriculteurs d'aujourd'hui, économique, sociale et environnementale » et à limiter la concentration des exploitations

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL du gouvernement a adressé, jeudi 23 avril, au président du Conseil économique et social (CES), Jean Mattéoli, le projet de loi d'orientation agricole mis au point, après ultimes arbitrages, par Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche. Le CES donnera un avis avant que le document soit soumis au conseil des ministres, sans doute début juin, et désignera son rapporteur mercredi 29 avril.

Avec 82 articles, le projet (qui a été transmis au Conseil d'Etat) vise à modifier profondément le code rural et à redéfinir *« la triple fonction des agriculteurs aujourd'hui, économique, sociale et environnementale »*. L'intervention économique de l'Etat est, dans le domaine agricole comme ailleurs, remise en cause et *« les contribuables n'accepteront durablement de financer des dépenses publiques importantes pour l'agriculture que si elles contribuent au maintien de l'emploi, à la préservation des ressources naturelles et à l'amélioration de la qualité des aliments »*, précise l'exposé des motifs. L'ensemble des concours publics à l'agriculture dépasse chaque année 170 milliards de francs. Globalement, les organisations professionnelles et syndicales ont plutôt bien accueilli le projet gouvernemental même si la FNSEA le trouve trop *« chétif »* sur certains points et si les chambres d'agriculture voudraient voir mise en valeur la notion d'« entreprise ».

Mesure-phare, le contrat territorial d'exploitation (CTE), facultatif, est proposé par l'administration à tout agriculteur en métropole et outre-mer et, au-delà, à l'aquaculture puisque *« les activités de culture marine sont réputées agricoles nonobstant le statut social dont relèvent ceux qui les pratiquent »*, précise l'article 6. Ce contrat réglementera l'affectation des aides publiques, qu'elles soient destinées au soutien direct des produits (primes au colza ou à la vache, arrachage des pommiers excédentaires, modernisation des emballages...) notamment ceux qui dégagent de la valeur ajoutée, ou à l'encouragement d'actions environnementales. *« Les contrats seront financés à la fois par le redéploiement d'une partie des crédits nationaux et par le produit de la modulation des aides européennes »*, a précisé, jeudi, Louis Le Pensec, devant l'Assemblée générale de la Confédération paysanne à Bagnolet. *« Les aides publiques doivent perdre leur caractère forfaitaire, automatique, proportionnel à la taille des exploitations »*, a-t-il ajouté. Les céréaliers en ont le plus profité, le revenu du secteur des grandes cultures ayant progressé d'environ 13 % en 1997.



Depuis 1992, les entreprises de transformation dégagent de plus en plus de richesses, alors que la production de matières premières brutes stagné en valeur.

Autre point fort : le renforcement du « contrôle des structures » qui provoque parfois des réactions hostiles des professionnels à cause des risques de bureaucratie. Sous cette formule, l'objectif est de freiner la course à la concentration des exploitations au profit des agriculteurs les plus productifs ou les plus aisés. Dans le secteur agricole comme dans d'autres, il faut réglementer les cumuls. Favorable au texte, Christiane Lambert, présidente du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), emploie souvent la formule *« Je préfère des voisins à des hectares »* et François Dufour, de la Confédération, dit : *« Trois fermes valent mieux qu'une grande »*.

REVALORISATION DES RETRAITES

Depuis dix ans, ce mouvement s'est réalisé essentiellement grâce au développement du phénomène sociétaire (sociétés civiles surtout) qui échappent juridiquement à ces contrôles, au détriment de l'exploitation familiale. Il a aussi donné lieu à des dérives fiscales et sociales. Les préfets délivreront une autorisation préalable, pour les *« opérations d'installations, les agrandissements ou les réunions d'exploitations »*. Le contrôle, explique-t-on au ministère, doit être aussi ferme sur les sociétés (où sont parfois regroupés des individus qui n'ont rien à voir avec la qualité d'exploitant) que sur les personnes physiques, *« même s'il ne s'agit pas d'imposer une taille unique d'exploitation sur tout le territoire »*. D'autres dispositions concernent le statut des conjoints d'exploitants, la relance de l'emploi (grâce à la délivrance aux employeurs d'un « titre emploi simplifié agricole » en cas d'embauche d'un salarié par contrat à durée déterminée), les contrats entre groupements de producteurs et centrales de distribution sans pour autant déroger *« sauf pour la programmation des apports et le renforcement des normes de qualité »* aux dispositions sur la concurrence et la liberté des prix de l'ordonnance de 1986.

Le gouvernement prend enfin un engagement à long terme, financièrement lourd, qui intéresse près de 2 millions d'agriculteurs âgés. *« Les mesures législatives nécessaires à la revalorisation par étapes progressives des pensions de retraites les plus faibles seront proposées d'ici la fin de la législature »*, est-il indiqué en toutes lettres. Première étape : la parution au *Journal officiel* du samedi 25 avril d'un décret sur les préretraites pour les agriculteurs en difficulté.

François Grosrichard

Le productivisme de l'industrie porcine de plus en plus contesté en Bretagne

RENNES
de notre correspondante régionale

Lorsqu'il parle de la *« grande famille porcine »*, Jean-Jacques Riou, président du Marché du porc breton, a dans la voix les accents de la ferveur. *« Notre rôle est de promouvoir la production de masse »*, affirmait-il avec force, jeudi 23 avril, lors de l'assemblée générale de cette organisation. La chute record du cours de la viande, le matin même, à Plérin, dans les Côtes-d'Armor, alors que l'Europe tend vers une surproduction générale, ne change pas grand-chose à l'affaire. Les éleveurs présents sont unanimes à n'y voir qu'un aléa du marché libéral. Fustigeant ceux qui s'imaginent pouvoir créer des emplois sans céder à la philosophie du « toujours plus », M. Riou insiste et se félicite de *« chaque porc, chaque kilo supplémentaire vendu »*.

Cette belle assurance, nourrie du boom économique breton des trente dernières années, n'est cependant plus partagée par tous. La Bretagne est sans doute la région française où s'affrontent le plus fortement l'« agribusiness », toujours plus concentré et mécanisé, et une agriculture paysanne plus respectueuse de l'environnement. Mais les temps changent. La puissance économique des premiers ne les met plus à l'abri des débats de société qui se font pressants. Ainsi, André Pochon, qui milite depuis vingt ans pour l'utilisation de méthodes agronomiques différentes, est en passe de devenir un habitué des plateaux de télévision. Il a écrit de nombreux ouvrages démontant le processus breton des exploitations géantes, avec leur corollaire, le surendettement, et la quasi-impossibilité pour des jeunes nouveaux venus de s'installer. Il vient de publier *Les Champs du possible, Plaidoyer pour une agriculture durable* (éditions Syros), qui reprend la même analyse sur les dérives à l'échelon européen.

« LES PETITS CONTRE LES GROS »

Or l'heure est à la remise à plat, aussi bien avec la future loi d'orientation en France que la réforme de la politique agricole commune. Et Bruxelles prépare de nouvelles normes en faveur du *« bien-être animal »* qui remettent en cause les installations actuelles. Du coup, l'inquiétude s'insinue au sein même des très puissants groupements agricoles de l'Ouest, où l'on ne compte qu'en millions de tonnes. D'autant que la saturation de lisiers, de fientes de volaille, le maïs qui gagne toujours plus de terrain avec son lot de pesticides, les haies que l'on brûle sans raison ont fini par faire réagir l'opinion publique en Bretagne. Les jacqueries savamment organisées, comme les débordements entraînés par la crise du chou-fleur, y sont de plus en plus mal perçues.

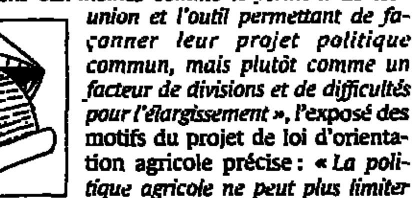
Non seulement le consommateur manifeste de plus en plus souvent contre la pollution des rivières, mais voilà qu'il a commencé à s'allier avec ceux qui se proclament paysans et défenseurs d'un modèle d'agriculture durable. Les traîtres, en somme. Tel président d'un très gros groupement des Côtes-d'Armor avait beau s'étonner récemment qu'il y ait des syndicalistes pour aller *« dresser les petits contre les gros »*, la lutte est bel et bien celle de catégories sociales aux intérêts de plus en plus éloignés. La dernière manifestation réunissant la Confédération paysanne, le syndicat agricole de gauche, et les associations soucieuses d'écologie date du 18 avril à Rennes. La mobilisation n'a certes pas été à la hauteur des attentes des organisateurs, mais l'impact de leurs revendications est indéniable.

Ainsi, les derniers textes tendant à freiner la concentration de déjections animales montrent que le gouvernement n'aborde plus la question sous le seul angle de la productivité. La circulaire de janvier 1998 instaurant des règles d'épandage et des obligations de traitement du lisier porte la signature de la ministre de l'environnement, mais aussi celle du ministre de l'agriculture. Plus qu'un problème de sauvegarde de l'eau et des paysages, c'est un autre modèle de développement qui est opposé aux industriels de l'agriculture. Le plus inquiétant pour eux est sans doute la réaction hostile des autres régions françaises à l'idée d'héberger sur leurs sols les méthodes bretonnes et leurs excédents de lisiers...

Martine Valo

« Renouveler la légitimité des aides publiques »

APRÈS avoir relevé que la politique agricole commune, jadis *« levier de la construction européenne »* et qui représente encore 50 % des dépenses du budget communautaire, *« n'est plus considérée par les Européens eux-mêmes comme le ferment de leur union et l'outil permettant de façonner leur projet politique commun, mais plutôt comme un facteur de divisions et de difficultés pour l'élargissement »*, l'exposé des motifs du projet de loi d'orientation agricole précise : *« La politique agricole ne peut plus limiter son ambition à encourager l'augmentation de la production (...). La concentration des exploitations et des productions, la persistance des inégalités de revenus (...), l'affaiblissement des producteurs de matières premières face à la transformation et à la distribution sont autant de facteurs qui conduisent les agriculteurs à souhaiter une redéfinition des règles du jeu. »*


VERBATIM

« Le projet de loi prend en compte la triple fonction des agriculteurs – économique, sociale et environnementale – pour définir les objectifs d'une intervention publique refondée et modernisée », ajoute le texte. *« La production d'aliments et de matières premières à destination non alimentaire reste leur vocation première. Mais ils ne pourront remplir durablement ce rôle que s'ils se préoccupent de la préservation et du renouvellement des ressources naturelles, dont leur travail dépend directement. Enfin, le développement de l'activité agricole dépend également de la qualité et de la densité du tissu social dans lequel ils vivent. »*

Le texte du gouvernement s'appuie sur une nouvelle philosophie des aides publiques. *« L'agriculture européenne court à sa destruction si elle se fixe pour seul objectif d'être en mesure de vendre sur le marché mondial des matières premières au même prix que ses concurrents mondiaux les plus compétitifs. Ce ne serait possible qu'au prix de la destruction d'au moins trois cent mille exploitations françaises et de centaines de milliers en Europe (...), ce que personne ne souhaite. L'intervention des pouvoirs publics n'a de sens que si elle favorise l'élaboration de produits à haute valeur ajoutée, susceptibles d'être commercialisés en Europe et dans le monde parce qu'ils peuvent faire valoir d'autres arguments que la seule compétitivité des prix. » « Actuellement,* observe le gouvernement, *il n'est pas exagéré de dire que l'importance des soutiens publics est proportionnelle à la taille des exploitations »*, un tel système favorisant *« les stratégies individuelles »*.

CHANGEMENT D'APPROCHE

Le gouvernement propose un changement d'approche et la *« mise en place d'une gestion contractuelle de la politique agricole »* à travers essentiellement le *« contrat territorial d'exploitation »*, permetttant la rencontre entre *« le projet de développement des exploitations conçu par les agriculteurs et les objectifs collectifs définis dans les cahiers des charges nationaux, régionaux et départementaux »*.

L'exposé des motifs évoque la réforme de la politique agricole commune en demandant : *« Sera-t-elle subie (...) ou bien la France saura-t-elle redevenir une force de proposition, capable de définir une nouvelle politique qui renouvelle la légitimité des aides publiques ? »*

La gauche et la droite votent ensemble en Ile-de-France

LES APPARENCES pourraient laisser penser que la « majorité d'idées », chère à Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, a commencé à se construire à l'occasion du vote des recettes, vendredi 24 avril, au cours du débat budgétaire de l'assemblée francilienne. L'ensemble des élus, à l'exception des trois représentants de Lutte ouvrière, qui n'ont pas pris part au vote, ont en effet adopté à l'unanimité les textes qui fixent les niveaux de la fiscalité et de l'endettement de la région.

L'issue consensuelle – et inattendue – de cette troisième journée de discussions, succédant au « coup de sang » de l'opposition jeudi (*Le Monde* du 25 avril), a montré la volonté partagée par la gauche et la droite de ne pas contribuer au blocage de l'institution régionale et de de ne pas faire la part belle au FN. Ce résultat a cependant été obtenu au prix d'une véritable « gymnastique » de part et d'autre.

« GESTES D'OUVERTURE »

L'exécutif régional, qui ne dispose que d'une majorité relative avec 86 élus de gauche sur 209 conseillers, a annoncé, par la voix de Manuel Valls (PS), premier vice-président chargé des finances, qu'il était prêt à accepter deux amendements présentés par le RPR et l'UDF. Le premier permettait de réduire de façon spectaculaire la taxe régionale sur le permis de conduire, en la faisant passer de 174 francs à... 1 franc. Le texte a été voté à l'unanimité, le FN ayant présenté sans succès cette proposition les années précédentes.

L'ordre du jour a compliqué la situation des uns et des autres. C'est un amendement du FN qui a été débattu en premier après l'accord de l'exécutif sur une réduction de l'emprunt. L'UDF ayant annoncé, un peu précipitamment, qu'elle était prête à voter la proposition du FN, le RPR a manifesté son embarras. Roger Karoutchi, président du groupe, a fait savoir à M. Huchon qu'il préférait voter un amendement de l'exécutif plutôt que celui du FN. C'est donc une diminution de l'emprunt, à mi-chemin de la proposition RPR-UDF et de celle du FN, qui a été votée à l'unanimité.

Ce qui a été présenté par l'exécutif comme *« deux gestes d'ouverture en direction de l'opposition républicaine »* ne garantit pas pour autant l'adoption du budget de l'Ile-de-France sans le recours au « 49-3 » régional. Forts de ce qu'ils considèrent comme des concessions, le RPR et l'UDF se disent prêts à engager l'épreuve de force sur le financement de la rénovation des lycées, lundi. Ils estiment que la réduction de l'endettement, votée vendredi, est contradictoire avec le lancement d'une première tranche de 2 milliards de francs du grand emprunt annoncé par M. Huchon. Ce dernier considère qu'il s'agit là d'un point essentiel du programme présenté par la gauche aux élections du 15 mars.

Christophe de Chenay

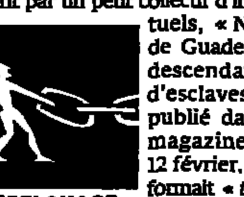
En Guadeloupe, des voix demandent à la France de reconnaître son passé esclavagiste

« Un geste pour les nègres, monsieur le président ! »

La commémoration de l'abolition de l'esclavage en 1848 est marquée, dimanche 26 avril, par la visite de Lionel Jospin à Champagney, en Haute-Saône, village qui avait inscrit l'abolition dans son cahier de doléances en 1789. En Guadeloupe, la célébration de l'anniversaire du décret de 1848 est ressentie comme un hommage indu à la France, qui oublie son histoire esclavagiste. *(lire aussi notre éditorial page 13).*

POINTE-À-PITRE
de notre envoyée spéciale

L'appel a pris tout le monde de cours. Il tapait fort, il faisait mal. Ecrit par un petit collectif d'intellectuels, « Nègres de Guadeloupe, descendants d'esclaves », et publié dans un magazine, le 12 février, il informait « *tous les Guadeloupéens* » de sa décision de boycotter les manifestations commémoratives de l'abolition de l'esclavage et leur demandait de ne s'associer eux-mêmes à aucune des festivités officielles. D'abord, parce qu'il est impossible de « *fêter sur injonction d'aucune puissance tutélaire anciennement esclavagiste* » la fin d'un système dont on continue d'occulter les responsabilités. Ensuite, parce que l'héritage de ces ancêtres gisant sans sépultures n'a jamais été reconnu, sacralisé, enseigné par l'école de la République. Bref, commémorer tient de la compromission avec l'ennemi.


ESCLAVAGE

Beaucoup, alors, ont ricané. Cette désertion ! Cette arrogance d'intellos « *à qui on ne la fait pas* » ! Il fallait commémorer au contraire, enrayer l'amnésie, fixer des repères pour l'avenir et, même, faire du 27 mai 1998 (date anniversaire de l'abolition effective en Guadeloupe) une journée du souvenir pour les « *combattants de la liberté* ».

L'appel fut mal perçu, mais il révélait le formidable malaise ravivé par la commémoration. Pas un enseignant, un artiste, un curé, un syndicaliste entre Bouillante et Pointe-à-Pitre qui ne vous en parle spontanément, obsédé par la chape de silence qui pesa sur l'histoire pendant des décennies, et forcément méfiant devant cette soudaine frénésie du souvenir. Commémorer, bien sûr. Dire le fructueux « commerce triangulaire », qui enrichit la France et ses ports négriers. Dire deux siècles de barbarie couverte par les humanistes, les Lumières, les Eglises. Dire l'ampleur du crime, les chiffres du trafic, l'indemnisation des colons. Et ne pas oublier que l'abolition célébrée ne fut jamais que la seconde, la première, octroyée par la Convention en 1794, s'étant soldée dans le sang. Dire enfin le déracinement, le traumatisme, la quête d'identité. Voilà, vous assure-t-on, ce qu'il faudrait clamer. Sans trop d'illusions.

« *D'abord, parce qu'un peuple tenu si longtemps en dehors de sa propre histoire ne commémore pas si facilement ce qu'il n'a jamais su !*, avance l'écrivain Daniel Maragnès. *Ensuite, parce que l'enthousiasme d'une France, qui n'a jamais intégré son histoire esclavagiste, est pour le moins suspect. Regardez vos livres d'école, interrogez les jeunes : c'est comme si l'esclavage n'avait jamais concerné la France ! Comment croire qu'elle lève soudain le voile ?* » La puissance colonisatrice ne saura pas, ne voudra pas, commémorer ce qui importe aux Guadeloupéens, voilà la certitude. « *Cela impliquerait*, assure Jean Théodore, agriculteur et syndicaliste, *une révision trop radicale de l'histoire, l'hommage à nos résistants – Delgrès, Ignace –, qui ont offert leur vie en défendant la liberté, le respect d'une culture bâtie sur l'esclavage. Cela reviendrait à poser la question : quelle Guadeloupe ? Quel avenir ? De cela la France ne veut pas !* »

La France... La France qui joue les éclairées, les fraternelles, les généreuses. La France qui, en fêtant Schoelcher, continuera de se donner le beau rôle. La France à qui garde-fou n'interdira de minimiser l'horreur de l'esclavage tant qu'une « *qualification solennelle de crime contre l'humanité* » ne rendra pas la tragédie intouchable. « *Au même titre que la Shoah !* », insiste une directrice de théâtre. Nous y voilà. Dix fois, la comparaison reviendra. Avec amertume. Ainsi, Claude Bausivoir qui, il y a quatre ans, organisa une célébration ardente de la première abolition : « *Certains disent qu'à trop regarder dans le rétroviseur on rentre dans le mur. Mais avez-vous déjà entendu des juifs juger qu'on parlait trop de la Shoah ?* »

« VIVRE LIBRE OU MOURIR ! »

Ainsi, l'indépendantiste Luc Reinette qui, au nom du Comité international des peuples noirs, a écrit au président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, pour lui demander de faire adopter, puis porter devant l'ONU, une résolution qualifiant l'esclavage de crime contre l'humanité : « *Gardons-nous de graduer la souffrance ! Mais constatons qu'il y a eu reconnaissance du génocide des juifs, condamnation du crime, prise en compte de la douleur. Rien pour l'esclavage. Rien ! La vie d'un Noir n'a pas la même valeur que celle d'un Blanc.* »

En son petit bureau de Basse-Terre, un vieil avocat érudit tient à faire à sa visiteuse un petit cours de rattrapage. Qu'aurait-elle pu apprendre en métropole, la pauvre, de la première libération des esclaves guadeloupéens, de l'usage de la guillotine pour « *raccourcir* » les colons qui voulaient s'y opposer, de l'enrôlement des noirs dans l'armée afin de combattre les Anglais, et du retournement soudain de 1802 : le rétablissement de l'esclavage dans les colonies, Le massacre de milliers de rebelles, le suicide de Delgrès au cri de « *Vivre libre ou mourir !* » : Félix Rodes est intarissable. Il mime les débats et les hommes, change de voix, fait tonner le canon, ménage son suspens. Et puis s'arrête. « *Comme Chirac a reconnu la culpabilité de la République envers les juifs, il faut aujourd'hui qu'il demande pardon aux fils d'esclaves. Un geste pour les nègres, monsieur le président !* »

Il y aura des marches, des colloques, des concerts ; des hommages à Delgrès, Ignace, et au mot « liberté » ; et puis, le 27 mai, la reconstitution d'un débarquement d'esclaves à la darse de Pointe-à-Pitre avant une succession de cérémonies sur le thème de la résistance et de la dignité honorées. « *Il faut construire la mémoire de nos enfants et leur donner les raisons d'être fiers de leurs ascendants esclaves*, dit M. Reinette. *Alors, ils réinvestiront le politique. Alors, ils auront envie de se battre.* »

Dans son grand presbytère de Pigeon, ouvert à tous les grains, à tous les vents, le plus volcanique, le plus combatif des prêtres de Guadeloupe a pourtant du vague à l'âme. L'esclavage ? « *Il continue sous une autre forme. La France a gagné. L'île est sous-développée, pieds et poings liés à la métropole, ravagée par le chômage. Les Guadeloupéens sont condamnés à attendre les prébendes de l'Etat. Je sais, merci le RMI ! Mais on en crève du RMI ! Il a créé des réflexes de paresseux et de résignés. Le peuple ne se lèvera plus.* »

Allons ! La commémoration n'est-elle pas une occasion de réveiller les consciences ? Peut-être, dit le Père Céleste. Peut-être... Et puis, il y toujours l'Evangile de la libération, qui, selon lui, incite à l'engagement. « *Le pape est allé à Cuba engueuler Castro, et nous, ici, on n'oserait même pas dénoncer l'oppresseur ?* »

Annick Cojean

Sanctions en vue pour les députés de la Gauche socialiste

LES QUATRE DÉPUTÉS du PS – Yvette Benayoun-Nakache (Haute-Garonne), Yann Galut (Cher), et, par procuration, Julien Dray (Essonne) et Catherine Picard (Eure), tous membres de la Gauche socialiste – qui ont voté, le 22 avril, contre la résolution sur l'euro, comme Alain Vidalies (Landes), qui s'est abstenu, risquent d'être sanctionnés par le Parti socialiste. Invité, au matin du 22 avril, par Jean-Marc Ayrault, son président, à se prononcer sur une dérogation à l'article 17 du règlement intérieur qui fait de l'unité de vote la règle, le groupe socialiste avait refusé, à l'unanimité moins trois voix, la liberté de vote. Mardi 28 avril, le bureau du groupe devrait déférer à la direction du PS ces « *actes d'indiscipline* ».

Avant le groupe, un débat identique avait eu lieu au bureau national du PS, où la Gauche socialiste a voté contre un communiqué de soutien au texte sur l'euro. Les responsables socialistes s'étaient majoritairement déclarés favorables à la discipline de vote. Membre du bureau national, où il anime un courant d'ex-poperénistes, M. Vidalies s'est abstenu sur le texte du bureau national. Tenté par un vote contre à l'Assemblée nationale, il a finalement choisi de s'abstenir.

« PROCESSUS PÉDAGOGIQUE »

François Hollande a indiqué au *Monde* qu'il ne veut « *ni dramatiser ni banaliser* » cette indiscipline. Au-delà du « *respect du parti* », le premier secrétaire du PS met en avant « *le respect des électeurs* », en observant que ces députés « *n'ont pas été élus sur le programme de la Gauche socialiste mais sur celui du Parti socialiste* ». S'appuyant sur l'article 11-12 des statuts du PS – « *les élus qui commettent des infractions à la discipline sont rappelés au respect des décisions du parti par le conseil national* », qui peut prononcer des sanctions (avertissement public, blâme, suspension temporaire de délégation, exclusion) –, M. Hollande veut « *marquer le coup* », mais il préfère « *un processus pédagogique* » à « *un processus disciplinaire* ».

Dans son bulletin *A gauche*, en date du 22 avril, Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste, qui a voté contre la résolution sur l'euro au Sénat, persiste et signe. Le sénateur de l'Essonne rappelle son « *analyse* », connue « *de longue date* », l'amendement contradictoire lors de la convention sur l'Europe, en mars 1996, et répète que trois des quatre conditions du PS au passage à l'euro ne sont pas réalisées, « *loin de là* ». « *S'ils ont rompu la discipline de groupe* », qu'ils « *respectent tout le reste du temps* », écrit-il, « *ce n'est pas de gaieté de cœur* ». « *Mais ici la décision à prendre est irréversible*, assure M. Mélenchon. *Et on ne fait pas de compromis avec l'irréversible.* »

Les parlementaires de la Gauche socialiste, qui avaient aussi voté contre la réforme du statut de la Banque de France, veulent récidiver sur le traité d'Amsterdam. Lors de la guerre du Golfe, en 1991, onze députés socialistes et trois sénateurs avaient voté contre l'engagement militaire de la France. Seul le trio de la Gauche socialiste – M. Mélenchon, M. Dray et Marie-Noëlle Lienemann – avait été sanctionné pour avoir exprimé publiquement son refus. Ils avaient récolté une « *suspension de délégation* », les privant de toute expression au nom du parti, de six mois. Cette fois, la sanction, à laquelle pourrait échapper M. Mélenchon faute de demande, devrait être moins lourde.

Michel Noblecourt

La droite a déposé sa motion de censure

COMME LE RPR l'avait promis, après sa non-participation au vote de la résolution sur l'euro, mercredi 22 avril, les groupes RPR et UDF de l'Assemblée ont déposé, vendredi 24 avril, une motion de censure contre le gouvernement. Le texte fustige la politique de Lionel Jospin qui va « *à l'encontre de la priorité à donner à l'emploi et à la croissance* », conteste le choix des 35 heures qui « *ne peut qu'augmenter le coût réel du travail en France* », « *l'accroissement des dépenses publiques* » et « *les choix budgétaires, fiscaux et sociaux du gouvernement qui compromettent les chances et les avantages que l'entrée dans l'euro doit offrir à la France* ». La motion de censure devrait être défendue à la tribune par le président du groupe RPR à l'Assemblée, Jean-Louis Debré, au début de la semaine.

Les députés votent l'élimination des mines antipersonnel

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté en première lecture, vendredi 24 avril, à l'unanimité, une proposition de loi visant à l'élimination des mines antipersonnel. Ce texte anticipe la ratification de la convention d'Ottawa de décembre 1997, par laquelle 121 pays se sont engagés à ne plus utiliser, fabriquer ou vendre ces armes. Les Etats-Unis, la Russie et la Chine n'ont pas signé cette convention dont le Parlement français sera saisi dans les prochaines semaines pour ratification. Déposée par Robert Gaïa (PS, Var) pour le groupe socialiste, le texte, qui reprend deux propositions de François Rochebloine (UDF, Loire) et de Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne), dispose dans son article premier que « *la mise au point, la fabrication, la production, l'acquisition, le stockage, l'offre, la cession, l'importation, l'exportation, le transfert et l'emploi des mines antipersonnel sont interdits* ». Il prévoit également la création d'une commission nationale pour l'élimination de ces mines.

DÉPÊCHES

■ **HARCÈLEMENT : le maire socialiste de Pau, André Labarrère,** a été accusé, le 24 avril, devant le tribunal des prud'hommes de Pau (Pyrénées-Atlantiques), de harcèlement sexuel par un ancien employé de la Société béarnaise d'économie mixte pour l'habitat (SBEMH), société dont le député des Pyrénées-Atlantiques est président. William Valotat, licencié en janvier 1997, demandait en référé la production du registre des appels téléphoniques de la SBEMH en 1996, qui contiendraient des « *demandes abusives et déplacées* » faites à son encontre par le maire de Pau. « *Ce n'est pas moi, c'est lui qui m'a harcelé, qui me faisait des lettres d'amour. En fait, je crains que M. Valotat ne soit la Paula Jones française* », s'est défendu M. Labarrère sur Radio France Pau-Béarn.

■ **EXCLUSION : le président de la région Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc,** a affirmé le 24 avril, lors d'une conférence de presse à Montpellier (Hérault), qu'il allait attaquer en justice devant le tribunal de grande instance de Paris, dès le 27 avril, la décision de son exclusion de l'UDF, le 8 avril. M. Blanc, qui avait été élu le 20 mars à la tête de la région avec les voix du FN, souhaite « *montrer le caractère peu sérieux d'une décision prise par des leaders nationaux en quête de médiatisation* », estimant que « *la commission des conflits n'était pas complète et ne s'est pas réunie avec des membres titulaires* ».

■ **OPPOSITION : Jacques Toubon (RPR) a estimé,** le 24 avril à Carcassonne (Aude), où il était invité par les Clubs 89, qu'il fallait « *imaginer* » pour la droite républicaine « *une organisation fédérative avec des formes politiques* » et « *des hommes un peu plus neufs* ». Interrogé sur le « *différend* » qui l'oppose à Jean Tiberi au sein de la majorité municipale parisienne, le maire du 13ᵉ arrondissement a expliqué que « *la création du groupe PARIS* » était « *un acte fondateur* », « *une démarche exemplaire pour la droite* ».

■ **CRISE : le député (UDF-DL) Gilles de Robien a qualifié,** le 24 avril, sur France-Inter, de « *bonne analyse* » le constat de Lionel Jospin selon lequel l'opposition a un « *problème d'identité, de stratégie et peut-être de leadership* ». « *Je partage cette idée* », a déclaré le maire d'Amiens, déplorant les « *petites chapelles* » qui se créent dans l'opposition « *presque chaque semaine* ». Il a estimé que Démocratie libérale prenait « *à peu près le chemin* » d'une « *secte* » lorsque sa direction déclare : « *Allez, on reprend nos billes et vous allez voir on va faire l'union en rentrant chez nous et en fermant les fenêtres* ».

■ **CONSTITUTION : Alain Madelin, président de Démocratie libérale (DL),** déclare, dans une interview à *Ouest-France*, le 25 avril, qu'il n'a « *pas l'intention de faire bande à part, mais au contraire d'être le mieux-disant unitaire de l'opposition* ». Dans un entretien à *Paris-Match* (daté 29 avril), M. Madelin estime aussi que le malaise politique « *réclame des remèdes plus forts* » que le non-cumul des mandats et souhaite un « *référendum* », notamment sur l'adoption d'un « *régime présidentiel* » et « *la réforme de l'Etat* ».

■ **FRONT NATIONAL : l'animateur de Canal + Karl Zéro va porter plainte** pour « *diffamation* » contre le délégué général du Front national, Bruno Mégret, auprès du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, dont dépend Vitrolles. Karl Zéro, qui avait consacré son émission « Le vrai journal » du 19 avril au Front national, estime avoir été diffamé par les propos tenus par M. Mégret au « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI », le même jour, ce dernier l'ayant traité de « *militant raciste, antisémite et néonazi* », indiquant l'avoir vu lors de réunions « *saluer du salut nazi en proférant " Heil Hitler !" ».*

JUSTICE L'ancien président du PSG, Francis Borelli, a comparu, vendredi 24 avril, devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, au procès des comptes du club. Il est poursuivi pour *« faux, usage de faux et abus de confiance »*. ● PLUS DE 22 MILLIONS de francs ont été versés, entre 1986 et 1989, à des intermédiaires dans des paradis fiscaux, sous couvert de *« droits à l'image »* des joueurs. Trois *« impresarios »* sont poursuivis. ● « JE PLAIDE COUPABLE », a déclaré Francis Borelli, expliquant qu'il avait été *« possédé »* par certains hommes d'affaires, tout en assurant que *« ces pratiques »* avaient cours dans tout le monde du football professionnel. ● L'ENQUÊTE SUR LE PSG avait été ouverte, en 1992, en même temps que huit autres dossiers, dont celui de l'Olympique de Marseille. Réquisitoire et plaidoiries auront lieu mercredi 29 avril.

Le procès des comptes du PSG éclaire les errements du football français

L'ancien président du Paris Saint-Germain, Francis Borelli, est poursuivi pour des malversations portant sur plus de 22 millions de francs, entre 1986 et 1989. « Je vous jure que ça existait partout, ces pratiques », a-t-il affirmé à l'audience

FRANCIS BORELLI voulait venir avec 75 m³ d'archives et de procès-verbaux. L'homme à la crinière blanche, habillé d'une veste claire et d'une pochette bleu vif, s'est présenté à la barre des accusés, la voix brisée. *« Vous avez déjà été condamné à 20 000 francs puis à 50 000 francs d'amendes pour des usages de faux en écriture. Avez-vous payé ces amendes ? »*, demande le président Bruno Steinman. *« Non, monsieur. Manque de moyens »*, lâche, du fond de la gorge, celui qui présida le Paris-Saint-Germain (PSG) de 1978 à 1991.


PROCÈS

A soixante-six ans, l'homme qui embrassait la pelouse du Parc des Princes les soirs de grands matches fait les comptes de ses tentatives de gloire. Les « éditions et publications Francis Borelli », les « vins Francis Borelli », une société civile immobilière et d'autres petites affaires, tout cela a finalement échoué.

« Depuis cinq ans, dit-il, *je gagne très, très peu, pour ne pas dire presque rien. »* Francis Borelli rembourse ses dettes, ne touche qu'*« une petite retraite »*, a vendu ses tableaux et son appartement parisien. Son appartement de Cannes et celui de Mandelieu sont hypothéqués. Il possède encore six comptes bancaires. Mais, comme il voudrait se définir lui-même, Francis Borelli n'aurait la nature *« ni d'un gestionnaire ni d'un décisionnaire »*. Non, après tout, il serait seulement *« un bon compagnon de route »*.

22 MILLIONS DÉTOURNÉS

L'instruction ne lui reproche aucun enrichissement personnel, mais un détournement frauduleux de 22 684 000 francs, extraits de la caisse du club, entre 1986 et 1990, pour verser des rémunérations occultes à certains joueurs, un entraîneur et plusieurs intermédiaires. *« Arrêtez de confondre les milliards et les millions »*, s'agace, à plusieurs reprises, le président du tribunal correctionnel. *« C'est vrai, je fonctionne toujours à l'ancienne »*, s'excuse l'ex-dirigeant.

Francis Borelli voudrait lire des documents, raconter, prendre du temps. Parfois, il mélange les subventions et le chiffre d'affaires, s'énerve : *« Vous me voyez prendre dans les fonds comme ça ? »*, en plongeant la main dans le vide. Il raconte ses négociations de fin de contrat avec les joueurs, fait le récit de ses comités directeurs : *« A la maison, on se réunissait à quinze, vingt, c'était chaleureux, c'était : "Bien, allez, on va parler !". Je n'étais pas un homme sans partage, je m'inquiétais, je demandais des avis. J'avais un énarque, un saint-cyrien, l'entreprise était belle, impeccable* (...). *Pour peu qu'on eût fait une bonne recette, tout allait bien. Quand on avait moins de recettes, on empruntait. Tout le monde, au sein du comité directeur, était au courant de l'utilisation des fonds. »*



Les années 80 frémissent déjà à l'irruption massive de l'argent dans le football professionnel. L'ombre des grands sponsors plane sur les terrains, les transferts de joueurs s'accélèrent et, avec eux, des intermédiaires d'un type nouveau apparaissent. Sous couvert de céder aux clubs le *« droit à l'image »* de leurs poulains, souvent des joueurs étrangers, ces *« imprésarii »*, comme les appelle M. Borelli, perçoivent des sommes colossales dans des paradis fiscaux. L'argent est en grande partie reversé aux joueurs, en guise de complément de salaire, exonéré de charges sociales et d'impôts.

« Je plaide coupable, dit Francis Borelli. *Les gens nous avaient mis dans la tête ce droit à l'image. On a cru mordicus que c'était ce qu'il fallait faire. Ils nous ont possédés. Chemin faisant, je me disais : "M..., qu'est-ce que c'est que ce droit à l'image ?" On me disait : "Le contrat est signé, on le maintient." Et, pour nous, le rapport qualité-prix du joueur était bon. »*

Le président oppose le cas du joueur anglais Ray Wilkins, arrivé au PSG en juillet 1987, reparti quatre mois plus tard, moyennant 2 500 000 francs de *« primes de location d'image et de licenciement »*. *« Wilkins n'avait plus sa place dans l'équipe »*, assure simplement l'ancien dirigeant du club. L'argent a été versé à une société domiciliée sur l'île de Man.

« ON ÉTAIT DANS LA NASSE »

Ainsi du joueur argentin Gabriel Calderon : 650 000 dollars (3,25 millions de francs) pour le transfert d'un club espagnol. *« Pourquoi fallait-il que ça passe par une société de droit à l'image ? »*, demande le magistrat. *« Moi non plus je ne comprenais pas*, répond M. Borelli. *Je ne vais pas vous raconter des balivernes ni des fadaises, je vous respecte, monsieur le président. Mais ils nous ont eus ! Nous n'aurions pas signé, nous n'aurions pas eu le joueur. Leur image, c'était du bluff, du pipeau ! On était dans la nasse : c'était ça ou rien. »*

Idem pour les deux Yougoslaves Safet Susic et Zlatko Vujovic. Pour le premier, 7 millions de francs sont sortis des caisses du PSG, destinés au club de Sarajevo, mais en réalité versés sur un compte suisse. Pour le second, 9 millions de francs étaient censés aller à Split. *« Erreur, erreur, c'est vrai*, répète M. Borelli. *Nous ne savions pas. »* *« Mais quand même, la chimère, au bout d'un certain nombre de fois ! »*, s'étonne le président. *« C'était ça ou rien*, répond Francis Borelli. *Ils étaient très durs. Et nous, nous étions très intéressés. »*

A côté de cela, les 580 000 francs demandés par Gaston Seil, un pigiste de la télévision luxembourgeoise, pour l'achat du joueur sénégalais Jules Bocandé par le PSG, le font sursauter : *« Pardonnez-moi, avec tout mon cœur monsieur le président, 580 000 francs, c'est rien ! Seil, il fait parties des imprésarios sympathiques, il m'a fait avoir un joueur pour rien, que j'ai pu ensuite envoyer à l'étranger. »*

Poursuivi pour recel d'abus de confiance et complicité de faux en écriture, Gaston Seil explique qu'il avait voulu récupérer un peu de son investissement sur le joueur : *« Je m'étais occupé de lui, j'avais payé son hôtel, il appelait longtemps au téléphone au Sénégal, il n'avait aucune notion de l'argent... »*

Un autre intermédiaire, Licio d'Onofrio, ancien directeur sportif du club de Porto, explique, lui, que sa société est panaméenne, dotée d'un compte en Suisse. Il a vendu le droit d'image de l'entraîneur yougoslave Tomislav Ivic, pour 840 000 dollars. *« Le PSG pouvait faire des affiches de lui, de deux mètres sur trois*, dit-il. *Je ne comprends pas, je travaille dans toute l'Europe, la France est le seul pays où l'on n'a pas le droit. Et puis, au basket, en automobile, c'est dix fois plus. »* Absent à l'audience pour raison de santé, Ljubomir Barin, intermédiaire yougoslave très connu dans le milieu footballistique, mis en cause dans toutes les enquêtes conduites en France sur la gestion des clubs, doit être jugé le 3 décembre prochain.

Francis Borelli, lui, fait des derniers moulinets avec ses mains, raconte qu'on l'a désigné *« meilleur président de France, pendant cinq ans »*, voudrait convaincre que l'argent a pris une ampleur autrement plus importante dans le football aujourd'hui : *« Quand je donnais un franc, eux, ils en donnent dix maintenant. »*

Le président tente un commentaire indulgent : *« Vous vous êtes laissé emporter dans un engrenage, un peu par nécessité... »* *« Non*, répond-il, *ce n'était pas vraiment par nécessité. On pensait que c'était naturellement logique. »* Lorsqu'il avait accédé à la présidence du PSG, il s'était dit : *« Ça tombe comme ça, par la fortune du ciel. »*

Dominique Le Guilledoux

« A l'Hôtel de Ville, ils étaient nos tuteurs »

Entre 1986 et 1989, le PSG a cumulé un déficit de 30 millions de francs. Dans le même temps, les subventions – dont l'essentiel provenait de la Ville de Paris – s'élevaient à 108 millions de francs : 10 millions de francs en 1986 ; 19 millions en 1987 ; 54 millions en 1988 ; 25 millions en 1989. *« Je ne savais pas pourquoi les subventions municipales variaient d'année en année*, tente d'expliquer Francis Borelli. *Vous me voyez en train de pinailler avec M. Chirac ? Longtemps il a fallu le convaincre, jusqu'au moment où il a tout à fait compris* (...) *Le club, c'était le club de la mairie. Eux, à l'Hôtel de Ville, ils étaient nos tuteurs. Nous allions les voir très souvent, je crois, tous les trois mois... »*

Le président : *« Et vous arriviez chez eux, avec des bilans comptables certifiés ? »* Francis Borelli esquive, puis finit par dire : *« Ils envoyaient des gens chez nous pour vérifier. On était en symbiose. Tiberi, je le tutoie. Juppé, c'était un monstre d'intelligence. Je me souviens de lui, s'exclamant :* " Non, je ne donnerai pas d'argent ! " *Mais enfin, s'il n'y avait pas eu toutes ces sommes de la mairie, le PSG n'existerait pas. »*

Une série de scandales financiers

● **Neuf clubs** étaient visés par la série d'informations judiciaires ouvertes, le 15 avril 1992, sur l'ordre du garde des sceaux, Michel Vauzelle : outre l'Olympique de Marseille (OM) et le Paris-Saint-Germain (PSG), il s'agissait de Cannes, Lille, Montpellier, Nantes, Nice, Toulouse, ainsi que du Matra Racing, aujourd'hui disparu. Tous ces clubs étaient soupçonnés, sur la base d'enquêtes fiscales et policières, d'avoir organisé l'évasion d'importantes sommes pour alimenter des *« caisses noires »*. Le procès de l'AS Cannes et de ses anciens dirigeants doit avoir lieu au mois de juin prochain.

● **Le scandale du Sporting de Toulon** avait éclaté, lui, en 1990, après la transmission par les services fiscaux, d'éléments mettant en cause le président du club et surtout son manager, Rolland Courbis (aujourd'hui entraîneur de l'OM), dans le versement d'honoraires fictifs à un faux impresario de joueurs. Le 30 janvier 1994, Rolland Courbis avait été condamné par le tribunal de Marseille à trois ans d'emprisonnement avec sursis et 300 000 francs d'amende, condamnation qu'il avait estimée *« tout à fait logique »*. En décembre 1997, il a été condamné, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, à deux ans de prison avec sursis et 500 000 francs d'amende pour fraude fiscale, toujours en liaison avec la gestion du club toulonnais.

● **L'Olympique de Marseille** a, pour sa part, été au cœur de deux affaires. Celle de la corruption du match Valenciennes-OM, disputé en 1993, a entraîné la condamnation de Bernard Tapie, ancien président du club, à deux ans d'emprisonnement dont huit mois ferme, par la cour d'appel de Douai (Nord). La Cour de cassation ayant rejeté son pourvoi, M. Tapie a purgé sa peine en 1997. Les joueurs mis en cause avaient eux aussi été condamnés à des peines de prison avec sursis. Dans la seconde affaire, dite des comptes de l'OM, le tribunal de Marseille a condamné M. Tapie, le 4 juillet 1997, à trois ans de prison, dont 18 mois ferme, pour des malversations commises sous sa présidence, et qui ont abouti à l'évaporation de 101 millions de francs des caisses du club. Deux ans d'emprisonnement ont été requis contre M. Tapie devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence (*Le Monde* daté 29-30 mars). L'arrêt doit être rendu le 4 juin.

● **L'ancien président des Girondins de Bordeaux**, Claude Bez, *a été condamné*, le 28 mars 1995, par la cour d'appel de Bordeaux, à trois ans de prison dont deux avec sursis, deux millions de francs d'amende et cinq ans de privation des droits civiques dans l'affaire du centre d'entraînement du Haillan. M. Bez était accusé de malversations financières en marge du chantier de cet équipement destiné au club et financé par la municipalité de Bordeaux. La gestion du club est mise en cause dans une autre information, ouverte en 1990, et dans laquelle ont émergé des soupçons de corruption d'arbitres (*Le Monde* du 12 août 1995).

Une semaine de tensions entre des gens du voyage et le maire de Ville-la-Grand, en Haute-Savoie

ANNECY
de notre correspondant

C'est un conflit sans précédent qui vient d'agiter Ville-la-Grand, cité frontalière aux portes de Genève. Le maire de la ville, Raymond Bardet (UDF), et une communauté de nomades, se sont livrés à une bataille sans répit. Exaspéré par les gens du voyage, l'élu les a retenus sur sa commune contre leur gré. Après une semaine d'invectives, de menaces, et d'amorce de réconciliation, une partie du groupe s'apprêtait à quitter les lieux, samedi 25 avril. Mais l'affrontement médiatique devrait se déplacer sur le terrain judiciaire.

La polémique a pris naissance allée des Biches, une voie goudronnée de Ville-la-Grand bordée de grillages. Les terrains ainsi protégés doivent accueillir prochainement une zone d'activités.

RUE BLOQUÉE

C'est dans cette rue interdite à la circulation en raison de l'imminence des travaux que, jeudi 16 avril, un groupe d'une quarantaine de romanichels a stationné une quinzaine de caravanes . Aussitôt, le maire de la ville, Raymond Bardet, s'est rendu sur place pour les sommer de partir. Les nomades ont refusé. Le lendemain matin, dès huit heures, M. Bardet a envoyé les camions municipaux déverser quatre bennes de terre aux deux extrémités de la rue, empêchant tout passage. Evidemment, les gens du voyage n'ont guère apprécié cette sédentarisation forcée.

Dans le campement, tout en longueur, régnait une certaine tension. A l'évocation du maire, les hommes de la communauté s'emportaient : *« C'est un raciste ! »* Et d'ajouter : *« On ne fait rien de mal ! »* Autour de la soupe qui cuisait sur le feu, des mères de famille s'inquiétaient pour les enfants ou les vieillards : *« S'il y a un malade, on ne pourra pas le transporter en urgence. »*

En milieu de semaine, la solidarité s'est organisée autour de la communauté prise au piège. Des nomades venus de plusieurs régions de France ont garé une vingtaine de caravanes derrière les monticules. Par ailleurs, des membres du comité Saint-Bernard composé de partis de gauche, de syndicats et d'associations, ont creusé à la pelle un passage dans une butte de terre. Mais les nomades attendaient les excuses du maire pour partir. Finalement, les deux parties se sont rencontrées dans le campement. M. Bardet a bu le café avec les gens du voyage, qui ont accepté de payer leur consommation d'eau et d'électricité. Vendredi, un huissier est venu constater la remise en état du terrain. Selon le pasteur Michelet, porte-parole de la communauté, ce meilleur climat n'empêchera pas le Regroupement Evangélique, la Ligue des Droits de l'homme et la Licra de déposer plainte contre le maire pour propos racistes.

« CES GENS-LÀ »

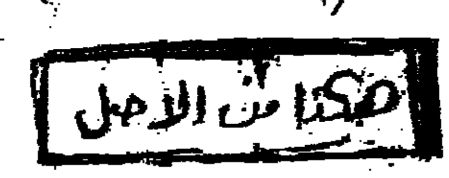
Raymond Bardet ne regrette rien. Il s'étonne de l'ampleur donnée à cette affaire : *« Je n'en suis pourtant pas à ma première peine. »* L'élu se justifie : *« Nous sommes constamment envahis par ces gens-là qui ne respectent rien. Personne n'ose le dire. J'ai mis les pieds dans le plat ! »* Net vainqueur d'un candidat du Front national aux dernières cantonales, M. Bardet assure qu'il n'a pas cherché à flatter l'électorat xénophobe : *« Je ne suis pas anti-nomades. Je n'ai pas eu besoin de cet épisode pour être réélu ! »*

Son voisin d'Annemasse, Robert Borrel, seul maire de gauche de l'agglomération n'approuve pas cette méthode qu'il juge expéditive. Mais il comprend *« l'énervement légitime des maires devant la totale impunité dont bénéficient les nomades. »* Les élus du secteur sont unanimes pour souligner les carences de la loi Besson, du nom de l'actuel secrétaire d'Etat au logement. Voté en 1990, ce texte généreux dans l'esprit, impose aux communes de plus de 5 000 habitants de mettre un terrain à la disposition des gens du voyage, mais ne prévoit aucune sanction à l'encontre des élus récalcitrants.

A Ville-La-Grand, qui compte 7 500 habitants, les espaces prévus pour les gens du voyage sont occupés par des nomades devenus sédentaires. Le syndicat intercommunal de l'agglomération doit aménager pour l'automne 1998 un terrain de quarante places dans cette même ville. *« Comme toujours, beaucoup ne voudront pas y aller, et choisiront un autre endroit »*, soupire M. Robert. L'élu d'Annemasse préconise une coopération entre le préfet et le maire. Sur cette question, l'interlocuteur du préfet de Haute-Savoie s'appelle Raymond Bardet. Ironie de l'actualité, le maire de Ville-La-Grand vient d'abandonner la vice-présidence à la voirie pour être chargé de l'insertion et de la solidarité.

Christophe Vincent





Persécuté en Algérie, un transsexuel peine à obtenir l'asile en France

Son dossier, rejeté dans un premier temps, pourrait faire évoluer la jurisprudence

Un transsexuel algérien a comparu, vendredi 24 avril, devant les sections réunies de la Commission de recours des réfugiés (CRR). Après avoir subi des violences, il a quitté son pays en 1980 et demande l'asile politique à la France depuis 1993. Le rejet de son dossier, au motif que le fait d'être transsexuel en Algérie ne le rattachait pas à un « groupe social » persécuté, a été annulé par le Conseil d'Etat.

LES JUGES chargés d'examiner sa demande d'asile en France l'appellent « *Monsieur* » O. Son avocat, lui, décrit la tragédie de « *Madame* » O., une jeune femme de trente-cinq ans qui a fui l'Algérie pour échapper à ses trois frères islamistes parce qu'ils voulaient la contraindre par la violence à se comporter contre sa nature profonde, comme un homme. Pourtant, la personne qui comparaît, ce vendredi 24 avril, devant les sections réunies de la Commission de recours des réfugiés (CRR), présidée par Michel Combarnous, ne semble guère prêter à confusion. Il faut une bonne dose de juridisme et le strict respect de l'état civil algérien pour donner du « *Monsieur* » à ce demandeur d'asile arborant longs cheveux roux, élégant tailleur à carreaux et voix tout en rondeur.

Là réside évidemment l'essentiel et la symbolique du drame vécu par cet homme qui, depuis l'enfance en Algérie, se vit comme femme. « *Revendiquer la féminité en Algérie, comme je le fais malgré moi, c'est comme demander à n'être que la moitié d'un homme, ce qui n'est vraiment pas dans le ton de la société. Là-bas, il faut à tout prix être viril, et la femme est là uniquement pour servir cette virilité,* témoigne Mme O. *Les gens comme moi sont considérés comme des êtres refusant ce que Dieu leur a donné. Ils veulent soit nous obliger à reprendre le "droit chemin", soit rectifier l'erreur de la nature en nous supprimant la vie* ».

A l'âge de dix-sept ans, O. s'est enfuie d'un monde qui refusait sa différence et lui contestait le droit de vivre. C'était en 1980, bien avant que la France n'impose les visas. Elle ne supportait plus le traitement infligé par ses deux frères aînés. « *Ils voulaient m'apprendre à parler, à marcher comme un homme, ils me déchiraient mes vêtements. Ils me ligotaient, me battaient. Je n'étais tranquille qu'au lycée.* » Elle ne supportait plus de passer devant le commissariat de police de son quartier où un soir, un fonctionnaire l'avait violée et menacée de prison après l'avoir interpellée sous prétexte de vérifier son identité. « *Il m'a pris pour une prostituée. Ce jour-là, j'ai compris ce qu'on pensait de moi* ».

A Paris, O. a effectivement commencé par les bas-fonds de la prostitution. Mais elle a surtout suivi un traitement médical et psychanalytique qui l'a aidée à devenir Pascale, c'est-à-dire elle-même. Une année de cours de théâtre, un travail dans une agence de mannequin, des amis... Elle dit mener aujourd'hui une vie « hors milieu » avec son compagnon, un Français, vivant de baby-sitting et de ménages, toujours au noir. Car depuis dix-huit ans, O. vit sans papiers, dans l'angoisse d'une reconduite à la frontière, surtout depuis que la violence s'est installée en Algérie. A la fin des années 80 déjà, l'assassinat de « Brigitte », un ami transsexuel algérien, décapité quelques jours après son retour forcé de Paris vers Alger, l'a terrifiée. Le suicide en prison d'une autre connaissance, incarcérée dans un quartier pour hommes, achève de la convaincre de l'impossibilité définitive d'un retour.

En 1993, la montée de la guerre civile algérienne la décide à demander l'asile à la France. L'autorisation provisoire de séjour qui lui est alors accordée en attendant le traitement de son dossier la sauve, lorsque l'un de ses frères, de passage à Paris, la dénonce à la police et la menace de mort après avoir saccagé son domicile. Mais le cauchemar de O. n'ébranlera pas l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), qui n'accorde l'asile aux Algériens qu'à dose ultra-homéopathique.

« GROUPE SOCIAL »

Après un an d'attente, un refus net lui est opposé, confirmé en 1995 par la CRR alors présidée par Jean-Jacques de Bresson, en vertu d'une logique stupéfiante : le fait d'être transsexuel dans la société algérienne ne suffit pas à rattacher M. O. à un « groupe social » persécuté, tel que le définit la convention de Genève. En 1997, le Conseil d'Etat conteste ce raisonnement et annule la décision de rejet de la CRR qui aurait dû, selon lui, « *rechercher si les éléments qui lui étaient soumis sur la situation des transsexuels en Algérie* » permettaient de les considérer comme « *susceptibles d'être exposés à des persécutions* ».

Décidément déconcertée, la Commission de recours des réfugiés renvoie l'affaire, l'automne dernier, à sa plus haute formation, les « sections réunies ». Cette fois, le paysage est différent : poussée par le Conseil d'Etat, le rapporteur de la CRR, Mme Laurent-Atthalin a conclu en faveur de la qualité de réfugié. Surtout, elle a admis que les transsexuels algériens constituaient un « groupe social » persécuté « *parce que la transsexualité se heurte à des valeurs fondamentales de la société défendues par les autorités* ». Utilisée de façon rarissime en France, la notion de « groupe social » persécuté a été rejetée par la CRR dans le cas des femmes algériennes en lutte pour leur liberté, en dépit de l'avis favorable du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Son application aux transsexuels constituerait une avancée millimétrique dans un contexte français désespérément figé.

A l'appui de cette reconnaissance, Me Emmanuel Job, avocat de O., a rappelé que les rédacteurs de la convention de Genève pensaient précisément aux homosexuels et aux handicapés persécutés par les nazis, en retenant la notion de « groupes sociaux », appliquée plus récemment dans certains pays aux femmes qui refusent l'excision. Nier que la société algérienne d'aujourd'hui perçoit les transsexuels comme une cible de persécutions « *relève de la mauvaise foi* », a-t-il plaidé. « *Etre transsexuel en Algérie, c'est remettre en cause à la fois l'autorité des parents et celle de Dieu. Revendiquer la féminité dans la société algérienne est vécu comme un non-sens, une provocation, un défi à l'ordre de la nature qui ne justifie aucune protection* ».

Dès lors les persécutions peuvent provenir aussi bien des islamistes que des autorités. Pris entre deux feux, entre deux sexes, entre deux pays, « *Monsieur* » O. attend. Il n'espère plus que des papiers pour « *tourner la page* » et changer définitivement d'identité. Décision dans un mois.

Philippe Bernard

Deux militants nationalistes corses mis en examen et écroués

INTERPELLÉS mardi 21 avril à Bastia (Haute-Corse), Joseph Albertini et Nicolas Mattei, militants du mouvement nationaliste corse A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-Canal historique, ont été mis en examen, vendredi 24 avril, pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* » et écroués par le juge d'instruction parisien Gilbert Thiel. Soupçonnés « *d'infraction à la législation sur les armes* », ils ont toutefois été mis hors de cause dans l'enquête concernant les attentats commis le 4 septembre 1997 contre l'Ecole nationale d'administration (ENA) de Strasbourg, et la station thermale de Vichy, le 11 novembre de la même année.

Par ailleurs, deux personnes, proches des milieux nationalistes, interpellées jeudi 23 avril en Haute-Corse, sur commission rogatoire du juge Jean-Louis Bruguière dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du préfet de Corse, Claude Erignac, ont été remises en liberté vendredi, ainsi que trois autres militants d'A Cuncolta, mis en examen le 4 avril et écroués en marge de cette enquête.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Christian Bonnefond (app. UDF), ancien adjoint aux sports de la mairie de Lyon**, a été condamné, vendredi 24 avril, à 30 mois de prison dont quatre ferme ainsi qu'à 796 000 francs de dommages et intérêts, pour avoir détourné plus de 1,3 million de francs, entre 1989 et 1995 , au préjudice de l'Office municipal des sports et de l'association Lyon sport partenaires (LSP). Réélu en 1995, M. Bonnefond avait perdu sa délégation aux sports après sa mise en examen en décembre 1996, mais il reste conseiller municipal.

■ **Le tribunal de grande instance de Perpignan** a mis en délibéré au 11 mai son jugement dans l'affaire des gendarmes du peloton de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) poursuivis pour « *corruption, abus de confiance, faux en écriture...* » (*Le Monde* des 24 et 25 avril). Leur procès s'est achevé, vendredi 24 avril, dans l'après-midi par les plaidoiries des avocats qui ont demandé « *l'indulgence ou la relaxe* » pour leurs clients.

■ **ÉDUCATION : trois syndicats de la Fédération syndicale unitaire** (FSU) doivent porter, lundi 27 avril à midi, au ministère de l'éducation nationale, une pétition comptant 45 000 signatures de professeurs, pour protester contre le projet de déconcentration du mouvement national des enseignants engagé par le ministre Claude Allègre. Le SNES, le SNEP et le Snetaa (professeurs du second degré de l'enseignement général et professionnel) exigent notamment « *que le mouvement national soit fondé sur la transparence et l'équité, avec un barème et des règles claires* ».



La cour d'appel de Grenoble réexamine les responsabilités dans le drame du Drac

GRENOBLE
de notre correspondante



PROCÈS

Le terrible constat, dressé par les familles, selon lequel la tragédie du Drac aurait pu être évitée, a pris encore plus d'acuité, cette semaine devant la cour d'appel de Grenoble. Peut-être par l'effet de seconde lecture, l'« *incroyable accumulation d'erreurs et de négligences* » dénoncée par les experts après le drame qui a provoqué, le 4 décembre 1995, la mort de six enfants et d'une accompagnatrice après un lâcher de barrage EDF, est apparue avec plus de netteté encore que devant le tribunal correctionnel.

Celui-ci avait condamné l'institutrice, Véronique Rostaing, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis pour « *homicides et blessures involontaires* », le 15 septembre (*Le Monde* du 17 septembre 1997). Les trois responsables d'EDF, Pierre Plivard, Michel Magnier et Loïs Larzul, s'étaient vu infliger une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis, avec dispense d'inscription de cette peine sur leur casier judiciaire. La ville de Grenoble, poursuivie en tant que personne morale, avait été condamnée à 100 000 francs d'amende. L'inspectrice d'académie de l'Isère et l'inspectrice de l'éducation nationale, qui avait autorisé la sortie, avaient, en revanche, été relaxées, la directrice de l'école à laquelle appartenaient les enfants étant elle-même mise hors de cause.

MULTIPLES PARADOXES

Dans la logique de l'appel du parquet qui avait renvoyé l'ensemble des huit prévenus devant la cour, la chambre correctionnelle, présidée par Odile Haenel, a repris l'examen du dossier, acceptant le transport sur les lieux, réclamé par les parties civiles, et de nouvelles auditions de témoins. Ce souci de décortiquer à nouveau les responsabilités a eu pour effet de mettre au jour les multiples paradoxes et conflits d'intérêts qui nourrissent le dossier. Ce fut le cas de l'audition du préfet René Vial, en fonctions lors de la création du syndicat mixte de la Rivoire, dont l'objectif était de valoriser le site à des fins touristiques. « *Ne pensez-vous pas qu'il y avait incompatibilité avec des objectifs de sécurité liés à la présence d'une installation hydroélectrique ?* », a demandé l'avocat général, Françoise Pavan-Dubois, qui a fustigé le rôle de « *médiateur* » joué par la direction départementale de l'équipement, « *au lieu de veiller à faire respecter la réglementation* ».

Aux prévenus qui tentaient une fois encore de se réfugier derrière de supposées consignes, ou d'improbables circulaires, la cour a opposé le simple « *bon sens* », qui eût voulu qu'« *on n'emmène pas des enfants se promener dans le lit d'une rivière, sous un barrage* ». Avec pour conséquence de faire s'enfermer encore un peu plus les intéressés dans une logique de service ou d'entreprise. « *Vous répondez toujours de façon administrative* », a reproché la présidente à la directrice de l'école. EDF a redit qu'elle ignorait que des classes se rendaient sous le barrage, tandis que les représentants de l'éducation nationale ont déclaré ne pas avoir été informés du danger de lâchers présenté par le barrage. L'institutrice a répété qu'elle s'en était remise à l'accompagnatrice, comme d'ailleurs la ville de Grenoble, qui, bien que siégeant avec EDF au sein du syndicat mixte, a assuré n'avoir jamais été alertée. On devait pourtant apprendre à l'audience qu'il s'était trouvé un directeur d'école pour interdire cette sortie, et qu'une collègue de Mme Rostaing, qui l'avait précédée sur le site avec sa classe, s'était émue de la présence d'un panneau d'interdiction EDF. Seulement, l'information n'était jamais « *remontée* ».

L'imprécision du caractère pédagogique de la sortie, le manque de curiosité de la directrice de l'école, qui ne s'était pas inquiétée des conditions de son déroulement, ou encore « *l'anomalie qui consiste, pour un fonctionnaire de l'éducation nationale, à signer une autorisation qu'il n'avait pas à signer* » ont, tour à tour, été stigmatisés, de même que l'attitude d'EDF. A ce sujet, le débat a moins porté sur la question de savoir si la procédure dite de coup de semonce avait bien été respectée que sur l'absence de visite préalable du site pour s'assurer qu'aucun promeneur ne se trouvait sur les lieux.

La cour a souligné l'« *incohérence* » qu'il y avait de la part d'EDF à envoyer un fax le 30 novembre, pour prévenir les communes riveraines qu'un lâcher allait avoir lieu, et rien le 4 décembre. « *Dans notre esprit, le fax du 30 novembre était toujours valable* », a tenté de justifier Loïs Larzul. Aucun des agents EDF ne s'est en revanche risqué à invoquer la possible incidence de la grève qui touchait ce jour-là la centrale de Saint-Georges-de-Commiers. « *Rien ne permet de penser que la grève ait mis en cause la sécurité* », a déclaré Jacques Masson, délégué au domaine hydraulique. Tout juste a-t-il concédé que le délestage opéré le 4 décembre était destiné à pallier la saturation du barrage situé en amont.

Les débats devaient reprendre lundi 27 avril avec les plaidoiries des parties civiles et le réquisitoire.

Nicole Cabret

Sur les lieux de la catastrophe

La cour s'est rendue, jeudi 23 avril, en compagnie des prévenus, des parties civiles, de leurs avocats et des experts, sur le site de la Rivoire, où a eu lieu le drame. Sa physionomie n'avait plus rien à voir avec celle du 4 décembre 1995, à cause de l'opération de déboisement ordonnée par le préfet de l'Isère après l'accident. A l'époque, les panneaux EDF qui barrent aujourd'hui le site étaient absents. Un seul était visible. Mais l'institutrice dit ne pas l'avoir vu. « *Avez-vous pris conscience que vous étiez dans le lit d'une rivière ?* », lui a demandé l'avocat général. « *Non* », a-t-elle répondu.

Les parties civiles, qui réclamaient depuis longtemps ce déplacement, se sont déclarées satisfaites. « *La justice a gagné en humanité* », a ainsi estimé Me Denis Dreyfus, l'un de leurs avocats.





JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 24 avril sont publiés :

● **Europe :** un décret fixant les conditions dans lesquelles les professeurs des écoles stagiaires justifiant d'un titre ou diplôme les qualifiant pour enseigner, délivré dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, peuvent être titularisés.

● **Information technologique :** un décret portant nomination au conseil d'administration de l'Agence pour la diffusion de l'information technologique.

● **Accords internationaux :** un décret portant publication de l'entente en matière de santé entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Québec, signée à Paris le 25 mars 1997.

● **PEA :** un décret fixant les modalités d'application de l'article 20 de la loi de finances pour 1998, relatif au plafonnement de l'exonération des produits des titres non cotés détenus dans un plan d'épargne en actions.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Monthenault (Aisne).
1918 - 1998.

Bon anniversaire.

Chounette !

Fidèlement,
Ton Gab.

– 26 avril 1982.

Notre poussin, comme tu changes, tes ailes grandissent !

Pour tes seize ans, nous te souhaitons

David,

notre Trésor, de t'élever sur le chemin du bonheur et de la liberté !

Myriam. Papa et Maman.

– 26 avril.

Bon anniversaire.

Josette !

On t'embrasse.

De la part de
Denis et Blandine,
Et toute la famille.

– Si jeune et si jolie,
vingt-cinq ans, en ce 25 avril 1998,

La vie est devant toi.

Bon anniversaire,

Léa !

Papatte.

Mariages

– Vigneux, le 25 avril 1998.
Wroclaw, le 15 août 1998.
New York, le 4 septembre 1998.

Mme Christiane EL HADJI,
M. et Mme Boleslaw KOZLOWSKI
ont la grande joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Karim et Barbara.

– Paris, avril 1998.

Marie-Martine LASSERRE
et
Alain BOISSINOT

sont heureux de faire part de leur mariage.

Noces de coton

– 26 avril 1997 - 26 avril 1998.

Hélène et Rainer,
Abderrahim et Hafida,
Et toute la famille,
souhaitent à

Yasmine et Yann,
de très heureuses noces de coton.

Noces d'émeraude

– Pour vos quarante ans de mariage, je pense à vous.
Bon anniversaire.

Papa et Maman !

Christophe, Robert et Marie-Louise.

Décès

– Le docteur Roger Eisenberg et Nicole Zeboulon,
Michèle et Jacques Tobeilem,
ses enfants,

Carole et Jacques Leibovitch,
leurs enfants,
Emilie et David,
Eric Fendler et Itamar,
son fils,
Micheline Eisenberg,
Jean et Nadine Joab,
Ses neveux et nièces,
Toute sa famille et ses amis,
ont l'infinie tristesse de faire part de la disparition de

Mme Suzanne EISENBERG,
née FENDLER,

le 14 avril 1998.

Les obsèques ont eu lieu le 16 avril, au cimetière parisien de Bagneux.

Ses enfants vous prient d'associer à sa mémoire le souvenir de leur père,

M. Samuel EISENBERG,

son époux tant aimé, disparu il y a vingt-cinq ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

103, avenue d'Italie,
75013 Paris.
97-99, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

– Mme Jacqueline Fenzy,
son épouse,
M. Etienne Fenzy,
son fils,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Daniel FENZY,

survenu le 21 avril 1998, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques civiles auront lieu le lundi 27 avril, à 11 h 30, au cimetière de Sceaux (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille.

7, cité Henri-Sellier,
92330 Sceaux.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

– Ken et Gérard Haguenoer
Leur famille,
Et leurs amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Arlette HAGUENOER,
née COUSTON-CORRE.

Elle sera inhumée au cimetière Montmartre, à Paris, le samedi 2 mai, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

183, rue Championnet,
75018 Paris.

– Le président de l'université du Littoral - Côte d'Opale,
La Maison de la recherche en sciences de l'homme (Dunkerque),
Le département de lettres modernes et son centre de recherches,
Les personnels,
Ses collègues et amis,
expriment leur grand chagrin à l'annonce du décès de

Jean François LYOTARD,

et leur profonde gratitude à l'égard de celui qui, en de nombreuses occasions, a manifesté sa fidélité et son attachement à la naissance et au développement de la recherche de l'université.

Ils s'associent à la peine de ses proches et de ses amis.

(*Le Monde* du 22 avril.)

– Le Centre Jeanne-d'Arc,
Et la Maison de Jeanne-d'Arc d'Orléans,
Leur direction et leur personnel,
ont le chagrin de faire part du décès de leur fondatrice et première directrice (1974-1985),

Régine PERNOUD.

Ils présentent à sa famille leurs condoléances émues.

Centre Jeanne-d'Arc,
24, rue Jeanne-d'Arc,
45000 Orléans.

– Mme Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication,
M. Alain Erlande-Brandenburg, directeur des archives de France,
Mme Marie-Paule Arnauld, directeur du Centre historique des archives nationales,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mme Régine PERNOUD,
historienne,
conservateur aux Archives nationales.

(*Le Monde* du 25 avril.)

– Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris,
Les évêques auxiliaires,
Les vicaires généraux,
Et le conseil épiscopal,
L'Association « Le Regain »,
font part du retour à Dieu de

Mgr Daniel PEZERIL,
ancien évêque auxiliaire de Paris,

décédé le 22 avril 1998, dans sa quatre-vingt-septième année et sa trente et unième année d'épiscopat.

La messe des obsèques sera célébrée le jeudi 30 avril, à 10 heures, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

– M. Jean-Jacques Augier, président,
M. Gérard-Julien Salvy, directeur général,
Les collaborateurs de Salvy Editeur,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Gregor von REZZORI,

survenu le 23 avril 1998, en Toscane, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Salvy Editeur,
33, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.

– Jean, Marie-Christine, George et Michel Schneider,
ses frères et sœur,
Marie-Françoise, Jérôme, Renaud, Maria, Eric, Gregory, Thomas, Senta, Vanessa et Wieland Schneider,
ses neveux et nièces,
Les familles Levaditi, Delrieu et Keller,
Et ses amis,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Henry SCHNEIDER,

dans sa soixante-sixième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Schneider,
16, rue Dunois,
75013 Paris.
9, rue Charles Schweitzer,
67201 Eckbolsheim.

– Claire, Jérôme, Alexandre et Jutta Tagger
ont la tristesse de faire part du décès brutal de

Claude TAGGER,

survenu à Moscou, le 15 avril 1998.

Une cérémonie aura lieu au Centre Huit, 8, rue de la Porte-de-Buc, à Versailles (Yvelines), le 28 avril, à 14 heures.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière des Gonards à Versailles.

Des dons peuvent être faits pour financer les projets spéciaux de la Fédération internationale pour la musique chorale.

Famille Tagger,
31, rue Parmentier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le comité exécutif des AGF,
Le conseil d'administration d'AGF international,
ont la tristesse de faire part du décès brutal de

Claude TAGGER,
ancien directeur aux AGF,

et vous invitent à participer à la cérémonie qui aura lieu le mardi 28 avril 1998, à 14 heures.

Centre Huit,
8, rue de la Porte-de-Buc,
78000 Versailles.

– Le conseil international de la musique (Unesco)
a la tristesse de faire part de la disparition de

Claude TAGGER,
son trésorier de 1988 à 1993
et membre individuel.

Remerciements

– Jean,
son grand-père,
Charlotte et Pierre,
ses parents,
Isabelle,
son épouse,
Adrien et Marie,
ses enfants,
Marie-José et Françoise,
ses sœurs,
Franck,
son beau-frère,
Jacqueline,
sa tante,
remercient chaleureusement leurs amis, les amis de Bernard, les dirigeants et le personnel de la Sonacotra, pour le soutien et l'affection qu'ils leur ont apportés à l'occasion du décès de

Bernard BARIOL.

Ils sont désolés de n'avoir pu prévenir à temps tous ceux qui aimaient Bernard, mais que tous sachent que Bernard a porté dans ses activités professionnelles, syndicales et associatives, les valeurs humanistes qui sont communes à sa famille et à ses amis.

– Mme Raimond Castaing,
Et sa famille,
très sensibles aux témoignages de sympathie manifestés lors du décès de

M. Raimond CASTAING,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires de décès

– Lyon-Bron, Agde, Carcassonne.

Il y a cinq ans, le 25 avril 1993,

Cédric FAUP

nous quittait tragiquement, à l'âge de vingt-quatre ans, dans un accident d'avion.

« Nous ne demandons pas à être éternels,
mais à ne pas voir les actes
et les choses tout à coup
perdre leur sens.
Le vide qui nous entoure
se montre alors... »

Vol de nuit, Antoine de Saint Exupéry.

– Il y a un an,

Anneliese MULLER

nous quittait.

Sa compétence, sa générosité, sa connaissance des langues resteront dans notre mémoire.

Ses amis du secrétariat général du Conseil de l'Union européenne (Bruxelles).

– Il y a cinq ans,

Roger VISSUZAINE,
architecte DPLG,

nous quittait et rejoignait sa femme,

Ania,

décédée le 2 novembre 1971.

Ils reposent désormais ensemble.

Que ceux qui les ont connus et aimés se souviennent.

Hommages

– A l'initiative de Renaud Fabre, président de l'université Paris-VIII, les amis et collègues du professeur

Jacques DROZ,

récemment disparu, ont tenu, le 25 mars, une réunion d'hommage et de souvenir dédiée à celui qui a été le premier président du Centre universitaire de Vincennes, appelé à devenir l'université Paris-VIII-Vincennes-Saint-Denis.

A cette occasion, il a été proposé de donner le nom de Jacques Droz à un lieu important d'enseignement ou de recherche situé dans les nouveaux bâtiments de l'université.

Séminaires

– La revue *Passages* et l'*Association des Amis de « Passages »* (ADAPes) organisent un séminaire sur le thème : **« Joseph, l'étranger et la haine ».** *Le mercredi 29 avril 1998, à 20 h 15*, dans les locaux de la revue *Passages*, 17, rue Simone-Weil, Paris-13e. Avec les interventions de : Michel Dreyfus-Schmidt, Mouloud Aounit, Raphaël Draï, Marc Lévy, Nicole Maya Malet, Charles Melman, Véronique Nahoum-Grappe, Christophe Rossignon, Youssef Seddik, Francis Terquem.

Renseignements et inscriptions au : tél. : 01-45-86-30-02. Fax : 01-44-23-98-24.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Conférences-débats

– Le Mémorial du martyr juif inconnu et le Centre de documentation juive contemporaine organisent une conférence-débat, le mardi 5 mai 1998, à 20 h 30, sur le thème : **« Bilan et enseignements du procès Papon »**, avec Me Michel Zaoui, Bertrand Poirot-Delpech, Nicolas Weill, Marc-Olivier Baruch.

Salle des fêtes de la mairie du 4e arrondissement, 2, place Baudoyer, Paris-4e.

Renseignements : Mémorial/CDJC - Tél. : 01-42-77-44-72.

Débats

Les Mardi(s)
de la Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes,
75009 Paris (métro Pigalle),
le mardi 28 avril 1998, à 18 h 30
(accueil à partir de 18 heures)
« 150e anniversaire
de l'abolition de l'esclavage »
Exposé-débat
avec
Camille DARSIÈRES,
député de la Martinique.
Modérateur J.-M. Rosenfeld.
S'inscrire en téléphonant
au 01-40-72-21-21.

Nous ne pourrons garantir les places qu'aux personnes ayant effectué une réservation.

MURS
(Mouvement universel
de la responsabilité scientifique)
lundi 4 mai, 17 h 15,
Institut Curie,
12, rue Lhomond, Paris-5e,
remise par M. Paul Caro
du prix *Jean-Rostand*
(MURS-AESF)
à M. Stanislas Dehaene
exposés de MM. Dehaene et Demazure
mathématiques et neurones,
débat dirigé
par Jean Dausset et Paul Caro,
entrée gratuite.
Tél. : 01-47-03-38-21

Colloques

Dimanche 26 avril 1998,
à l'occasion du Cinquantenaire
de l'Amitié Judéo-Chrétienne
de France,
colloque :
« Ouverture et fidélité ».
Le président Pierre Pierrard
et le comité directeur de l'AJCF
remettront à 16 h 30,
au terme du colloque,
les prix de l'AJCF
(années 1997 et 1998) aux lauréats :
Grand Rabbin René-Samuel Sirat
et Révérend Père Bernard Dupuy,
espace Rachi : 39, rue Broca, Paris-5e.
Invitation : AJCF, 5, rue de Belzunce, Paris-10e.

Permanence : mardi et jeudi, de 14 heures à 18 heures.

AJCF publie la revue mensuelle *Sens*.

CARNET DU MONDE
- TARIFS 98 -
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
109 HT
TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36

CARNET DU MONDE

Tél. : **01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96**
01-42-17-38-42

ENQUÊTE

Le miroir aux Ukrainiennes



L'effondrement des régimes communistes d'Europe de l'Est a permis l'essor de nouvelles filières de prostitution vers l'Ouest. Munies de visas de tourisme, quelque 500 000 femmes, souvent piégées par petites annonces, se livrent à cette activité dans les pays de l'Union européenne

EN 1996, Irina K... avait dix-huit ans et des perspectives d'avenir bien limitées lorsqu'elle est tombée sur une petite annonce alléchante dans un journal de Kiev. Une association cherchait des candidates pour un stage d'interprétariat à Berlin avec un emploi garanti à la clé.

Comme tant d'Ukrainiennes de son âge, la jeune femme n'avait pas grand-chose à attendre d'un pays où le chômage féminin et la misère sociale atteignent des records. De plus, ayant à sa charge la grand-mère qui l'avait élevée et un enfant de deux ans dont le père était parti sans laisser d'adresse, elle avait un besoin d'argent pressant. Son choix fut vite fait. Le lendemain, Irina signait un contrat à la hâte dans le hall d'un hôtel de Kiev.

Deux jours plus tard, avec pour tout bagage sa jeunesse, ses rêves d'eldorado européen et un faux passeport, elle prenait le train en compagnie d'une jeune femme qui avait répondu à la même annonce et d'un accompagnateur polonais. Pendant le voyage, les deux Ukrainiennes s'étaient fait peur en se racontant des histoires de femmes kidnappées. A la frontière polonaise, elles avaient changé de cerbère. Le nouveau venu n'avait pas dit un mot jusqu'à Berlin. A l'arrivée, un Allemand les avait prises en charge et leur avait annoncé un changement de programme : l'école d'interprétariat avait fermé ses portes ; il fallait chercher du travail ailleurs. Par chance, il connaissait quelqu'un en Belgique...

A Bruxelles, le trio avait débarqué dans un bar à filles du quartier de la gare du Nord. Les jeunes femmes s'étaient étonnées. L'accompagnateur avait alors mis les choses au point. Son réseau avait pris de gros risques et leur voyage avait coûté cher. Pour rentrer dans ses frais, il avait dû les « confier », pour 10 000 dollars (60 000 francs) chacune, à des patrons de bar de Bruxelles et d'Anvers. A charge pour elles de rembourser leur dette en se prostituant. Les filles s'étaient rebellées. Trop tard. Le piège s'était refermé brutalement : leurs passeports avaient été confisqués ; plusieurs jours durant, les coups, les viols et les menaces de représailles s'étaient succédé.

Irina avait capitulé. Mais elle se prostituait de si mauvaise grâce que le patron avait fini par la revendre à un proxénète belge possédant plusieurs vitrines rue d'Aarschot, haut lieu de la prostitution bruxelloise. Là, derrière la vitre où elles exposent leurs charmes, les filles font de l'abattage jusqu'à douze heures par jour, sept jours sur sept. Etroitement surveillées, privées d'une partie de leurs gains et brutalisées, des centaines de filles de l'Est, mais aussi des Albanaises, des Thaïlandaises et des Zaïroises, sont ainsi exploitées nuit et jour.

C'est un contrôle de police qui a finalement permis à l'Ukrainienne de sortir de cet enfer. Interpellée sans papiers, elle s'était retrouvée en prison. Là, un examen médical avait révélé des brûlures de cigarettes sur tout le corps. La police avait alors incité la jeune femme à porter plainte contre le proxénète qui la martyrisait ainsi et à témoigner contre le réseau qui l'avait exploitée. Irina avait accepté, ce qui est rare. Pendant l'instruction judiciaire, placée dans un centre secret pour échapper aux représailles, elle avait entrepris de régulariser sa situation avec l'aide de l'association Pag-Asa. Aujourd'hui, la jeune femme touche le smic belge. Elle compte s'établir à Bruxelles et faire venir son fils resté en Ukraine. Par un étonnant retour des choses, elle a entrepris des études... d'interprète, la profession utilisée pour l'attirer dans le piège de la prostitution.

Mise à part sa *happy end* plutôt rare, l'histoire d'Irina K... illustre l'aspect le plus dramatique, mais aussi le plus répandu, d'une activité criminelle en plein développement : le trafic et l'exploitation sexuelle de femmes de l'ancien empire soviétique et des pays de l'Est européen à destination de l'Europe de l'Ouest. Ce phénomène, qui combine l'immigration illégale, la traite des êtres humains, l'exploitation sexuelle et la criminalité organisée, concernerait tous les ans plusieurs centaines de milliers de femmes originaires d'Ukraine, de Russie et des Etats baltes, mais aussi de Pologne, de République tchèque, de Slovaquie, de Hongrie, de Slovénie, etc.

Comme Irina K..., toutes fuient la misère et rêvent d'une place au soleil, côté Ouest. Depuis dix ans, l'effondrement des régimes communistes a créé les conditions nécessaires pour traduire le rêve en réalité ; mais, dans le même temps, l'Union européenne a durci sa politique en matière d'immigration. Sans réduire pour autant les demandes de l'industrie du sexe. Une situation qui a fait le bonheur des trafiquants et des proxénètes en jetant les candidates à l'exil sur les chemins de l'illégalité. Et donc dans leurs bras.

POUR profiter de cet état de choses, tout un système s'est mis progressivement en place. De Moscou à Kiev en passant par Prague et Varsovie, les agences et les petites annonces proposant à la fois des emplois et le règlement des formalités ont fleuri. Les candidatures aussi. Parfois sans illusions. En effet, toutes les candidates n'ont pas la naïveté d'Irina K... Beaucoup n'ignorent pas que top model signifie souvent call-girl, et que serveuse, fille au pair, escort girl et danseuse sont synonymes de prostitution. Ce à quoi elles ne s'attendent pas, c'est d'être traitées comme du bétail, rançonnées et réduites à un quasi-esclavage.

Le contrat signé, les élues sont confiées à des réseaux spécialisés qui les acheminent par divers circuits, et au prix de nombreuses complicités, jusqu'aux pays de l'Union. A commencer par ceux où l'industrie du sexe est la plus florissante : l'Allemagne, avec ses eros centers, les Pays-Bas, l'Autriche ou encore la Suisse.

Les filles de l'Est présentent beaucoup d'avantages et sont faciles à placer. Souvent belles et blondes, peu exigeantes et généralement bien éduquées, elles présentent l'attrait de la nouveauté. Venus de pays proches, elles sont moins chères à exploiter que les filles d'Asie et d'Amérique latine. Un simple visa de tourisme, généralement valable pour trois mois, leur tient lieu de sésame. Très mobiles, elles sont des milliers à pratiquer une sorte de nomadisme sexuel, passant d'un pays à l'autre au gré des visas. Le laxisme de certains Etats, la corruption et les visas de complaisance confortent le système.

Les statistiques sont incertaines, mais les tendances sont claires. D'après l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), quelque 500 000 femmes d'Europe centrale et orientale se prostitueraient dans les pays de l'Union européenne. En quelques années, elles ont conquis le haut du pavé dans plusieurs pays, où elles tiennent jusqu'à 75 % du marché. Les filles sont de plus en plus jeunes, parfois quatorze ou quinze ans pour les Albanaises, nombreuses en Italie. Enfin, leur afflux casse les prix.

Les réseaux, tenus par des Russes, des Ukrainiens, des Yougoslaves, des Turcs ou encore des Albanais, dégagent des profits énormes. Passeport, transport, placement : chaque étape leur rapporte plusieurs milliers de dollars par fille. Selon la police allemande, pendant les trois mois d'un visa de tourisme, une prostituée laisse grosso modo 120 000 francs aux intermédiaires. Les gains sont encore plus élevés au Japon, où les filles de l'Est concurrencent désormais les Thaïlandaises et les Philippines, jugées moins exotiques.

Selon la police allemande, pendant les trois mois d'un visa de tourisme, une prostituée laisse grosso modo 120 000 francs aux intermédiaires

« On parle beaucoup de l'argent de la drogue, mais c'est la traite des femmes qui rapporte le plus d'argent aux groupes criminels d'Europe de l'Est », estime Michael Platzer, fonctionnaire au Centre des Nations unies pour la prévention du crime organisé, à Vienne. Pas étonnant dans ces conditions que la grande criminalité, à commencer par les mafias russes, soit de plus en plus présente dans le secteur. En Europe, où des familles mafieuses prennent brutalement les choses en main (c'est notamment le cas à Anvers), mais aussi aux Etats-Unis et en Asie.

Le cas de Monika S..., une étudiante hongroise âgée de dix-neuf ans originaire de Szombathely, à deux pas de la frontière autrichienne, illustre une dimension sans doute moins dramatique mais pas moins proliférante de la prostitution des femmes slaves. L'an dernier, la jeune fille, qui parle l'allemand, rencontre une amie devenue prospère. Sa recette ? Elle va régulièrement vendre ses charmes à Vienne. Elle a commencé dans le quartier touristique du Prater, puis sur les bords du Danube. Un chauffeur de taxi, avec qui elle partageait ses gains, veillait sur elle.

Récemment, elle a fait affaire, *fifty-fifty*, avec le patron du bar Ma Chérie, où travaillent quatre autres filles venues de Hongrie et de Slovaquie. A 500 francs par client, plus un pourcentage sur les boissons, elle empoche parfois en une nuit ce qu'une ouvrière peine à gagner en un mois en Hongrie. Monika s'est laissée tenter. Prise en flagrant délit et arrêtée en décembre 1997, elle a écopé d'une amende pour racolage et absence de certificat médical. Qu'importe ! Il ne manque pas de bars à Vienne, à Linz ou à Graz.

Les deux Hongroises font partie d'une population croissante de femmes et de chauffeurs-proxénètes qui pratiquent, aux frontières de l'Est et de l'Ouest et à l'écart des grands réseaux, une prostitution de proximité dictée par la nécessité économique. C'est ainsi qu'une petite armada véhicule matin et soir un contingent de femmes de Bratislava, en Slovaquie, qui se prostituent à Vienne. C'est tellement tentant ! L'ancienne capitale de l'Empire des Habsbourg est si proche, si riche, et l'industrie du sexe y est si prospère ! On est ici dans un pays « réglementariste », où existe, comme en Allemagne et aux Pays-Bas, une prostitution légale qui paie l'impôt.

LA loi autrichienne, explique le commissaire Maximilien Edelbacher, de la police viennoise, permet au *« premier citoyen venu d'ouvrir un bordel »*, à condition de se tenir à distance réglementaire des écoles et des églises. Dans un tel contexte, la ligne entre légalité et illégalité n'est pas toujours facile à tracer, et tant que l'ordre public n'est pas troublé la police autrichienne a d'autres priorités que cette prostitution comparativement *soft*. On paraît loin, ici, de l'expérience d'Irina K... Mais, dans ce domaine comme dans d'autres, l'Autriche, placée au cœur de l'Europe, n'échappe pas à l'emprise croissante d'une criminalité autrement plus inquiétante.

Cette obsession du crime organisé, qui alimente les discussions sur la traite et la prostitution des filles de l'Est, on la retrouve même en France, jusqu'ici plutôt épargnée. Ici, ce sont les Maghrébines, les Africaines et les Françaises qui tiennent le haut du pavé. Il n'y a pas de grands réseaux, et les affaires récentes, comme celle de cet informaticien parisien au chômage qui prostituait une universitaire russe, bac + 7, via Internet, relèvent à première vue de l'artisanat.

Mais les filles slaves progressent, et pas seulement sur les Champs-Elysées et sur la Croisette. L'an dernier, les policiers de l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (Ocreth) ont mis sous les verrous un gang de Bulgares, tous originaires du même village, qui s'était implanté, avec trois dizaines de filles, sur les boulevards des maréchaux, à Paris. A Nancy, c'est une filière albanaise, spécialisée dans la drogue mais diversifiée dans la prostitution, qui a sauté. *« La tendance est là,* constate un officier de police. *On est loin de l'image du julot marseillais qui exploitait une ou deux filles. Avec les gens de l'Est est apparue la notion de gang, de bande organisée. C'est contre cela qu'il faut agir en priorité. »*

Affrontée à ces trafics, à ces crimes et à ces menaces, l'Europe a mis longtemps à se mobiliser. Récemment, des efforts ont été faits, des résolutions passées, et la coopération policière renforcée. Mais, de l'avis général, on reste loin du compte. Des responsables admettent qu'on en sait encore bien peu sur l'identité et les méthodes de l'adversaire ; que l'on manque de moyens pour contrer la terreur et pour assister les victimes ; que les ONG spécialisées qui s'en chargent (le Nid, Pag-Asa, Lëfo, la Strada) sont peu nombreuses, isolées et parfois menacées.

Enfin, la querelle de principe entre les nations abolitionnistes, favorables à la suppression de la prostitution, et celles qui, au nom du réalisme, veulent la légaliser et la réglementer freine la volonté d'action de l'Union. *« Parfois,* remarquait Michael Platzer, *la loi favorise les criminels. Dans certains pays, la prostitution est semi-légale, et cela rend difficile la répression. De toute façon, les peines sont légères. »* En d'autres termes, le crime paie, et tout indique que l'exploitation de cet inépuisable filon que représentent des milliers et des milliers de femmes slaves prises entre espoir et désespoir n'est pas près de se tarir.

Roland-Pierre Paringaux
Dessin : Marcos Carrasquer

La torture au cœur de la République

Il y a quarante ans, la police saisissait « La Question », d'Henri Alleg, témoignage accablant et précis des sévices infligés par l'armée en Algérie. L'ouvrage toucha la conscience des Français, en leur rappelant ce qu'il en coûte à un pays de piétiner les valeurs qui fondent la démocratie

LA première édition de *La Question*, d'Henri Alleg, fut achevée d'imprimer le 12 février 1958, tirée à 5 000 exemplaires puis mise en vente le 18. De larges extraits furent publiés dans la presse ou diffusés sous forme militante sur les lieux de travail et dans les universités, les libraires furent pris d'assaut, des affichettes couvrirent Paris pour dire son importance. Des journaux qui avaient signalé l'importance du texte, *L'Humanité* en tête, puis *France Observateur*, *L'Express*, *Témoignage et documents*, furent saisis. Tandis que restaient muettes la petite télévision et les radios aux ordres, un petit paquet d'imprimés, une fois de plus, a fait l'événement. Comme au temps de Voltaire, de Hugo ou de Zola. Comme quinze ans auparavant, quand des plumes clandestines s'étaient mises à décrire la machine totalitaire ensanglantant les corps et souillant les âmes.

Quatre semaines plus tard, le jeudi 27 mars 1958 dans l'après-midi, les hommes du commissaire divisionnaire Mathieu, agissant sur commission rogatoire du commandant Giraud, juge d'instruction auprès du tribunal des forces armées de Paris, saisirent une partie de la septième réédition de *La Question*, qui devait porter sa diffusion à 72 000 exemplaires – chiffre tout à fait exceptionnel à l'époque. Chez les brocheurs et l'imprimeur, chez le diffuseur et l'éditeur, chez des librairies de Paris et de province (à Bordeaux, notamment, où la police fut particulièrement pugnace...), ils enlevèrent sans phrases environ 8 000 de ces petits livres marqués à cette étoile de Minuit qui avait éclairé dès 1942 la nuit de l'Occupation avec *Le Silence de la mer*, de Vercors.

Le patron des Editions de Minuit, Jérôme Lindon, Jérôme-le-Juste, l'homme qui avait pris en charge la meilleure part de la littérature de Résistance, qui avait distingué Bataille et Beckett, Fourastié et Morin, qui était en passe d'imposer le nouveau roman de Butor ou de Robbe-Grillet, cet homme-là était menacé d'inculpation pour *« participation à une entreprise de démoralisation de l'armée, ayant pour objet de nuire à la défense nationale »*. Il avait diffusé la prose de l'ennemi et donc attenté à la sécurité de la France.



Un Algérien, soupçonné d'être un terroriste, interrogé par les parachutistes du colonel Bigeard, en mars 1957. AFP

Jérôme Lindon était menacé d'inculpation pour « participation à une entreprise de démoralisation de l'armée »

Ce raisonnement simple fut poussé à son terme à l'ultime moment d'impuissance de la IVe République, dont les politiques ont échoué à régler l'affaire d'Algérie et qui, surtout, ne *« tiennent »* plus les militaires. Le 8 février 1958, l'aviation tricolore, en piqué impeccable de ses chasseurs-bombardiers, a rayé de la carte le village-frontière de Sakiet Sidi Youssef, en Tunisie. Pour aider à surmonter l'émotion causée en France et dans le monde par ce nouvel Oradour, détruire un livre pouvait faire l'affaire, croyait-on en haut lieu, et contribuer à requinquer une raison d'Etat si mal en point.

Cette saisie d'un livre – pour les journaux « ennemis de la France », c'était monnaie assez courante – est la première qui ait été perpétrée depuis le début de la « guerre sans nom », depuis cette Toussaint de 1954 qui annonçait tant d'« événements » et fit tenter d'imposer le maintien du vieil ordre français. Elle fut, à vrai dire, un coup d'épée dans l'eau plus qu'une démonstration de force, car *La Question* avait déjà fait son œuvre en quelques semaines. Son interdiction passa donc plutôt pour l'ultime aveu de faiblesse du gouvernement aux abois d'une République à genoux. Une absurdité, dira Mauriac. Une preuve supplémentaire de la véracité des faits rapportés par Alleg. *« Le dernier et le plus flagrant témoignage de l'imbécillité du pouvoir : faiblesse d'un exécutif enchaîné au proconsulat d'Alger ; sottise d'une politique qui s'épuise à nier la réalité »*, ajoutera Jean-Marie Domenach.

RIEN n'y fera désormais, pas même l'arrivée d'un autre pouvoir après le 13 mai 1958 et l'installation d'une nouvelle République : la torture d'Algérie hante la France ; cette souillure des droits de l'homme conforte, chez les Français comme chez de Gaulle, l'idée d'en finir au plus vite de traîner le « boulet algérien » et de tourner la page. *La Question* fut donc traduite et commentée dans le monde entier, beaucoup lue en France à la barbe des flics, car ce qu'elle relatait était imprescriptible.

Dès le 27 février 1958, dans son « Bloc-notes » de *L'Express*, Mauriac avait bien vu que le *« témoignage sobre »* d'Henry Alleg avait le *« ton neutre de l'Histoire »* et qu'en tant que tel il rehaussait tous les arguments de la *« bataille de l'écrit »*, qu'il légitimait plus encore l'engagement des intellectuels hostiles à la guerre. Mais le livre ne fut pas oublié après le 13 mai, car sa force même dépassait les circonstances fatales qui avaient provoqué son cri. Une phrase de Sartre extraite de son article, « Une victoire », publié par *L'Express* – aussitôt saisi, mais le texte circula sous le manteau –, avait été judicieusement ajoutée en bandeau sur les premiers tirages : Alleg, écrivait-il, a payé *« le prix le plus élevé pour le simple droit de rester un homme »*. Ainsi *La Question* entra-t-elle d'un coup, toute palpitante, dans la conscience morale universelle.

Sa nouvelle édition, décidée par Lindon en octobre 1959, sera certes saisie derechef le 17 novembre. Mais l'éditeur ne sera pas plus poursuivi en 1959 qu'en 1958. Car si les censeurs sont tombés dans le piège du ridicule en saisissant toujours à contre-temps et à contre-effet, la justice a bien flairé le piège politique tendu par la poignée de Français qui dénonçaient l'usage de la torture en Algérie : faire un procès à Lindon, ajouter la rédaction de *La Question* aux charges dont Alleg était déjà accablé, reviendrait à faire davantage enquêter sur la véracité des faits dénoncés, à instruire les autres plaintes déposées pour torture, puis à tenir des procès qui serviraient de tribune trop commode aux dénonciateurs. C'est pourquoi le juge militaire qui instruisait l'affaire se garda bien de jamais convoquer Lindon et de clore l'instruction ouverte contre les tortionnaires.

Alleg, par contre, fut bel et bien inculpé pour *« reconstitution de ligue dissoute – le Parti communiste algérien – et atteinte à la sûreté de l'Etat »*, puis condamné au maximum, à Alger même, en juin 1960 : dix ans de prison. Il s'évada de la centrale de Rennes en octobre 1961. Il déjoua une chasse à l'homme qui lui valut alors les honneurs médiatiques dus à tout « ennemi public no 1 », gagna la Suisse puis la Tchécoslovaquie.

Qu'a-t-on lu de si dangereux dans les cent onze petites pages, imprimées large, de *La Question* ? Non pas tant que des paras en uniforme français avaient humilié, insulté, battu, déshabillé et martyrisé un prisonnier, Henri Alleg, arrêté le 12 juin 1957, passé froidement leur suspect à la « gégène » et à la « baignoire » dans l'immeuble en construction d'El-Biar utilisé par le 1er RCP pour ses interrogatoires. Des sévices de ce genre avaient déjà été révélés et dénoncés, en Algérie comme en métropole. Au printemps 1957, tandis que la police locale et les paras du général Massu avaient engagé la « bataille d'Alger » qui libérera la ville du terrorisme du FNL, liquidera ses chefs et réduira ses soutiens logistiques, une campagne de presse a sonné le glas. Pour obtenir à tout prix et d'urgence du renseignement sur les combattants et les terroristes algériens dans une ville quadrillée et passée au peigne fin, répétèrent *Le Monde* et *L'Humanité*, *L'Express*, *France Observateur* ou *Témoignage chrétien*, les forces de l'ordre torturent systématiquement des suspects, dans le silence complice des autorités civiles.

DOCUMENTS

HENRI ALLEG

LA QUESTION

LES ÉDITIONS DE MINUIT

La couverture de l'édition originale de 1958.

EN vertu des pouvoirs spéciaux, et en plein accord tacite avec le ministre résident, le socialiste Robert Lacoste et le gouvernement de Front républicain lui-même, les militaires usent et abusent des pouvoirs civils de police qui leur ont été délégués : ils ont pris tout pouvoir pour piétiner les principes en broyant les corps. La torture s'inscrit au cœur de la République, sa gangrène pourrit la démocratie et promet des lendemains totalitaires. Hubert Beuve-Méry, dans *Le Monde* du 13 mars 1957, a averti : *« Dès maintenant, les Français doivent savoir qu'ils n'ont plus tout à fait le droit de condamner dans les mêmes termes qu'il y a dix ans les destructions d'Oradour et les tortionnaires de la Gestapo. »*

En avril, *Esprit* a publié « La paix des Nementchas », le terrible témoignage de Robert Bonnaud. D'autres appelés, souvent chrétiens ou communistes, ont témoigné. René Capitant a protesté contre la mort sous la torture de son ancien étudiant, Me Ali Boumendjel. Vercors a repris du service pour décrire, dans *Sur ce rivage*, un ancien déporté devenu tortionnaire.

Puis, à la fin de 1957, les séquelles du terrible été d'Alger ont encore sauté au visage. Des comités d'urgence ont appelé à la conscience et au droit. Le 2 décembre, la Sorbonne s'est honorée en faisant docteur ès sciences un jeune mathématicien communiste de l'université d'Alger, Maurice Audin, « disparu » le 21 juin après avoir été « travaillé » par les hommes de Massu. Alleg l'a croisé dans les antichambres des salles de torture, aussi pantelant que lui : il ne sera pas liquidé vraisemblablement parce que, déjà, l'« affaire Audin » faisait trop de vagues, mais en revanche son témoignage a conforté ceux qui n'avaient pas accepté la disparition de l'universitaire.

Le comité Audin, fondé en novembre et animé par Pierre Vidal-Naquet, va trouver, en effet, dans la quête du cadavre égaré d'Audin une vérité similaire qui claquera dans *L'Affaire Audin*, publié le 12 mai 1958, et à laquelle *La Question* avait apporté *in extremis* son énorme renfort : des policiers, des paras mais aussi d'autres éléments de l'armée chargés de la « protection urbaine » ou du renseignement, des harkis (les « bleus de chauffe ») chargés de surveillances dans la Casbah d'Alger, et même certains activistes civils entêtés de contre-terrorisme et de défense de la civilisation chrétienne, règnent impunément dans leurs propres centres d'interrogatoires, y arrachent du renseignement sous la torture et parfois même liquident certains de leurs prisonniers après usage.

Déjà sont signalés les premiers cas de torture en métropole sur des collecteurs de fonds du FLN, à Lyon, Saint-Nazaire, Argenteuil ou Versailles. Une résistance à la torture, encore minuscule, informelle, écartée des grands médias, a aussitôt senti qu'elle devait prendre forme. Elle est assez vivante pour être autre chose que l'ombre portée de l'action des communistes mobilisant leurs forces et leur presse pour soutenir leurs camarades français et algériens qui ont rejoint ou soutenu le FLN. Surtout, elle contribue à dévoiler les faiblesses internes d'institutions majeures de la République, l'armée et la police. Elle met à jour la cascade des défaillances politiques et des lâchetés individuelles des responsables civils qui ont couvert cette ruine des principes de l'Etat de droit et qui, en retour, arment déjà dans l'ombre une extrême droite algéroise et métropolitaine prête à renverser le régime après avoir fait bâillonner la presse et la pensée.

Brièveté, style nu, sécheresse de procès-verbal : la tension interne du récit a rendu celui-ci d'autant plus insupportable. L'horreur était dite sur le ton des classiques

Le récit d'Alleg a été perçu aussitôt comme emblématique de ce refus par sa brièveté même, son style nu, sa sècheresse de procès-verbal qui dénonçait nommément les tortionnaires sous des initiales qui ne trompaient personne. Sa tension interne de cri maîtrisé a rendu celui-ci d'autant plus insupportable : l'horreur était dite sur le ton des classiques. Alleg, communiste entré en clandestinité, ancien patron d'*Alger républicain*, tombé dans une souricière installée au domicile même d'Audin, a eu la force de n'y pas dire un mot de propagande communiste, pour mieux tendre à la conscience métropolitaine le miroir des principes bafoués en son nom.

Ce fut bien, rappelle Pierre Vidal-Naquet, *« le premier livre qui a atteint un autre public que celui des militants convaincus »* grâce à la véracité humaine de son écriture, aussi éloignée de l'exagération toujours possible du témoignage isolé que de l'atténuation du « style » léché. Il s'est imposé parce que ce récit de tortures était d'abord la transcription de valeurs en souffrance. Il a pris rang dans la chaîne des œuvres indispensables : celle qui disent tout simplement qu'on en vient à cultiver la peur et la mort dès qu'on a piétiné les valeurs fondatrices.

Qu'importent, au fond, quarante ans plus tard, les péripéties de la bataille politique et de la campagne d'opinion qu'il favorisa et dont les historiens, depuis lors, ont fait le récit minutieux. *La Question* fut un météorite dont l'impact fit tressaillir des consciences bien au-delà des « chers professeurs », des intellectuels et des militants. A l'instar de *J'accuse*, ce livre minuscule a cheminé longtemps. Il est toujours au catalogue de Minuit. Pour 59 francs.

Jean-Pierre Rioux

Bibliographie

● **La Question**, *d'Henri Alleg. Un livre-événement dans la France en guerre d'Algérie (juin 1957-juin 1958).* Alexis Berchadsky, Sélection du Reader's Digest et Larousse, collection « Jeunes talents », 1994.

● *Les Editions de Minuit. 1942-1955, un devoir d'insoumission*, Anne Simonin, IMEC Editions, 1994.

● *La Torture dans la République.* Pierre Vidal-Naquet, les Editions de Minuit, 1972.

● *L'Affaire Audin (1957-1978)*, Pierre Vidal-Naquet, les Editions de Minuit, 1989.

● *Face à la raison d'Etat. Un historien dans la guerre d'Algérie*, Pierre Vidal-Naquet, La Découverte, 1989.

● *La Guerre d'Algérie et les Français*, Jean-Pierre Rioux (dir.), Fayard, 1990.

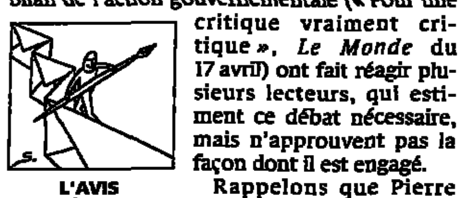
● *La Guerre d'Algérie et les Intellectuels français*, Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), Complexe, 1991.

LE COURRIER DES LECTEURS La controverse sur l'école, nourrie dans *Le Monde* il y a quelques semaines par un point de vue de Régis Debray intitulé « A monsieur le ministre de l'éducation », continue de rencontrer l'intérêt de nos lecteurs. Un autre débat se dessine autour de la politique de vaccination contre l'hépatite B, relancée par Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, et approuvée par *Le Monde*. Enfin, la polémique sur le néolibéralisme, alimentée notamment par les récents points de vue de Pierre Bourdieu et Alain Bergounioux, suscite un abondant courrier.

Critique de la raison néolibérale

par Thomas Ferenczi

LE POINT DE VUE de Pierre Bourdieu sur les « *faux-semblants* » de la gauche « plurielle » (« Pour une gauche de gauche », *Le Monde* du 8 avril) et la réponse d'Alain Bergounioux sur le bilan de l'action gouvernementale (« Pour une critique vraiment critique », *Le Monde* du 17 avril) ont fait réagir plusieurs lecteurs, qui estiment ce débat nécessaire, mais n'approuvent pas la façon dont il est engagé.



L'AVIS DU MÉDIATEUR

Rappelons que Pierre Bourdieu, fidèle à sa dénonciation de « *l'utopie néolibérale* » (« L'essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, mars 1998), accusait la nouvelle majorité d'appliquer la politique de la droite et opposait à la « *gauche plurielle européenne* », animée par « *la troïka néolibérale Blair-Jospin-Schröder* », la force d'un mouvement social ouvrant la voie à « *une internationale de la résistance au néolibéralisme et à toutes les formes de conservatisme* ».

Dans sa réplique, Alain Bergounioux, secrétaire national du PS, affirmait notamment que la politique conduite en France et même en Grande-Bretagne ne pouvait pas être qualifiée de néolibérale puisque « *le néolibéralisme réel* » entend « *réduire le plus possible le rôle de l'Etat et redéfinir par le bas les minima sociaux* ». L'ambition de la gauche européenne, ajoutait-il, était de « *se donner des structures pour maîtriser la mondialisation libérale* ».

Nos correspondants, dont nous publions ci-dessous trois lettres, expriment leur avis sur cette controverse. Si quelques-uns, comme Serco Aghian, de Plaisir (Yvelines), s'associent au « *cri d'alarme* » lancé par Pierre Bourdieu, beaucoup d'autres critiquent vivement le sociologue. Le peintre Pierre Buraglio le compare à Sartre, « *l'intellectuel pétitionnaire type qui, toute sa vie, s'est trompé* », tandis qu'un lecteur belge, Fernand Glibert, voit dans son texte « *de l'Arlette Laguiller en termes savants et abstraits* ».

Bernard Sauvaire, de Boulogne (Hauts-de-Seine), s'étonne que Pierre Bourdieu lance un appel à « *un durcissement idéologique de la gauche* » alors que, selon lui, les Français « *souhaitent que l'on prenne de la gauche, comme de la droite, les meilleures solutions à leurs problèmes concrets* ». Quant à Jean Pierre, de Bailly (Yvelines), il estime, dans une lettre adressée au directeur du *Monde*, que si « *tout lecteur a le droit de se faire une opinion à partir de points de vue opposés* », il a aussi « *celui d'être respecté intellectuellement, ce qui n'est plus le cas lorsque l'idéologie remplace l'appel au raisonnement* ». « *Faire débuter de telles tribunes à la "une", c'est leur donner un aval que tout quotidien dit de référence devrait s'interdire*, ajoute M. Pierre. *Qu'en pense votre médiateur ?* »

Le médiateur, nos lecteurs le savent, n'a pas pour mission de porter un jugement sur l'orientation politique des textes qui paraissent dans *Le Monde*. Il s'en tient d'autant plus strictement à cette règle de neutralité qu'il s'agit d'opinions de personnalités extérieures, publiées dans la page Débats au nom du pluralisme et présentées, en première page, sous le bandeau « point de vue ». En revanche, il lui appartient de veiller, selon les règles rédactionnelles du *Monde*, à « *la variété des thèmes et la diversité des signatures* ». La voix de Pierre Bourdieu compte, à gauche, parmi les plus écoutées. Sa réflexion porte sur les questions les plus importantes qui se posent aujourd'hui aux responsables politiques. Aussi nous semble-t-il tout à fait justifié que son point de vue ainsi que celui d'Alain Bergounioux soient publiés à la « une » du *Monde*.

CRI D'ALARME

Contrairement à ces hommes du clan, dont fait partie Alain Bergounioux puisqu'il est secrétaire national du PS, je remercie Pierre Bourdieu pour l'article que *Le Monde* a bien voulu faire paraître. J'estime que M. Bourdieu a voulu lancer un cri d'alarme, celui d'un intellectuel, pour tenter de faire prendre un peu de distance à ces hommes du pouvoir politique, amnésiques quant à leurs promesses, qui se sont un peu trop corrompus avec l'idéologie droitière et dans laquelle s'engouffre, une fois de plus, ce nouveau gouvernement. Est-ce si atypique, illogique de demander à un gouvernement qui se réclame de la gauche de faire – d'amorcer – une politique de gauche ? Où est le programme de la gauche pour lequel les députés ont été élus et les ministres nommés ? Non, M. Bergounioux, vous ne pouvez pas prétendre donner une leçon de morale, de civisme, d'honnêteté intellectuelle lorsque vos amis renvoient *manu militari* les résidents étrangers désignés comme clandestins par les lois qu'ils fabriquent. Est-ce cela « *l'action efficace de la justice* » ?

Serco Aghian
Plaisir (Yvelines)

LE COUP DE SARTRE

L'article d'Alain Bergounioux, répondant dans *Le Monde* du 17 avril à celui de Pierre Bourdieu, est venu à temps, bien à propos, et a comblé, j'en suis certain, l'attente de nombre de lecteurs. Pourquoi les grands intellectuels français doivent-ils, de génération en génération, emboucher le porte-voix du lyrisme inopérant, des généralités, de l'amalgame, des « ya-ka », et refuser de ce fait la réalité dans sa totalité, sans la déformer. Nous pouvions, lecteurs admiratifs de Pierre Bourdieu, espérer qu'il ne nous ferait pas le coup de Sartre, l'intellectuel pétitionnaire type qui, toute sa vie, s'est trompé, de l'attentisme entre 1940 et 1944 au soutien à la bande à Baader.

Pierre Buraglio
Maisons-Alfort
(Val-de-Marne)

POLITIQUE-FICTION

On s'attend à ce que le savant idéologue de la gauche explique ce qu'est la vraie gauche. Que lit-on ? La gauche plurielle n'est pas la gauche. Sa politique est une politique de droite. Que faudrait-il qu'elle fasse ? Ecouter et satisfaire les revendications exprimées par les manifestations populaires depuis 1995. C'est-à-dire supprimer le chômage, régulariser les immigrés clandestins, donner des logements aux SDF, rénover l'enseignement pour éviter le monopole élitiste et augmenter les diverses prestations sociales. On a envie de demander à ce « pur » universitaire qui n'a jamais eu la tâche d'exercer le pouvoir et qui n'en connaît pas les inflexibles contraintes : « *M. Bourdieu, faisons de la politique-fiction. Imaginons que vous soyez premier ministre. Compte tenu de l'internationalisation des relations économiques, fait malheureusement irréversible, vous devez en convenir, auriez-vous l'obligeance, dans un prochain article, de nous énoncer les mesures concrètes que vous prendriez et de préciser, bien entendu, où et comment vous trouverez les ressources nécessaires à la réalisation de votre programme ?* » Du Bourdieu, ce n'est que de l'Arlette Laguiller en termes savants et abstraits : des critiques virulentes sur la politique suivie ; un silence absolu sur les « *voies et moyens concrets* » pour parvenir à la République sociale chère à son cœur.

Fernand Glibert
Bruxelles

DÉFENSE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Président de l'Union de coordination locale FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) de ma ville, je désire réagir à l'article de M. Debray (*Le Monde* du 3 mars) et à sa défense par M. Vaquero (*Le Monde* daté 12-13 avril). La légitimité des parents d'élèves (en tant qu'association ?) y est contestée, et nous sommes mis au même rang que les chefs d'entreprise !

Si je comprends bien le discours de ces messieurs : faites des enfants, nous ferons des élèves. Fort bien. Mais qui défendra ces « élèves » lorsque leur maître (légitime) les insultera, blessera leur jeune conscience ? Les maîtres, n'en déplaisent à ces messieurs, ne sont pas tous des parangons de vertus républicaines, et l'administration est bien molle à sanctionner les écarts.

Ce sont nos expériences de « parents d'élèves » qui nous l'enseignent. L'école « républicaine », dont rêvent ces messieurs, est aujourd'hui une machine à exclure (...). S'il y a des associations de parents « d'élèves », c'est parce que personne d'autre que des parents n'est plus à même de défendre le droit des enfants dans l'institution. Mais nous n'avons pas l'ambition d'entrer dans la classe. En Seine-Saint-Denis, qui demande depuis dix ans de vrais moyens pour les élèves (ne parlons pas d'enfants, c'est un gros mot pour M. Vaquero) ?

Qui s'est mobilisé pour protester contre le plan de rattrapage ridicule d'Allègre dès le 7 mars ? Qui occupe les écoles ? Des parents, qui se mêlent manifestement de ce qui ne les regarde pas, selon ces messieurs.

Tancrède Motta
Livry-Gargan
(Seine-Saint-Denis)

VACCINER CONTRE L'HÉPATITE B ?

A deux reprises, le journal *Le Monde* a anticipé la relance de la politique vaccinale du gouvernement en matière d'hépatite B : en attaquant violemment l'émission de France 3 « Nimbus » (votre édition du 24 mars) et en proposant sur une demi-page une publicité vantant la vaccination contre les hépatites A et B (votre édition du 8 avril). De cette anticipation je m'étonne. Au-delà des querelles de médias, pensez-vous vraiment au problème sanitaire que pose la vaccination contre l'hépatite B ? Dans l'état actuel des connaissances, selon l'expression consacrée, la question n'est pas d'interdire ce vaccin aux effets redoutables, mais de prendre conscience de l'incroyable simultanéité de dates entre les vaccinations et l'apparition d'affections neurologiques (entre autres) gravissimes dont les services de l'hôpital de la Salpêtrière se sont fait l'écho. M. Kouchner prétend être à l'affût de ce danger, mais, dans le même temps, relance cette politique vaccinale, au moins sur le terrain médiatique, prenant ainsi dangereusement date, une nouvelle fois. On comprend qu'il ne s'agit pas d'affoler les 20 à 25 millions de Français vaccinés, mais de rappeler l'intoxication, les mensonges qui ont étayé la campagne vaccinale au milieu des années 90. Il y a dans ce dossier d'énormes maladresses, pour le moins, et j'ai du mal à comprendre que vous deveniez dans une telle affaire porte-parole du gouvernement, sous prétexte qu'il s'agit d'une politique vaccinale qui nous concerne tous. Répéter le refrain de la pensée médicale unique n'aidera personne. Cela n'alimentera que la polémique, et c'est regrettable.

Pierre Fréha
Paris

Un billet pour le sport de l'an 2000

Suite de la première page

Cette conception rigide a conduit les instances du football à ne tenir aucun compte des dispositions européennes sur la libre circulation des travailleurs jusqu'à ce qu'un joueur belge, Jean-Marc Bosman, obtienne la reconnaissance de ce droit devant la Cour de justice des communautés européennes, le 15 décembre 1995. En 1992, quand la Fédération internationale de football décide d'attribuer l'organisation de la Coupe du monde 1998 à la France, elle ne se doute pas un instant qu'un commissaire européen aura l'envie de mettre son nez dans la billetterie pour s'assurer qu'il n'y a pas de discrimination entre les consommateurs. Pour la FIFA, il n'existe que deux types de spectateurs, les sponsors, qui prennent place dans les loges, et les supporteurs, cette branche turbulente de la « famille football » à laquelle on réserve traditionnellement les gradins des stades.

Pour chaque sport, cette notion de famille est fondamentale. La Fédération française de tennis distribue ainsi l'essentiel des places pour les Internationaux de Roland-Garros à ses licenciés, les membres des petits clubs qui sont sa matrice. Ce système préférentiel permet aux organisateurs de manifestations de récompenser un public qui constitue leur assise sociale.

TRADITION SOLIDE

Aucune organisation sportive n'avait imaginé qu'il puisse être remis en cause. C'est une tradition aussi solide que celle qui accorde à l'Ecosse et au pays de Galles le rang de nation sur les terrains de rugby. Une Europe qui n'acceptait déjà pas les fromages au lait cru ne pouvait pas s'en accommoder au moment où elle va passer à la monnaie unique. Le CFO, qui a géré sa billetterie comme l'ont fait avant lui les comités d'organisation américain, italien, mexicain ou espagnol, en subit le choc de plein fouet. D'autant que, la mauvaise foi étant la règle absolue, les représentants des fédérations européennes au sein de la FIFA soufflent sur les braises en feignant de ne pas avoir été mis au courant du mécanisme de la billetterie. Reste qu'au-delà du cas de la Coupe du monde les structures sportives vont devoir intégrer rapidement une réalité européenne qu'elles ont jusqu'à présent ignorée au nom d'une singularité revendiquée. Quelques observateurs pensent que cela pourra se faire sans douleur. D'autres craignent une explosion de tout le mouvement. A priori, on voit plus facilement les inconvénients que les avantages. Par exemple, la constitution d'équipes nationales pourrait devenir impossible, dans la mesure où toute sélection pourrait être contestée au nom du droit au travail.

Dans ce qui apparaît au travers du cas de la billetterie du Mondial comme une défense de l'égalité des consommateurs pour l'accès au spectacle sportif, il pourrait y avoir en germe une recomposition du sport du XXIe siècle à partir du modèle professionnel américain. Une équipe est une marque. Son propriétaire a pour seul objectif de lui assurer l'exposition maximale pour mieux vendre les produits portant son label. Après avoir contribué à la formation de l'esprit national, le sport deviendrait ainsi un instrument de la mondialisation économique. Des firmes comme Nike, Adidas ou Coca-Cola, ainsi que tous les grands sponsors des Jeux olympiques et du Mondial, ont déjà largement entrepris ce mouvement.

Alain Giraudo

RECTIFICATIFS

SPIROU

Dans la page consacrée aux soixante ans du journal *Spirou* (*Le Monde* du 16 avril), les légendes des dessins de Fournier et de Tome et Janry ont été interverties.

JEAN-FRANÇOIS LYOTARD

L'auteur de l'article consacré à Jean-François Lyotard (*Le Monde* du 22 avril) était Gérald Sfez et non Gérard Sfez. Il fallait lire « *Lyotard proteste de l'exigence d'enfance comme humanité* », et non « *Lyotard protège...* ». Enfin, il ne s'agissait pas, pour le philosophe, de « *déjouer la condition des intelligences* », mais de « *déjouer la confusion des intelligences* ».

ISRAËL 1948-1998

La photo de Judah Passow publiée en première page du supplément sur les cinquante ans d'Israël (*Le Monde* daté samedi 25 avril) n'a pas été primée au World Press 98, comme indiqué en page V.

NAGALAND

L'article consacré à l'Etat indien du Nagaland (*Le Monde* du 23 avril) n'a pas été signé dans nos premières éditions. L'auteur du reportage est Bruno Philip.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La dette de l'esclavage

« NOUS n'avons pas débarqué à Plymouth Rock, c'est Plymouth Rock qui a débarqué sur nous ! » La phrase célèbre de Malcolm X, lancée comme un défi à l'Amérique blanche, venait rappeler que l'expansion occidentale vers l'Amérique se fit au prix de la vie de millions d'êtres arrachés à leur sol et réduits en esclavage. Au moment où les hasards du calendrier font se succéder la visite de Bill Clinton en Afrique, au début de ce mois, le trentième anniversaire de l'assassinat de Martin Luther King et la célébration par la France du cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage, ces jours-ci, le poids du crime contre l'humanité perpétré en Afrique par l'Europe s'impose aux mémoires et aux consciences.

Sans céder à une mode de la « repentance » universelle, qui serait en la circonstance une façon de restaurer sa bonne conscience à peu de prix, la question du devoir de réparation qui incombe au monde blanc – et, en partie, arabe – face au monde noir ne peut être ignorée. La traite et l'esclavage sont à l'arrière-plan de l'existence noire dans les pays où les Africains ont été déportés par la violence : aux Etats-Unis, bien sûr, mais aussi au Brésil et dans les petites Amériques des Caraïbes, celles des départements français, notamment, où la commémoration de l'abolition de 1848 est douloureuse. Peut-on créditer la République d'avoir finalement reconnu aux Noirs le droit d'être hommes en oubliant que la première abolition, celle de 1794, avait été effacée dans le sang et révoquée en 1802 ? Peut-on passer sous silence qu'avant d'abolir l'esclavage la France fut l'un des acteurs principaux de la traite, dont s'enrichirent les grands ports du « commerce triangulaire » ?

Jacques Chirac l'a dit un jour devant le conseil des ministres : l'Occident a commis vis-à-vis de l'Afrique un crime incommensurable, dont il doit tenir compte dans sa relation avec ce continent. Le coût démographique de la traite est difficile à chiffrer, mais il est indéniable qu'une bonne part des maux actuels qu'endurent les pays africains résultent du désastre subi par leurs peuples durant deux siècles et demi. L'économie et la société en ont été bouleversées dans de vastes régions, où s'installèrent des systèmes de pouvoir régis par le commerce négrier avec les marchands européens. Et la colonisation, succédant à l'esclavage, en a souvent, sous couvert d'émancipation, prolongé les préjugés et les méthodes : déplacements de populations, travail forcé, enrôlement des hommes dans les armées...

L'Europe et l'Amérique doivent au monde noir davantage que de bonnes paroles et autre chose, surtout, qu'une offre de communion dans le culte de leurs valeurs, qu'elles ont trop longtemps bafouées. Le temps est venu pour elles de reconnaître leur dette. Et de l'acquitter : en donnant d'abord la place nécessaire, dans leurs politiques, à l'aide au développement de l'Afrique ; en cessant de n'offrir aux Noirs, chez elles, d'autre choix que celui de l'exclusion ou de l'assimilation.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Noces d'argent à Buckingham Palace

LE ROI George VI et la reine Elizabeth fêtent aujourd'hui leurs noces d'argent. C'est en effet le 26 avril 1923 que le duc d'York, fils cadet du roi George V et de la reine Mary, épousa à Westminster Abbey la fille du comte de Strathmore, Lady Elizabeth Bowes-Lyon. Pour célébrer cet anniversaire, les souverains se sont rendus ce matin à la cathédrale Saint-Paul. Par les acclamations dont elle les salua tout le long de la route, la foule leur témoigna l'affection dont ils sont entourés en Grande-Bretagne et au-delà des mers. L'actuelle famille royale a incontestablement renforcé la popularité dont jouit la monarchie en Angleterre.

Le roi George VI et la reine Elizateth remplissent leurs devoirs avec une bonne grâce et une simplicité qui ne se démentent jamais. La façon, notamment, dont ils se sont conduits pendant la guerre leur a garanti la reconnaissance de tout un peuple. Mais leur popularité a également d'autres raisons. En particulier il faut souligner le caractère familial de leur vie privée. La reine Mary, le roi, la reine, leurs deux filles et leur gendre constituent aux yeux des Anglais une sorte d'image idéale de la famille. Et la famille est, ici, une institution sacrée.

Enfin, il n'est peut-être pas au monde de chefs d'Etat aux mœurs plus démocratiques que celles des souverains britanniques. Les goûts et les habitudes de la famille royale tout entière sont bien connus de tous les Anglais. La presse britannique les étale avec ardeur, car ces goûts et ces habitudes correspondent à ceux de tous les Anglais.

Jean Lequiller
(27 avril 1948.)

TRANSPORTS En lançant de nouveaux tarifs réduits, dimanche 26 avril, la SNCF prend le risque de perdre 800 millions de francs de chiffre d'affaires. Sa grille tarifaire est désormais complète : 50 % de réduction pour les voyageurs avec carte annuelle, 25 % de remise sur certains trains pour les voyageurs occasionnels. ● LA RÉVOLUTION COMMERCIALE défie les modèles économétriques traditionnels, qui prétendent que, dans le rail, les baisses de prix ne sont pas compensées par la hausse du trafic. En ciblant ses clientèles, la SNCF fait le pari inverse et veut remplir ses trains. ● LES PREMIERS RÉSULTATS lui donnent raison. Sur le premier trimestre 1998, la SNCF enregistre une hausse de 12,7 % de ses recettes. Plus de 23 millions de voyages-jeunes à prix réduit ont été effectués en dix mois. ● LA RESTAURATION FERROVIAIRE entame aussi sa mutation avec la nouvelle offre de Wagons Lits dans les TGV Paris-Lyon.

Les réductions de tarifs ramènent les Français dans les trains

Les recettes de la SNCF ont augmenté de 12,7 % au premier trimestre. Le trafic TGV s'est accru de 22 % à Pâques. L'entreprise ferroviaire a inversé sa politique : des prix simplifiés et réduits séduisent un nombre croissant de voyageurs et augmentent son chiffre d'affaires

EN LANÇANT, dimanche 26 avril, les nouveaux tarifs réduits pour les familles et les seniors en même temps qu'elle offre 25 % de réduction à tous pour les allers-retours de plus de 200 kilomètres pendant le week-end, la SNCF fait le pari d'attirer de nouveau les Français dans les trains. Si ces tarifs promotionnels n'ont pas d'impact sur le nombre de voyageurs, la société perdra près de 1 milliard de francs en année pleine. Mais les chiffres du trafic depuis deux ans montrent que le pari devrait être gagnant.

Voulant rompre avec l'image du train devenu cher, l'entreprise a progressivement rénové son offre. En juin, elle a offert des réductions aux moins de vingt-cinq ans et aux « couples », aujourd'hui elle se tourne vers les voyageurs âgés et les familles. Au total, 70 % des places de train disponibles sur les grandes lignes et les TGV bénéficient de réductions comprises entre 25 et 50 %.

En ciblant, il y a huit mois, la clientèle des jeunes, la SNCF savait qu'elle jouait sur du velours : leur sensibilité au prix est l'une des plus fortes. Plus de 23 millions de voyages jeunes à prix réduit ont été effectués en dix mois, soit trois fois plus que pendant la même période de l'année précédente. Pour compenser la baisse de prix, il fallait 6 à 8 % de trafic en plus. La SNCF a enregistré 12 % de jeunes voyageurs supplémentaires.

La seconde vague de réduction sera plus délicate à maîtriser. *« Notre politique marketing défie les calculs économétriques traditionnels*, explique Mireille Faugère, directrice adjointe chargée du commercial et du marketing. *D'après les modèles économiques, dans le train, l'élasticité au prix est relativement faible, ce qui signifie que les baisses de prix ne sont pas compensées par la hausse du trafic »*, explique-t-elle. La SNCF a pourtant fait le pari inverse.

« Il suffit de cibler les catégories de clients. Il faut proposer les prix les plus bas aux catégories les plus sensibles à cet argument et offrir, à l'inverse, plus de service pour un prix plus cher aux hommes d'affaires qui décident de voyager au dernier moment », explique Mme Faugère.

Au début des années 90, les ingénieurs et commerciaux de l'entreprise ferroviaire avaient cherché à optimiser la recette par passager en faisant payer, à chaque usager, le maximum de ce qu'il était prêt à accepter. Résultat : les niveaux de tarifs sur les TGV s'étaient multipliés, la grille tarifaire complexifiée et le train est apparu de plus en plus cher. Les voyageurs s'en sont *détournés*. Leur nombre sur les grandes lignes est revenu de près de 300 millions par an au début des années 90 à 250 millions en 1995.

DES RÉSULTATS JAMAIS VUS

Lorsqu'il arrive à la tête de la SNCF, en juillet 1996, Louis Gallois décide de *« casser l'image du train cher »*. Secondé par une équipe marketing et commerciale rénovée, désormais dirigée par Guillaume Pepy, il décide de mener une véritable politique de l'offre en trois axes : réorganisation des offres promotionnelles, simplification des tarifs, accroissement de l'offre.

Les premiers résultats sont encourageants. En 1997, la première vague de la révolution tarifaire lui a permis d'enregistrer un redémarrage de l'activité, avec une croissance de 5,5 % du nombre de clients sur les grandes lignes et une hausse équivalente des recettes. Au premier trimestre 1998, la SNCF enregistre une hausse de 12,7 % de ses recettes. Pour les deux semaines autour du week-end de Pâques, le trafic TGV a bondi de 22 %. Du jamais vu.

Les voyageurs ont assimilé les nouveaux *tarifs*, au-delà des *espérances*. Les hommes d'affaires n'hésitent plus à réclamer un billet *« découverte à deux »* lorsqu'ils voyagent à plusieurs. Une enquête a permis de vérifier que 25 % de cette clientèle aurait pris la voiture si elle n'avait pas pu bénéficer de ce tarif.

Le chantier de la simplification tarifaire a démarré en juin 1997, avec la réduction du nombre de niveaux de TGV de 4 à 3. Sur Paris-Lille, une étape supplémentaire a été franchie en janvier 1998, avec un seul niveau de prix en 1re classe et deux niveaux en seconde (TGV *« normaux »* et TGV *« de pointe »*). La SNCF n'exclut pas de généraliser ce système à l'ensemble des trains à grande vitesse.

La SNCF a également enrichi son offre. Entre Paris-Lyon et Paris-Lille, les trains sont désormais *« cadencés »*, c'est-à-dire qu'ils partent à chaque heure ronde, voir chaque demi-heure en période de pointe. Entre Paris et Lille, le système de navettes a fait passer le nombre d'allers-retours de 18 à 24 par jour, soit 35 % de places offertes en plus. Résultat : 20 % de trafic supplémentaire en un peu plus de deux mois. Revers de la médaille, le TGV Nord-Europe ressemble parfois à une ligne de RER de banlieue, avec des voyageurs debout aux heures de pointe.

Christophe Jakubyszyn

Grève aux perturbations limitées

La grève des agents de conduite autonomes de la SNCF, qui a débuté jeudi 23 avril au soir, devait se traduire au cours du week-end par des perturbations limitées. Selon la SNCF, le Syndicat autonome de la FGAAC (30 % des conducteurs, 3 % de l'ensemble du personnel) n'a réussi à mobiliser que 13 % des 17 000 agents de conduite.

La direction s'attend à un quasi-retour à la normale pendant le week-end, avec quelques perturbations sur les TGV Paris-Lille, Paris-Lyon et Paris-Bourgogne (deux trains sur trois environ) et sur les grandes lignes non-TGV vers le Nord. La situation était perturbée dans certaines métropoles régionales, avec par exemple un seul train express régional sur trois en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En Ile-de-France, le trafic a été réduit de moitié ou d'un tiers sur Paris-Saint-Lazare et Paris-Nord. L'interconnexion était suspendue sur la ligne B du RER.

Des promotions pour tous

La SNCF complète, dimanche, son nouveau dispositif tarifaire, accordant 50 % de réduction aux détenteurs d'une carte annuelle d'abonnement (jeunes, seniors, famille), 25 % aux voyageurs occasionnels (jeunes, seniors, famille, couple, week-end). Attention : ces places à tarif réduit sont contingentées.

● **Jeunes (12-25 ans)** : 50 % de réduction avec la carte annuelle (270 francs) ; 25 % sans carte avec le tarif « Découverte 12-25 » dans la majorité des trains ;

● **Plus de 60 ans** : 50 % avec la carte Senior (285 francs) et 30 % en Europe ; 25 % sans carte avec le tarif « Découverte Senior » ;

● **Familles** : 50 % de réduction pour les personnes qui accompagnent un enfant de moins de 12 ans titulaire de la carte Enfant Plus (350 francs) ; 25 % sans carte. Les enfants de moins de 12 ans paient moitié prix et les moins de 4 ans 50 francs pour une place assise.

● **Couples** : le tarif « Découverte à deux » offre 25 % de réduction dans la majorité des trains à toutes les personnes voyageant à deux ou plus ;

● **Pour tous** : 25 % de réduction aux personnes qui effectuent un aller-retour d'au moins 200 km comprenant une nuit de samedi à dimanche sur place. De 25 % à 50 % avec les billets « Découverte 8 et 30 » à réserver entre une semaine et deux mois à l'avance.

Le sandwich baguette à 20 francs, le café à 12 francs

LE GROUPE Accor-Wagons Lits devait donner le coup d'envoi, lundi 27 avril, à une nouvelle restauration à bord des trains. Les passagers des TGV Duplex entre Paris et Lyon vont découvrir, en exclusivité, les nouveaux produits et les nouveaux prix à bord. Le café-filtre à 12 francs – 10 francs le week-end –, le café à volonté à 15 francs, le sandwich baguette fabriqué à la demande à 20 francs, la bouteille d'eau de source à 9 francs et la bière à 12 francs représentent des baisses de prix pouvant aller jusqu'à 30 % par rapport aux anciens tarifs. Après une période de test, cette nouvelle carte pourrait être généralisée sur l'ensemble du réseau.

Choisi par la SNCF pour reprendre la totalité du service de restauration, auparavant partagé avec la filiale Servair d'Air France, le groupe Accor s'est engagé à se passer de subventions dans un délai de six ans. La SNCF, qui versait encore 250 millions de francs à ses prestataires pour équilibrer leurs comptes, va réduire cette contribution de 40 à 50 millions de francs par an. En contrepartie, elle laisse à son prestataire une complète liberté stratégique et commerciale. *« L'objectif est de doubler notre chiffre d'affaires en trois ans pour atteindre 800 millions de francs, hors subventions »*, explique André Martinez, directeur général de Wagons-lits. Pour cela, il faudra d'abord réconcilier les voyageurs avec *« le sandwich SNCF »*.

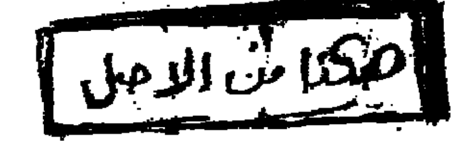
Les conclusions de l'enquête commandée par Accor à Ipsos auprès de 10 000 voyageurs donne une idée de l'ampleur de la tâche, avec 65 % des voyageurs insatisfaits du rapport qualité/prix. Après la rénovation de l'offre disponible dans les voitures bars, Accor souhaite s'attaquer au service à la place, en proposant notamment, en première et en seconde, des plateaux repas sans réservation et une vente ambulante rénovée.

DÉFI SOCIAL

Outre ce pari commercial, la direction de Wagons-Lits doit aussi relever un défi social. Elle veut associer les 2 500 employés de la restauration ferroviaire à la réorganisation de leur travail qu'implique la restauration à la place ou, par exemple, la mise en place d'un buffet pour le petit déjeuner.

Les négociations sur la réduction officielle du temps de travail à *35 heures* pourraient lui en fournir l'occasion. Mais, difficulté pour la direction de l'entreprise, le temps de travail effectif serait déjà compris entre 20 et 25 heures. Les treize jours de grève de début mars ont donné le ton des négociations qui s'engagent.

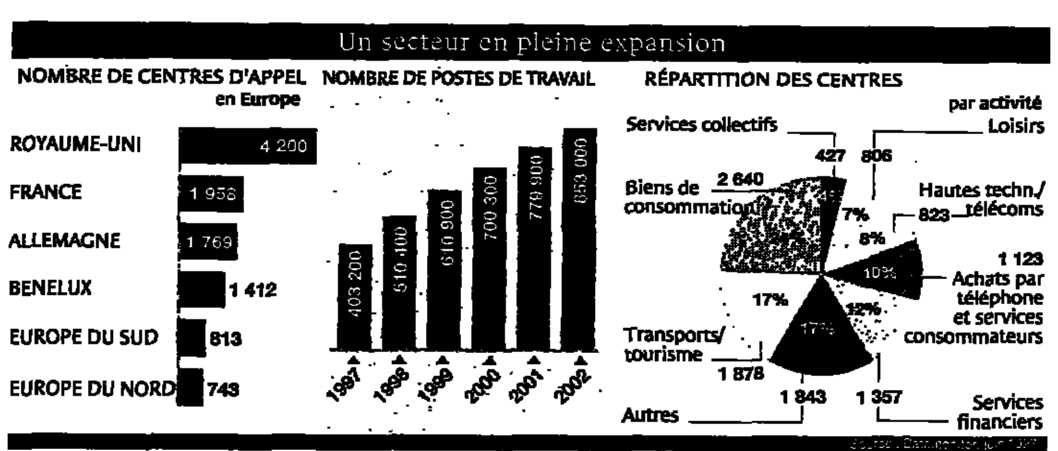
F. Bn. et C. I.



Les centres d'appels pourraient permettre la création d'un million d'emplois en Europe d'ici à 2002

Ces plates-formes téléphoniques emploient 3 % des salariés américains

Le deuxième salon européen des centres d'appel se tient à Paris du 27 au 30 avril. Les entreprises européennes commencent à ne plus considérer ces plates-formes téléphoniques comme un coût mais comme une source de profit. Leur développement accéléré ouvre un débat sur la qualité et la localisation de ces emplois qui sont, aujourd'hui, majoritairement situés à Londres et Dublin.



L'essor des centres d'appel s'explique par les baisses de communications et la découverte par les entreprises que ces centres de coûts peuvent être très profitables.

LES OPTIMISTES y voient un gisement d'emplois considérable. Les pessimistes dénoncent déjà les usines de demain et l'introduction du taylorisme dans le tertiaire. Quoi qu'il en soit, les Fançais découvrent les centres d'appel, ces plates-formes où une dizaine de personnes au moins reçoivent ou émettent des appels téléphoniques.

Des organisateurs de la Coupe du monde de football aux banques, nombreux sont les secteurs qui utilisent le téléphone pour répondre aux attentes ou solliciter la clientèle. La baisse des tarifs de communication, l'apparition des portables, les nouvelles technologies vont entraîner une progression importante de l'offre. D'ores et déjà, environ 10 % des 10 897 centres d'appels recensés en Europe sont équipés d'un système CTI (couplage téléphonique et informatique) qui permet d'orienter les appels (*« si vous souhaitez une information, tapez 1, si vous voulez passer une commande, tapez 2... »*). Internet oblige, ces centres seront demain des *« web call centers »*. Feuilletez un catalogue sur le Web : immédiatement, un opérateur vous appellera... Des entreprises de messagerie express comme Fedex ou TNT se sont associées à des entreprises d'achat en ligne, permettant au client de faire des emplettes à New-York ou à Hong-Kong et d'être livré chez lui dans les plus brefs délais.

Les entreprises françaises, qui ont longtemps considéré ces centres comme des centres de coûts – en moyenne 15 francs par appel, frais de personnel et d'installation compris –, commencent à voir les profits qu'elles peuvent en tirer. Depuis plusieurs années, les banques ont ainsi discrètement contourné le décret de 1937 limitant les horaires d'ouverture des établissements. Les entreprises de VPC ont observé que les commandes prises par téléphone étaient plus importantes : 485 francs en moyenne, contre 266 francs pour une commande par courier. Les numéros verts mis en place par les entreprises, telles Danone, devraient se multiplier : sur les dix millions de numéros verts recensés sur la planète, neuf le sont aux Etats-Unis. La France n'en compte que vingt mille.

INDUSTRIE DE MAIN D'ŒUVRE

Cet essor a des retombées pour l'emploi. Lors du salon européen des centres d'appel (Seca) qui se tiendra à Paris du 27 au 30 avril, Eric Dadian fera part de l'étude qu'il a menée en 1997 pour le cabinet Datamonitor. Selon lui, les centres d'appel emploient aujourdhui 3 % de la population active aux Etats-Unis, 1 % en Grande-Bretagne et 0,4 % dans le reste de l'Europe. Si cette activité connaissait un développement comparable à celui des Etats-Unis, plus d'un million d'emplois seraient créés en Europe.

Les 10 900 centres d'appel européens – dont 40 % sont à Londres ou à Dublin – contiennent 403 000 *« positions »* (postes de travail qui peuvent être occupés successivement par plusieurs personnes). Selon Datamonitor, ce chiffre devrait atteindre 853 000 positions en 2002.

En France, on dénombrait, en 1996, 45 100 *« positions »* de centres d'appel. Datamonitor estime qu'aujourd'hui cette activité emploie 60 000 à 70 000 personnes. France Télécom – qui annoncera au Seca la création d'un *« hôtel centre d'appels »* à Bagneux (Hauts-de-Seine) – estime qu'il y a en France en mars 1998 entre 120 000 et 150 000 téléopérateurs. En l'an 2000, chaque centre devrait employer en moyenne 53 personnes et générer, d'après France Télécom, 120 à 300 emplois, non compris les emplois induits de *back-office* (mise sous pli, envoi de documentation...).

Dans ce qui apparaît comme une *« industrie de main-d'œuvre tertiaire »*, les charges de personnel représentent 65 % des coûts. Il est significatif que la première conférence du Seca est intitulée : « Peut-on maintenir les centres d'appel en France ou faut-il les implanter dans d'autres pays européens ? ». Gilles de Robien, députémaire d'Amiens (UDF) expliquera qu'il a créé un centre d'appel... dans une zone franche (*Le Monde* du mardi 21 avril). Du coup, le débat risque rapidement de se porter sur la qualité des emplois créés. De récentes grèves au « 712 », le service de renseignement d'Itinéris, et les tensions sociales chez Bouygues Télécom montrent que sur le plan social aussi, ce secteur évolue. Or l'un des seuls atouts dont dipose la France par rapport au Royaume-Uni est dans une plus faible rotation et une meilleure formation de sa main d'œuvre. Sinon, les emplois se créeront mais de l'autre côté de la Manche.

Frédéric Lemaître

Les grandes compagnies aériennes américaines s'allient deux à deux

Elles coordonnent leurs politiques commerciales

DELTA et United Airlines, qui devaient annoncer vendredi 24 avril une alliance commerciale d'envergure, ont momentanément suspendu leurs discussions. Les deux compagnies aériennes envisagaient de partager leurs codes informatiques et d'établir des correspondances entre leurs programmes de fidélisation ; ce qui permettrait à un passager muni d'un billet émis par Delta de voler sur un vol de United Airlines, et, inversement, et de cumuler des *« miles »* indifféremment sur l'un ou l'autre des deux programmes de fidélisation.

La veille, American Airlines et US Airways ont elles aussi annoncé la conclusion d'une alliance. Mais à l'inverse de Delta et de United Airlines, ces deux compagnies n'ont pas conclu, pour l'instant, d'accord de partage de code. Elles affirment toutefois que cela *« serait intéressant pour leurs passagers, leurs employés et leurs actionnaires »*.

UNE FUSION VIRTUELLE

« Ce problème fera l'objet de discussions [avec les] *pilotes. Le partage de code sur les lignes des compagnies régionales associées, American Eagle et US Airways Express, sera probablement mis en œuvre rapidement sur certains segments de vols »*, a déclaré American Airlines. L'accord des pilotes pour ce type d'alliance est nécessaire dans la mesure où le partage de code peut entraîner une diminution des fréquences de l'une ou l'autre compagnie sur certaines lignes et réduire la quantité de travail.

En l'espace de quelques semaines, le paysage aérien américain connait une brusque accélération du mouvement de restructuration. A la fin de janvier, Northwest et Continental ont annoncé une *« alliance stratégique globale »*. La première compagnie a pris 14 % du capital de la seconde et détient maintenant 51 % des droits de vote. Northwest a prévu de limiter ses pouvoirs sur son alliée, pour garantir l'indépendance du conseil d'administration et de la direction de Continental, mais bon nombre de spécialistes du secteur interprètent cet effort comme une simple concession aux autorités de la concurrence américaine, qui doivent se prononcer sur cet accord. En réalité, la mise en commun des codes sur les réseaux national et international et le rapprochement des programmes de fidélisation, permettent une fusion virtuelle. Telle a été l'interprétation des compagnies concurrentes qui ont accéléré brutalement leurs négociations, engagées depuis longtemps.

Vingt ans après la libéralisation du ciel d'Outre-Atlantique, décidée par le président Carter pour favoriser la venue de nouveaux compétiteurs, un mouvement de concentration commerciale sans précédent s'engage. Les six premières compagnies américaines s'allient deux à deux. Les autorités américaines devront se prononcer sur ces alliances et décider si, oui ou non, elles servent la libre concurrence. Le sénateur républicain John McCain, qui préside la commission du commerce, des sciences et des transports du Sénat, a estimé vendredi que l'alliance entre American Airlines et US Airways renforce le besoin d'adopter une législation favorisant l'émergence de nouvelles compagnies.

Virginie Malingre

Les gendarmes enquêtent chez Arjo Wiggins, à Arches, sur deux salariés accusés de trop parler

ÉPINAL
de notre correspondant

Ils étaient une quarantaine, voilà un mois, à venir soutenir Francisco Carvalho sous les fenêtres de la direction de l'usine Arjo Wiggins à Arches (Vosges). Bobineur depuis vingt-six ans dans cette papeterie, il allait être licencié pour avoir divulgué le plan de réorganisation du site et des mutations internes induites. Plan dévoilé la veille au comité d'entreprise et l'avant-veille devant l'encadrement.

Malgré un appel à la mobilisation de la CGT et de FO, le soutien n'a pas été convaincant, comme si cette décision avait anesthésié les 440 salariés, usés par le bras de fer engagé depuis 1997. Arrivé à cette époque, le nouveau directeur du site, Jacques Peyret, mène alors à bien la mission confiée par les actionnaires, à savoir améliorer la rentabilité financière du site. Cette mission passe par la mise en place d'un plan social et par la suppression de 72 postes de travail.

Dans le cadre de cette stratégie, l'affaire Carvalho tient de l'agaçant grain de sable. En effet, l'ouvrier n'a pu obtenir le document en question que des mains d'un cadre. Ce qu'il avoue d'ailleurs, tout en se refusant à donner le nom de celui-ci. La direction porte plainte contre X..., et la gendarmerie locale enquête. Le 26 mars, une demi-douzaine de salariés sont entendus. Certains sont même placés en garde à vue. Un employé est retenu au « château », à l'entrée de l'usine, interrogé en duplex avec la gendarmerie, où des collègues sont eux aussi pressés de questions.

LICENCIÉ SUR UN SOUPÇON

Agent de maîtrise, Jean-Paul Dieudonné, trente et un ans de maison, adjoint au chef de la machine 3, reçoit ce jour-là un appel du directeur du personnel de l'usine, qui lui demande de se rendre à la gendarmerie en début d'après-midi. Là, on lui retire ses chaussures, sa montre et même la chaîne qu'il porte autour du cou. Sa femme est priée de lui apporter un sandwich : il est placé en garde à vue, soupçonné d'être l'auteur de la fuite de document. Il nie. Francisco Carvalho l'innocente dans sa déclaration. Samedi 18 avril, Jean-Paul Dieudonné a néanmoins reçu sa lettre de licenciement pour *« faute grave »*, sans préavis ni indemnisation.

Avocat des deux hommes, Me Welzer fulmine : *« C'est incroyable : il n'y a aucun délit ! C'est une affaire d'ordre privé. Et voici que les gendarmes sont requis, enquêtent et placent en garde à vue ! C'est l'alliance du pouvoir économique et du pouvoir gendarmesque, sans que la justice ait son mot à dire... C'est un cas unique que ce soit le chef du personnel qui convoque un de ses salariés à la gendarmerie ! »* Outre les recours formulés devant les prud'hommes, il vient d'adresser une lettre au garde des sceaux pour lui demander son sentiment sur cette affaire. Il envisage également de poursuivre pénalement la société. Le parquet d'Epinal, visiblement embarrassé par l'affaire, annonce qu'il classera sans suite. La direction se mure dans un silence lourd qui, paradoxalement, attise les inquiétudes.

Syndicalement désorganisés, les cadres ne se sont pas mobilisés lors du licenciement d'un des leurs. Du coup, c'est la CGT qui espère cette fois une réaction des salariés. *« La direction est allée trop loin. Dans le contexte d'incertitudes, de réorganisation complète de l'usine, on a eu du mal à faire bouger les salariés, il y a un mois. Les gens étaient un peu désemparés devant ça, mais ils reprennent confiance. Ils se disent que l'on ne peut pas laisser faire »*, relève l'un de ses représentants, Pierre Trenti.

Une assemblée générale est prévue la semaine prochaine. D'ici là, une pétition de soutien circule et nul doute que ce cas alimentera les banderoles du 1er mai. La CGT est même prête à les déployer lors de la Coupe du monde, dont Arjo Wiggins est l'un des sponsors officiels. *« C'est pas tout de communiquer, il faut aussi que nous soyons exemplaires dans l'entreprise »*, affirme l'un des syndicalistes.

Christophe Dollet

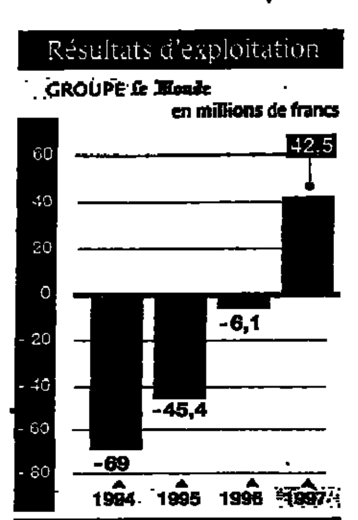
« Le Monde » a consolidé son redressement en 1997

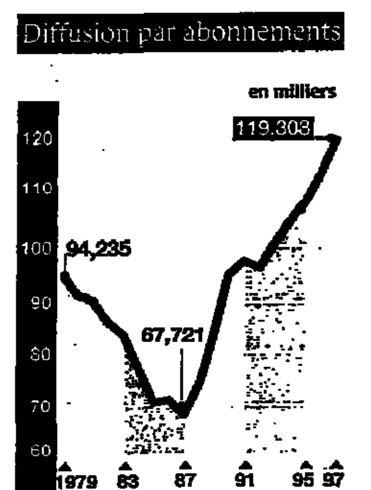
Le chiffre d'affaires a progressé de 9,5 % par rapport à 1996, grâce notamment à l'accroissement de la diffusion du quotidien de 4,12 % et à l'augmentation de la recette publicitaire de 17,7 %. Le bénéfice dégagé du Groupe Le Monde s'établit à 42,5 millions de francs

LES RÉSULTATS de l'exercice 1997 reflètent la progression de l'activité commerciale et publicitaire du *Monde*, confortant le redressement du quotidien déjà enregistré en 1996. En effet, le chiffre d'affaires global, de 1 milliard 269 millions de francs, s'accroît de 9,5 % par rapport à l'année précédente, le résultat d'exploitation dégageant un bénéfice de 42,5 millions de francs.

La conjoncture générale de la presse, et notamment de la presse quotidienne nationale, a connu une première inflexion favorable en 1997, après des années de crise tant de la diffusion que de l'activité publicitaire. *Le Monde* a, dans cet environnement, accentué ses performances, fruits de la relance éditoriale et commerciale engagée en 1995.

Les ventes du quotidien continuent à progresser de près de 15 200 exemplaires en moyenne par jour (soit + 4,12 %). Ainsi, depuis trois ans, le nombre d'acheteurs supplémentaires par jour est de près de 36 500, soit une augmentation de 12 % des ventes. En termes d'audience, qui mesure le nombre de lecteurs par exemplaire acheté, *Le Monde* garde sa position de premier quotidien généraliste.





Le fait le plus remarquable est la progression constante du nombre des abonnements, qui atteint, pour l'année 1997, le niveau record de près de 120 000. Il apparaît que le paiement mensuel et la modernisation des démarches commerciales soient les facteurs essentiels de ce regain de fidélisation. S'y ajoutent les nouvelles formules d'abonnement proposées aux étudiants à partir de la rentrée universitaire de septembre 1997, qui ont rencontré un succès immédiat avec une augmentation de 20 % des abonnements étudiants.

Le Monde a également conquis, en 1997, une part de marché publicitaire importante dans un contexte enfin positif pour la presse nationale, dont les ressources publicitaires ont progressé de plus de 8 % alors que l'ensemble des médias ne connaissaient qu'une hausse de 3 % de leurs recettes publicitaires, d'après l'Institut de recherche et d'étude publicitaires (IREP). Le quotidien a connu une reprise de toutes les formes de publicité (17,7 % par rapport à 1996), particulièrement marquée pour les offres d'emploi, qui, depuis septembre 1997, sont regroupées dans le supplément daté mercredi du « Monde des initiatives ». Pour répondre à une demande croissante des annonceurs de publicités en quadrichromie, *Le Monde* a décidé, en 1998, d'investir afin d'augmenter les capacités d'impression couleur de son imprimerie d'Ivry-sur-Seine.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice tient également à la tenue des charges structurelles (papier compris), qui, en 1997, ont enregistré le plein effet du plan d'économies engagé à la fin de 1995.

Les autres publications du groupe ont parallèlement connu un exercice favorable, *Le Monde diplomatique* stabilisant sa diffusion à 180 000 exemplaires ; la nouvelle formule du *Monde de l'éducation, de la culture et de la formation* augmentant de plus de 26 % ses ventes en 1997 (66 200 exemplaires), *Dossiers et documents* de plus de 18 % (89 000 exemplaires), ou encore la *Sélection hebdomadaire* de plus de 4 % (19 000 exemplaires).

FONDS DE PLACEMENT

L'évolution des participations au capital de la SA Le Monde est marquée par une innovation majeure dans la vie du journal, qui parachève, dans l'esprit et dans les procédures, la recapitalisation de la société effectuée en 1995. En effet, la concertation sociale a permis, à partir d'un accord d'intéressement et d'un dispositif de plan d'épargne salarial, de créer, en juin 1997, un fonds commun de placement des personnels du *Monde*. Ce fonds, géré par la nouvelle Société des personnels, émanation des trois sociétés existantes (rédacteurs, employés, cadres), a vocation à acquérir des actions du Monde SA, consolidant la responsabilité des personnels dans le capital du quotidien. Le redressement économique de la société permettra à ce fonds d'acquérir plus de 2 % du capital du *Monde* en 1998.

Les autres événements marquants ont été la réduction à 10 % de la participation d'Hachette-Filipacchi Presse dans Le Monde Imprimerie et le remboursement de la première tranche des comptes courants d'actionnaires, conformément au pacte d'actionnaires conclu en 1995.

Enfin, *Le Monde* a, début 1998, soutenu le lancement du nouvel hebdomadaire *L'Européen* avec une participation de 35 % dans la SA L'Européen – l'actionnaire majoritaire étant la famille Barclay – et repris l'activité d'une lettre économique, *Nord-Sud Export*.

De l'exception à la norme

PASSÉ la phase du redressement vient le temps de la consolidation : *Le Monde* a recueilli, en 1997, les fruits de l'effort de l'entreprise sur elle-même pour se rétablir ; elle s'est donné les moyens, par la place accordée au fonds commun de placement des personnels du *Monde*, de renforcer sa cohésion sociale et son indépendance ; elle a, de plus, atteint deux seuils notables. La diffusion du quotidien a été la troisième de son histoire ; les résultats d'exploitation prennent place parmi les trois meilleures années.


ÉDITORIAL

Voilà qui dicte désormais notre conduite : faire que ce qui, dans la vie de cette entreprise, fait figure d'exception devienne la norme, à partir de laquelle d'autres performances seront possibles. Garantir à notre société la maîtrise de son destin par l'accès à une rentabilité récurrente, conforter une audience qui a permis au journal de reprendre sa place : tels sont, pour les années qui viennent, nos objectifs. Mais l'avenir ne sera assuré que lorsque nous aurons accédé à un niveau supérieur de développement.

De ce point de vue, nous avons, première étape d'une diversification de nos activités, accompagné la naissance d'un nouvel hebdomadaire – *L'Européen* – centré sur les préoccupations qu'a fait naître le processus d'unification de l'Europe et ses multiples implications dans la vie économique, sociale, culturelle des Européens que nous sommes. Cette nouveauté dans la presse française, dont l'accueil par les lecteurs est particulièrement encourageant, est animée par Christine Ockrent et Jean-Pierre Langellier. Nos lecteurs d'Ile-de-France bénéficient depuis sept mois d'un guide culturel, *aden*, fruit d'une coopération naissante et promise à d'autres développements avec l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles*. Enfin, nous avons décidé de développer, embryon d'un pôle de presse professionnelle, la lettre bimensuelle *Nord-Sud Export*.

Mais l'un des principaux défis que nous nous sommes assignés a trait au formidable développement que connaissent dans le monde les réseaux de type Internet. Ce nouveau média électronique a pris de l'élan : rien ne permet de le tenir pour une mode. Nous nous apprêtons donc, en créant une nouvelle filiale, Le Monde Interactif, à concrétiser notre volonté de traiter ce média comme une entité neuve, et à nous donner les moyens des partenariats indispensables.

S'agissant de notre « vaisseau amiral » – le quotidien –, dont la nouvelle formule est entrée en janvier dans sa quatrième année en maintenant la progression de ses ventes, nous n'entendons pas rester immobiles. Dans une période où surgissent de nouveaux débats face à un avenir incertain, l'animation éditoriale du quotidien a été renforcée par l'arrivée de trois éditorialistes associés, accentuant le pluralisme et la diversité des analyses : Alexandre Adler, Jean-Paul Fitoussi et Philippe Sollers. Si leurs points de vue n'engagent pas forcément la rédaction, nous comptons sur leur liberté d'esprit et sur leur indépendance pour bousculer les préjugés et les conformismes.

Un effort particulier marquera les prochains mois. La première occasion est le trentième anniversaire de Mai 68. Nous avons d'abord conçu un numéro exceptionnel de 86 pages (vendu 10 francs), qui paraîtra jeudi 30 avril (daté 2 mai), comprenant, outre le premier cahier habituel et un « Monde des livres » en partie consacré aux livres sur les événements, un supplément de 44 pages faisant revivre ceux-ci à travers les articles du *Monde* de l'époque. Puis, à partir du 4 mai et durant quatre semaines, l'écrivain Patrick Rambaud, Prix Goncourt 1997 avec *La Bataille*, offrira à nos lecteurs un roman historique retraçant « Les Aventures de Mai ». La seconde occasion est le Mondial de football, auquel sera consacré un cahier quotidien de 8 pages, mobilisant une quarantaine de journalistes.

Enfin, des réflexions sont en cours au sein de la rédaction sur un traitement spécifique de l'Europe accompagnant le passage à l'euro, sur le développement de nos rubriques multimédia et hautes technologies, sur une rénovation de notre supplément hebdomadaire du week-end. Nous entendons aussi conforter la lisibilité et la clarté de notre maquette, améliorer le traitement visuel afin de renforcer le confort de lecture et, enfin, mieux veiller à une rigueur liant indissolublement le fond et la forme.

J.-M. C.

GROUPE LE MONDE
TABLEAUX DE FINANCEMENT (en milliers de francs)

	1997	1996
RESSOURCES		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	41 308	(1 031)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	288	453
Cessions d'immobilisations financières	2 904	12 400
Augmentation de capital de la SA Le Monde	16 770	
Part des minoritaires dans les augmentations de capital des filiales		15 806
Augmentation des dettes financières à MT et LT	6 552	35
Diminution du fonds de roulement		44 944
TOTAL DES RESSOURCES	67 822	72 607
EMPLOIS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	36 142	48 163
Acquisitions d'immobilisations financières	1 607	1 071
Remboursements des dettes financières	29 311	23 373
Dividendes distribués aux minoritaires	616	
Augmentation du fonds de roulement	146	
TOTAL DES EMPLOIS	67 822	72 607

GROUPE LE MONDE
COMPTES DE RÉSULTAT (en milliers de francs)

	1997	1996
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 269 898	1 158 300
Autres produits et reprises sur provisions	33 250	63 417
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 303 148	1 221 717
Coût d'achat des marchandises vendues	(12 369)	(2 499)
Consommations de l'exercice	(648 343)	(588 046)
Impôts et taxes	(15 474)	(15 186)
Charges de personnel	(513 669)	(539 632)
Dotations aux amortissements et provisions	(62 310)	(70 217)
Autres charges d'exploitation	(8 487)	(12 259)
CHARGES D'EXPLOITATION	(1 260 652)	(1 227 839)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	42 496	(6 122)
RÉSULTAT FINANCIER	(2 838)	(3 341)
RÉSULTAT COURANT	39 658	(9 463)
Résultat exceptionnel	(12 885)	17 581
Impôts sur les sociétés	(2 503)	(3 338)
Intéressement et abondement	(15 020)	
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	9 250	4 780
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	60	(643)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	9 310	4 137
Part du groupe	8 250	2 929
Part hors groupe	1 060	1 208

GROUPE LE MONDE
BILANS AU 31 DÉCEMBRE (en milliers de francs)

ACTIF	1997 Valeurs brutes	1997 Amortissements et provisions	1997 Valeurs nettes	1996 Valeurs nettes
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	64 617	(62 169)	2 448	2 121
Immobilisations corporelles	603 881	(369 530)	234 351	248 033
Immobilisations financières	34 805	(7 647)	27 158	30 644
Titres mis en équivalence			0	26
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	703 303	(439 346)	263 957	280 824
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	21 695	(6 538)	15 157	13 011
Créances d'exploitation	314 907	(20 274)	294 633	242 468
Valeurs mobilières de placement	63 417	(11)	63 406	87 161
Disponibilités	23 323		23 323	3 210
Comptes de régularisation	7 855		7 855	6 627
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	431 197	(26 823)	404 374	352 477
TOTAL DE L'ACTIF	1 134 500	(466 169)	668 331	633 301

PASSIF	1997	1996
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	961	935
Réserves consolidées	113 171	93 498
Intérêts minoritaires	7 798	25 106
Résultat consolidé	8 250	2 929
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	130 180	122 468
PROVISIONS POUR IMPÔTS DIFFÉRÉS	1 993	1 599
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	41 380	61 922
DETTES		
Emprunts auprès des établissements de crédit	20 487	48 774
Emprunts et dettes financières divers	61 771	75 221
Dettes d'exploitation	120 452	69 137
Dettes fiscales et sociales	184 775	153 083
Abonnements à servir	98 498	92 236
Comptes de régularisation	8 795	8 861
TOTAL DES DETTES	494 778	447 312
TOTAL DU PASSIF	668 331	633 301

La rente viagère offre la sécurité et la certitude de percevoir des revenus

L'allongement de l'espérance de vie et la multiplication des offres nouvelles faites par les banques permettant notamment des réversions à des personnes désignées remettent ce produit d'épargne au goût du jour.

LE MARCHÉ atone de la rente viagère, estimé à environ 2 milliards de francs chaque année, devrait connaître un surcroît sensible d'activité. Les détenteurs des premiers PEP (plan d'épargne populaire), signés en 1990 et arrivant à échéance cette année, peuvent aujourd'hui choisir entre plusieurs possibilités de sorties, dont la rente viagère qui n'est pas sans offrir des avantages par rapport aux rendements des autres produits sécuritaires. L'allongement de la durée de vie est aussi un facteur non négligeable qui permet aux retraités d'espérer la percevoir pendant de nombreuses années.

Si votre PEP a été ouvert en 1990, il atteint cette année ses huit ans. Cette durée minimale vous permet de sortir de votre PEP sans imposition. Mais la sortie est sans retour, car elle interdit de reverser sur le PEP et entraîne sa clôture immédiate. Parmi les différentes possibilités offertes, la sortie en rente viagère présente l'avantage d'une totale sécurité. Avec une rente vous avez la certitude de percevoir des revenus votre vie durant, aussi longue soit-elle. Aujourd'hui, un couple de 60 ans a une espérance de vie de vingt-cinq ans. Mais l'inconvénient de la rente est d'aliéner le capital et d'interdire toute possibilité de transmettre ce capital à ses enfants ou héritiers.

DEUX ATOUTS

Il reste comme solution intermédiaire celle de ne traduire en rente viagère qu'une partie de l'épargne. La solution est tout à fait envisageable. Elle permet un équilibre entre la sécurité apportée par la rente viagère, la possibilité de transmettre un capital à ses héritiers, d'autant que, pour servir une rente viagère, la plupart des établissements bancaires transfèrent l'épargne des PEP financiers sur des PEP assurances. Ce transfert, qui ne remet pas en question l'antériorité du PEP, permet, donc, de bénéficier d'une enveloppe assurance-vie qui offre l'avantage de la transmission sans droits de succession.

La rente présente pour sa part deux grands avantages. Tout d'abord, elle supporte la comparaison avec les autres rendements sécuritaires (les obligations rapportent du 5 %). A partir de 60 ans, les coefficients de transformation des capitaux en rente sont supérieurs à 5 francs pour 100 francs d'épargne, ce qui est à peu près le taux d'intérêt des obligations à long terme. En plus, la rente viagère issue d'un PEP n'est pas fiscalisée. Elle subit seulement les prélèvements sociaux de 10 %.

Autre avantage, sortir aujourd'hui une rente évitera de subir une baisse des taux de rente attendue pour les prochaines années. En trois ans, à cause de la prise en compte de l'allongement de l'espérance de vie, le montant initial d'une rente viagère a baissé d'environ 4 %. Alors qu'en 1995 un organisme financier attribuait une rente de départ annuelle de 5,81 francs pour 100 francs de capital à un rentier de 60 ans, il ne lui donne plus aujourd'hui que 5,58 francs. Une étude de l'observatoire des retraites montre qu'entre 1992 et 2000 le capital nécessaire pour obtenir 1 franc de rente viagère devrait augmenter de 28,75 % et qu'entre 1992 et 2010 il augmentera de 34,72 %. Entre 1992 et 2038, la hausse du capital nécessaire sera de 50,62 % ! En transformant dès aujourd'hui un capital en rente viagère, on garantit le montant de la rente dans des conditions beaucoup plus favorables qu'au cours des prochaines années.

La rente PEP offre aussi le grand avantage d'être non imposée et de ne subir que les inévitables prélèvements sociaux. Pour un contribuable agé de 60 ans à moins de 65 ans, dans une tranche d'imposition de 24 %, percevant une rente annuelle de 20 000 francs, le gain d'impôt est de 1 920 francs par an. Pour un contribuable dans une tranche de 54 %, l'avantage est de plus de 4 000 francs par an.

Mais avant d'opter pour la formule, il faut poser certaines questions à son banquier : existe-t-il d'abord un capital minimal pour percevoir une rente viagère ? Certains contrats ne transforment en rente un capital que lorsque celui-ci est assez important pour ne pas avoir à verser des rentes trop faibles. Au Crédit lyonnais, par exemple, le capital minimal est de 100 000 francs pour une rente trimestrielle et de 40 000 francs pour une rente annuelle.

Autre question importante à soulever : celle des possibilités de réversion. En cas de décès d'un des deux conjoints, on estime les besoins du survivant entre 60 % et 70 % de ceux du couple. Il est donc important de prévoir une rente réversible. La réversion varie, généralement, de 60 % à 100 % de la rente de base.

Il faut aussi se préoccuper du taux de revalorisation inclus dans la rente viagère. La rente peut être calculée avec ou sans taux de revalorisation. Une revalorisation incluse dans le coefficient de rente signifie qu'un intérêt est déjà pris en compte dans la rente viagère. Cette rente sera donc moins revalorisée, par la suite, qu'une rente sans revalorisation incluse. La rente sans revalorisation incluse est plus faible à l'origine, mais elle bénéficie, chaque année, d'un pourcentage de revalorisation plus fort. La solution à retenir dépend des besoins : pour obtenir une rente plus élevée dès le départ, il faut opter pour une rente avec la revalorisation incluse la plus élevée possible (la loi autorise jusqu'à 3,25 % de revalorisation incluse). La rente sans revalorisation incluse est moins intéressante au départ mais préférable sur une longue période.

Enfin, il faut aussi s'intéresser de près au montant des frais. Les banquiers peuvent prélever des frais (de 2,5 % à 3 %) lors des transferts des capitaux des PEP financiers vers les PEP assurances permettant une sortie en rente viagère. Ils peuvent, également, prélever des frais sur les montants des rentes versées.

Bernard Le Court

Les avantages de la rente garantie

Certains établissements proposent des rentes dont le versement est garanti pendant 5 ou 10 ans. En cas de décès du rentier pendant cette période, c'est le bénéficiaire désigné qui la perçoit. Cette solution est à retenir, car le montant de la rente garantie est presque aussi élevé que celui de la rente sans garantie. Par exemple, pour un rentier de 65 ans, sans réversion, la Caixa Bank accorde une rente de 6 462 francs par an sans garantie et de 6 321 francs si le montant de la rente est garanti pendant 10 ans. Si le rentier est toujours en vie après la période de garantie, la rente continue à lui être versée sans limitation de durée. Pour sa part, le Crédit mutuel propose une rente formule sécurité avec restitution des capitaux non consommés aux bénéficiaires désignés si le décès intervient avant l'expiration d'un certain délai.

Les affiches de Mai 68 se vendent aux enchères

LE 22 MARS, M[e] Lelièvre dispersait à Chartres une collection de quelque 150 affiches originales nées en mai 68 à l'Ecole des beaux-arts. Trente ans plus tard, les slogans-chocs d'un printemps chaud ressurgissent en vente publique, mais les prix restent encore démocratiques. Les nostalgiques et les curieux qui auraient manqué la dispersion de Chartres pourront se rendre à Drouot le 29 avril : une autre vente d'affiches de Mai y sera organisée.

L'anniversaire était donc célébré en avant-première à Chartres : M[e] Lelièvre dispersait le 22 mars une collection d'affiches originales illustrant au jour le jour les événements de Mai. Le hasard fait parfois bien les choses, la date choisie tombait à pic. C'est en effet le 22 mars 1968 qu'un petit groupe d'étudiants, mené par Daniel Cohn-Bendit, commence à faire parler de lui dans « Nanterre-la-folle ». L'amorce d'un printemps chaud, où il devient tout-à-coup urgent de *« changer la vie »* et d'imaginer *« Sous les pavés, la plage ! »*.

Les quelque 150 affiches originales mises en vente provenaient de *« l'Atelier populaire de l'ex-Ecole des beaux-arts »*, selon la terminologie en vigueur à l'époque. L'ensemble constituait la collection d'un ancien acteur des événements. Celui-ci, chargé de collecter les affiches aux Beaux-Arts et de les distribuer dans les comités, avait gardé ses préférées, faisant ainsi office de conservateur. Ces pièces n'avaient donc jamais été collées. Ce qui explique qu'elles soient restées en bon état. Un point important, car ces affiches de Mai sont particulièrement fragiles. Presque toujours tirées en sérigraphie, procédé peu coûteux, sur des supports de qualité médiocre, elles n'avaient à l'évidence guère été conçues pour durer.

Cette économie de moyens s'accorde tout-à-fait avec le côté brut des slogans-chocs, relevés d'images coups de poing traitées en aplats de couleurs vives. L'actualité y est résumée à chaud, sans recul ni subtilités hors de saison. Agressif, le graphisme va à l'essentiel. Ainsi, *« La police s'affiche aux Beaux-Arts, les Beaux-Arts affichent dans la rue »*, proclame l'Atelier populaire sur une sérigraphie envahie d'une monstrueuse tête de CRS armée d'un pinceau entre les dents (3 600 francs).

Si quelques-unes de ces affiches paraissent avoir assez mal vieilli, d'autres, en revanche, frappent par leur caractère prémonitoire. Comme celles traitant du chômage. L'une d'elles représente un nourrisson serré dans ses langes, avec cette question : *« Sera-t-il chômeur ? »* (750 francs).

« CHIENLIT »

Parmi les cibles préférées des affichistes de Mai, le général de Gaulle figure en bonne place. Brossée de façon grand nez, képi, oreilles démesurées, sa silhouette caractéristique se trouve accommodée à toutes les sauces. *« Sois jeune et tais-toi »*, énonce l'une de ces affiches. De Gaulle, de profil en ombre chinoise, massif, immense, pose sa main devant la bouche d'un jeune homme (2 100 francs). Encore et toujours le Général, silhouette à la place de la croix de Lorraine, sur une sérigraphie titrée *« Renversons sa dictature »* (400 francs), ou représenté de profil les bras levés, avec ce commentaire sans appel : *« La chienlit, c'est lui ! »* (600 francs).

D'autres légendes sonnent de façon autrement inquiétante. Comme celle qui assimile de Gaulle à Hitler. Le dessin, résolument expressionniste, en référence aux années 30, montre six têtes de réactionnaires, en rouge sur fond blanc, surmontées de ce credo cinglant : *« Notre seul espoir : Hitler* (barré) *De Gaulle »* (2 000 francs). Même esprit pour *« Parti unique. Dictature »*, qui comporte le sigle gaulliste dans lequel s'inscrit la croix gammée (400 francs).

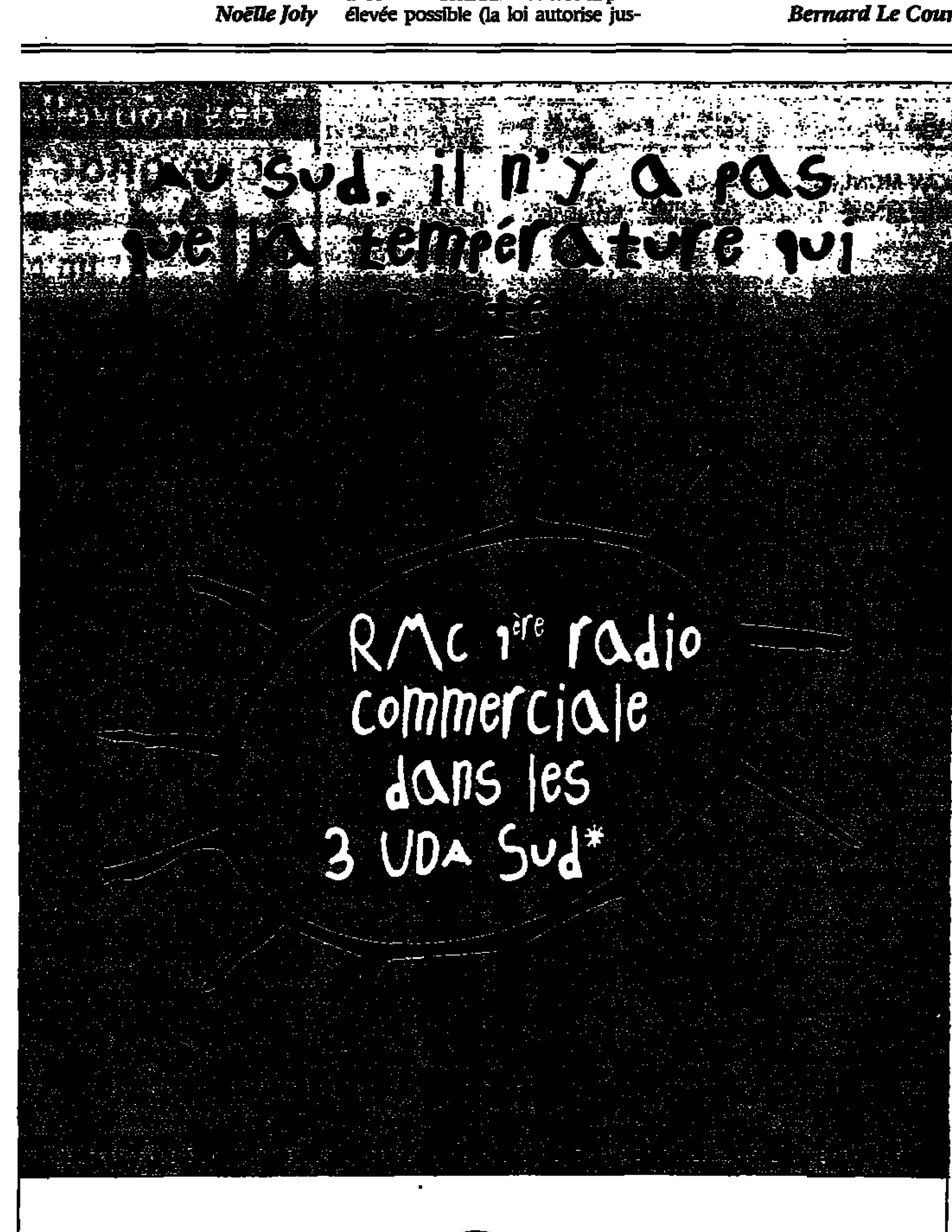
La presse n'est pas non plus en odeur de sainteté. Citons notamment *« Les rédactions à désinfecter »* (1 600 francs) ; *« La police à l'ORTF c'est la police chez vous) »*, avec les anneaux du sigle de l'ORTF hérissés de fil de fer barbelé (1 100 francs), ou encore *« Le régime compresse, la presse complice »*, représentant un personnage écrasé sous une presse. Cette dernière sérigraphie, attribuée à l'Ecole supérieure d'architecture, fait ressortir de façon appuyée les doubles « s » des mots « compresse » et « presse » (850 francs).

Traitées de façon tout aussi féroce, les élections de juin 68 ont inspiré quelques images fortes. Exemple : *« Voter, c'est mourir un peu »*. L'une a pris la forme d'un cercueil, marqué d'une croix de Lorraine (1 100 francs). Même veine pour *« Adhérez au parti de la trouille »* : l'injonction s'accompagne d'un dessin tremblotant de la croix de Lorraine, inscrite dans un « V » tracé d'une main tout aussi peureuse (450 francs).

Après cette flambée porteuse d'espoirs, le retour au calme qui s'amorce n'est pas vraiment du goût des activistes de Mai. Des affiches plus tardives illustrent ces lendemains déchantés. Ainsi, *« 14 juillet 68, la France embastillée »* décrit un Hexagone embarbelé, occupé par un énorme CRS casqué, menaçant, matraque au poing, sur fond de lampions dérisoires (1 200 francs). Très réussie graphiquement, une autre sérigraphie met en scène un vaste troupeau de moutons, pressés les uns contre les autres, en foule, avec ce long commentaire en forme de conclusion désabusée : *« Retour à la normale. Que se passe-t-il ? Il ne se passe rien. Que s'est-il passé ? Il ne s'est rien passé. Pourtant... j'avais cru comprendre. Il ne faut pas comprendre »* (3 000 francs).

En fin de compte, presque toutes ces affiches ont trouvé preneur dans la fourchette des estimations. Raisonnables, celles-ci s'échelonnaient entre 200 francs et 2 000 francs. La plus haute enchère – 6 300 francs – allait au trop fameux *« CRS SS »*.

Noëlle Joly



Sursis de six mois pour l'amortissement Périssol

L'amortissement Périssol dont bénéficie l'immobilier neuf locatif devait prendre fin le 31 décembre prochain. Mais un amendement au projet de loi DDOEF (diverses dispositions d'ordre économique et financier) voté le 1[er] avril prévoit qu'il sera prolongé de six mois. Les immeubles acquis neufs ou en l'état futur d'achèvement entre le 1[er] janvier 1999 et le 30 juin 1999 pourront donc relever de ce régime. A condition que le permis de construire ait été délivré avant le 1[er] janvier 1999 et que l'achèvement des travaux ait eu lieu dans les deux ans qui suivent sa délivrance.

FISCALITÉ

Ce dispositif permet d'amortir jusqu'à 80 % de la valeur d'un bien à raison de 10 % par an pendant les quatre premières années et de 2 % par an pendant les vingt années suivantes (lorsque l'achat a lieu en cours d'année, l'amortissement doit être pratiqué *prorata temporis*).

Autre avantage : le plafond d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global est alors porté de 70 000 francs dans le régime général à 100 000 francs, à condition que le déficit ne soit pas généré par des intérêts d'emprunt. Ce système permet de réaliser des économies d'impôt d'autant plus importantes que le contribuable est imposé dans une tranche marginale d'imposition élevée. En contrepartie, la déduction forfaitaire sur les loyers est ramené de 14 % dans le régime général à 6 %.

Conditions pour pouvoir bénéficier des avantages prévus : l'immeuble doit être loué pendant neuf ans à titre d'habitation mais pas nécessairement en tant que résidence principale. Le locataire pourra être un membre de la famille à condition qu'il ne soit pas rattaché au foyer fiscal du propriétaire et que le loyer pratiqué corresponde aux normes de marché. A noter qu'aucune autre condition de loyer ou de ressource du locataire n'est exigée.

Au-delà de neuf ans, le propriétaire peut récupérer l'usage du bien sans que les amortissements antérieurs soient remis en cause. En revanche, il ne pourra plus pratiquer de nouveaux amortissements.

En cas de non-respect de l'engagement de location pendant neuf ans ou de revente avant ce délai, les avantages accordés seront repris par l'administration fiscale. Le contribuable devra alors réintégrer dans ses revenus fonciers imposables le montant de l'amortissement déduit depuis l'origine. Sauf si la rupture des engagements pris est liée à un cas de force majeure : invalidité ou décès du propriétaire ou de son conjoint soumis à imposition commune. Un système de « quotient » permet cependant d'atténuer l'impôt supplémentaire qui serait dû. Quant aux éventuelles plus-values constatées lors de la revente, elles sont taxables selon le régime de droit commun.

Laurent Edelmann

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	24-04-98	Diff.
Coflexip	835	+5,08
Elf Aquitaine	745	−4,11
Esso	579	−0,68
Total	679	−4,50
Elyo	—	—

PRODUITS DE BASE

	24-04-98	Diff.
Air Liquide	1113	−2,53
Eramet	308,20	+15,43
Metaleurop	69,20	−0,71
Pechiney	268,10	−4,25
Rhone Poulenc A	291,20	+0,87
Rochette (La)	28,30	+0,17
Usinor	93,75	−0,21
Vallourec	482	−0,82
CFF.(Ferrailles)	492	+2,26
Oxyg.Ext-Orient	4010	−1,71

CONSTRUCTION

	24-04-98	Diff.
Bouygues	996	+3,53
Ciments Francais	350	+14,88
Colas	1122	+6,35
Eiffage	428	+3,18
Groupe GTM	469	+0,21
Imetal	787	+1,02
Lafarge	537	+3,66
Lapeyre	466	+1,08
Saint-Gobain	960	−4,28
SGE	222,10	−1,86
Vicat	571	+0,52

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	24-04-98	Diff.
Alcatel Alsthom	1075	−5,86
Bull#	80,05	+8,32
Carbone Lorraine	2500	+1,58
CS Signaux(CSEE)	323	+30,27
Dassault-Aviation	1840	+3,95
Dassault Electro	712	−2,59
De Dietrich	424	+8,10
Fives-Lille	424	+0,23
France Telecom	321,90	−3,04
Intertechnique	1689	+3,05
Legrand	1530	+1,48
Legris indust.	272	−2,58
Sagem SA	4095	+2,38
Sat	2390	+3,91
Schneider SA	446,90	−2,84
SFIM	1135	−2,57
Sidel	443	−1,73
Thomson-CSF	228,30	−3,22
Zodiac ex.dt divid	1559	+7,88
CNIM CA#	253	+6,30
Faiveley #	250	+9,73
GFI Industries #	1515	+2,21
Manitou #	935	+8,25
Mecatherm #	194	−2,51
NSC Groupe Ny	950	−0,21
Radiall #	745	+0,53
Sediver	—	—

AUTOMOBILE

	24-04-98	Diff.
Bertrand Faure	508	+2,83
Ecia	1990	+10,61
Labinal	2290	+4,56
Michelin	371	−0,26
Peugeot	1039	+1,86
Plastic Omn.(Ly)	796	−4,21
Renault	266,60	−3,92
Sommer-Allibert	267,50	−2,37
Valeo	538	−5,44
Sylea	547	−2,14

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	24-04-98	Diff.
BIC	417,30	−7,71
Chargeurs	409,90	+1,48
Clarins	569	+1,60
Deveaux(Ly)#	873	+2,34
DMC (Dollfus Mi)	186,90	+19,80
Essilor Intl	2265	+0,84
Hachette Fili.Med.	1720	+8,51
L'Oreal	2751	−5,75
Moulinex #	180,80	+9,57
Sanofi	685	−0,58
S.E.B.	930	+0,32
Skis Rossignol	117	+0,86
Strafor Facom	550	+2,99
Synthelabo	940	−2,59
Arkopharma#	403,90	−0,27
Boiron#(Ly)	426	−1,27
Devanlay S.A.	722	—
Gautier France	340,50	+0,44
Guerbet	275	−1,07
Hermes Internat.1#	470	−0,63
Info Realite #	290	+11,11
Pochet	880	+9,86
Reynolds	426	−5,33
Robertet #	1290	−4,44
Smoby (Ly)#	607	−0,65
Virbac	515	—

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	24-04-98	Diff.
Bongrain	2996	+2,91
Danone	1380	−1,42
Eridania Beghin	1225	+0,32
Fromageries Bel	4755	+0,08
LVMH Moet Hen.	1291	+10,24
Pernod-Ricard	415,60	+1,58
Remy Cointreau	117,60	−2,32
SEITA	262	−2,23
Brioche Pasq.(Ns)#	688	−5,62
L.D.C.	1260	+5

DISTRIBUTION

	24-04-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	764	+3,38
Carrefour	3340	−4,68
Casino Guichard	401,20	−2,73
Castorama Dub.(Li)	1029	+6,41
Comptoirs Mod.	3020	−5,77
Damart	3905	−1,88
Galeries Lafayette	4950	+3,34
GrandVision	244,50	−2,93
Groupe Andre S.A.	734	+3,23
Guilbert	1082	+0,46
Guyenne Gascogne	1893	−5,58
Pinault-Print.Red.	4252	+0,33
Primagaz	510	+2
Promodes	2937	−1,83
Rexel	2380	+4,93
Monoprix	440	+4,76
But S.A.	304	+10,14
IMS(Int.MetalSer)#	95,10	+3,93
Manutan	480	−9,43
Rallye(Cathiard)Ly	296	−4,51
Rubis #	171	+0,11

AUTRES SERVICES

	24-04-98	Diff.
Accor	1522	−1,93
Altran Techno. #	940	−3,98
Atos CA	1031	+3,10
BIS	628	+5,36
Canal +	1095	+2,72
Cap Gemini	755	+0,66
Cipe France (Ly) #	198,20	+2,69
Club Mediterranee	570	−3,87
Dassault Systemes	245,50	+0,24
Eaux (Cie des)	1102	+2,03
Euro Disney	9,55	−4,50
Europe 1	1567	+3,09
Eurotunnel	5,35	−5,30
Gaumont #	458,50	+6,62
Havas	537	−1,82
Havas Advertising	1100	+3,77
Infogrames Enter.	304	+21,60
NRJ #	1040	−4,23
Pathe	1300	+5,17
Publicis #	723	+0,41
S.I.T.A	1365	−1,06
Sodexho Alliance	1095	−0,54
Sogeparc (Fin)	446	+1,36
Spir Communic. #	487,10	+6,82
Suez Lyon.des Eaux	995	−2,92
Technip	700	−6,04
G.T.I (Transport)	380	+8,57
Louvre #	450	+12,35
Assystem #	285	+4,65
Fraikin 2#	480	+0,84
Groupe Partouche #	549	+2,23
M6-Metropole TV	820	−1,44
Norbert Dentres.#	860	+4,87
TF1	750	−1,05

IMMOBILIER

	24-04-98	Diff.
Bail Investis.	919	+1,21
Finextel	128	+0,78
G.F.C.	641	−0,62
Immeubl.France	489	+6,74
Klepierre	1087	+1,21
Rue Imperiale(Ly)	—	—
Sefimeg CA	482,70	+7,50
Silic CA	1005	+1,51
Simco	494	−3,51
Soc.Fonc.Lyonnai.#	960	−1,33
UIF	454,60	−0,08
Unibail	900	−3,44
Fonciere (Cie)	830	—
Fonciere Euris	340	−0,02
Foncina #	600	+0,84
Im.Marseillaise	11460	−1,41
Frankoparis #	80,65	+0,18
Immob.Batibail Ny#	309	+6,55
Immob.Hotel. #	38,70	+20,93

SERVICES FINANCIERS

	24-04-98	Diff.
Axa	692	−4,41
B.N.P.	497,10	+0,85
C.C.F.	482	−0,41
CPR	483,50	+0,61
Cred.Fon.France	148	−0,20
Credit Lyonnais CI	620	−4,61
Dexia France	748	+0,53
GAN ex.dt sous.	180	−5,23
Interbail	155	−2,51
Locindus	845	−1,05
Natexis	443	−0,56
Paribas	639	−3,22
SCOR	394	+0,45
Selectibanque	74,50	+2,05
Societe Generale	1190	−4,34
Sophia	258	+0,42
UIS	217,50	+0,68
Union Assur.Fdal	999	−7,06
Via Banque	206	−2,38
Worms & Cie	385	+1,04
Bancaire (Cie)	1106	−2,64
Cetelem	779	+1,16
Immobanque	720	−0,68
UFB Locabail	457	+4,39
Assur.Bq.Populaire	730	+5,79
C.A. Paris IDF	848	+3,88
Factorem	744	[illegible]
I.C.C.#	166	+8,24
Union Fin.France	806	+1,76

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	24-04-98	Diff.
Bollore Techno.	1118	+4,37
Cerus Europ.Reun	42,30	+0,35
CGIP	2998	+1,76
Christian Dior	850	+16,10
Dynaction	216	+1,[illegible]
Eurafrance	3205	+0,4[illegible]
Fimalac SA	700	+2,06
Gaz et Eaux	3005	−3,06
Lagardere	228,20	−7,88
Lebon	289,60	−3,14
Marine Wendel	1072	+2,09
Nord-Est	132,60	[illegible]
Salvepar (Ny)	556	+1,2[illegible]
Albatros Invest	220	[illegible]
Burelle (Ly)	460,50	[illegible]
Carbonique	—	[illegible]
Centenaire Blanzy	577	[illegible]
F.F.P. (Ny)	468	[illegible]
Finaxa	579	[illegible]
Francarep	332	[illegible]
Sabeton Ly	710	[illegible]
Finatis(ex.Localn)	292,10	[illegible]
Montaignes P.Gest.	—	—
Siparex (Ly) #	148,50	+2,41

Bourse de Paris : le dollar a donné le signal du repli

LE RECUL de 6 centimes du billet vert en une semaine a été le facteur déclenchant d'une consolidation rapide du marché français. Sur les cinq dernières séances, l'indice CAC 40 a abandonné 2 %, à 3 783,34 points. La semaine a débuté sur un gain de 0,62 % dans le sillage des derniers records de Wall Street. Mais elle s'est poursuivie par quatre journées consécutives de repli avec, en point d'orgue, une baisse de 1,01 %, sur la séance de vendredi 24 avril. Ce jour-là, l'indice est repassé sous la barre des 3 800 points, un niveau qu'il n'avait plus connu depuis le 27 mars dernier. Par rapport au record historique du 7 avril (3 992,20 points), l'indice phare de la place de Paris a reculé de 5,2 %. Cette baisse du marché était souhaitée par de nombreux investisseurs depuis longtemps. Mais toutes les tentatives précédentes étaient contrariées par la vigueur de Wall Street. Aujourd'hui, ce soutien ne joue plus puisque le marché américain a également décidé de reprendre son souffle.

VALEURS

Tant que le marché parisien se replie en bon ordre, les opérateurs gardent le sourire. La majorité d'entre eux se sont fixé comme objectif un retour vers 3 750 points. Selon Pierre-Olivier Gatie, vendeur d'actions à la société de Bourse CPR Finance, le marché reste soutenu par les nombreux spéculateurs qui avaient parié sur la baisse de l'indice les semaines précédentes et qui débouclent leurs positions en rachetant ce même indice. En ce moment, la majorité des investisseurs est à l'affût des opportunités d'achat procurées par le recul des cours. Ainsi, il a suffi que le courtier américain Morgan Stanley relève son objectif de cours sur LVMH à 1 400 francs pour que l'action bondisse de 3,8 % en une séance. Toute la semaine, la rumeur d'une éventuelle offre publique d'échange du groupe de luxe sur sa maison mère Christian Dior s'est propagée. Un opérateur fait remarquer que la décote de ce holding s'est réduite à seulement 20 %, ce qui renforce le sentiment d'une opération imminente. Le rebond de l'action SGS-Thomson (+ 12,4 % en une semaine) illustre également l'appétit des opérateurs pour toutes les situations de retournement.

Après la saison des résultats, les entreprises françaises commencent à publier leur chiffres d'affaires pour le premier trimestre. Ceux des groupes comme Castorama, Legrand ou Essilor tendent à démontrer que la croissance économique est de retour. En revanche, Carrefour, en inaugurant la vague des assemblées générales ordinaires a, toutefois, jeté une ombre au tableau. Le groupe de distribution a prévenu le marché que l'exercice 1998 ne serait pas excellent (le chiffre d'affaires et le bénéfice ne devraient croître que de 6 à 7 %). Conséquence, l'action Carrefour a reculé de 4,68 % en cinq séances. Mais la semaine a été surtout marquée par les restructurations dans le secteur financier. Aux Etats-Unis, ce mouvement s'accélère avec, dernière opération en date, l'OPA hostile de la Bank of New York sur la Mellon Bank. En France, quatre groupes ont déposé leurs offres pour la reprise du Crédit foncier de France. Deux américains (General Motors allié à Bass d'un côté et GE Capital de l'autre) sont entrés dans la course. Côté français, on retrouve la Poste associée à la GMF et les Caisses d'épargne.

La bataille opposant la Commission européenne au gouvernement français sur le dossier du Crédit lyonnais a fait perdre à cette action 4,6 % de sa valeur. Les autres titres du secteur ont fait, également, l'objet de prises de bénéfice. La Société générale a abandonné 4,3 % et AXA a reculé de 4,4 %. La baisse du dollar a continué à affecter les deux majors pétrolières françaises, Elf Aquitaine et Total, dont les cours ont décliné respectivement de 4,1 % et 4,5 % sur la semaine.

Enguérand Renault

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 17 avril

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,75 %, sur 1 an : 2,93 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
CPR Mobidiv	CPRGESTI	1	1,31	1	4,96	98168,82
CDC Arbitrages	CDC GEST	2	1,25	2	3,73	109704,92
Haussmann Pibor (C)	WORMS	3	0,97	171	2,95	1306,83
Haussmann Pibor (D)	WORMS	4	0,97	172	2,95	929,56
CIC Trésorerie Plus (C)	CIC PARI	5	0,93	3	3,61	1406,60
CIC Trésorerie Plus (D)	CIC PARI	6	0,93	4	3,61	1362,08
Ecureuil Expansion	ECUREUIL	7	0,91	5	3,61	85152,88
Monéterme	B PARIBA	8	0,91	13	3,49	107043,63
Epargne Associations (C)	B PARIBA	9	0,89	72	3,24	26241,89
Epargne Associations (D)	B PARIBA	10	0,89	73	3,24	24672,63
Acti Trésorerie	BBL FRAN	11	0,88	6	3,51	1956,11
Absolu Véga	VEGA FIN	12	0,88	10	3,45	12279,59
Natexis Pibor Gestion	B NATEXI	13	0,88	22	3,39	184278,04
Orsay Sécurité	ORSAY	14	0,87	9	3,45	10784,02
BFT Sécurité 2	BFT	15	0,87	19	3,41	1943,27
Placements Monétaire	NSM	16	0,87	11	3,48	1149662,26
Iéna Performance 3	BFT	17	0,87	8	3,46	12766,49
Alfi Tiop	UBS MNGT	18	0,87	37	3,36	94540,76
GP Cash	SMC	19	0,87	12	3,48	152453,13
Acti Jour	BBL FRAN	20	0,87	16	3,42	1818,08
CDC Monétaire	CDC GEST	21	0,86	21	3,40	19521,38
Union Plus	CIC BUE	22	0,86	15	3,42	186872,84
Indocam Arbitrages 3 mois	B INDOSU	23	0,86	27	3,38	100471,35
DB Cash	DEUTSCHB	24	0,86	17	3,41	17217,74
BFT Sécurité Première	BFT	25	0,86	20	3,40	1829,76
BTP Trésorerie	B BTP	26	0,86	18	3,41	47918,25
Finord Plus	CDT NORD	27	0,86	58	3,29	961612,13
Partner Régularité	LA MONDI	28	0,86	63	3,27	938,67
Citi-Monétaire Plus	CITIBANK	29	0,86	25	3,39	112855,83
AXA Court Terme (C)	AXA	30	0,86	53	3,29	11180,02
AXA Court Terme (D)	AXA	31	0,86	54	3,29	10510,80
CPR Cash	CPRGESTI	32	0,86	30	3,38	100764,83
Ecofi-Cash	ECOFI FI	33	0,86	32	3,38	284734,94
Centrale Monétaire	CCR	34	0,86	23	3,38	25464,11
BIP Court Terme	KLEIN BE	35	0,86	24	3,39	121245,33
Natexis Sécurité Jour	B NATEXI	36	0,86	31	3,38	193076,53
Diadème Jour	L.B.	37	0,86	26	3,38	3346604,46
Fimatrésorerie	FIMAGEST	38	0,86	29	3,38	18971,56
Boreal	CDC GEST	39	0,85	59	3,28	8644,03
ABF-MJ	ABF	40	0,85	14	3,43	1888,58
Centrale Première	CCR	41	0,85	34	3,37	7250,31
Monéplus	SG	42	0,85	39	3,34	107052,18
Midland Trésorerie	MIDLAND	43	0,85	35	3,37	94450,40
Véga Sécurité	VEGA FIN	44	0,85	36	3,36	18623,42
Valunion	CIC BUE	45	0,85	44	3,32	51121,33
Fimasécurite (D)	FIMAGEST	46	0,85	43	3,33	1123,40
Fimasécurite (C)	FIMAGEST	47	0,85	42	3,33	1298,52
Primacic	CIC PARI	48	0,84	33	3,37	1297974,24
Acti Institutionnels	BBL FRAN	49	0,84	46	3,32	577080,47
Midland Protection	MIDLAND	50	0,84	76	3,23	19075,19
CNP Assur-Monét	CDC GEST	51	0,84	38	3,35	1727,89
Real Monétaire	SOFIDEP	52	0,84	40	3,33	1081,29
Moné-Tiop	B PARIBA	53	0,84	45	3,32	563273,65
Invesco Tresorerie	INVESCO	54	0,84	66	3,26	1041,93
Phénix Sécurité (D)	PHENIX	55	0,83	57	3,29	7512,53
Phénix Sécurité (C)	PHENIX	56	0,83	56	3,29	8300,79
Statère	BGP	57	0,83	41	3,33	22031,28
AGF Monétaire	AGF	58	0,83	68	3,25	1045,64
Arcade	BIMP	59	0,83	47	3,32	1589934,74
Placements Trésorerie	NSM	60	0,83	55	3,29	1400930,79
EFI-Performance	CCCC	61	0,83	60	3,28	2104,33
Pension TMP -3/32	GERER CO	62	0,83	61	3,27	900640,25
Valeurs Monétaires	DEMACHY	63	0,83	67	3,25	235028,25
Trésorys	SOGEPOST	64	0,83	50	3,29	273687,18
Orsay Jour	ORSAY	65	0,83	64	3,27	1950,10
JJ Centre	CFCM CEN	66	0,82	62	3,27	358430,71
Mondiale Proteol CT	LA MONDI	67	0,82	65	3,26	7650,97
Ofima Trésor	OFIVALMO	68	0,82	95	3,14	19750,98
Barclays Institutions	BARCLAYS	69	0,82	78	3,22	780465,61
Sequin	BGP	70	0,82	80	3,21	47156,92
RG Monétaire France	ROBECO	71	0,82	149	3,02	19282,50
Austral	CDC GEST	72	0,82	82	3,20	12636,63
Soprane J	BACOT	73	0,81	81	3,21	48642,42
Option Sécurité	BRED	74	0,81	74	3,24	198082,28
Cardif Trésorerie	CARDIF	75	0,81	75	3,23	86318,56
BTP Monécourt	B BTP	76	0,81	77	3,23	20006,08
AGF Sécurité	AGF	77	0,81	49	3,30	11396,41
Monéprime (C)	B PARIBA	78	0,81	70	3,24	162105,47
Monéprime (D)	B PARIBA	79	0,81	71	3,24	155908,01
Fimagarantie	FIMAGEST	80	0,81	87	3,17	19534,98
CPR Mobiterme	CPRGESTI	81	0,81	69	3,25	20080,69
Fimacourt Première	FIMAGEST	82	0,81	48	3,31	19143,63
Vercors	CDC GEST	83	0,81	7	3,49	120992,74
Localys Première	CLF BANQ	84	0,81	84	3,19	54506,73
Dresdner RCM Entreval	KLEIN BE	85	0,81	88	3,17	1993,53
Ouestar Trésorerie	CFCM LOI	86	0,81	94	3,15	137164,52
Haussmann Court Terme	WORMS	87	0,81	142	3,03	2180,66
Atlas Court Terme	ATLAS	88	0,81	28	3,38	160,96
BIP Cap 3 Mois	KLEIN BE	89	0,81	98	3,14	2118,78
Demachy +	DEMACHY	90	0,81	79	3,21	2057,90
Gestion Investicourt	B INDOSU	91	0,81	83	3,19	19354,03
Entreprise Court Terme	B PARIBA	92	0,80	86	3,18	330415,77
Trésoricic	CIC PARI	93	0,80	85	3,19	182150,49
Unisecurite	SANPAOLO	94	0,80	97	3,14	202702,39
Placement M (C)	SMC	95	0,80	91	3,15	23149,38
Placement M (D)	SMC	96	0,80	92	3,15	21571,87
Morgan Court Terme	JP MORGA	97	0,80	110	3,12	26208,05
VIA Court Terme (D)	VIA BANQ	98	0,80	100	3,14	4705,20
VIA Court Terme (C)	VIA BANQ	99	0,80	99	3,14	4847,99
Gestion Pibor	INDOSUEZ	100	0,80	89	3,16	20459,45
Placements Sécurité (C)	NSM	258	0,66	260	2,58	93224,07
Optifinance	CCF	259	0,66	254	2,59	22156,40
Natio Sécurité	BNP	260	0,65	267	2,55	11402,07
Priv'associations (D)	BIMP	261	0,65	277	2,52	37101,30
Priv'associations (C)	BIMP	262	0,65	276	2,52	39610,72
Acti Cash (D)	BBL FRAN	263	0,65	243	2,61	1219,61
Acti Cash (C)	BBL FRAN	264	0,65	245	2,61	1285,96
Investsécurité Court Terme D	CFCM MED	265	0,65	278	2,52	3104,43
Investsécurité Court Terme C	CFCM MED	266	0,65	279	2,52	3491,98
Moné.Dis	CNCA	267	0,65	264	2,56	10230,55
Hervet Plus (C)	HERVET	268	0,65	262	2,57	9211,38
Hervet Plus (D)	HERVET	269	0,65	263	2,56	8537,51
BRO-Sécurité (D)	BRO	270	0,64	274	2,53	16415,30
BRO-Sécurité (C)	BRO	271	0,64	275	2,53	17788,20
Sécurita	DEMACHY	272	0,64	287	2,47	48804,16
SNVB Monétaire (C)	SNVB	273	0,64	270	2,54	9358,50
SNVB Monétaire (D)	SNVB	274	0,64	271	2,54	8245,59
Cardif Monétaire (D)	CARDIF	275	0,64	281	2,52	195,18
BIP Sécurité (D)	KLEIN BE	276	0,64	295	2,41	1985,51
BIP Sécurité (C)	KLEIN BE	277	0,64	294	2,41	2161,03
Cardif Monétaire (C)	CARDIF	278	0,64	280	2,52	205,71
Provence Court Terme	CS HOTTI	279	0,63	303	2,38	53293,56
Leumi Court Terme (C)	B LEUMI	280	0,63	320	2,27	16666,77
Leumi Court Terme (D)	B LEUMI	281	0,63	319	2,27	15446,70
Pyramides Court (C)	VERNES	282	0,63	284	2,50	49901,46
Pyramides Court (D)	VERNES	283	0,63	285	2,50	42908,06
Sicaixa	CAIXA DE	284	0,63	305	2,37	24581,43
BICS Monétaire (D)	ECOFI FI	285	0,63	298	2,41	1599,97
BICS Monétaire (C)	ECOFI FI	286	0,63	299	2,41	1872,22
Topcash (C)	CPRGESTI	287	0,63	288	2,45	1719,71
Topcash (D)	CPRGESTI	288	0,63	289	2,45	1671,52
Monésud (C)	L.B.	289	0,62	241	2,62	405,87
Monésud (D)	L.B.	290	0,62	240	2,62	349,19
Finord Sécurité (C)	CDT NORD	291	0,62	292	2,41	21812,40
Finord Sécurité (D)	CDT NORD	292	0,62	293	2,41	20276,11
Acti Régulière	GERER CO	293	0,62	300	2,40	2015,58
Univar (D)	CNCA	294	0,62	259	2,57	302,77
Moné.J (C)	GROUP CA	295	0,62	273	2,53	12189,86
Moné.J (D)	GROUP CA	296	0,62	272	2,53	11547,75
Ecureuil Monétaire (D)	ECUREUIL	297	0,62	290	2,45	12319,25
Ecureuil Monétaire (C)	ECUREUIL	298	0,62	291	2,45	13290,95
Univar (C)	CNCA	299	0,62	258	2,57	315,92
Orsay Court Terme	ORSAY	300	0,62	302	2,39	1593,86
Ecureuil Trésorerie (C)	ECUREUIL	301	0,61	309	2,33	326,14
JPM Court Terme	B HARWAN	302	0,61	304	2,37	14415,35
Lion 20000 (C)	CL	303	0,61	296	2,41	17494,07
Lion 20000 (D)	CL	304	0,61	297	2,41	16367,24
Sécuricic (C)	CIC PARI	305	0,60	306	2,35	2322,44
Fructi-Associations (D)	BQUE POP	306	0,60	310	2,32	41,61
Ecureuil Distrimonetaire	ECUREUIL	307	0,60	301	2,40	10066,55
Sécuricic (D)	CIC PARI	308	0,60	307	2,35	2147,13
Crédit Maritime Sécurité (D)	CDT MARI	309	0,60	313	2,31	1697,44
Crédit Maritime Sécurité (C)	CDT MARI	310	0,60	314	2,31	1753,80
Dryade (C)	BGP	311	0,60	315	2,30	7025,43
Dryade (D)	BGP	312	0,60	316	2,30	6663,32
Sicav Associations	CDC	313	0,60	311	2,32	2467,65
Ecureuil Trésorerie (D)	ECUREUIL	314	0,60	312	2,31	305,80
Sécuri-Taux	LEGAL FR	315	0,59	318	2,29	1866,61
SB Sécurité (C)	CIC SB	316	0,58	321	2,26	1650,85
SB Sécurité (D)	CIC SB	317	0,58	322	2,26	1604,20
Fructi-Associations (C)	BQUE POP	318	0,58	317	2,29	46,86
Uni-Associations	GROUP CA	319	0,58	308	2,34	120,36
Natio Monétaire (D)	BNP	320	0,57	324	2,22	5232,85
Natio Monétaire (C)	BNP	321	0,57	323	2,22	5569,96
Capimonétaire (D)	SG	322	0,56	269	2,54	377,42
Capimonétaire (C)	SG	323	0,56	268	2,55	418,25
Uni-Cash	SANPAOLO	324	0,40	325	1,96	308,27
Pyramides Première	VERNES	325	0,39	286	2,48	13115,06

Les sicav monétaires rapportent toujours aussi peu

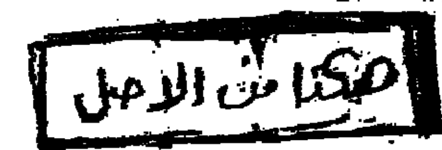
STATU QUO pour les sicav monétaires. Sur les trois derniers mois de l'année, elles progressent de 0,75 %, soit exactement la même performance que lors de notre dernier classement. La faiblesse et la stabilité des taux d'intérêt à court terme n'ont pas permis aux gestionnaires d'améliorer les rendements de ces produits. Sur un an, la progression des sicav de trésorerie s'établit à 2,93 %. Face à ce contexte défavorable, les gérants sont « à couteaux tirés » avec leurs confrères, ironise Stéphane Rougier, responsable de la gestion de taux à la Banque Paribas. *« Deux ou trois centimes de performance font la différence dans les classements et chaque gestionnaire a ses petites recettes pour maintenir son avance »*, observe-t-il.

D'abord, la tarification aide certaines sicav à se placer dans le haut des classements. Certaines, comme Iéna performance 3 de la BFT ou Natexis Pibor Gestion, ne prélèvent qu'autour de 0,15 % de frais de gestion. Généralement, ces frais s'élèvent à 0,30 % pour les sicav vendues prioritairement aux investisseurs professionnels et peuvent même monter jusqu'à 1 % pour les produits commercialisés auprès des particuliers. Les produits grand public figurent d'ailleurs régulièrement en queue de classement.

En matière de gestion, les stratégies mises en place pour tenter d'améliorer la performance varient d'un produit à l'autre. Comme le mois dernier, CPR Mobiv caracole en tête. La sicav gérée par Joël Konop continue de profiter de sa diversification sur les obligations convertibles et sur les actions. Toutefois, devant la progression des marchés actions réalisée au cours des trois premiers mois de l'année, le gérant a ramené à un peu plus de 10 % la part des obligations convertibles dans l'actif du fonds. Denis Vallier, gestionnaire d'Alfi Tiop, a, quant à lui, récupéré à bon prix des obligations probablement détenues par des investisseurs japonais qui avaient besoin de liquidités pour clôturer leurs comptes avant le 31 mars. Ces papiers, souvent émis en yens, ont été « swapés », c'est-à-dire échangés, contre des titres libellés en francs français et offrant une rémunération supérieure au marché monétaire.

Autre exemple d'investissement payant, Natexis Pibor Gestion a décidé au cours de l'été dernier de privilégier des titres liés à l'évolution des taux à trois mois. *« Cette stratégie nous a réussi, car les marchés financiers anticipent une remontée des taux courts en Allemagne »*, souligne Alain Richier, le gestionnaire du fonds de Natexis Gestion.

Joël Morio



Le climat monétaire se détériore en Europe

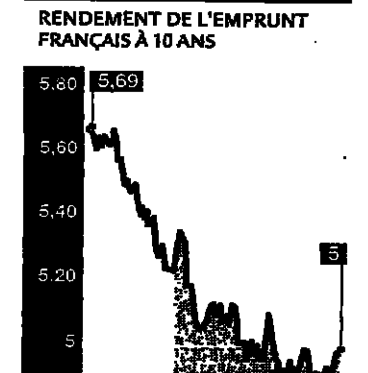
Les taux d'intérêt à long terme se sont tendus, cette semaine, victimes des craintes d'un resserrement de la politique monétaire européenne après le sommet de Bruxelles. Ces anticipations ont également pesé sur le dollar

Les marchés obligataires internationaux ont cédé du terrain, cette semaine. En France, le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans est remonté jusqu'à 5 % – les taux montent quand le cours des titres baisse –, tandis qu'aux Etats-Unis le rendement de l'emprunt à trente ans a atteint 6 %. Le climat monétaire se détériore en Europe, de nombreux intervenants anticipant un prochain relèvement des taux directeurs de la Bundesbank. Plusieurs membres de la banque centrale allemande affirment que la situation économique de l'Allemagne ne justifiait pas un tel geste. Mais les opérateurs n'ont pas été convaincus. Certains craignent notamment que le compromis envisagé à propos de la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) ne déplaise à la Bundesbank et ne l'incite à durcir sa politique pour assurer la crédibilité de la future monnaie unique.

LA BUNDESBANK risque-t-elle de resserrer sa politique monétaire au cours des prochaines semaines ? C'est aujourd'hui le principal sujet de discussion et d'inquiétude sur les places financières internationales. Il explique la remontée des taux d'intérêt à long terme en Europe (de 4,91 % à 5 % pour les rendements français à dix ans) et le repli du dollar, un moment passé sous la barre des 6 francs, et qui a terminé vendredi 24 avril à 6,01 francs (1,7920 mark).

Plusieurs éléments ont contribué à ce brusque changement de climat. Le premier tient à la confirmation de la reprise économique outre-Rhin. La croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 2,7 % en 1998, après 2,2 % en 1997 et 1,4 % en 1996. Selon les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), elle s'accélérerait encore en 1999, pour s'élever à 2,9 %, son plus haut niveau depuis le boom de la réunification (5 % en 1991). Dans ces conditions, le maintien de taux directeurs en Allemagne à des niveaux historiquement bas – le taux des prises en pension, le repo, se situe à 3,30 % – ne serait plus justifié.

Il le serait d'autant moins que l'évolution des indicateurs monétaires suivis par la Bundesbank pour définir sa politique devient moins favorable. La croissance de la masse monétaire M3 s'est brusquement accélérée au mois de mars : elle s'est établie à 5,1 % en taux annualisé, après une progression de 2,8 % en février, en raison notamment d'une forte augmentation des crédits au secteur privé.



Les craintes de hausse des taux en Allemagne persistent malgré les déclarations apaisantes des responsables de la Bundesbank

Même si elle reste dans le corridor, compris entre 3 et 6 %, fixé par la Bundesbank pour 1998, la croissance de l'agrégat de monnaie M3, qui rassemble la monnaie fiduciaire – pièces et billets – les dépôts à vue et les comptes à terme ou d'épargne de moins de quatre ans, et qui constitue le principal déterminant de la politique monétaire allemande, a semé le trouble sur les marchés financiers.

Parallèlement, l'inflation semble avoir touché son plus bas niveau outre-Rhin. Les prix à la consommation ont progressé de 0,2 % au mois d'avril dans la partie ouest du pays, soit 1,3 % sur un an, contre 1 % en mars, en raison notamment de la hausse de la TVA décidée par le gouvernement.

L'ÉCART DE CROISSANCE

En dehors de ces considérations purement intérieures, les perspectives européennes contribuent aussi à expliquer les craintes de hausse des taux allemands. *« Les économies candidates à l'adoption de la monnaie unique ne sont pas en phase d'un point de vue conjoncturel*, notent les analystes de la société de Bourse Aurel. *Certaines, à l'image de celles de la péninsule Ibérique, de la Finlande ou des Pays-Bas, sont déjà engagées dans une phase de croissance solide, alors que d'autres sortent tout juste d'une longue période de marasme. »* L'écart de croissance, cette année, entre, d'un côté, le groupe constitué par l'Allemagne, la France, l'Autriche et l'Italie, de l'autre, le reste de l'Euroland (Espagne, Finlande, Irlande, Pays-Bas et Portugal) s'établira à 1,5 point. Et ces différentiels de croissance se traduisent dans l'évolution divergente des prix. En d'autres termes, que ce soit à Helsinki ou à Amsterdam, un resserrement monétaire serait le bienvenu. Certes, jusqu'à aujourd'hui la Bundesbank ne s'est jamais illustrée par son altruisme monétaire, elle conduit sa politique avec le seul souci de défendre les intérêts économiques de l'Allemagne. Mais le sommet de Bruxelles qui se tiendra du 1er au 3 mai va changer en profondeur l'environnement monétaire européen. Même si les banques centrales nationales conserveront en théorie le pouvoir de fixer leurs taux directeurs en toute indépendance jusqu'au 1er janvier 1999, Francfort ne pourra plus se désintéresser de l'évolution monétaire dans les pays voisins. Car, avec la naissance de la monnaie unique, l'apparition de tensions inflationnistes aux Pays-Bas, en Irlande ou en Finlande deviendrait pour l'Allemagne un problème monétaire intérieur. Ce changement de dimension monétaire en Europe explique que les déclarations de plusieurs responsables de la Bundesbank – Franz-Christoph Zeitler, Johann Wilhelm Gaddum, Helmut Hesse – estimant que la situation économique actuelle en Allemagne ne justifiait pas une hausse des taux n'aient pas entièrement réussi à rassurer les marchés financiers. Les opérateurs sont persuadés que la greffe de pays au bord de la surchauffe économique sur le couple franco-allemand va obliger Francfort et Paris à durcir leur politique monétaire avant la fin de l'année. Selon les cours des contrats à terme, les taux français et allemands à trois mois se situeraient à 4,07 % le 1er janvier 1999, contre 3,55 % aujourd'hui. La convergence des taux européens se réaliserait, selon ce scénario, à la fois par une hausse des taux dans la zone mark et par une réduction des taux en Europe du Sud – l'Italie a abaissé cette semaine d'un demi-point son taux d'escompte, ramené à 5 %.

La Bundesbank, enfin, selon certains, serait d'autant plus disposée à relever rapidement ses taux qu'elle pourrait choisir de sanctionner le compromis qui semble se dessiner pour la désignation du président de la Banque centrale européenne (BCE). Sous prétexte de défendre la crédibilité de l'euro sur les marchés, menacée selon elle par un arrangement politique douteux, elle manifesterait sa mauvaise humeur devant le fait que « son » candidat, le Néerlandais Wim Duisenberg, n'obtienne qu'un mandat écourté. Si la liste officieuse qui circule à propos de la composition du directoire est exacte – il comprendrait, outre M. Duisenberg, Hervé Hannoun (actuel sous-gouverneur de la Banque de France), Otmar Issing (chef économiste de la Bundesbank), l'Espagnol Luis Angel Rojo, l'Italien Tommaso Padoa Schioppa et la Finlandaise Sirrka Hamalainen, six personnalités dont la réputation de « faucon », dans leur propre pays, n'est plus à faire –, le soupçon de « laxisme » à l'égard de la BCE sera très vite levé sur les marchés.

Pierre-Antoine Delhommais

Le yen reste sous pression

La publication, vendredi 24 avril, du contenu détaillé du plan de relance économique au Japon a été accueillie négativement par les opérateurs des marchés financiers. En dépit de l'ampleur sans précédent des mesures annoncées (16 600 milliards de yens, soit 770 milliards de francs), censées gonfler dès cette année la croissance économique nippone de deux points, les intervenants ont vendu des yens en grande quantité. La monnaie nippone a glissé de 129,60 à 131,30 yens pour 1 dollar.

Les investisseurs déplorent que Tokyo n'ait pas engagé de réformes structurelles. Ils estiment d'autre part qu'une intervention concertée des banques centrales sur le marché des changes n'est pas à craindre compte tenu des critiques adressées par les Américains et les Européens à l'égard de la politique économique japonaise.

Marché international des capitaux : en attendant la fixation des parités

DANS une semaine, on saura combien de francs, de florins ou de deutschemarks il faudra débourser pour obtenir un euro et, partant, ce que la plupart de nos devises vaudront entre elles. Les parités fixées le 2 mai ne devraient plus changer. L'euro n'existera que l'année prochaine. La période intermédiaire promet d'être passionnante car, durant quelques mois, se mêleront les avantages d'une Europe morcelée et ceux qu'offre la perspective du grand marché commun des capitaux.

D'une façon générale, les émetteurs devraient être plus rapides que les investisseurs à réagir à la situation nouvelle issue de la disparition du risque de change. Il convient de préciser qu'en fonction des habitudes de placement la demande émanant des investisseurs diffère selon les pays. En France, l'importance prise par l'assurance-vie explique l'appétit considérable pour des titres à long terme, de dix ans ou plus. Mais d'autres investisseurs existent, comme les organismes de gestion collective, qui sont friands d'obligations de durée moyenne ou intermédiaire allant de cinq à huit ans. Aux Pays-Bas, ce sont les caisses de retraite et les fonds de pension qui dominent. De tels établissements cherchent exclusivement de très longues durées, contrairement à la France, il n'y a guère de demande pour des titres de moyenne durée. Tout naturellement, ces investisseurs, tant français qu'hollandais, privilégient leur monnaie nationale. Des contraintes réglementaires limitent d'ailleurs souvent la proportion des placements qu'ils peuvent effectuer en devises étrangères.

C'est ainsi qu'un émetteur néerlandais, souhaitant se procurer des ressources à moyen et à long terme, a décidé de libeller la plus courte partie de son prochain emprunt en francs français et l'autre partie en florins. Si son plan se réalise, ce sera la première fois qu'un émetteur hollandais placera de la sorte. Il s'agira d'une « titrisation » de créance hypothécaire détenue par une banque néerlandaise. La tranche française portera sur 1,3 milliard de francs, dont 1 milliard apparaîtra au grand jour sous la forme d'obligations de cinq ans de durée. La tranche hollandaise de 1 milliard de florins sera remboursée dans dix ans. Le tout sera dirigé par la banque ABN Amro. Les emprunteurs étrangers qui répondent à la demande d'un cercle d'investisseurs bien défini ont de bonnes chances de réussir dans l'entreprise. Il faut toutefois que leur qualité soit reconnue, directement du fait de leur notoriété, ou indirectement, parce que leur transaction est notée par des maisons spécialisées dont le jugement est universellement reconnu. Ce devrait être le cas de l'emprunt hollandais en francs.

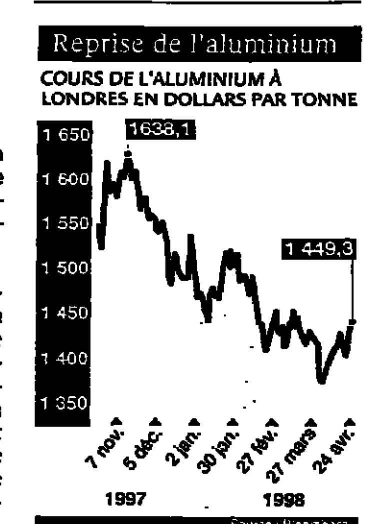
Un autre débiteur étranger dont on espère la venue prochaine pourrait aisément se passer de toute appréciation : Schig, l'homologue autrichien du Réseau ferré de France. Les intermédiaires financiers cherchent depuis longtemps à l'attirer sur le marché français. S'il se présentait, son emprunt serait garanti par l'Autriche.

Pour sa part, le deutschemark est actuellement un peu moins en évidence que le franc. Certains disent qu'il est aujourd'hui victime de son succès sur le plan international. Le placement des obligations libellées en marks est traditionnellement beaucoup plus étendu que celui des titres en francs ou en florins, par exemple. Cela ne permet donc pas à un émetteur d'atteindre une catégorie de souscripteurs bien définie, afin de mieux s'en faire connaître et de s'assurer de leur fidélité, ce qui sera très utile lorsque le grand marché européen des capitaux existera. Les avis sont partagés, et d'autres spécialistes vont jusqu'à prétendre que l'espacement relatif du mark n'est que passager et que, au contraire, il devrait rapidement jouer un rôle accru préfigurant presque à lui seul, l'espace de quelques mois, tout l'avenir de la future monnaie commune qui va le remplacer.

L'euro lui-même, dont on se sert déjà de façon artificielle, permet aux Etats et aux principales organisations supranationales de se distinguer en lançant des obligations à revenu fixe. En revanche, le marché des titres à revenu variable, indexé sur le loyer de l'argent à court terme, ne s'y est pas encore vraiment développé. La Caisse centrale du Crédit immobilier de France s'apprête à alimenter ce compartiment, en contractant un emprunt à taux variable de 1 milliard d'euros pour une durée de trois ans. L'émetteur a confié à la banque CSFB le soin de mener à bien son projet, qu'il situe au départ d'une évolution inéluctable, favorisée par la fixation des parités : celle qui devrait mener bientôt à unifier le marché monétaire en Europe.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

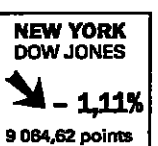


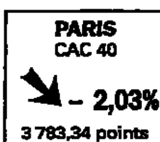
LES ANALYSTES se félicitent de la fermeté des prix de l'aluminium sur le marché mondial. A 1 475 dollars la tonne pour le contrat de référence (à trois mois) coté au London Metal Exchange (LME), ils se maintiennent en effet à ce niveau, quoique en légère progression depuis février dernier. On nuancera un peu cette satisfaction en se rappelant qu'il y a seulement cinq mois ils s'affichaient à 1 610 dollars. Crise asiatique oblige, les cours n'ont pas résisté.

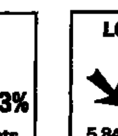
La baisse des stocks officiels du LME – à moins de 528 000 tonnes, mi-avril, leur plus bas niveau depuis août 1991 – est le premier facteur de soutien des prix. Le second est la nouvelle fermeture, en raison de désordres électriques, de l'unité de Venalum au Venezuela : cette panne va réduire sa production de 50 000 tonnes sur un total de 430 000 tonnes par an. Les producteurs se raccrochent aux perspectives de croissance en Europe (+ 4,8 %, estime-t-on chez Pechiney) et aux Etats-Unis pour augmenter leurs capacités, pendant que les experts font varier leurs prévisions en même temps que celles concernant le redressement économique en Asie, et au Japon en particulier. Chez le courtier londonien GNI, l'optimisme prévaut. En revanche, pour Flemings Global Mining Group, la reprise des capacités est prématurée. L'économie japonaise est en état de choc, et ses voisins n'ont pas encore absorbé celui qui les a coulés. L'américain Alcoa, premier producteur mondial, vient de fusionner avec Alumax, amenant ses capacités de production à 2,888 millions de tonnes. Alcan (Canada) et Reynolds Metals (Etats-Unis), les deux autres grands producteurs, ont annoncé chacun le redémarrage de 130 000 tonnes supplémentaires. Alcan y met toutefois des conditions : les réserves du LME devront avoir suffisamment baissé, la demande être forte et soutenue et, surtout, les prix du LME devront refléter la vérité des fondamentaux. Ce troisième volet ne lui semble pas rempli. Quant à Pechiney, il compte remettre en marche toutes ses capacités de production, anticipant d'ici à 2005 un doublement des ventes au secteur de l'aluminium à 2 millions de tonnes.

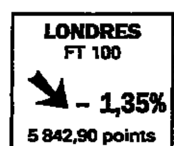
Carole Petit

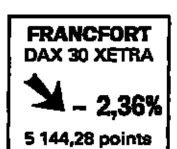
Le reflux des places européennes se poursuit et s'accélère

TOKYO NIKKEI

+ 1,96%
16 011,24 points

NEW YORK DOW JONES

– 1,11%
9 064,62 points

PARIS CAC 40

– 2,03%
3 783,34 points

LONDRES FT 100

– 1,35%
5 842,90 points

FRANCFORT DAX 30 XETRA

– 2,36%
5 144,28 points

APRÈS AVOIR réalisé au cours des trois premiers mois de l'année des performances exceptionnelles avec des records en série et des gains souvent supérieurs à 30 %, les places boursières européennes sont entrées depuis trois semaines dans une phase moins favorable. Une pause et une consolidation jugées unanimement salutaires. D'un vendredi à l'autre, les Bourses européennes ont ainsi encore perdu du terrain sous l'influence des prises de bénéfice mais aussi de la remontée des taux d'intérêt à long terme et de la baisse du dollar. *« Les marchés européens font aussi preuve d'une certaine prudence à une semaine du sommet historique de Bruxelles qui doit lancer officiellement l'euro et pourrait se traduire ensuite par un durcissement des politiques monétaires »*, explique un analyste.

Le contexte favorable qui avait vu au début de l'année la conjonction d'une baisse des rendements à long terme, d'une hausse du dollar, d'une accélération de la croissance en Europe et des restructurations d'entreprises, de l'annonce de résultats supérieurs aux prévisions et, pour finir, de l'afflux sans précédent de capitaux vers les marchés d'actions, n'est plus de mise. Les analystes ne croient plus à une poursuite de la baisse des taux sur le Vieux Continent. Dans le même temps, le ralentissement en cours de l'activité aux Etats-Unis affaiblit progressivement le dollar. Enfin, la crainte des conséquences de la crise asiatique totalement gommée par l'euphorie du début de l'année refait un peu surface.

De toute façon, les places européennes ne pouvaient pas continuer à progresser longtemps à un rythme comparable à celui du premier trimestre. Ainsi à Paris, alors que le mois boursier de mars s'était achevé sur une progression record de 14,59 %, le terme d'avril s'est conclu jeudi sur une hausse plus modeste mais plus « normale » de 2,24 %. Sur la semaine, le CAC 40 a perdu 2,03 % (à 3 783,34 points) et se retrouve maintenant à plus de 5 % de son plus haut historique de 3 992,20 points atteint le 7 avril. *« Cette consolidation est salutaire puisqu'elle permet une progression plus solide du marché »*, indique Philippe Moni de la société Meeschaert Roouselle. Depuis le début de l'année, la Bourse de Paris a tout de même encore gagné 26,1 %.

L'ENVOLÉE D'IBM

Toutes les places du Vieux Continent ont reflué. Le choc a même été violent pour les places d'Europe du Sud qui avaient le plus profité de la flambée du début de l'année et de l'euphorie liée à la certitude de voir se confirmer la participation de l'Italie, l'Espagne et le Portugal à l'Union monétaire dès le 1er janvier 1999.

Ainsi, les Bourses de Milan et de Madrid ont perdu respectivement 7,5 % et 5 % cette semaine. Cela ne les empêche pas d'afficher encore depuis le début de l'année des hausses confortables supérieures à 30 %. Francfort aussi a cédé du terrain, l'indice DAX 30 abandonnant 2,36 % en cinq séances à 5 144,28 points. Enfin, à Londres, l'indice FT 100 était en baisse de 1,35 %, en dépit d'un début de ralentissement de l'économie qui amoindrit, pour les analystes, le risque de voir la Banque d'Angleterre relever à nouveau le coût de l'argent.

Wall Street s'est comporté pour sa part assez différemment des places européennes au gré des performances des entreprises de haute technologie. Mardi, l'indice Dow Jones a atteint un nouveau sommet historique à 9 184,94 points grâce à l'envolée d'IBM après l'annonce d'un résultat trimestriel supérieur aux prévisions. En revanche, jeudi les *« high techs »* ont pesé sur Wall Street, faisant l'objet d'une vague de ventes. Vendredi soir, le Dow Jones terminait la semaine sur un recul limité de 1,11 % à 9 064,62 points, performance qui souligne la solidité de « l'histoire d'amour » des Américains avec leur marché boursier.

Et cela même si Wall Street pourrait finir par quitter Wall Street ! Les responsables du New York Stock Exchange (NYSE) envisagent de quitter l'emplacement légendaire de Wall Street, faute de parvenir à s'y étendre, a rapporté cette semaine la presse locale.

Le président du NYSE Richard Grasso a indiqué au maire, Rudolph Giuliani, qu'il envisageait la construction d'un immeuble neuf à Battery Park City, une zone à la pointe de l'île de Manhattan, non loin de son emplacement actuel. Le NYSE, extrêmement à l'étroit dans son bâtiment historique, tente depuis près d'un an d'acheter trois immeubles de l'autre côté de Broad Street, où est située son entrée principale.

Enfin, Tokyo a regagné un peu de terrain cette semaine. L'indice Nikkei a terminé vendredi à 16 011,24 points sur un gain de 1,96 % qui tient pour l'essentiel à une hausse de 1,6 % vendredi, les investisseurs attendant avec espoir l'annonce en fin de journée des détails du plan de relance économique du gouvernement. *« Le marché commence pour la première fois à accorder un véritable crédit au plan de relance »*, soulignait Yasuo Ueki, de Nikko Securities, crédit qui reste prudent si l'on en juge par la baisse du yen *(lire ci-contre)*. Néanmoins, le Nikkei a terminé la semaine, pour la première fois depuis le 15 avril, au-dessus du seuil psychologique des 16 000 points, et un certain optimisme était perceptible. *« Je pense que le pire est passé pour la Bourse de Tokyo »*, affirmait Mitsuhiro Nakano, stratège de Daiwa Securities.

Eric Leser

SCIENCES Après vingt ans d'interruption à cause de la guerre au Cambodge, les fouilles ont repris en 1995 sur le site d'Angkor. ● LE DIRECTEUR de la mission archéologique française s'efforce d'élargir l'étude afin de percer le mystère de l'origine de la ville d'Angkor Thom, qui entourait les temples, et la vie quotidienne qu'y menaient ses habitants. ● CETTE VILLE-TEMPLE, bâtie entre le IXe et le XIVe siècle, rayonna sur un vaste empire qui couvrait, outre le Cambodge moderne, l'actuelle Thaïlande centrale et le delta vietnamien du Mékong. Elle commence à sortir de l'ombre, grâce aux premiers résultats des nouvelles fouilles. ● LES DIFFICULTÉS principales que les chercheurs doivent surmonter concernent les mines laissées par la guerre, les outrages du temps et de la végétation, ainsi que les contraintes liées à l'exploitation touristique du site.

Les archéologues tentent de reconstituer la vie quotidienne d'Angkor

Le célèbre site a été fermé dans les années 70, quand le Cambodge s'est enfoncé dans la guerre. Vingt ans plus tard, les chercheurs sont de retour pour l'aborder sous un angle nouveau, interdisciplinaire, élargissant leur étude des temples à la ville qui les faisait vivre

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

« En se fermant dans les années 70, le Cambodge a manqué le virage de l'archéologie », explique Jacques Gaucher, directeur de la mission archéologique française au Cambodge. Il fallait passer de l'étude de la statue à celle de l'ensemble de la statuaire, comme on passe de l'étude d'une page à la vision de l'ensemble d'un ouvrage. De la même manière, il fallait passer du temple à la ville qui le nourrissait. Hélas ! le Cambodge plongea dans la guerre, et Angkor devint inaccessible. *« Mon prédécesseur, Bernard-Philippe Groslier, avant de fermer la Conservation d'Angkor en 1973, à cause des combats, a senti la lacune de cette archéologie, qu'il fallait ouvrir sur la vie civile des Khmers. »*



© ANNE GARDE

A la fin du XIIe siècle, la ville prend sa véritable dimension avec l'aménagement du Bayon, ce « temple fou » situé au centre d'Angkor Thom.

C'est ce chapitre-là qui s'est enfin ouvert en 1995 avec des fouilles organisées, trois ou quatre mois par an, au palais royal. Leur ambition est de cerner *« la cohérence d'Angkor en découvrant la ville, lieu de permanence et de changement, de continuité et d'événement »*. Ainsi, aux côtés de ceux qui ont repris ou entrepris la restauration de plusieurs monuments du parc national d'Angkor, les archéologues français, grâce à leurs fouilles, commencent à offrir une idée de ce que fut cette ville-temple, bâtie entre le IXe et le XIVe siècle, et de la manière dont elle a rayonné sur un vaste empire qui couvrait, outre le Cambodge moderne, l'actuelle Thaïlande centrale et l'ancien pays des Khmers Kroms, le delta vietnamien du Mékong.

« Au départ, indique Jacques Gaucher, *on n'avait donc aucune idée de ce qu'était une cité khmère ou un palais royal, lieu du pouvoir politique et ferment des rapports sociaux. La céramique khmère, par exemple, était pratiquement inconnue. Deux années de fouilles, sur les six années nécessaires, nous offrent déjà de premières pistes. On retrouve beaucoup de céramiques et des pièces de bois en excellent état. On commence à se faire une idée de la chronologie du Xe au XVe siècle, quand Angkor a été abandonné. »*

Construit à la fin du Xe et au début du XIe siècle, le palais royal était entouré d'un mur de 580 sur 280 mètres. Outre la céramique khmère, on y a découvert de la céramique chinoise allant de la fin du Xe au XVe siècle, de la céramique siamoise de l'époque d'Ayuthya (du XVe au XVIIIe siècle) et de la céramique vietnamienne plus récente. Le centre d'un grand empire politique, religieux et agricole a-t-il été, pour autant, un centre commercial ? La réponse serait cruciale pour expliquer la suite des événements et certaines ruptures historiques.

« Nous n'avons pas beaucoup d'indices, mais ce débat est désormais ouvert, explique Jacques Gaucher. *Nous ne savons pas encore si la céramique khmère trouvée en Thaïlande a été fabriquée sur place ou si elle est venue d'Angkor. Y a-t-il eu réexportations de céramiques chinoises à partir d'Angkor ? Nous ne le savons pas non plus. Mais il n'est pas exclu qu'Angkor ait été, sur le plan commercial, non le centre d'un réseau mais un aboutissement, l'ultime étape d'une route commerciale. »* Cela serait d'une importance capitale pour la suite. La fin d'Angkor coïncide, en effet, avec le fort développement du commerce maritime. Les empires de plaine perdent alors de leur emprise, et les capitales se rapprochent des grands cours d'eau ou des voies maritimes.

Les fouilles offrent également un premier aperçu du type d'architecture urbaine de l'époque. Dans l'enceinte du palais, les trois niveaux de superbes bas-reliefs du grand bassin (150 m de long, 50 m de large, plus de 5 m de profondeur) ont été débroussaillés et nettoyés. La découverte récente des méandres d'une rivière navigable et disparue, dont l'orientation était nord-sud et dont les berges étaient habitées, pourrait expliquer la fixation de populations à proximité du palais royal.

Ce cours d'eau existait avant la construction, à la fin du XIIe et au XIIIe siècle, d'Angkor Thom, ville protégée par une enceinte carrée de remparts de 3 kilomètres de côté, doublée d'une douve extérieure et d'un canal intérieur. Cette dernière abrite non seulement le palais royal, mais le Baphuon, élevé au milieu du XIe siècle et coincé entre le mur du palais et une levée de terre, renforcée à plusieurs reprises et qui pourrait donc être antérieure à la construction de ce joyau de l'art khmer. A la fin du XIIe siècle, la ville prend sa véritable dimension avec l'aménagement du Bayon, ce « temple fou » situé au centre d'Angkor Thom et connu pour ses « sourires énigmatiques », et celui des quatre grandes allées qui y mènent.

Ainsi, *« on est passé d'un site naturel à un territoire rural aménagé, puis à un espace urbain*, explique Jacques Gaucher. *De quelle façon ? La suite des fouilles devrait l'indiquer »*. L'espace urbain apparaît déjà avec des élévations de terrain, une multitude de bassins aujourd'hui asséchés et des zones d'industrie métallurgique. Des dénivellements ont été repérés, qui pourraient être d'anciens canaux ou pistes, ou les deux. L'hydraulique ayant été le support d'Angkor, l'éventualité de la reconstitution d'un système de canalisations est très importante.

DÉMINAGE

« Circulait-on par canaux ou par pistes ? Comment s'organisaient les monastères ? Quel était le type d'organisation sociale de cette ville fortifiée, la première de l'empire khmer ? », dont les remparts sont peut-être une conséquence de l'attaque des envahisseurs Cham de 1177. Jacques Gaucher s'interroge et assemble patiemment les pièces du puzzle. Les informations sur l'habitat, la nature de l'occupation des sols et la population de cette ville, qui comptait probablement plus de cent mille habitants intra-muros, s'accumulent. *« Mais,* précise l'archéologue, *nous n'aurons la réponse à cette dernière question que l'an prochain. »*

Une visite du site en compagnie de Jacques Gaucher souligne l'ampleur des obstacles à surmonter, à commencer par le déminage des zones de fouilles. De plus, *« comme la ville est recouverte par la forêt, le repérage par satellite est limité. L'architecture d'origine étant en bois, il faut la redécouvrir. Quant aux céramiques, leur étude reste pour l'essentiel à faire. »* Heureusement, les fouilles de saison sèche entreprises depuis trois ans ont favorisé le retour d'une *« vie civile »* khmère à Angkor Thom, et permettent ainsi de mieux connaître un ensemble monumental de temples dans le Cambodge confus d'aujourd'hui.

Jean-Claude Pomonti

« L'aboutissement d'une réflexion sur la ville »

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

« Le moment est venu de prendre quelque distance par rapport aux monuments pour mieux les comprendre. La recherche doit se développer de façon pluridisciplinaire. La perception occidentale d'Angkor Thom n'est pas forcément la bonne », estime Jacques Gaucher. La formation d'architecte-urbaniste de cet ancien membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient de quarante-huit ans constitue un précieux atout pour mener cette démarche. Cette dernière est *« l'aboutissement d'une réflexion sur la ville, sa fabrication, sa signification et ses pratiques »*, précise ce chercheur, qui enseigne également l'architecture à Nantes.

« Angkor Thom a existé à une époque de grands centres urbains en Asie, souligne-t-il. *C'est dans ce contexte qu'il faut la restituer. Nous avons besoin de réinterpréter la grande tradition urbaine asiatique de l'époque, qui s'étendait des rives de l'Indus à celles du fleuve Jaune. Les témoignages de visiteurs chinois à la fin du XIIIe siècle font état d'une ville admirable. Il faut en retrouver l'organisation sociale. Un aussi vaste ensemble, gagné sur la forêt, construit sur du sable, s'appuyant sur une hydraulique savante et fragile, ne pouvait être que vulnérable. Une fois la ville abandonnée, la végétation l'a engloutie. L'érosion, considérable, et les arbres ne facilitent pas les recherches. »*

« Le palais royal est encore illisible, conclut-il. *Nous n'en sommes qu'au stade des projections, qui se précisent. Il faudra le rendre lisible en cherchant à connaître la ville qui l'a entouré, en rassemblant, le jour venu, l'ensemble des données accumulées. On pourra alors peut-être répondre à une question importante : que faisaient les rois ? »* En attendant, la gestion du site représente une autre difficulté.

Le Cambodge d'aujourd'hui est pauvre, et les recettes du tourisme représentent pour lui un fort potentiel. *« Or,* indique Jacques Gaucher, *la pression touristique ne concorde pas forcément avec les besoins de la science. C'est tout le problème du choix entre le visuel et le scientifique. Le palais royal, par exemple, ne peut être visité pour l'instant, mais il le sera un jour. Nous devons donc imaginer dès maintenant, alors que les visiteurs sont encore peu nombreux, la solution à choisir. Il faut aussi respecter la forêt, tout en la transformant dans le cadre d'un parc archéologique. Cela requiert à la fois une pédagogie de l'environnement, une bonne gestion de l'économie locale et de l'esthétique. »*

J.-C. P.

DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE : le soleil le plus froid connu vient d'être découvert** par une équipe internationale d'astronomes américains, britanniques et français. Cet objet astronomique, qui est en fait un système double connu sous le nom de WZ Sagittae, se compose de deux étoiles : une naine blanche massive de la taille de la Terre et une étoile *« normale »*. Du fait de sa masse, la première a aspiré la matière de la seconde durant des milliards d'années. Résultat, ce compagnon lentement dévoré aurait, en perdant sa matière, perdu de sa température. Cette dernière, affirment les chercheurs, serait de seulement 1 700 degrés là où notre Soleil affiche un bon 6 000 degrés. Le précédent record appartenait à une autre étoile avec 2 600 degrés.

■ **NUCLÉAIRE : plus de 330 microfissures ont été détectées lors** d'une récente vérification de la tuyauterie du réacteur N° 3 de la centrale nucléaire de Tchernobyl (Ukraine). Aujourd'hui, affirme un responsable de cette centrale, elles *« ont été réparées et ne présentent aucun danger »*. Une opinion tempérée par l'Institut français de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et son homologue allemand, le GRS (Gesellschaft fur Anlagen und Reaktorsicherheit), qui se sont dits *« fortement préoccupés »* par ces fissures. Ce réacteur, le seul encore opérationnel à Tchernobyl, a été arrêté en juillet 1997 pour des travaux de réparation. Il doit redémarrer le 5 mai.

Karl « Ours » Malone se pose en rival déterminé de Michael « Air » Jordan

Le meneur de jeu des Utah Jazz veut gagner la finale NBA

Le premier tour des *play-off*, la phase finale du championnat américain de basket-ball professionnel, qui a débuté jeudi 23 avril, a vu la victoire des Chicago Bulls, tenants du titre, sur New Jersey (96-93) après prolongations et la défaite, à domicile, des Utah Jazz, finalistes 1997, devant les Houston Rockets (90-103). Malgré ce mauvais début, les joueurs de Salt Lake City rêvent d'une revanche sur l'équipe de Michael Jordan.

LOS ANGELES
correspondance

Kwiagat Muikway. Ce patronyme difficilement prononçable – il signifie *« ours qui commande avec dignité »* – est le nom de guerre de Karl Malone. C'est ainsi qu'il a été baptisé, en juillet 1997, quand les patriarches de la tribu indienne des *Avikan Witanuche Ute* l'ont officiellement admis en leur sein. Le surnom sied au personnage. Leader incontesté de l'équipe des Utah Jazz depuis treize ans, Karl Malone est, à trente-quatre ans, l'un des basketteurs les plus impressionnants de la NBA, le championnat professionnel américain. Malgré sa carrure de boxeur (2,05 m pour 115 kilos), cet enfant noir de Louisiane, qui a quitté sa mère en 1985 pour rejoindre le club de Salt Lake City, est devenu, grâce à son travail acharné, une star des parquets.



BASKET

« La grande force de Karl Malone repose sur sa taille et sa puissance, explique Tim Brooks, un vieux supporter des Jazz. *Ses facilités d'accélération et la finesse de ses tirs le rendent souvent insaisissable malgré sa faible capacité d'extension sous les paniers. »* Et puis les statistiques sont sans appel : depuis sa première saison sous les couleurs des Jazz, sa moyenne n'est jamais descendue sous la barre des vingt points et son taux de rebonds s'élève à 9,6 par rencontre.

Elu meilleur joueur de l'année en 1997, Karl Malone n'a manqué que cinq matchs – deux pour suspensions et trois à cause d'une blessure à la fin des années 80 – au cours de sa carrière. Excellence et régularité. Il ne lui reste plus qu'à décrocher le titre suprême qui manque à son palmarès.

« Terminer second est toujours décevant, a-t-il récemment expliqué au magazine *The Sporting News. Même l'année dernière, quand nous avons concédé le titre en finale contre les Bulls, tout le chemin accompli jusque-là nous a semblé dérisoire. Si, cette année, nous accédons à nouveau en finale sans pouvoir gagner, nous serons encore plus déçus. »* Après avoir perdu le titre de champion contre les Chicago Bulls, en 1997, les Jazz repartent donc à la conquête d'un trophée qu'ils n'ont jamais gagné. Mais, cette fois-ci, les données ont changé.

UNE RÉPUTATION SULFUREUSE

A l'issue des 82 matches qui ponctuent la saison, Utah a coiffé Chicago sur le fil pour la première place de la League, toutes conférences confondues. Mieux, avec un capital de 62 victoires pour 20 défaites – dont 32 succès sur leurs 36 dernières rencontres –, les Jazz ont obtenu l'avantage du terrain durant la totalité des matches de *play-off*. Cette fin de parcours époustouflante doit beaucoup à la ténacité de Karl Malone, qui a notamment compensé l'absence de son compère John Stockton, éloigné des parquets par une blessure.

Pour les bookmakers, les Chicagoans sont encore une fois donnés favoris à un contre deux. Mais la moyenne d'âge de la triplette magique Jordan-Rodman-Pippen, qui est aujourd'hui supérieure à trente-quatre ans, sera un handicap que les Bulls devront surmonter quand l'accumulation des matches commencera à se faire sentir. Outre les Jazz de Karl Malone, la bonne forme des Los Angeles Lakers sème un autre obstacle sur le chemin de leur sixième titre. Pour Chicago, la menace vient donc de l'ouest. Mais, pour Michael Jordan, le seul obstacle à surmonter s'appelle Karl Malone.

Tireur redoutable, rebondeur audacieux, tacticien malicieux, Karl Malone intrigue. Le 7 avril, il a réussi à marquer 56 points contre l'équipe de Golden State, laissant bouche bée les statisticiens. Mais il n'est pas en odeur de sainteté dans toutes les salles des Etats-Unis. Réputé agressif, voire violent, le leader des Jazz a été sanctionné le lendemain de son exploit pour avoir littéralement assommé le pivot des San Antonio Spurs (David Robinson) d'un malheureux coup de coude.

Condamné à un match d'arrêt et à 5 000 dollars d'amende pour son comportement antisportif, le joueur n'accepte plus d'être comparé à un voyou : *« Je n'ai pas essayé de frapper David. C'est un accident malheureux. Quand je joue d'une façon rugueuse, mon physique me porte tort : je fais peur. »*

Karl Malone est connu, outre-Atlantique, pour ne pas avoir la langue dans sa poche. En 1997, il avait critiqué les jeunes joueurs de la nouvelle génération en les comparant à des *« jeunes loups prétentieux »* et, cette année, l'impertinent a défrayé la chronique en stigmatisant, dans la presse, les baisses de forme de son partenaire, Greg Ostertag.

Pour chaque critique, Karl Malone a une réponse : *« Les jeunes joueurs ne m'aiment pas parce qu'ils ne me connaissent pas suffisamment. Mais cela ne m'empêche pas de dormir. Je ne recherche pas leur amitié. En revanche, ils ne doivent pas me manquer de respect. »*

Les propos concernant Greg Ostertag ? *« Je voulais simplement l'aider,* confesse-t-il. *Ma carrière est réussie mais la sienne ne l'est pas encore, et je déteste voir quelqu'un gaspiller son talent. »*

Respecté tel un mormon, dans cette ville de Salt Lake City qui compte 95 % de Blancs, Karl Malone est devenu au fil de ses performances l'enfant chéri des Jazz. Mais, au-delà des montagnes de l'Utah, sa réputation sulfureuse gomme parfois ses qualités sportives, qui, elles, sont indiscutables.

Pourtant, lors du premier match des *play-off* contre les Houston Rockets, jeudi 23 avril, l'équipe s'est inclinée (90-103), sur son terrain. En manque d'inspiration, Karl Malone a manqué 18 de ses 32 tirs et offert cinq passes à l'adversaire. A la fin du match, il est resté silencieux. Il sait qu'il y a encore quatre matches à disputer. C'est sur le terrain qu'il donnera sa réponse.

Paul Miquel

Les hôteliers augmentent leurs prix pour le Mondial

SOUS LE TITRE « Mondial 98, les hôtels flambent ! », le mensuel de l'Union fédérale des consommateurs, *Que choisir ?*, publie dans son numéro de mai une enquête sur le prix des hôtels pendant la période de la Coupe du monde de football. Les prix des quatorze établissements – toutes catégories – choisis au hasard dans chacune des dix villes accueillant des matches connaîtront pendant la compétition des hausses allant de 30 % à Lens à 58 % à Montpellier ou à Saint-Denis. En moyenne, il faudra débourser 547 francs pour une chambre double à cette période. *« Certains hôteliers ont franchement exagéré. A Marseille, le Balladins-Autoroute (deux étoiles) passe de 220 à 680 francs. A Montpellier, le George-V (trois étoiles) fait un bond de 470 à 1 160 francs »*, lit-on dans *Que choisir ?*. Le prix des chambres de l'hôtel Climat de France, au Bourget (trois étoiles), gagne 122 %, atteignant 800 francs. Certains des 750 établissements ayant adhéré au réseau Mondirésa, centrale de réservation créée par les organisateurs du Mondial, se sont également, selon l'UFC, laissé gagner par l'euphorie : l'Ibis Saint-Charles, à Marseille, augmente ses tarifs de 50 % ; le Mercure, à Pantin, de 76 %. Les hôtels Mondirésa s'étaient pourtant engagés à ne pas pratiquer des hausses de plus de 25 %.

■ **FOOTBALL** : des centaines de supporteurs de l'AS Nancy-Lorraine ont envahi le centre de Nancy, vendredi 24 avril, pour manifester leur joie après la victoire de leur équipe contre Amiens (2-0), synonyme d'accession, la saison prochaine, à la première division. Les Nancéiens rejoignent ainsi Lorient, qui a déjà gagné le droit de jouer parmi l'élite.

■ **PARACHUTISME** : deux militaires français ont sauté, mardi 21 avril, en parachute et atterri sur le point zéro du pôle Nord, après avoir été largués à 4 000 mètres d'altitude (*Le Monde* daté 19-20 avril). De retour à Moscou, l'adjudant Mario Gervasi et le maréchal des logis-chef Jean-Claude Laffaille ont affirmé avoir eu de *« grosses frayeurs »* en étant bloqués soixante-douze heures sur la banquise après ce saut de préparation à une tentative au pôle Sud.

La concurrence dans le transport aérien se joue aussi à l'intérieur des avions

Les compagnies modulent confort et services selon le prix et la rentabilité du billet et offrent aux passagers qui empruntent leurs vols de plus en plus d'options en première classe et en classe affaires

Tous les passagers des vols long et moyen-courriers ont pu le constater, l'intérieur d'un avion n'est pas uniforme. Quelle que soit la compagnie fréquentée, ils savent que les sièges de l'avant, lorsqu'ils peuvent les apercevoir, sont bien *différents de ceux situés à l'arrière de* l'appareil. La taille des fauteuils, leur inclinaison, la place disponible entre les rangées, sont des éléments qui changent en fonction de la classe figurant sur le billet. *Pour les passagers dits « à haute contribution »*, ceux de l'avant, les compagnies multiplient les faveurs. Du coussin lombaire gonflable aux prises électriques pour ordinateurs, elles tentent de répondre à toutes les demandes de ces clients prestigieux. L'attente du départ de l'avion à l'aéroport comme la restauration à bord ne sont pas oubliées, puisque les compagnies les ont inscrites dans leurs stratégies commerciales. Le nombre d'hôtesses et de stewards est aussi plus élevé en première et en classe affaires pour servir des repas très raffinés.

POUR traiter différemment leurs clients selon les classes dans lesquelles ils ont décidé de voyager, les compagnies aériennes disposent d'un registre étendu d'attentions. En vol comme au sol, tout est matière à subtiles différences entre les passagers volant sur un même appareil : le salon d'attente, le moment de l'embarquement, l'aménagement de la cabine, l'inclinaison des sièges, la qualité des prestations à bord et, reflet de ces sophistications extrêmes, le prix. Des mondes opaques cohabitent et tout est fait pour qu'ils ne se rencontrent jamais puisque, derniers embarqués, les passagers de première classe et de classe affaires sont également les premiers à quitter l'appareil.

Pourquoi tant de soins prodigués à une élite ? Parce que c'est de ces passagers dits « à haute contribution » que les compagnies tirent leurs plus gros bénéfices. Sachant qu'un Boeing 777, le dernier cri en matière aéronautique pour les vols long-courriers, contient, selon sa configuration, quelque 250 sièges en classe économique, 50 en business et 12 à 18 sièges en première, et que le tarif de base non négocié d'une place se situe respectivement à 3 500, 25 000 et 40 000 F environ pour un vol vers l'Asie, le calcul de rentabilité est vite fait. Ajoutons à cela la fidélisation plus grande du passager de l'« avant » par rapport à celui de l'« arrière » et beaucoup de questions ne se posent plus.

Premier critère, l'aménagement de la cabine. En vol, l'« intimité », l'espace autour de chaque siège, coûte très cher. *« On paie le mètre carré de son univers de repos »*, note Marina Tymen, qui défend les intérêts de Cathay Pacific chez Publicis Consultants.

L'inclinaison des sièges, qui basculent de 125 en classe affaires à 180 en première, le tableau de bord individuel, l'ergonomie, le repose-pied évidemment mais aussi le coussin lombaire gonflable (Cathay Pacific) ou électrique (JAL, AOM), le panneau de séparation, la finesse de la couverture, voire le pyjama offert si l'on dispose d'un lit, l'essentiel, pour le voyageur long-courrier, est là. Tout le reste est littérature. Comme Japan Airlines, British Airways l'a compris. L'espace et le confort de sa cabine first, innovée en 1995, n'ont, pour l'instant, pas d'équivalent sur le marché. La compagnie britannique, qui sonde en permanence ses passagers, *« a demandé à un designer de yacht de réfléchir au concept »*, précise Gilles Tallec, directeur commercial.

Résultat de cette collaboration entre architecte naval et aviation : des sièges qui deviennent de véritables lits de 198 cm de long. Ils sont disposés en épi, c'est-à-dire orientés vers le hublot, avec une sorte de large coque autour de la tête qui sépare le passager du couloir et forme un espace privatif, une cloison en teck qui peut se lever ou s'abaisser et un deuxième fauteuil d'appoint permettant d'inviter quelqu'un à sa table et de travailler en vis-à-vis.

Sans omettre le *sleeper service*, qui permet aux passagers de first et de business, à partir de trois heures et demie de vol, de dîner dans les salons, à terre, pour s'endormir dès leur installation à bord – un service également proposé par plusieurs compagnies de très haut niveau, Air Canada notamment, dont l'*executive first* a la particularité d'offrir les avantages de la première classe à des tarifs de classe affaires.

UN ESPACE PRIVATIF

Un tel confort de vol est l'objectif prioritaire d'Air France, qui travaille, précise Bruno Didier, directeur marketing et qualité, sur deux axes : l'intimité, par les cloisons mobiles plus hautes et l'individualisation des lampes, et la possibilité d'organiser le déroulement du voyage à son gré. Ce qui impliquera un service à la carte, avec choix de l'heure des repas (des fours à vapeur sont en cours d'installation), première étape vers une *« destructuration complète de l'emploi du temps »*.

L'espace bar, qui sert de zone fumeurs, est commun aux deux classes « avant », ces dernières pouvant, d'ici un an, visionner leur vidéo *ad libitum* sur leur écran individuel. La réalisation de ces projets se fera *« au moment opportun,* déclare Bruno Didier, *afin de ne pas se trouver avec une technologie dépassée »*. Au sol, la politique d'Air France favorise les « voyageurs fréquents » (trente vols ou 80 000 miles/an) qui ont accès au salon VIP sans distinction de classe.

Les divertissements ne sont pas négligés. Cathay diffuse, en classe affaires, sur les écrans individuels situés dans l'accoudoir du fauteuil, des « boucles de programmes » (plusieurs heures en continu), soit une dizaine de chaînes ciblées (sports, spectacles, enfants) et des films en chinois, cantonais ou mandarin. Une offre en progression constante, sur toutes les compagnies.

Emirates semble avoir fait une affaire personnelle de la bureautique. Jean-Luc Grillet, directeur général pour la France et le Benelux, met en avant l'accord signé avec la firme japonaise Matsushita qui met en place un système permettant au passager de passer des fax depuis son ordinateur portable et de brancher ce dernier sur une prise d'alimentation électrique. *« Plus de pannes de batteries : ce n'est pas glamour mais très utile »*, commente-t-il.

Autre innovation : deux caméras placées sous le nez de l'appareil et sous le centre du fuselage permettent au passager d'assister au décollage et de voir défiler le paysage sur son écran individuel. En janvier prochain, il sera même possible de zoomer sur un détail du territoire survolé. Malaysian Airlines, pour sa part, a installé un véritable bureau à bord, avec ordinateur portable, imprimante, télécopieur, fournitures de bureau et téléphone satellite.

Reste les salons d'aéroport, toujours plus sophistiqués (sur la nouvelle plate-forme de Hongkong, qui sera inaugurée en juillet, Cathay Pacific disposera de cinq salons, dont un de 4 700 m²), et les programmes de fidélisation, car, note Marina Tymen, *« cela coûte souvent moins cher de fidéliser un client que d'en gagner un »*. Des stratégies commerciales qui ne sont pas sans incidence sur le passager puisqu'elles induisent billets gratuits et surclassements à la clé.

Danielle Tramard

Service à bord et distractions

Le service à bord du Boeing 747 quotidien de Cathay Pacific vers Hongkong a, en première classe, un « ratio » d'une hôtesse pour six passagers, le même qu'Air France (une pour huit sur d'autres compagnies) et, en classe affaires, une hôtesse pour douze passagers, voire neuf sur le pont supérieur, très prisé. Les repas, plus raffinés en First, avec champagne et vins de catégorie supérieure (Japan Airlines donne le choix entre deux menus occidentaux, un japonais et une cuisine allégée), les *« amenities »* (trousses de toilette), en cuir, très complètes, avec objets en bois et chaussettes en coton (Cathay, AOM), voire des cadeaux régulièrement renouvelés sont autant de témoignages de considération, sans omettre la presse quotidienne (les titres-phares des pays de destination et de provenance) et les magazines mis à disposition, dans un strict échantillonnage politique...

Le « jet boat » démode le hors-bord

UN BATEAU donne deux fois du bonheur, ont coutume de dire les plaisanciers un peu blasés : le jour de son achat et, plus encore, le jour de sa revente. Divers tracas, le tarif des emplacements portuaires (lorsqu'il en reste) et les coûts d'entretien peuvent contrarier plus d'un appel au large. Apparus depuis trois ans, les engins à propulsion par jet (« jet boats ») se proposent de faire mentir cet adage auprès des amateurs de bateaux à moteur.

La particularité de ces embarcations, dont la diffusion reste encore confidentielle en France (cent cinquante exemplaires vendus en 1997), est d'être animée par une ou plusieurs turbines. Le fait de ne pas utiliser d'hélice, un équipement dont tous les navigateurs connaissent la fragilité, leur procure quelques avantages non négligeables. Les bateaux à propulsion par jet sont d'abord beaucoup plus maniables que les hors-bord traditionnels. Ce sont les seuls bâtiments de petite taille (de 4 mètres à un peu plus de 5 mètres selon les modèles) à pouvoir accueillir sans risque des motorisations supérieures à 200 chevaux.

Leur coque en « v » renforcée de fibre de verre leur permet de déjauger à plat : à l'accélération, la proue n'a pas tendance à se relever. De même, un effet d'aspiration les fait virer pratiquement sans s'incliner. La propulsion par jet a donné naissance à des engins capables d'accueillir quatre à sept personnes, très vifs et dont les accélérations et le comportement sont assez comparables à ceux d'un « scooter des mers ».

L'absence d'hélice et le faible tirant d'eau des « jet boats » permet aussi à leurs propriétaires de les mettre sans dommage au sec sur pratiquement n'importe quelle rive et de les hisser sans trop de difficulté en remorque. Les contraintes liées à la mise à l'eau et au mouillage s'en trouvent allégées. Au repos, cet esquif préfère une place dans un garage plutôt qu'un coûteux emplacement réservé dans un port de plaisance. La turbine n'apprécie d'ailleurs pas un séjour prolongé dans l'eau salée. Cette caractéristique explique sans doute qu'une bonne partie de ces bateaux vendus l'an passé en France l'aient été en région parisienne.

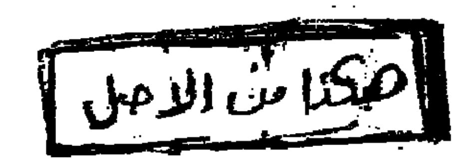
Ces embarcations se distinguent aussi par leur style particulier ; étroit, très profilé, poste de conduite sophistiqué, poupe semblable à l'arrière d'une décapotable ou d'un coupé. Cette esthétique très inspirée du monde automobile à laquelle se combinent des coloris très « fun » donne un joli coup de fouet au design marin et met en exergue les « vertus sportives » du « jet boat », qu'il s'agisse d'aller piquer un sprint sur les flots ou de s'adonner au ski nautique ou sa variante branchée, le « wake board » (planche à vagues) qui se pratique sur un surf.

La marque canadienne Sea-doo, numéro 1 mondial du « jet boat » avec dix mille unités produites en 1997, cherche également à valoriser l'intérêt que représentent ces bateaux pour les activités plus calmes (pêche ou randonnée), appliquant pour cela la même stratégie que celle développée pour le « scooter des mers ».

Ces engins des mers se pilotent avec un permis maritime classique

Pionnier du « jet boat » en France, la firme de Montréal s'efforce d'élargir sa gamme qui débute à 85 000 francs avec l'Explorer (85 chevaux) dont la stabilité est assurée par de classiques « boudins » et vient de s'enrichir d'un nouvel ébouriffant speedster (deux fois 110 chevaux, 154 900 francs). Sea-doo compte fortement accroître ses ventes dans l'Hexagone (cent vingt unités l'an passé) de ces engins des mers qui se pilotent avec un permis maritime classique mais à condition d'enfiler un gilet de sécurité.

Jean-Michel Normand



Passage pluvieux

LE FRONT PLUVIEUX qui concernait samedi les régions du nord-ouest va se décaler dimanche vers l'est et le sud en restant actif. A l'arrière, soit progressivement sur une moitié ouest du pays, c'est un temps plus frais et variable qui se mettra en place, des éclaircies alternant avec quelques averses.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Le dimanche se déroulera sous un ciel de traîne. Si les éclaircies seront parfois belles en matinée, les averses prendront le dessus l'après-midi. Il fera 12 ou 13 degrés l'après-midi.

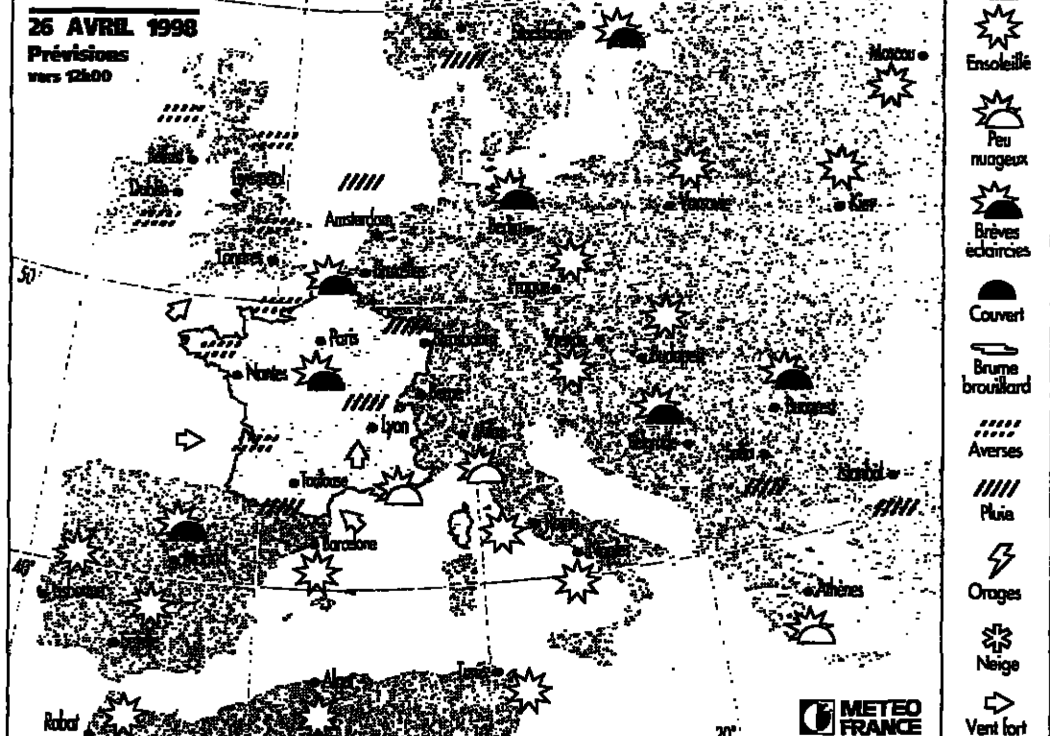
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La zone pluvieuse pourra s'attarder en début de matinée vers le Berry et les Ardennes. Sur les autres régions, la matinée offrira de belles éclaircies. L'après-midi, les cumulus bourgeonneront et donneront ici ou là une averse. Il fera assez frais, 12 à 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La matinée sera pluvieuse, sauf en Alsace et Franche-Comté où le ciel se chargera, les pluies n'arrivant que l'après-midi. En cours de journée, des éclaircies reviendront par l'ouest. Il fera de 12 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le Poitou-Charentes bénéficiera d'un ciel changeant, ensoleillé en matinée, menaçant l'après-midi. Dans le sud-ouest, un passage pluvieux se décalera d'ouest en est. Les températures ne dépasseront pas 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les fortes pluies sur le Limousin le matin se décaleront vers le Massif central à la mi-journée, puis vers les Alpes en soirée. Il fera encore doux à l'est, 17 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La Côte d'Azur et la Corse connaîtront une journée agréablement ensoleillée. En Provence, le ciel deviendra plus nuageux l'après-midi. Dans le Languedoc-Roussillon, les nuages donneront des ondées l'après-midi. Il fera de 19 à 22 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 26 AVRIL 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/29 P	KIEV	10/17 S	VENISE	12/20 S	LE CAIRE	16/24 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 N	LISBONNE	11/16 S	VIENNE	9/19 S	MARRAKECH	15/29 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	8/12 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/24 N
				EUROPE		LONDRES	7/12 P	BRASILIA	19/31 S	PRETORIA	17/30 S
				AMSTERDAM	9/14 P	LUXEMBOURG	7/11 P	BUENOS AIR.	13/21 C	RABAT	11/20 S
FRANCE métropole		NANCY	9/14 P	ATHENES	12/18 S	MADRID	8/17 N	CARACAS	26/31 N	TUNIS	14/26 S
AJACCIO	12/21 S	NANTES	8/13 P	BARCELONE	12/21 S	MILAN	12/23 N	CHICAGO	4/13 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/13 P	NICE	12/18 S	BELFAST	6/10 P	MOSCOU	0/15 S	LIMA	20/26 N	BANGKOK	26/37 C
BORDEAUX	9/14 P	PARIS	9/14 N	BELGRADE	9/20 N	MUNICH	7/21 S	LOS ANGELES	12/20 S	BOMBAY	26/32 S
BOURGES	9/14 N	PAU	9/13 P	BERLIN	9/20 N	NAPLES	14/22 S	MEXICO	12/28 S	DJAKARTA	27/32 C
BREST	8/12 P	PERPIGNAN	11/21 P	BERNE	7/18 S	OSLO	6/11 P	MONTREAL	2/11 S	DUBAI	19/30 S
CAEN	8/12 P	RENNES	7/13 P	BRUXELLES	10/12 P	PALMA DE M.	12/22 S	NEW YORK	7/10 P	HANOI	26/32 P
CHERBOURG	7/12 P	ST-ETIENNE	9/18 P	BUCAREST	9/19 N	PRAGUE	6/19 S	SAN FRANCIS.	12/20 S	HONGKONG	24/26 P
CLERMONT-F.	7/14 P	STRASBOURG	11/18 N	BUDAPEST	11/18 S	ROME	12/21 S	SANTIAGO/CHI	9/15 C	JERUSALEM	17/22 N
DIJON	8/18 P	TOULOUSE	10/14 P	COPENHAGUE	8/11 P	SEVILLE	13/22 S	TORONTO	4/10 C	NEW DEHLI	24/34 P
GRENOBLE	12/22 C	TOURS	9/13 N	DUBLIN	6/10 P	SOFIA	7/16 P	WASHINGTON	13/27 C	PEKIN	10/20 S
LILLE	8/13 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	11/14 P	ST-PETERSB.	4/17 S	**AFRIQUE**		SEOUL	11/18 N
LIMOGES	8/12 P	CAYENNE	25/28 P	GENEVE	9/16 S	STOCKHOLM	7/11 N	ALGER	10/27 S	SINGAPOUR	28/32 C
LYON	9/21 C	FORT-DE-FR.	25/30 S	HELSINKI	4/18 S	TENERIFE	13/16 N	DAKAR	22/26 N	SYDNEY	12/19 S
MARSEILLE	14/22 N	NOUMEA	25/29 C	ISTANBUL	10/11 P	VARSOVIE	7/17 S	KINSHASA	25/30 P	TOKYO	17/21 C

Situation le 25 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 27 avril à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TURQUIE.** Le voyagiste Marmara propose une réduction de 5 % sur un circuit ou un séjour dans un club ou un hôtel privilégiant la clientèle francophone, entre le 6 juin et le 6 juillet. Renseignements dans les agences et au 01-42-80-55-66.

■ **CROISIÈRES.** Costa Croisières offre aux passagers du *Costa Victoria* et du *Costa Classica* inscrits (du 10 mai au 20 juillet) sur une des croisières d'une semaine en Méditerranée, au départ de Venise, une nuit gratuite dans la cité des doges, à l'aller ou au retour. Renseignements dans les agences de voyages.

■ **AVIONS.** Air Canada, Rent Express et Bell Mobilité offrent aux passagers de la classe Executive First et aux membres Super Elite et Elite la possibilité d'utiliser gratuitement un téléphone cellulaire en Europe et en Asie.

SANTÉ

Ecouter et accueillir les malades cancéreux et leurs proches

APRÈS une année de traitement, Anita a appris la rémission de sa maladie. « *C'est alors que j'ai perdu pied* », explique-t-elle. Mais où aller confier son désarroi ? « *A l'Institut Curie, à Paris, où j'étais soignée, il n'y avait qu'une seule psychologue pour des centaines de malades cancéreux. Je l'ai vue un quart d'heure, debout, ce qui était très insuffisant par rapport à ma demande* », précise la jeune femme. Conçu pour venir en aide aux malades qui, comme Anita, en éprouvent le besoin, ainsi qu'à leur entourage, deux lieux d'écoute ont récemment ouvert leurs portes à Paris : le centre Psychisme et cancer et Accueil 19.

De son expérience d'« utilisateur de la cancérologie » – il aura vécu près du tiers de son existence avec un cancer, jusqu'à sa mort, en juillet 1995 –, le psychanalyste Pierre Cazenave s'était rendu compte que, dans le système médico-hospitalier tel qu'il fonctionne, il n'existe pas d'endroit où les malades puissent parler. « *Parler vraiment* », comme il le note dans *Le Livre de Pierre* que lui a consacré l'écrivain Louise L. Lambrichs, c'est-à-dire « *parler de soi, de ce que l'on ressent, de la détresse psychique par laquelle, brusquement, on se trouve débordé* ».

Pour remédier à ce manque, l'association Psychisme et cancer, que Pierre Cazenave a contribué à créer en 1991 avec d'autres malades et psychanalystes, ainsi qu'avec le cancérologue Pierre Baldeyrou, s'est donné pour objectif l'ouverture d'un espace d'accueil et d'écoute. C'est chose faite depuis le 26 janvier, avec le centre Psychisme et cancer, situé dans le 13e arrondissement de Paris.

AUCUNE CONTRAINTE

En marge des institutions hospitalières et en complément de la prise en charge essentiellement médicale qu'elles assurent, ce centre permet à des personnes atteintes de cancer comme à leurs proches de rencontrer des psychanalystes ainsi que des malades ayant fait un travail psychique personnel qui garantit la qualité de leur écoute. Des équipes de trois personnes – deux malades accueillants et un psychanalyste, hommes ou femmes – se relaient au fil des permanences, où on peut venir faire une halte, sans rendez-vous, ni contrainte d'aucune sorte. Pas même économique, car la participation financière est laissée à l'appréciation de chacun.

Entourés de sérigraphies des peintres Granjabiel et Lemercier, qui donnent leur cachet au lieu et renforcent son caractère non médicalisé, certains consultants cherchent juste à rompre leur solitude autour d'une tasse de café. Cet échange, qui est aussi partage avec des accueillants ayant une expérience intime du cancer, constitue, à lui seul, un soutien précieux. Ceux qui en expriment le désir ont aussi la possibilité d'avoir un entretien particulier avec le psychanalyste. Il peut être unique ou se répéter dans le temps, mais sans jamais déboucher sur une prise en charge thérapeutique au long cours.

Si une telle demande se fait jour, les psychanalystes du centre sont susceptibles d'y répondre : soit en recevant dans leur propre cabinet les patients désireux d'entreprendre un travail suivi sur eux-mêmes, soit en leur donnant l'adresse de collègues. « *Il n'est, de toute façon, pas question de faire du prosélytisme psychanalytique*, explique France, accueillante au centre. *Notre seule ambition est d'essayer d'entendre les besoins qui s'expriment.* » Besoin d'une adresse où pratiquer, par exemple, la relaxation, ou besoin d'une rencontre plus fondamentale pour faire face au traumatisme que constituent la découverte et le traitement du cancer : quels que soient les questionnements individuels, les animateurs du centre sont convaincus qu'y répondre peut renforcer la capacité de chacun à prendre en charge sa maladie. « *Le cancer est destructeur, mais la menace mortelle qu'il fait peser est souvent aussi l'occasion d'un remaniement existentiel créateur, et nous pensons que l'on peut accompagner ce possible regain de vie* », souligne la psychanalyste Françoise Bessis, présidente de l'association.

Soutenir les malades et leurs proches est aussi la vocation d'Accueil 19, installé dans une ancienne quincaillerie du 19e arrondissement de Paris. Placé sous l'égide de la Ligue contre le cancer, Accueil 19 n'est pas fondé sur un partenariat associant malades accueillants et psychanalystes. Mais il propose à qui le souhaite la possibilité de rencontrer (gratuitement) un ou une psychanalyste.

Il ne s'agit pas non plus d'entreprendre ici une cure, mais de pouvoir faire des pauses. « *Cela s'avère d'ailleurs presque aussi important pour l'entourage que pour les intéressés eux-mêmes* », fait observer Jeanne Vogel, endocrinologue déléguée de la Ligue, qui a eu l'idée du lieu. Ce type de structure, explique-t-elle, permet effectivement aux proches de s'autoriser à dire leurs sentiments d'angoisse et d'impuissance. Sourire, faire face, tenir bon : évidemment. Mais savoir aussi qu'il existe un endroit où on a le droit de ne pas aller bien, est à soi seul réconfortant même pour qui, en définitive, ne poussera jamais la porte de la rue Petit.

Caroline Helfter

Adresses et documents

● **Psychisme et cancer** : 2, rue Gustave-Geffroy, 75013 Paris. Pour connaître précisément les jours et horaires d'accueil, téléphoner au 01-45-35-29-29.

● **Accueil 19** : 11, rue Petit, 75019 Paris. Le local est ouvert tous les jours, mais, pour savoir quand il est possible de rencontrer un(e) psychanalyste, téléphoner au 01-42-38-26-00.

● **Autre association** : Présence France propose gratuitement des conférences d'information orientées vers le rôle actif du patient cancéreux pendant son traitement, et des groupes de soutien et de parole pour les malades et leurs proches. Renseignements au 01-41-46-17-66.

● **Lectures** : sur la démarche de l'association Psychisme et cancer et l'itinéraire de Pierre Cazenave, *Le Livre de Pierre*, de Louise L. Lambrichs, Editions de La Différence 1995, 236 p., 98 F. Sur la connaissance de la maladie (prévention, dépistage, traitements) : *Le Cancer hier, aujourd'hui, demain*, par le Pr Maurice Tubiana, Editions Odile Jacob, coll. « Opus », 1998, 500 p., 80 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98100

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Refont les comptes de temps en temps. – II. Apprend à compter. Le préféré. – III. Donne un coup de fouet. Objets de la pensée. – IV. Là où ça bouge le plus. – V. Remettais le ballon dans l'axe. Fait le doublage. – VI. Tentais. Préparation fromagère ou de glace. – VII. Stratégie chinoise. Petite mesure. Faux, il laisse des marques. – VIII. David fut son élève. Manifeste son désaccord avec force. – IX. Préposition. Agence d'intérim fermée après guerre. Forme de savoir. – X. Rayée de la carte. Mis à bout. – XI. Produit de cabinets.

VERTICALEMENT

1. Oublié depuis pas mal de temps. – 2. Videurs de fonds. Beau bleu. – 3. Intérêts partagés en petit nombre. Un peu d'action. – 4. Libertés d'expression qui s'usent si l'on ne s'en sert pas. – 5. Conjonction. Lentilles pour le bétail. Ecorce de chêne. – 6. Sa course a pris fin en 1994. Peau de bête. – 7. Partie de plaisirs. Lettres d'accord. – 8. Langue écossaise. Faite pour obtenir plus. – 9. Prépare pour obtenir plus. Philippe a beaucoup de mal à le tenir en main. Note. – 10. Au cœur de la mêlée. Signalât le danger. – 11. A tort ou à raison, elle a des doutes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98099

HORIZONTALEMENT

I. Taillandier. – II. Inféodée. Ce. – III. Tester. Thon. – IV. Râ. Société. – V. Incisive. Eg. – VI. Stol. Np. – VII. Aïllas. Drac. – VIII. Télés. Prémi. – IX. Eger. ANPE. – X. On. Etiolé. – XI. Néologismes.

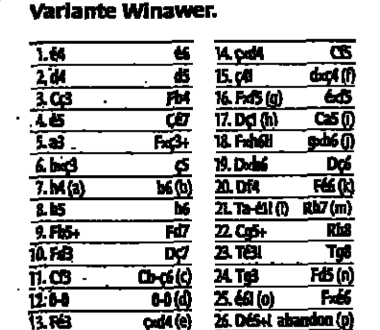
VERTICALEMENT

1. Titrisation. – 2. Anéantie. Né. – 3. Ifs. Colle. – 4. Let. Illégal. – 5. Loess. Ase. – 6. Adroits. Reg. – 7. Ne. CV. Ti. – 8. Détiendrais. – 9. Hé ! Prénom. – 10. Ecoté. Ample. – 11. Renégociées.

ÉCHECS

N° 1789

53e CHAMPIONNAT DE YOUGOSLAVIE (1998)
Blancs : M. Markovic.
Noirs : M. Drasko.
Partie française.
Variante Winawer.



1. é4	é6	14. çxd4	Cf5
2. d4	d5	15. ç4!	dxç4 (f)
3. Cç3	Fb4	16. Fxf5 (g)	éxf5
4. é5	Cé7	17. Dç1 (h)	Ca5 (i)
5. a3	Fxç3+	18. Fxh6!!	gxh6 (j)
6. bxç3	ç5	19. Dxh6	Dç6
7. h4 (a)	b6 (b)	20. Df4	Fé6 (k)
8. h5	h6	21. Ta-é1! (l)	Rh7 (m)
9. Fb5+	Fd7	22. Cg5+	Rh8
10. Fd3	Dç7	23. Té3!	Tg8
11. Cf3	Cb-ç6 (c)	24. Tg3	Fd5 (n)
12. 0-0	0-0 (d)	25. é6! (o)	Fxé6
13. Fé3	çxd4 (e)	26. Dé5+! abandon (p)	

NOTES

a) Les Blancs, disposant de deux continuations importantes (7. Dg4 et 7. Cf3), peuvent retarder leur choix pour cette avance du pion h qui menace d'enfoncer l'aile-R ennemie par h5-h6.

b) 7..., Da5 est une réponse active. Par exemple : 8. Fd2, Cb-ç6 (et non 8..., çxd4 ; 9. çxd4, Da4 ; 10. h5!, Dxd4 ; 11. Cf3, Dé4+ ; 12. Fé2, Cf5 ; 13. Rf1!, b6 ; 14. Fb5+, Fd7 ; 15. Fd3, avec une forte initiative pour les Blancs) ; 9. h5, çxd4 ; 10. çxd4, Da4.

c) La suite 11..., Fa4 ; 12. 0-0, ç4 ; 13. Fé2, Cb-ç6 ; 14. g3!, 0-0-0 ; 15. Ch4, Td-g8 ; 16. Fg4! donne aux Blancs une légère supériorité.

d) Rien n'est clair après 12..., ç4 ; 13. Fé2, f6 ; 14. Ff4, 0-0-0.

e) Si 13..., f6 ; 14. éxf6, Txf6 ; 15. ç4, çxd4 ; 16. Cxd4, Cxd4 ; 17. Fxd4, é5 ; 18. Fb2, d4 ; 19. ç3, Cç6, les Blancs ont un petit avantage. Si 13..., ç4 ; 14. Fé2, f6 ; 15. éxf6, Txf6 ; 16. g3, Ta-f8 ; 17. Ch4, Fé8 ; 18. Dd2, Cç8 ; 19. Cg2, les Blancs sont mieux.

f) 15..., Cxé3 renforcerait le pion d4 tout en ouvrant la colonne f.

g) Et non 16. Fxç4?, Cçxd4.

h) Menace de récupérer le pion ç4 avec un net avantage de position tout en visant éventuellement le pion h6.

i) Si 17..., Fé6? ; 18. Fxh6!, gxh6 ; 19. Dxh6 suivi de 20. Cg5 avec une terrible attaque. Les Noirs ne croient visiblement pas à la possibilité d'un sacrifice sur h6, sinon ils se seraient prémunis par 17..., Rh7.

j) Si 18..., Cb3? ; 19. Dg5. Et si 18..., Dç6 ; 19. Fxg7!, Rxg7 ; 20. d5!, Dh6 ; 21. Dé7 ou 20..., Dxd5 ; 21. Ta-d1, Dç6 ; 22. Td6.

k) Si 20..., Ta-d8 ; 21. d5!, Dxd5 ; 22. Ta-d1, Db7 ; 23. Dg5+ : *A)* 23..., Rh8 ; 24. Df6+, Rg8 ; 25. Td6 menaçant 26. Dg5 et 27. Th6 mat ; *B)* 23..., Rh7 ; 24. Df6 (menaçant 25. Cg5+, Rg8 ; 26. Dh6 suivi du mat), Tg8 ; 25. Dxf7+, Tg7 ; 26. Cg5+, Rh8 ; 27. Df6 menaçant 28. h6, etc.

l) Avec l'idée simple de passer sur la troisième rangée en g3 *via* é3.

m) Si 21..., Ta-é8 ; 22. Té3, Cb3 ; 23. Cg5, Fd5 ; 24. Tg3, Rh8 ; 25. Dxf5, Dh6 ; 26. Df4!! ou bien 23..., Fç8 ; 24. Tg3, Rh8 ; 25. Cé6!!, Txé6 (si 25..., Dxé6 ; 26. d5!!) ; 26. Dg5, Tg6 ; 27. hxg6, Dxg6 ; 28. Dé7!, Dh6 ; 29. Th3 avec gain.

n) Si 24..., Txg5 ; 25. Dxg5. Et si 24..., Tg7 ; 25. Cé4!, Txg3 ; 26. Dh6+, Rg8 ; 27. Cf6 mat.

o) Coupe le passage à la D noire, menace 26. Cxf7, Rh7 ; 27. Dh6 mat, et 26. Dé5+.

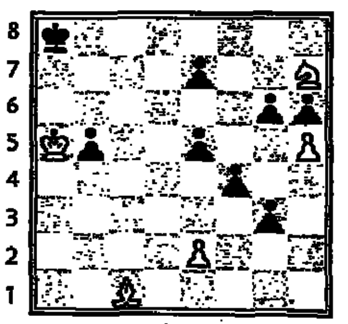
p) Si 26..., Tg7 ; 27. Cxf7+ et 28. Dxg7 mat. Et si 26..., f6 ; 27. Dxf6+, Tg7 ; 28. Cf7+ suivi du mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1788
B. BREIDER (1936)

(Blancs : Rg2, Cg8 et h7, Pa3, f2 et g5. Noirs : Rh4, Pb3, é5 et f7.)

1. g6, fxg6 ; 2. Cg-f6!, b2 ; 3. Cg5!, é4! ; 4. Cgxé4, b1=D ; 5. Cd2!!, Db7+ ; 6. Cf3+, Dxf3+ ; 7. Rxf3, et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1789
S. HERLAND (1936)

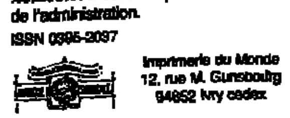


Blancs (5) : Ra5, Fç1, Ch7, Pé2 et h5.
Noirs (8) : Ra8, Pb5, é5, é7, f4, g3, g6 et h6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

DANSE *Le Laveur de carreaux de Pina Bausch est à l'affiche au Théâtre de la Ville, à Paris. Toutes les représentations sont complètes. Et pourtant, depuis quelques années, une sorte de* **mauvaise humeur s'est installée entre la chorégraphe et ses admirateurs de toujours. Ceux-ci lui reprochent d'avoir renoncé à toute scénographie, d'enchaîner les séquences les unes aux autres, d'avoir abandonné le drame pour une certaine forme de comédie. A l'évidence, l'artiste change de cap. Trahison ? ● PLUS QUE « NUR DU », qui l'an dernier avait cristallisé le mécontentement, la pièce présentée jusqu'au 6 mai, inspirée par un séjour à Hongkong, pourrait apaiser les esprits. ● L'EMPLOI DU TEMPS de la chorégraphe n'a jamais été aussi chargé : un *Barbe-Bleue* cet été à Aix-en-Provence, dirigé par Pierre Boulez, un festival *pluridisciplinaire* à Wuppertal en octobre, sans compter les tournées...**

Quand Pina Bausch s'amuse, ses fans sont furieux

La chorégraphe allemande présente à Paris « Le Laveur de carreaux ». Son évolution du drame à la comédie lui vaut, depuis quelques années, de sévères critiques : absence de scénographie, superficialité... Sont-elles justifiées ?

PINA BAUSCH ne serait plus Pina Bausch. Des voix discordantes, surtout parmi les fanatiques de toujours, se font entendre. L'incompréhension est apparue avec *Tanzabend II*, une pièce créée en résidence à Madrid, en 1991. Assiste-t-on au simple phénomène, provisoire, de déboulonnage d'une idole qu'on a tant aimée ? Certains déçus, presque des défroqués, ne comprennent plus qu'on soutienne l'œuvre. *Alors que son Laveur de carreaux* est présenté à Paris jusqu'au 6 mai, que reproche-t-on au juste à la grande Pina Bausch ? Essentiellement d'avoir renoncé à *toute scénographie*, d'enchaîner les séquences les unes aux autres.

Autres griefs : être moins dramatique, plus légère – comprendre : superficielle. Noire dans les années d'espoir (fin années 70, début 80), frivole dans les années chômage (années 90) : la prophétesse des uns, la pythie des autres, aurait-elle parlé à contretemps ? Ou pire : aurait-elle tout dit de ce qu'elle avait à danser ?

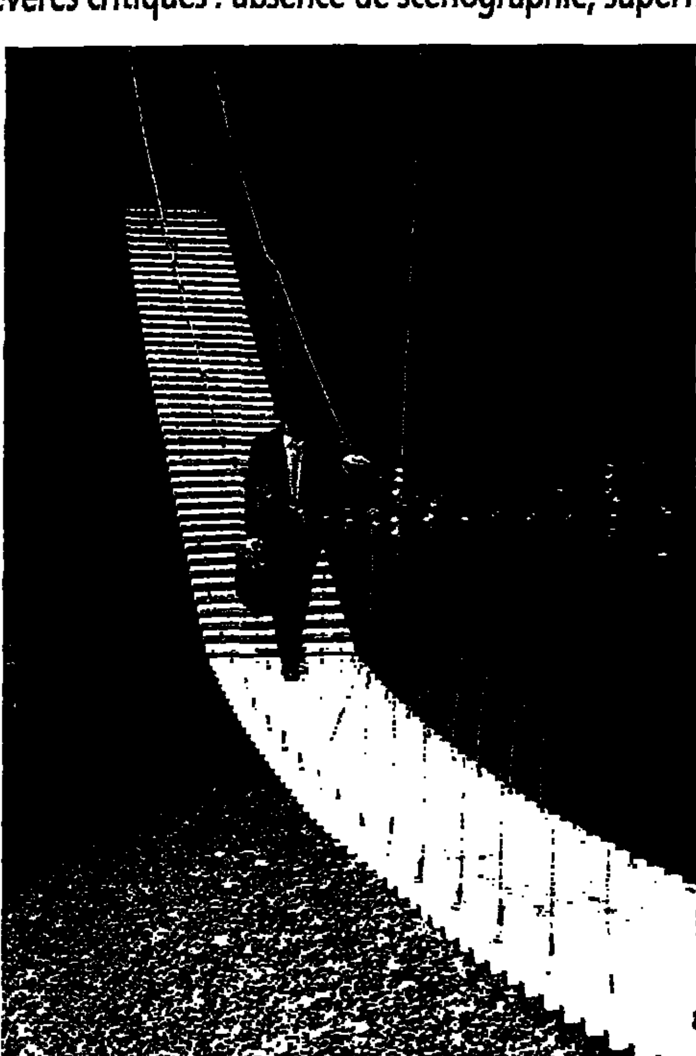
Une mise en perspective s'impose. De telles réactions posent le problème de l'évolution d'une œuvre féconde, hors du commun. Quelle latitude le public laisse-t-il au créateur de changer, de mûrir, *surtout quand il l'a adoré au premier regard* ? La fulgurance bauschienne a-t-elle vécu parce qu'elle a essaimé, parce qu'elle a été trop copiée ? Désamour ou brouille passagère des regards ? Rappelons seulement qu'à Wuppertal, en 1974, alors qu'elle venait d'être nommée à la direction de l'Opéra municipal, Pina Bausch provoquait déjà les hurlements des abonnés. Et qu'elle n'a jamais fait l'unanimité.

Les réactions actuelles diffèrent de celles des détracteurs de toujours. Guy Scarpetta, essayiste et critique, écrivait dès 1987 dans *Art Press* (mensuel plutôt connu pour célébrer l'abstraction américaine) : *« Si les spectacles de Pina Bausch me semblent profondément détestables (et l'on est en droit d'être accablé du succès public qu'ils rencontrent), ce n'est évidemment pas seulement pour des raisons idéologiques ou esthétiques*, écrit-il en 1987. *Je repère dans l'art de Pina Bausch certaines tendances douteuses : ce retour à la figuration, par exemple, qui flatte ce qu'il y a de plus paresseux et de moins exigeant dans l'attente du public (...). »*

Non, aujourd'hui, le mouvement concerne d'anciens adorateurs qui ne reconnaissent plus « leur » Pina Bausch et des nouveaux arrivés qui ne trouvent pas sur scène ce que leurs aînés leur ont raconté et promis des exploits du Tanztheater de Wuppertal. Moment charnière. En France, les mécontentements, jusque-là épars, se sont cristallisés sur *Nur Du*, issu d'une résidence à Los Angeles, vu en 1997 au Théâtre de la Ville. *« En voyant* Nur Du, *j'ai pensé que j'avais perdu Pina Bausch*, explique Betty Felenbok, chercheur en biologie à Orsay, une adepte de la première heure. *Elle rejoignait avec cette pièce le schéma moderniste de la danse avec accessoires, gadgets m'as-tu-vu. Autant, dans ces derniers spectacles, j'étais sensible à une plus grande ouverture sur le monde, aux personnages moins murés dans leur incommunicabilité, autant dans* Nur Du, *c'est la facilité, le clinquant, le kitsch, tout ce que je n'aime pas. Zap-TV. Sa vision de Los Angeles. Cela ne m'empêchera pas d'aller voir* Le Laveur de carreaux *au Théâtre de la Ville. Mais j'en attends beaucoup ! »*

TRIOMPHE DU CABARET ?

Peut-on pour autant réduire Pina Bausch à une enfileuse de saynètes ? : *« Il ne faut jamais chercher une structure chez la chorégraphe »*, dit Odette Aslan, chercheur au laboratoire de recherche sur les arts du spectacle (CNRS), à qui on doit deux numéros spéciaux (N[os] 138 et 139) de la revue *Théâtre/Public* consacrés à la chorégraphe. *« Elle a toujours procédé par collages, assemblages, montages. Son œuvre est un travail sur le discontinu, qu'il soit mental ou géographique. De ce point de vue, je ne pense pas qu'elle a beaucoup changé. »* Qu'importe l'évidence ! Les dépités affirment que dorénavant cette construction en séquences a perdu toute logique. Ils dénoncent l'absence de dramaturgie, et le triomphe d'un style cabaret.


« Le Laveur de carreaux », de Pina Bausch, par le Tanztheater de Wuppertal, au Théâtre de la Ville.
MAARTEN VANDEN ABEELE

Bref, Pina Bausch rase, qui l'eût cru ? Pire : elle laisse indifférent. *« Avant, sa cruauté faisait hurler de rire »*, dit Frank Bonnet, un spectateur. *« J'ai vu* Le laveur de carreaux *à New York, en octobre 1997*, explique Thomas Pendzel, vingt-neuf ans, ingénieur en urbanisme. *C'était mon premier Bausch. Je n'ai pas aimé, ni assez détesté pour vous en dire, plusieurs mois après, quelque chose de précis. Je me souviens de la montagne de fleurs rouges. Je trouvais que de Hongkong, où la pièce avait été préparée, il y avait peu de chose. J'ai cru que c'était un* work in progress. *Je n'irai plus la voir à l'aveugle, j'attendrai la critique. »*

Le choc de la déconvenue est presque aussi fort que la folie d'amour qui entoura *Kontakhof, Barbe-Bleue, Café Müller, Les Années 80, Bandonéon, Walzer, Nelken...* Luc Décygnes (*Le Canard enchaîné*, juin 1997), dans un article intitulé *Pinacle Bausch*, renvoie tout le monde dos à dos : « (...) *Elle crie les petites cochonneries, montre toujours les mêmes petites culottes froides de demi-vierge transie. C'est poignant. C'est unique. Et pour ceux qui n'y verraient que des mœurs d'insectes, parfaitement emmerdant. »*

Une partie du public français, anciens et nouveaux spectateurs, serait-elle devenue une assemblée d'entomologistes ? Autrement dit d'enculeurs de mouche... *« Non ! Mais vos intellectuels aiment le drame »*, plaisante José Sasportes, attaché culturel portugais à Washington – Lisbonne est la ville où a été préparée la toute dernière création *Masurca Fogo* (elle y sera jouée du 11 au 13 mai, avant l'ouverture de Lisbonne Expo 98). *« La gaieté, la légèreté paraissent toujours suspectes, dans tous les cas de figure, moins intéressantes. »*

Avec le recul, on distingue deux périodes chez Pina Bausch : les pièces fermentées dans le creuset de Wuppertal ; celles inventées dans des villes étrangères, inévitablement traversées, éclairées, des échos de la planète, des musiques du monde, dont l'excellent *Palermo, Palermo* débuta la série. Enfermement/Ouverture. Mais toujours la même vérité. A ses débuts, la chorégraphe est entourée, presque cernée, par des personnalités qu'elle fascine, mais qui sont des durs à cuire : Dominique Mercy et Jan Manarik (toujours présents), Malou Airaudo, Mechtild Grossman. Histoires d'amour en interne, recrachées sur scène. Pina Bausch se fait une réputation avec les rapports *amour/haine, caresse/baffe*. Chiens et louves. Tribu d'hommes et de femmes dans leur trentaine, qui vieillissent ensemble, élaborant en s'entredévorant, une des plus belles œuvres qui soit.

La chorégraphe a toujours été décalée. Au tournant des années 80, elle voit, en voyante qu'elle est, la vie en noir quand tout le monde a envie de la trouver néolibérale, avec *golden boys* et *girls*, argent et Bourse pour tous, socialisme au pouvoir : elle est ailleurs. Déjà projetée dans les années 90, la rue, la brutalité, l'abandon des exclus. Les tournées dans les pays en voie de développement lui ont, assez rapidement, donné la volonté de montrer les bons côtés de la vie, les petits instants de bonheur. Et puis, elle n'a plus trente ans, mais cinquante-huit ans. Un autre regard. Et surtout d'autres interprètes.

L'AMOUR DE LA JEUNESSE

Aujourd'hui sa danse est construite autour d'individualités qui ne se posent plus les problèmes, collectifs, sociaux, qui agitaient la société des années 70. La chorégraphe privilégie le solo, très dansé, expression personnelle, autonome. Le solo est le pivot. Le solo est le symbole de la survie actuelle. Ce sont ces fragments de danse très écrits qui irradient l'ensemble. On peut regretter les unissons, les célèbres rondes, les frises qui, auparavant, rassemblaient, d'un seul coup, le chaos. La construction dorénavant est amoureuse de la jeunesse, de la beauté. L'ouverture, les voyages, ont ramené le goût même de la danse, du mouvement, au cœur de la construction.

Partir de Wuppertal pour ne pas s'enfermer dans la mémoire. L'artiste qui a réussi l'impossible pari d'une danse où l'on parle, où l'on joue du théâtre, se rapproche de la comédie. Mais, à propos, de quand date l'opérette très contemporaine *Renate wandert aus*, ses icebergs, ses ours ? De 1977 ! Tout est contradictoire. Vivant. Et si la veine de la comédie avait toujours existé chez Pina Bausch ? Si tout simplement, elle attendait le moment propice pour renouer avec elle ? *Hic et nunc*. C'était probablement ce que nous annonçait, en 1994, le mystérieux *Ein Trauerspiel* : Un jeu de deuil.

Dominique Frétard

Des fleurs rouges pour célébrer la vie

Musique omniprésente, rires de femmes, solos éblouissants, le bonheur entre en scène

LE LAVEUR DE CARREAUX, de Pina Bausch, par le Tanztheater de Wuppertal (26 danseurs). Peter Pabst (décors). Marion de Cito (costumes). Matthias Burkert, *Andreas Eisenschneider* (collaboration musicale). Jeudi 23 avril.
THÉÂTRE DE LA VILLE. 2, place du Châtelet. Métro Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. Jusqu'au 6 mai, 20 h 30.

Ceux qui pensaient après *Nur Du*, vu en juin 1997 au Théâtre de la Ville, que Pina Bausch était *« finie »*, vont devoir réviser leurs positions. Ou plutôt accepter que la chorégraphe change, bouge. Elle ne fait pas partie de ces artistes qui se répètent à satiété, maintenant des rapports complices/complaisants avec un public acquis. Et c'est sûrement parce *qu'elle a senti ce danger de connivence* qu'elle prend depuis plusieurs années tous les risques. Y compris celui de déplaire. D'être incomprise. De rater une pièce. Sa force : ne pas tricher. Interroger sa danse en fonction de son âge (c'est si rare), en fonction des nouveaux rapports qu'elle entretient avec le monde, avec ses interprètes.

Pina Bausch veut du bonheur. Elle casse la spirale du désespoir qui nourrissait son travail. Un changement de cap qui, on s'en doute, ne peut pas s'opérer en une fois. A l'instar d'un Cunningham, d'une Trisha Brown, dont les œuvres se sont adoucies avec le temps, celles de la chorégraphe bougent. Mais elle navigue à vue, consciente que l'expressionnisme, beaucoup plus que l'abstraction américaine, est un monument qui, quand il perd son trait *acéré, démesuré, devient vite sentimental*. *Le Laveur de Carreaux* (créé en 1997), inspiré librement d'une résidence à Hongkong, actuellement au Théâtre de la Ville, mais encore plus *Masurca Fogo* (créé en 1998), imaginée après une invitation à Lisbonne – on vient de voir la création à Wuppertal (elle sera à Paris en 1999) – montre une Pina Bausch qui jouit du recul de l'observation. Elle ne renie rien, sait que tout est là de la douleur, du malheur indifférent, sujets qu'elle a creusés jusqu'à l'os. Ils ne sont jamais loin, ils rôdent sur le plateau, et ne peuvent s'empêcher de temps en temps de surgir : une chute brutale, un cri, un évanouissement.

Si les Madrilènes n'avaient pas reconnu leur ville dans *Tanzabend II*, les Hongkongais non plus dans *Le Laveur de carreaux*. Et pourtant, cette pièce, créée au moment où la capitale était restituée à la Chine, est remplie de néons, du bruit assourdissant des avions – l'aéroport est dans la ville –, de gratte-ciel, d'immeubles en terrasse, de feux d'artifice, de musiques de parade. Avec pour tout décor un gigantesque amas de fleurs écarlates. Des pivoines, des roses ? Une montagne, conçue comme une décharge. Splendide idée de Peter Pabst. *Formidable tremplin* pour la danse, pour se cacher, pour jouer. Et même pour skier, comme le fait si bien le Russe Andrey Berezin. Enigmatique, insolent : c'est lui le laveur de carreaux. Le témoin, le voyeur. Son installation de poulies, légère, ainsi que la passerelle qui traverse l'espace du plateau contrastent avec la lourdeur paradoxale des fleurs amassées.

UNE PIÈCE SUSPENDUE

La pièce est composée sur les sonorités. Ce qui surprend l'oreille étrangère : la langue et ses aigus, la musique chinoise, les rires des femmes cachés derrière la main. C'est *une pièce qui est* dans l'air, suspendue. C'est la musique qui tient les jeux de rôle ensemble. Et les solos (éblouissant Rainer Behr), au lieu de casser le rythme et l'espace, innervent la pièce par les liens consanguins qui les relient. Dans cette tribu, Raphaëlle Delaunay, dix-neuf ans, qui a quitté l'Opéra de Paris pour Wuppertal, est bien décidée à se tailler la part du lion. Et Pina Bausch, à l'évidence, est d'accord.

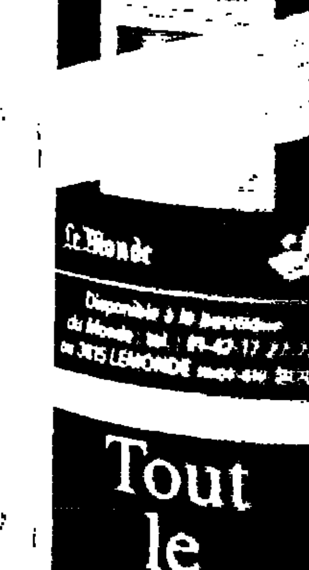
Masurca Fogo, la pièce lisboète, la toute dernière création, rassemble quelques-unes des pistes nouvelles ouvertes dans *Danzon, Nur Du, Le Laveur*. Une grande pièce qui pourrait bien, de la même façon que *Palermo, Palermo*, en 1989, l'ouvrait avec éclat – la Méditerranée sied à Pina Bausch –, clore le cycle des résidences de création. Ce n'est qu'une intuition. Alors se posera le problème de rester à Wuppertal. Ou pas.

D. F.

Projet de festival à Wuppertal

A la mi-avril, Pina Bausch donnait à Wuppertal *Masurca Fogo*, qu'elle a créé en résidence à Lisbonne. Selon un ordre établi depuis vingt ans, les pièces viennent à Paris, au Théâtre de la Ville, l'année qui suit leur présentation en Allemagne. Tout de suite après les représentations, le Tanztheater partait donc en tournée : Paris, Madrid, Lisbonne.

Dans le même temps, Pina Bausch prépare *Barbe-Bleue* de Bela Bartok, que Pierre Boulez dirigera, en juillet, au Festival d'Aix-en-Provence. Boulez et Bausch se sont rencontrés sur un passage clouté au Festival d'Edimbourg ! Cette version fera-t-elle oublier la merveille de *Barbe-Bleue*, qu'elle chorégraphiait en 1977 ? L'artiste met également au point, à Wuppertal même, un festival très personnel, qui devrait faire date, pour la rentrée 1998. Cette manifestation se veut pluridisciplinaire : outre une création préparée par sa compagnie, Pina Bausch a invité, pour la danse, William Forsythe et Anne Teresa De Keersmaeker.



Suprême NTM ne cède pas à la vengeance et se replie sur ses bases

Le quatrième album de Kool Shen et Joey Starr réaffirme l'autorité de la Seine-Saint-Denis sur la scène rap

L'ABSENCE de Suprême NTM de l'actualité discographique, depuis deux ans, n'a pas empêché l'essor sans précédent du rap. IAM, Doc Gynéco, Passi, Stomy Bugsy sont les stars d'une nouvelle chanson française bouleversée par la malice et la pertinence de leurs rimes. La barre était haut placée, mais le duo de Saint-Denis n'aime rien tant que la compétition : Kool Shen et Joey Starr publient un quatrième album, *NTM*, qui surprendra par sa maturité comme par sa puissance de feu.

Faut-il encore s'en étonner ? Il y a une dizaine d'années, la bande du 93 (Seine-Saint-Denis) posait les bases de la culture hip-hop en France. D'abord danseurs et « graffeurs », ils prirent la parole pour *« réagir »* et *« revendiquer »*. *« Notre subversion vient de ce qu'on a subi*, explique Joey Starr. *C'est ce qui nous a appris à nous servir d'un stylo comme d'un couteau. »* Ces rappeurs *« hardcore »* seront aussi fines lames, capables de virulence, de rigolades comme de méditation. Moins de diatribes « anti-flics » finalement que de réflexions sur la faillite d'une société, la fragilité de l'amitié ou la nostalgie d'une jeunesse perdue.

Il n'empêche, l'incandescence a toujours été l'atout maître de Suprême NTM. Si elle est préservée aujourd'hui, le groupe le doit entre autres à son mode de fonctionnement... ou de dysfonctionnement. D'après Kool Shen, *« cette spontanéité vient aussi de notre désorganisation. Nous ne faisons aucune préproduction avant d'entrer en studio, pas de maquette. Nous devons tout cracher dans l'urgence. Nous ne sommes pas capables de conceptualiser, seulement de rester nous-mêmes »*.

Deux personnalités. Kool Shen, d'origine portugaise, force concentrée et élément stabilisateur. Joey Starr, *« jaguar gorgone »* à voix de rocaille, Antillais à l'impressionnante « gueule » de boxeur des cités, monstre d'instinct et de sensibilité à vif. Parfois dépassés par leurs personnages, ils ont pu prêter le flanc à la caricature. *« Cela vient surtout du décalage qui existe entre nous et les gens qui fréquentent les plateaux de télévision*, explique Joey Starr. *C'est la confrontation de deux modes de vie, de deux types de langage. Dans la rue, il est naturel d'élever la voix, de ne pas se laisser marcher sur les pieds. Certains se sont servis de NTM comme d'un repoussoir, pour détourner les peurs qu'on réveillait. Mais la France est comme ça, les gars. Neuilly n'est qu'à quatre stations de bus de Nanterre. »*

« NIQUE LE CSA »

Le 14 novembre 1996, Joey Starr et Kool Shen sont condamnés par le tribunal de Toulon à trois mois de prison ferme (et trois mois avec sursis) assortis de six mois d'interdiction de se produire en concert, pour *« propos outrageants »* tenus envers la police lors d'un concert qu'ils avaient donné à La Seyne-sur-Mer (Var), le 14 juillet 1995. Au printemps 1997, la condamnation est commuée en appel en deux mois de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende pour chacun d'eux.

Si l'épisode leur reste en travers de la gorge, le duo a évité d'agresser en chanson les forces de l'ordre sur son nouvel album. D'après Joey Starr, *« on leur a donné des thunes, c'est bon maintenant, on fait pas ça pour le plaisir. Un jeune qui vit dehors sait qu'il peut être légitime de dire "Nique la police" »*. L'offensive est toujours de mise. *« Prêts à foutre le souk »* (*On est encore là*). Suprême NTM mitraille Le Pen (*« Si le FN brandit sa flamme, je suis là pour l'éteindre »*), la censure (*« Nique le CSA »*), la politique, l'injustice.

On sent pourtant, la trentaine passée, un brin de résignation. Ou du moins de repli sur leur communauté. *« NTM n'a pas de solutions*, constate Joey Starr. *On a d'abord envie de tenir un langage de proximité, pas d'énoncer des généralités révolutionnaires »*. Kool Shen a signé *That's My People*, un hymne à la communauté hip-hop et à ses proches. *« Quand tu assouvis une passion comme nous depuis quinze ans, tu finis par passer à côté d'autre chose. Aujourd'hui, on a plus envie de s'adresser à ceux qui nous entourent que de combattre un système qui ne changera pas. »*

La maturité impose des responsabilités. Joey Starr, qui fut en son temps inquiété pour détention d'arme, appelle les jeunes des cités à ne pas céder à la tentation des flingues : *« T'es trop jeune mon gars, pose ton gun/Avant que ne sonne le glas/Ou bien les pas de celui qui va te mettre au pas. »* Chacun des membres de Suprême NTM vient de créer son propre label de production. Kool Shen est à la tête de IV My People (Busta Flex, Zoxea...) ; Joey Starr a lancé Boss of Scandal qui publiera bientôt une compilation. Pour accompagner la sortie de son album, le groupe a, par ailleurs, décidé d'éditer un magazine hip-hop, *Authentik*. Financé par Sony, tiré à 100 000 exemplaires, il est supervisé par un proche, Sear, journaliste de Saint-Denis, et distribué gratuitement dans les magasins de disques.

Souvent limité au rôle de porte-parole, Suprême NTM rappelle que les histoires individuelles façonnent les meilleurs raps. Dans le poignant *Laisse pas traîner ton fils*, Joey révèle ses rapports conflictuels avec son père : *« Putain c'est en me disant : "J'ai pas demandé à t'avoir !"/Que mon père a contribué à me lier avec la rue/J'ai eu l'illusion de trouver mieux, j'ai vu/Ce qu'un gamin de quatorze ans, avec le décalage de l'âge/Peut entrevoir, c'était comme un mirage/Plus d'interdit, juste avoir les dents assez longues/pour croquer la vie, profiter de tout ce qui tombe... Laisse pas traîner ton fils/Si tu ne veux pas qu'il glisse. »* Une chanson en forme de thérapie ? *« Tu connais pas mon père. Il n'écoute pas ma musique. Il s'arrête juste à "Tu t'appelles Nique Ta Mère, bravo !" »*

Stéphane Davet

XAVIER 2 NAUW/L'AFFICHE

Suprême NTM : Kool Shen et Joey Starr.

Entre punch rudimentaire et trouvailles mélodiques

Contrairement à beaucoup de groupes de rap américains, livrant tout dès leur premier cri avant de s'étioler, Suprême NTM ne cesse de progresser. Après la violence désordonnée d'*Authentik* (1991) et le débit encore trop mécanique de *1993... J'appuie sur la gâchette*, les rimes de *Paris sous les bombes* (1995) avaient convaincu par la variété de leur inspiration. « Back dans les bacs » avec *NTM*, quatrième album, le duo de Saint-Denis mixe à nouveau avec bonheur revendications, intimisme, naïveté, maturité et célébration hip-hop, en améliorant encore la technique et la clarté de son *flow*, en fignolant surtout l'efficacité explosive des morceaux. Mélange de punch rudimentaire et de trouvailles mélodiques, ce disque vibre d'une intensité qui manque à la plupart des concurrents de Kool Shen et Joey Starr. Ce dernier rayonne d'une puissance particulière sur quatre des meilleurs titres : le mélancolique *Laisse pas traîner ton fils*, le très ragga *Ma Benz*, *Je vise juste* et le tubesque *Pose ton gun*.

★ *NTM*, 1 CD Epic 489766-2. Distribué par Sony.

DÉPÊCHES

■ **ARCHITECTURE : l'Institut français d'architecture (IFA)** présentera à partir du 19 mai une exposition consacrée aux résultats du cinquième prix Mies Van der Rohe, dont le lauréat a été en 1997 Dominique Perrault, pour la Bibliothèque nationale de France (BNF), à Paris. Ce prix, créé en 1987 par la Fondation Mies Van der Rohe de Barcelone, en partenariat avec la Commission et le Parlement européens, est décerné tous les deux ans.

■ **Le Grand Prix de l'urbanisme et de l'art urbain 1998**, décerné par le ministère de l'équipement, sera remis à l'architecte et urbaniste Christian Devillers le 19 juin par Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement. Christian Devillers a conduit de pair une carrière d'urbaniste, notamment à Roubaix, Tourcoing, Saint-Etienne, Montreuil, Saint-Denis de la Réunion, et d'architecte. La remise du prix à l'espace Elec, au CNIT de la Défense, sera précédée d'un débat avec Christian Devillers, à 15 heures.

■ **INDUSTRIES CULTURELLES : le groupe de production et d'édition musicale et de cinéma Polygram** a annoncé le 21 avril une forte baisse de son bénéfice net au premier trimestre 1998, à 15 millions de florins néerlandais (45 millions de francs) contre 122 millions de florins à la même période de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires s'est établi à 2,284 milliards de florins, contre 2,204 milliards au premier trimestre 1997. Cette baisse est principalement due à un programme peu fourni de sorties de disques au cours du trimestre, a indiqué le président du groupe néerlandais basé à Londres, Alain Levy.

■ **A l'issue de son assemblée générale annuelle**, réunie le 23 avril en présence de Dominique Wallon, directeur du théâtre et des spectacles et directeur par intérim de la musique et de la danse, le Fonds de soutien de la chanson, des variétés et du rock, a désigné son nouveau président, Jean-Claude Camus, directeur général de Camus et Camus Productions. Les deux vice-présidents sont Daniel Colling (DCP et Printemps de Bourges) et Dominique Forette (Fédération nationale des syndicats du spectacle).

Le marathon du Quichotte

MADRID
de notre correspondante

« Dans un village de la Manche dont je ne me soucie guère de me rappeler le nom, vivait, il n'y a pas longtemps, un de ces gentilshommes qui ont une vieille lance, une rondache rouillée, un cheval maigre et un lévrier... » Ces premiers mots du *Don Quichotte*, lus au micro sous les plafonds Art déco du Cercle des beaux-arts de Madrid, ont donné le coup d'envoi, mercredi 22 avril, d'un bien insolite marathon : la lecture ininterrompue, jour et nuit, durant quarante-huit heures, du chef-d'œuvre de Cervantes.

Une façon de fêter tout à la fois, ce 22 avril, l'anniversaire de la mort du père du Quichotte – qui coïncide avec celui de Shakespeare –, et de célébrer la journée mondiale du livre. Une entreprise presque chimérique qui n'aurait pas déplu à l'hidalgo de la Manche. Le premier à se présenter à la petite tribune a été l'écrivain cubain Guillermo Cabrera Infante, qui vient de recevoir des mains de Juan Carlos ce « Nobel hispanique de la littérature » qu'est le prix Miguel-de-Cervantès. Et derrière lui, patiemment, avec complicité et enthousiasme, des files d'attente se sont formées. Un paragraphe par personne, quelques lignes à peine, aux « heures de pointe », l'essentiel était de participer à cette grande communion littéraire autour du *« Chevalier de la triste figure»*, de Dulcinée, de Sancho Pança et de la bonne Rossinante sur le chemin de Toboso et la plaine de Montiel.

En tout, près de 1 400 personnes devaient se succéder au micro : des ministres, comme Esperanza Aguirre, ministre de la culture ; des hommes politiques, des peintres, des écrivains comme Alvaro Mutis et Mario Vargas Llosa, des ambassadeurs et des journalistes. Mais aussi beaucoup d'étudiants, lecteurs anonymes, enfants... Les plus hésitants en espagnol avaient apporté leurs traductions, qui en hébreu, qui en danois à l'assaut des moulins à vent. Des écrans reliés en direct avec le reste de l'Espagne, à plusieurs pays européens et à de nombreux pays d'Amérique latine, permettaient de voir et d'entendre des lecteurs plus lointains. Jamais cette émouvante chaîne de solidarité culturelle ne s'est interrompue un instant.

Marie-Claude Decamps

M. Kinkel confiant dans la restitution des trophées de l'armée rouge

EN DÉPIT du vote des deux chambres du Parlement et de l'opposition de la Cour constitutionnelle russes (*Le Monde* du 8 avril), le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, estime que Moscou restituera les œuvres d'art pillées par l'armée rouge, en Allemagne, à l'issue de la seconde guerre mondiale. Sont en jeu de 200 000 à 500 000 œuvres d'art, deux millions de livres rares et des kilomètres d'archives. *« Nous pouvons continuer à faire confiance au président Eltsine dans cette affaire*, estime M. Kinkel. *Il veut toujours trouver une solution qui corresponde aux engagements pris par la Russie et au droit international. »* Si la décision du Parlement russe a été entérinée par Boris Eltsine, le 15 avril, ce dernier a aussitôt saisi la Cour constitutionnelle pour faire invalider, au fond, le texte voté.

35 millions de disques vendus en France au premier trimestre

LE MARCHÉ français du disque au premier trimestre est en hausse de 4,8 % en chiffre d'affaires et de 7,9 % en volume de ventes, selon les statistiques publiées le 23 avril par le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP). Les formats courts enregistrent les meilleurs résultats (+ 42 % en valeur, 10 millions d'unités vendues), occupant 28 % du marché, tandis que les albums (25 millions d'exemplaires vendus) sont toujours en baisse (– 9,3 % depuis 1995). La bande originale du film *Titanic* permet à elle seule de maintenir la part de marché du classique, qui, sans elle, serait passée de 7,2 % au premier trimestre 1997 à 5,2 % en 1998. La variété française tombe sous la barre symbolique des 50 % (48,8 %) des ventes.

A Genève, le « Xerxès » de Haendel marivaude avec esprit

Une mise en scène et des interprètes réjouissants desservis par la direction musicale

Opera seria comique, *Xerxès*, de Haendel, défie les genres et les metteurs en scène. L'œuvre fut mal accueillie à Londres en 1738. La production de Vincent Vittoz, un jeune réalisateur remarqué jusqu'ici pour ses opérettes, et Christine Marest transporte l'action dans une Antiquité revue par le XVIIIe siècle et marivaude avec esprit. La distribution, brillante, tire la musique que le chef Roderick Brydon dirige sans inspiration.

XERXÈS, de Georg Friedrich Haendel. Direction musicale : Roderick Brydon. Mise en scène : Vincent Vittoz. Décors et costumes : Christine Marest. Lumières : Robert Venturi. Avec Paula Rasmussen (Xerxès), Elizabeth Futral (Romilda), Juliette Galstian (Atalanta), Graciella Araya (Amastre), Brian Azawa (Arsamene), Thierry Felix (Ariodate), Marcello Lippi (Elviro). Chœurs du Grand Théâtre, Orchestre de la Suisse romande. Genève, bâtiment des Forces motrices, les 27 et 29 avril, 1er, 3, 6, 8, 10 et 12 mai, à 20 heures. Tél. : 00-41-418-30-00. Prix des places : de 20 à 102 francs suisses. Durée : 2 h 50.

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Xerxès aime Romilda qui chérit Arsamene, frère de l'empereur, lui-même poursuivi par Atalanta, sœur de Romilda, alors qu'Amastre brûle pour Xerxès ! Sur un tel scénario, Racine écrirait une tragédie, Marivaux une comédie noire, Mozart un dramma giocoso. Haendel, lui, compose un opéra parodique. Mal reçu d'ailleurs, tant, pour son public londonien de 1738, il chahutait le genre de l'*opera seria*. Nulle pompe, nul héros glorieux, mais des êtres bouffons et attendrissants dans leurs maladresses amoureuses.

Donner une cohérence et un rythme à une histoire loufoque et à une partition « saucissonnée » (il y a une cinquantaine d'airs dont certains dépassent à peine la minute) relève de la gageure. Directrice du Grand Théâtre, Renée Auphan en a tenu une autre en engageant Vincent Vittoz. Ce jeune réalisateur, venu de la Péniche-Opéra, avait jusqu'ici surtout interprété et monté des opérettes. Avec Christine Marest, ils ont transporté l'action dans un XVIIIe siècle qui se souvient de l'Antiquité. Xerxès règne sur un manoir anglais peuplé de livres et de bonsaïs, s'ouvrant sur une campagne verdoyante et vallonnée. C'est l'occasion de scènes à la Watteau. On peint sur chevalet, on joue à colin-maillard, on pique-nique, on se dispute et on s'aime. Mais, quand il quitte sa panoplie de gentil petit jardinier, le souverain se révèle un tyranneau, prêt à faire donner ses sbires pour satisfaire ses caprices. Dans les deux premiers actes, la mise en scène montre sa vivacité et ses qualités théâtrales. Mais, même après, alors que la partition égrène ses numéros de façon un peu fastidieuse, Vincent Vittoz ne perd pas le fil, laissant vivre la musique sans jamais « lâcher » les personnages.

Ces personnages, les jeunes chanteurs, très justement distribués, savent leur donner du relief. Bons musiciens, bons comédiens, avec un engagement rafraîchissant. Dans ses scènes d'emportement, Paula Rasmussen (Xerxès) bouscule parfois la ligne vocale, mais quelle présence ! Elizabeth Futral (Romilda), ravissante ingénue et soprano légère au timbre clair, et Juliette Galstian (Atalanta), coquette impénitente à la voix plus charnue, rivalisent dans les aigus. Le contre-ténor Brian Azawa (Arsamene) émeut par la souplesse et par l'intensité de son chant. Le seul point noir est dans la fosse, où le directeur musical Roderick Brydon inspire peu l'Orchestre de la Suisse romande. Même s'il prend soin de bien accompagner les chanteurs, il aligne les numéros les uns après les autres, sans insuffler à l'ensemble le mouvement et la tension indispensables.

Pierre Moulinier

Les mécomptes du Grand Théâtre

Au moment où il refait sa machinerie et restaure sa salle, le Grand Théâtre a des problèmes pour boucler son budget annuel de fonctionnement (40 millions de francs suisses). On a même parlé de supprimer le ballet et les chœurs. Pour Alain Vaissade, maire de Genève, la situation est simple : malgré les apports du mécénat, la ville (qui intervient pour 28 millions) ne peut plus à elle seule financer la fondation qui gère l'établissement. Il propose que l'Etat de Genève intervienne pour combler le « manque », estimé à 2 millions.

En attendant, et sans abandonner le bâtiment des Forces motrices, où le Grand Théâtre sera invité privilégié, Renée Auphan prépare la réouverture du théâtre de la place Neuve pour septembre avec *Le Chevalier à la Rose*. Elle vient également d'annoncer son futur départ, qui coïncidera avec le retrait de Guy Demole, le président de la fondation : elle ne prolongera pas son mandat au-delà de l'an 2000.

Jacques Blanchard, grand peintre inconnu du XVIIe siècle

JACQUES BLANCHARD (1600-1638). Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000 Rennes. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Nocturne le jeudi jusqu'à 20 heures. Tél. : 02-99-28-56-94. Entrée : 30 francs. Catalogue : 360 pages, 220 francs. Jusqu'au 8 juin.

RENNES
de notre envoyé spécial

Découvrir un jeune artiste reste un rare bonheur, surtout s'il produit une peinture parmi les plus charnelles et voluptueuses qui se puisse voir aujourd'hui. Lorsque l'on sait qu'il est mort depuis trois cent soixante ans, on se dit qu'il était temps, et qu'en histoire de l'art les purgatoires sont longs et cruels. Jacques Blanchard n'avait pas la quarantaine lorsqu'il mourut à Paris, aux alentours du 10 novembre 1638. Il vivait avec sa seconde femme, dont l'ardeur, dit-on, ne fut pas pour rien dans son trépas prématuré. « *Peintre ordinaire du Roy et bourgeois de Paris* », indiquent les registres. Célèbre de son vivant, il n'était plus guère connu des historiens d'art du XXe siècle que comme le peintre des charités, ces figures allégoriques montrant une mère allaitant ses petits. Il fallut un article de Charles Sterling, publié en 1961, pour qu'on redécouvre une œuvre presque totalement tombée dans l'oubli.

Aujourd'hui exposée au Musée des beaux-arts de Rennes, avec quarante-cinq tableaux, soit l'essentiel de son œuvre peint, la *Charité* habituellement conservée au Musée de Tolède permet de comprendre cette réputation renaissante. C'est un tableau extraordinaire, doux, tendre, vaporeux par endroits, et qui témoigne d'un sens de l'observation peu commun. Blanchard eut trois enfants. Il sut les regarder : le geste d'une fillette tentant de s'emparer d'une toupie placée par son frère hors de sa portée, l'avidité d'un blondinet joufflu têtant sa mère comme Bacchus une barrique sont d'une vérité que l'on retrouve dans le *Combat des deux amours* (aujourd'hui dans une collection privée, il fut vendu à Drouot en 1977 sous une fausse attribution), où un môme grassouillet pleure à chaudes larmes le vol de son jouet par un autre garnement, plus vigoureux.

Un autre tableau, acquis en 1990 par le Musée de Grenoble, se situe aux antipodes : c'est un *Saint-Jérôme*, vieillard illuminé, et magnifique morceau de peinture. Voilà le meilleur de Blanchard. Le pire existe aussi, aux débuts surtout. Car Blanchard n'est pas né génial. Son maître fut son oncle, Nicolas Baudry, dont on ne connaît rien sinon le tableau de lui conservé à Toulouse. Il entre chez lui, en apprentissage, à l'âge de treize ans. Pendant un lustre, Blanchard ne dépassera pas le niveau d'un honnête artisan. Son *Vœu à la vierge*, dans l'église Saint-Denis de la Croix-Rousse, à Lyon, témoigne de dispositions pour la couleur, mais c'est à peu près tout. La composition est convenue, le dessin parfois indigent.

Le déclic se produit dans un premier temps lors d'un séjour à Lyon, où il se perfectionne auprès d'Horace Le Blanc, encore un artiste dont on ignore presque tout hormis le *Saint-Sébastien* accroché au Musée de Rouen, que le professeur Jacques Thuillier, qui a contribué à sortir Blanchard de l'oubli, tient pour une préfiguration de ce que sera l'art de Blanchard. Après 1624 et son séjour à Rome, puis son passage à Venise de 1626 à 1628, tout change : « *Sans jamais rompre l'harmonie du tableau, jouant de reflets colorés, d'oppositions de lumières chaudes et d'ombres légères mais bleutées, il modèle les chairs de façon impalpable, il les fait vivre dans la toile.* (...) *Tout s'anime, et renaît alors le miracle du Titien* », écrit Jacques Thuillier. Blanchard, un Titien français, comme d'aucuns l'ont écrit ? Il lui manque d'être né italien, dans un monde où la violence et l'intrigue étaient le prix de la vie et lui donnaient du piment. Certes, il est sensuel, et peint un bonheur rare à l'époque. Mais il est aussi l'enfant d'une génération qui, rappelle Jacques Thuillier, est née dans les ruines laissées par les guerres de religion. A Blanchard, mort trop tôt dans un monde où une guerre durait trente ans, manquait l'exubérance, mais pas le talent.

Harry Bellet

SORTIR

PARIS

Quartet Bruttmann
Formé autour de Jean-Philippe Bruttmann, un jeune guitariste de vingt-cinq ans, cet ensemble basé à Grenoble joue de la rumba flamenca, musique festive et légère, rendue populaire par les Gipsy Kings et avant eux par Manitas de Plata, dont le frère, Hippolyte Baliardo, participa à l'album du quartet, *Recuerdo* (Scalen).
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 90 F et 110 F.

Les Belles Lurettes
Nouvelle signature de « Chantons sous la truie », le label chanson de Boucherie Productions (CD *Mais ça va où ?*), Les Belles Lurettes chantent en duo, sans fard et sans chichis, dans la tradition des chansons populaires d'autrefois, en s'accompagnant juste d'un accordéon.
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

RÉGION PARISIENNE

Le Jeu de l'amour et du hasard
S'arracher aux conventions, choisir son destin, se promettre une autre vie, c'est le projet singulier de Silvia et Dorante (Jérôme Kircher), les fiancés utopistes du *Jeu de l'amour et du hasard* que met en scène Jean-Pierre Vincent en son Théâtre des Amandiers de Nanterre. Dans un décor du peintre Jean-Paul Chambas, huit comédiens dont Eric Frey de la Comédie-Française dans le rôle de Mario, Caroline Proust (Silvia), Jérôme Kircher (Dorante), Anne Caillère (Lisette), jouent cette « *fable sur la quête du bonheur, vécue par des personnages foncièrement bons et honnêtes* ».
Théâtre Nanterre-Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Du mardi au samedi, à 20 h 30, dimanche, à 16 heures. Jusqu'au 14 juin. Tél. : 01-46-14-70-00. De 50 F à 140 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bolche Vita
d'Ibolya Fekete (Hongrie, 1 h 37), avec Yuri Fomichev, Igor Tchernievitch.
Bruits d'amour
de Jacques Otmezguine (France, 1 h 30), avec Nadine Spinoza, Elisa Servier, Jean-Pierre Lorit.
Cavafy
d'Iannis Smaragdis (Grèce, 1 h 25), avec Dimitris Katalifos, Vassilis Diamandopoulos.
Déja mort (*)
d'Olivier Dahan (France, 1 h 48), avec Romain Duris, Benoît Magimel, Zoé Félix.
Hammam
de Ferzan Ozpetek (Italie-Grèce-Espagne, 1 h 34), avec Alessandro Gassman, Francesca d'Alora, Carlo Cecchi.
L'Idéaliste
de Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 2 h 15), avec Matt Damon, Claire Danes, Danny DeVito.
Jazz'34
de Robert Altman (Etats-Unis, 1 h 12), avec Harry Belafonte, Geri Allen, Don Byron, James Carter, Ron Carter.
Jeanne et le garçon formidable
d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau (France, 1 h 38), avec Virginie Ledoyen, Mathieu Demy, Jacques Bonnaffé.
Serial Lover
de James Huth (France, 1 h 25), avec Michèle Laroque, Albert Dupontel, Elise Tielrooy.
The Big Lebowski
de Joel Coen (Etats-Unis, 1 h 57), avec Jeff Bridges, John Goodman, Julianne Moore.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Yolanda et le voleur
de Vincente Minnelli, avec Fred Astaire, Lucile Bremer.
Américain, 1945, copie neuve (1 h 48).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre national de France
Œuvres de Rossini, Verdi, Beethoven et Mozart. Kathleen Battle (soprano), Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 450 F.
Ensemble InterContemporain
Stockhausen : *Inori, adorations*. Alain Louafi, Kathinka Pasveer (danseurs), David Robertson (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 25, à 20 heures ; le 26, à 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.
Orchestre Colonne
Schubert : *Symphonie nº 8*. Rachmaninov : *Variations sur un thème de Paganini*. Chamouard : *Concerto pour trompette et orchestre*. Thierry Caens (trompette), Laurent Cabasso (piano), Didier Benetti (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Le 26, à 10 h 30. Tél. : 01-42-33-72-89. De 65 F à 150 F.
Pierre-Laurent Aimard (piano)
Œuvres de Beethoven, Liszt et Messiaen.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 26, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.
Régine Crespin
Session d'interprétation de l'œuvre de Berlioz.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 80 F à 120 F.
Compagnie One Step
Elsa Wolliaston : *Réveil*.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mº Cité-Universitaire. Le 25, à 21 heures ; le 26, à 17 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. 110 F.
Fred Wesley, Rufus Thomas
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.
Human Spirit, Mr. Gang, Baobab, Jo Corbeau
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 26, à 18 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 100 F.
Rachid Taha
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 143 F.
Dick Rivers
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. Le 25, à 20 h 30 ; le 26, à 16 heures. Tél. : 01-49-95-99-99. De 150 F à 210 F.
Jean-Louis Aubert
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mº Filles-du-Calvaire. Le 25, à 20 h 30. 165 F.
Festival de la chanson
avec Native, Gérald Toto, Yannick Noah, Mathieu Boogaert, Eric Lareine, Louise Attaque.
Disney Village (Disneyland Paris), 77 Chessy. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-60-45-72-10. De 90 F à 120 F.
Africando (salsa africaine)
1re partie : Mangu (rap latino).
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 21 heures, le 25. Tél. : 01-47-00-55-22. De 130 F à 150 F.

RÉSERVATIONS

Un ennemi du peuple
de Henrik Ibsen, mise en scène Claude Stratz.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Du 6 mai au 6 juin. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.
Têtes Raides
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mº Opéra. Les 4, 5 et 6 mai, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 123 F.

DERNIERS JOURS

26 avril :
Le Yémen, au pays de la reine de Saba
Institut du monde arabe, niveaux 1 et 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 01-40-51-38-38. 45 F.
Le Triomphe de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Roger Planchon.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Le 25, à 20 heures ; le 26, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

هكذا من الأصل

SAMEDI 25 AVRIL

FILMS DE LA SOIRÉE

16.50 **Le deuil sied à Electre** ■ ■
Dudley Nichols (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 160 min). Cinétoile

21.40 **Impitoyable** ■ ■ ■
C. Eastwood (EU, 1992, 130 min). TSR

23.00 **Voyage au pays de la peur** ■ ■
Norman Foster (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

23.00 **Last Seduction** ■ ■
J. Dahl (EU, 1993, 105 min). Cinéstar 2

23.15 **Le Dos au mur** ■ ■
Edouard Molinaro (France, 1957, N., 90 min). Cinétoile

23.50 **Aliens, le retour** ■ ■
James Cameron (Etats-Unis, 1986, 130 min). TSR

2.30 **Hot spot** ■ ■
Dennis Hopper (Etats-Unis, 1990, 130 min). Cinéstar 2

4.40 **Les Nuits fauves** ■ ■ ■
Cyril Collard (France, 1992, 125 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Daniel Maximin, responsable des cérémonies du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. La Nouvelle Calédonie : Alban Bensa, anthropologue. LCI

MAGAZINES

19.30 Histoire parallèle. Semaine du 25 avril 1948. Le tournant italien. Invité : Ruggero Romano. Arte
20.00 Thalassa. Naufrages en eaux troubles. TV 5
20.40 Le Club. Pierre Salvadori. Ciné Cinéfil
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Avec Jean-Luc Domenach, Sabine Melchior-Bonnet, Jean-François Revel. Histoire
21.00 Faut pas rêver. République démocratique du Congo : Les pêcheurs du fleuve. France : Les hommes-sangliers. Suisse : Les cars jaunes. Invité : Pierre Bichet, peintre. TV 5
21.45 Metropolis. Jour de fête chez Tati. Le Roy Ladurie. Man Ray. Arte
22.55 Paris modes. Karl Lagerfeld. Paris Première
23.15 Du fer dans les épinards. On croit tous en quelque chose. France 2
23.55 Mise en scène. Spécial Ville de Lyon. France 3
0.00 La France et ses religions. Les Juifs de France. Invités : Josette Alia, Philippe Haddad, Pierre Birnbaum, Shmuel Trigano. Histoire

DOCUMENTAIRES

20.30 La Finlande lyrique. Le Palais. Mezzo
20.35 Flamenco. [4/6]. La famille Montoya. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Pêche interdite sur le récif, survivre aux Philippines. Arte
20.45 Les Trésors du Daintree. Odyssée
20.50 Araignées, le piège de velours. TMC
21.00 Une leçon particulière de musique avec Yvonne Loriod. Muzzik
21.30 Anciennes civilisations. Les Vikings. TMC
21.35 Enquêtes médico-légales. [8/13]. Le meurtre du docteur Wilson. Planète
21.45 Vittorio Mussolini. Cinéma et fascisme. Odyssée
22.00 Watergate. [4/5]. L'hallali. Planète
22.25 Aux p'tits bonheurs la France. Les Trois Curés de Chauvigny. France 3
22.45 L'Essence de la vie. [3/4]. Florissante oasis. Odyssée
22.55 Le Voyage du Saint-Louis. Planète
23.00 Les Kennedy : Destin tragique d'une dynastie. [3/3]. Histoire
23.50 Rachmaninov, Masterclass par Jorge Bolet. [3/5]. Muzzik
0.00 La Puissance et la Gloire. Les voitures rouges. Canal Jimmy
0.20 Crillon : le palace des palaces. Téva

SPORTS EN DIRECT

13.30 Tennis. Tournoi messieurs de Monte-Carlo : Demi-finales. Eurosport
14.00 Rugby. Championnat de France (quart de finale aller) : Narbonne - Colomiers. France 2
15.05 Cyclisme. Coupe du monde. Amstel Gold Race. France 2
20.00 Football. Multiplex. Championnat de France D 1, 33e journée. Canal +

MUSIQUE

21.10 Opéra : La Finlande lyrique. *Le Palais*, d'Aulis Sallinen. Dir. Okko Kamu. Mezzo
22.00 Trouble in Tahiti. Mise en scène. David Freeman. Dir. Marc Andreae. Muzzik
22.05 Pulp. Reading 1994. Paris Première
22.45 Trumpet Kings. Muzzik
23.10 Opéra : La Finlande lyrique. Trois basses finlandaises conquièrent le monde. Mezzo
0.35 Métropole Techno. M 6
0.50 NTM. Canal +

SÉRIES

19.15 Highlander. Chute libre. Série Club
20.50 Docteur Sylvestre. Mémoire blanche. France 3
20.55 Le Caméléon. [1/2] Réunion de famille. M 6
21.00 The Lazarus Man. Le Palais des rêves. Canal Jimmy
21.30 The Visitor. The Trial (v.o.). Série Club
21.45 The Sentinel. L'alibi. M 6
22.13 New York Undercover. L'heure a sonné. 13e Rue
22.15 Brooklyn South. Fisticuffs (v.o.). Série Club
22.40 Profiler. O [2/2] Venin. M 6
22.45 L'Hôpital et ses fantômes. Ecoute et tu entendras ! Arte
22.50 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Grave décision. RTL 9
23.00 Kindred, le clan des maudits. Prince of the City (v.o.). 13e Rue
23.15 Star Trek, la nouvelle génération. Héritage. Canal Jimmy
23.30 Sliders, les mondes parallèles. Un monde selon Stocker. M 6
23.45 Le Prisonnier. Liberté pour tous (v.o.). Série Club
0.40 Buck Rogers. Le surdoué. 13e Rue
1.00 Seinfeld. Le canapé (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Friends. Celui qui apprenait à danser (v.o.). Canal Jimmy
3.30 Star Trek, la nouvelle génération. Héritage (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 9.10 Planète
Les Chevaliers [1/6] :
El Cid, le mercenaire

Premier volet d'une série qui entend explorer, en six figures exemplaires, un monde chevaleresque dont la fascination perdure, ce portrait de Rodrigo Diaz de Bivar (1043-1099) doit naturellement bien plus au Romancero médiéval et à l'épopée de Guilhem de Castro qu'à la tragi-comédie de Corneille pour restituer la légende du Campeador. Par un jeu astucieux entre l'évocation en voix off, les saynètes dramatiques originales, les illustrations outrées empruntées au cinéma franquiste ou hollywoodien et une mise en page qui tient de l'enluminure médiévale comme de la navigation sur CD-ROM, ce travail cohérent de Ludi Boeken et Eugène Rosow permet de mesurer à quel point les premiers âges de la chevalerie relèvent du brigandage chanceux de mercenaires héroïques. – *Ph.-J. C.*

★ Autre diffusion : dimanche, 22.50.

● 22.25 France 3
« Aux p'tits bonheurs la France » :
Les trois curés de Chauvigny

Rencontre avec trois truculents curés de campagne. Philippe Baron, réalisateur de ce document, a accompagné pendant plusieurs semaines Raymond, soixante-quinze ans, Ludovic, quarante-cinq ans, et Armel, vingt-neuf ans, qui officient tous trois à Chauvigny, dans le Poitou. Tournée des hôpitaux, visite à la maison de retraite, dialogues avec les ados, lecture de contes aux petits de maternelle, soirée dansante avec le club du troisième âge, bouffe entre copains au presbytère... Sans le dire, ils font, à leur manière, du lien social. Une plongée inattendue dans les coulisses du métier de prêtre. – *S. Ke*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, Spécial F 1.
20.40 Allez les bleus.
20.45 Le Résultat des courses.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.55 La Fureur.
23.10 Hollywood Night. Témoin en fuite. Téléfilm. O Marc Voizard.
0.50 Formule F1.
1.25 Formule foot.

FRANCE 2

18.55 Farce attaque... au Mont-Saint-Michel.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.45 A cheval.
21.00 Fiesta.
23.15 Du fer dans les épinards. On croit tous en quelque chose.
0.50 Journal, Météo.
1.10 Les 30 Dernières Minutes.
1.35 Bouillon de culture. Intolérances et crimes contre l'humanisme.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 et 0.55 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Les Indiffusables.
20.35 Tout le sport.
20.50 Docteur Sylvestre. Mémoire blanche.
22.25 Aux p'tits bonheurs la France. Les Trois Curés de Chauvigny.
23.25 Météo, Soir 3.
23.55 Mise en scène. Spécial Ville de Lyon.
1.05 Musique graffiti.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.00
18.55 T.V. +. Christine Bravo.
19.45 Football. En direct et en multiplex. D 1.
23.00 Flash infos.
23.05 Bound ■ Film. Larry et Andy Wachowski.
0.50 NTM. Interview - concert.
2.35 Le Journal de Luca ■ Film. Giacomo Battiato (v.o.).

ARTE

19.00 Absolutely Fabulous.
19.30 Histoire parallèle.
20.20 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Pêche interdite sur le récif : survivre aux Philippines.
21.45 Metropolis. Jour de fête chez Tati. Le Roy Ladurie. Man Ray.
22.45 L'Hôpital et ses fantômes. [3/11].
23.35 Music Planet : Bob Dylan - Don't Look Back ■ Film. Don Alan Pennebacker (v.o.).
1.10 L'Intruse. Téléfilm. Jaime Chavarri.

M 6

18.05 Amicalement vôtre.
19.05 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Les Piégeurs.
20.40 Ciné 6.
20.54 La Trilogie du samedi. 20.55 Le Caméléon. 21.45 The Sentinel. 22.40 Profiler. O.
23.30 Sliders, les mondes parallèles.
0.25 Tout sur Métropole Techno.
0.35 Métropole Techno.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Comédie Française. *Le Siège d'Ostende*, de Michel de Ghelderode ; 21.58, La voix de Michel de Ghelderode, par Claire Chancel.
22.35 Opus.
0.05 Le Gai Savoir. Catherine Lemaire, primatologue.

FRANCE-MUSIQUE

19.31 Opéra. *L'Italienne à Alger*, de Rossini, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Bruno Campanella : Samuel Ramey (Mustafa), Jeannette Fischer (Elvira), Maria José Trullu (Zulma).
23.07 Présentez la facture.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Ernest Chausson. Œuvres de Chausson, Franck, Wagner, Debussy.
22.40 Da Capo. *Symphonie n° 29*, de Mozart ; *Concerto n° 2*, de Bruch ; *Sonate n° 2*, de Brahms.

DIMANCHE 26 AVRIL

FILMS DU JOUR

17.50 **Les Sept Mercenaires** ■ ■
John Sturges (Etats-Unis, 1960, 130 min). Ciné Cinémas

18.00 **Fantôme avec chauffeur** ■ ■
Gérard Oury (France, 1995, 80 min). Cinéstar 1

19.30 **Les Copains d'abord** ■ ■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1983, 105 min). Cinétoile

20.00 **Le Sixième Jour** ■ ■
Youssef Chahine (France - Egypte, 1986, 120 min). TV 5

20.30 **La Garçonnière** ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, N., 125 min). Ciné Cinéfil

20.35 **Marion** ■ ■
M. Poirier (F, 1996, 100 min). Canal +

20.45 **La Dernière Cène** ■ ■
T. G. Alea (Cuba, 1976, 110 min). Arte

20.50 **Lacenaire** ■ ■
Francis Girod (France, 1990, 125 min). Ciné Cinémas

21.00 **La Couleur pourpre** ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 165 min). France 2

22.15 **La Maison sous les arbres** ■ ■
René Clément (France, 1971, 95 min). Festival

22.30 **Monsieur Hire** ■ ■
P. Leconte (F, 1989, 80 min). RTL 9

22.35 **Voyage au pays de la peur** ■ ■
Norman Foster (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

0.10 ► **Une question de vie ou de mort** ■ ■ ■
M. Powell et E. Pressburger (GB, 1946, v.o., 105 min). France 3

0.15 **Hot spot** ■ ■
Dennis Hopper (Etats-Unis, 1990, 115 min). Cinéstar 2

2.05 **The Long Day Closes** ■ ■
Terence Davies (Grande-Bretagne, 1992, 80 min). Ciné Cinémas

2.25 **Le Fantôme de la liberté** ■ ■
Luis Bunuel (France, 1974, N., 100 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.05 et 2.05 Polémiques. Marc Blondel. Mai 68-mai 98 : d'une génération à l'autre, avec Henri Weber, Tiennot Grumbach, Geneviève Fraysse, Jacques Sauvageot, Pouria Amirshahi. France 2
12.10 et 23.10 Le Monde des idées. Daniel Maximin, responsable des cérémonies du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. La Nouvelle Calédonie : Alban Bensa. LCI
18.30 Le Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Invité : Claude Allègre. LCI
19.00 Public. Nicolas Sarkozy. TF 1
23.10 Dimanche soir. Invité : Pierre Moscovici. France 3

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Invités : Daniel Cohn-Bendit, Jean-Pierre Le Goff, Pierre Rosanvallon. La Cinquième
12.30 Arrêt sur images. Elisabeth Guigou et la présomption d'innocence. Invitée : Elisabeth Guigou. La Cinquième
13.00 Lignes de mire. Invité : Alain Giresse. France 3
13.45 Les Quatre Dromadaires. Tuer pour vivre : La loi des océans. France 3
14.00 La Planète ronde. Saint-Etienne. Invités : Robert Herbin, Jacques Vendroux, Monique Pivot, Gérard Soler, Monty, Gérard Rocher. La Cinquième
14.00 Faut pas rêver. Invité : Pierre Bichet, peintre. TV 5
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Albert Speer, le nazi repenti. Histoire
15.45 Naturellement. La Septième Merveille du monde. France 2
16.30 Le Sens de l'Histoire. La laïcité. Invités : Jean-Michel Gaillard, Michelle Perrot. La Cinquième
17.30 La France et ses religions. Les Juifs de France. Avec Josette Alia, Philippe Haddad, Pierre Birnbaum, Shmuel Trigano. Histoire
19.10 Le Club. Pierre Salvadori. Ciné Cinéfil
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : L'engagement. Les héritiers de Staline. Histoire
20.50 Zone interdite. Enquêtes de police. M 6
22.20 Viva. Suivez le guide, des Helvètes chez les Aztèques. TSR
22.35 L'Egypte. Ghazela. Avec Youssef Chahine, Safaa Fathy. TV 5
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Koweït, cessez-le-feu. Transplantation. Botero. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.30 Enquêtes médico-légales. [8/13]. Planète
17.55 Watergate. [4/5]. L'hallali. Planète
18.50 Le Voyage du *Saint-Louis*. Planète
19.00 La Corse, une montagne dans la mer. [1/2]. Histoire et traditions. Odyssée
19.55 L'X inconnue. L'école polytechnique sur le divan. Odyssée
20.30 Virtuoses. Kiri Te Kanawa. Mezzo
21.30 Underground USA. [1/14]. Planète
21.40 Les Amish. Odyssée
22.00 Rhin, courant de pureté. Planète
22.25 Grand document. Les Cahiers de Medellin. RTBF 1
22.30 Variations : L'accordéon. Mezzo
22.30 Les Dauphins, soldats de la mort. Odyssée
22.35 Les Descendants de la nuit. Arte
22.50 Les Chevaliers. [1/6]. El Cid, le mercenaire. Planète
23.30 Joseph Mustacchi, dit Georges Moustaki. TV 5
23.40 Derniers voyages. [3/3]. Les deux morts de Joseph Staline. Planète
23.40 James Dean, une carrière foudroyée. Canal Jimmy
0.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Le Sud-Est : la piste des larmes. Histoire
0.20 De la lecture des signes au radar. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

13.50 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix de Saint-Marin. La course. A Imola. TSR
13.55 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix de Saint-Marin. La course. A Imola. TF 1
15.00 Tennis. Tournoi messieurs de Monte-Carlo. Finale. Eurosport
18.30 Formule Indy. Championnat 1998 de CART. Grand Prix de Nazareth. La course. Eurosport

MUSIQUE

15.00 La Folle Nuit du Jazz. 15.00 Piano Legends. 16.00 Erroll Garner. 17.15 Fats Waller. 18.10 Count Basie. 19.10 Thelonious Monk. 19.45 Diana Krall. 21.00 Aziza Mustapha Zadeh. 22.00 Carla Bley et Steve Swallow. 22.35 Herbie Hancock. 23.35 Chick Corea et Gary Burton. 0.40 Joe Zawinul. 1.40 Martial Solal. 2.40 Nina Simone. Muzzik
23.30 Sonny Rollins. Montréal 1982. Paris Première
23.45 ► Concert de la liberté. Enregistré à Champagney, en Haute-Saône. France 2
0.55 Paul Simon. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.13 Le Visage de l'au-delà. Gary Nelson. 13e Rue
20.30 Léopold le bien-aimé. Georges Wilson. Festival
20.55 Les Danseurs du Mozambique. Philippe Lefebvre. Téva

SÉRIES

14.35 Babylon 5. Episode pilote. Canal +
16.30 et 17.15 Babylon 5. Le vaisseau fantôme. Chrysalide. Canal +
17.00 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Virus. RTL 9
17.30 Stargate SG-1. Les désignés. Série Club
17.45 Chapeau melon et bottes de cuir. The Gilded Cage (v.o.). 13e Rue
18.25 Les Sentinelles de l'air. L'attaque des alligators. Série Club
18.55 Demain à la une. Une princesse à Chicago. M 6
19.15 Highlander. Sale journée pour les otages. Série Club
20.00 Seinfeld. Le canapé (v.o.). Canal Jimmy
20.25 Dream On. Cours privés (v.o.). Canal Jimmy
20.45 Les Incorruptibles. L'histoire de Bugs Moran. Série Club
20.45 Columbo. Meurtre au champagne. RTBF 1
20.55 ► Navarro. L'Ombre d'un père. TSR
21.00 Presque parfaite. Madame sans zen (v.o.). Canal Jimmy
22.00 Derrick. Lena. France 3
22.05 Friends. Celui qui avait une nouvelle copine (v.o.). Canal Jimmy
22.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Second Sight (v.o.). 13e Rue
22.30 New York Police Blues. Le désespoir d'Israël (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Twin Peaks. (v.o.). Série Club
23.10 Aux frontières du réel. Amour fou. TSR
23.15 Spin City. Family Affair (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Kindred, le clan des maudits. Prince of the City (v.o.). 13e Rue

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.40 Arte
Thema :
De l'esclavage à la liberté

L'arbre de l'oubli

LA TACHE de l'esclavage peut-elle s'effacer, afin de *« recommencer une histoire de l'homme »*, comme disait Frantz Fanon ? Est-on prêt, des deux côtés, à accepter *« une part du monde de l'autre »* et à forger ensemble un nouveau destin ? A voir le film douloureux de Christiane Succab-Goldman, *Les Descendants de la nuit* (programmé au cœur de cette « Thema », à 22 h 35), le monde antillais n'est pas sorti de la nuit dans laquelle il avait naguère été plongé. Aimé Césaire raconte que, avant d'embarquer en Afrique, les êtres condamnés à la servitude devaient tourner cent fois autour de *« l'arbre de l'oubli »*. Premier anéantissement.

L'esclavage a été aboli en 1848, mais, il y a trente ans, les conditions de travail dans les plantations en étaient bien proches. La hiérarchie s'organisait en fonction de la « clarté » de la peau : la canne *« torture »* encore aujourd'hui la mémoire des vieux. En Guadeloupe et en Martinique, dans les années 60, on est passé directement d'une économie de plantations à une économie de services, dévouée au touriste-roi. Les Blancs – les Békés – sont peut-être moins suffisants, mais ils sont toujours aux commandes. De nos jours, ils constituent 90 % des cadres, alors qu'ils représentent 1 % de la population. Difficile aussi d'aller à l'encontre de cette idée qui veut qu'un Noir n'obéisse pas à un autre Noir. La hiérarchie est suspecte.

Dans ces îles *« affolées »* par les relents de canne et de servitude, les vents contraires, les plaintes des tambours, les volcans que chacun porte en soi, la division la plus douloureuse n'est peut-être pas celle, attendue, entre Noirs et Blancs, mais entre hommes et femmes, explique l'ethnologue Marie-Céline Lafontaine. L'ordre colonial excluait l'homme – le père – de la cellule familiale. *« Les Antillais disent que les Nègres n'aiment pas les Nègres. On peut choisir de ne pas être à son tour l'oppresseur. »*

Dommage que RFO – le service public – ne se soit pas associé à la production de ce film-quête d'une réalisatrice antillaise. Aucune exclusivité ne liant le document, RFO le « récupère » dès le 27 avril dans ses programmes. Preuve de sa qualité.

Régis Guyotat

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Formule 1. En direct. Grand Prix de Saint-Marin.
15.50 Podium F1.
16.05 Pacific Blue.
17.00 Disney Parade.
17.55 Vidéo Gag.
18.25 30 millions d'amis.
19.00 Public. Avec Nicolas Sarkozy.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.50 Météo.
20.52 C... comme cinéma.
20.55 Comme un oiseau sur la branche ■ Film. John Badham.
22.50 Ciné dimanche.
23.00 Protection rapprochée. Film. Peter Hunt.
0.35 Douce France ■ Film. François Chardeaux.

FRANCE 2

13.25 Dimanche Martin.
15.45 Naturellement. La Septième Merveille du monde.
16.45 L'Esprit d'un jardin.
16.50 Nash Bridges.
17.35 ► Concert de la liberté.
17.50 Parcours olympique.
17.55 Stade 2.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Drucker'n Co.
19.25 Stars'n Co.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, A cheval.
21.00 La Couleur pourpre ■ ■ Film. Steven Spielberg.
23.45 ► Concert de la liberté.
1.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.00 Lignes de mire. Invité : Alain Giresse.
13.45 Les Quatre Dromadaires. Tuer pour vivre : La loi des océans.
14.38 Keno.
14.45 Bêtisier tennis.
15.35 Sports dimanche.
15.40 Tiercé à Lonchamp.
16.10 Gymnastique artistique.
17.25 Corky, un enfant pas comme les autres.
18.15 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Petites bêtises.
20.15 Bouvard du rire.
20.50 Le Renard. Une victime de choix.
22.00 Derrick. Lena.
23.05 Soir 3 : les Titres.
23.10 Dimanche soir.
23.55 Météo, Soir 3.
0.10 ► Une question de vie ou de mort ■ ■ ■ Film. Michael Powell et Emeric Pressburger (v.o.).
1.55 Musique graffiti.

CANAL +

► En clair jusqu'à 14.10
13.35 La Semaine des Guignols.
14.10 Monsieur cincle.
14.30 Babylon 5. Interview.
14.35 Babylon 5. Episode pilote.
16.05 Babylon 5. Reportage.
16.30 Babylon 5. Le vaisseau fantôme.
17.10 Babylon 5. Le fan club.
17.15 Babylon 5. Chrysalide.
18.00 Les Visiteurs ■ Film. Jean-Marie Poiré.
► En clair jusqu'à 20.35
19.40 et 22.15 Flash infos.
19.50 Ça cartoon.
20.35 Marion ■ ■ Film. Manuel Poirier.
22.20 L'Equipe du dimanche.
0.50 Tenue correcte exigée ■ Film. Philippe Lioret.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall. Yves Montand.
14.00 La Planète ronde. Saint-Etienne.
15.00 Chercheurs d'aventures.
15.30 Histoires de stars. Shirley Temple.
16.30 Le Sens de l'Histoire. La laïcité
18.00 La Conquête du ciel. [6/6].
19.00 Cartoon factory.
19.30 Maestro. Pollini et Abbado jouent Brahms.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ► Soirée thématique. De l'esclavage à la liberté : la vie plus forte que les chaînes.
20.45 La Dernière Cène ■ ■ Film. Tomas Gutierrez Alea.
22.35 Les Descendants de la nuit.
23.40 Edmond Albius, l'esclave prodige.
0.00 Rue Cases-Nègres ■ Film. Euzhan Palcy.
1.45 Bibliographie.
1.50 Metropolis.

M 6

13.20 Deux vies, un destin. Téléfilm [1 et 2/2]. John Erman.
17.00 Hot forme.
17.15 Les Belles Américaines. Téléfilm. Carol Wiseman.
18.55 Demain à la une. Une princesse à Chicago.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M 6. L'enquête : l'énigme des gauchers. Crash-test pour avions. Bêtes à concours. L'organiste fantôme. L'assemblage d'une voiture.
20.35 et 0.55 Sport 6.
20.50 Zone interdite. Enquêtes de police.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. Le slogan est-il mort ? Contes de fées et publicité.
23.20 Le Manuscrit de l'amour. Téléfilm. □ Eddie Alf.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Culture physique. Avec Aimé Jacquet, sélectionneur de l'équipe de France de football.
19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer. Jazz : Dave Holland, contrebassiste.
21.30 Le Concert. Rock : The Boo Radley's.
22.35 ► Atelier de création radiophonique. Là-haut, le Struthof, par Kaye Mortley.
0.05 Radio archives. Gaston Gallimard.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien. *Quatuor à cordes D 804 Rosamonde*, de Schubert, par le Quatuor Castagneri.
20.30 Concert international. Œuvres de Brahms, Berg, Beethoven.
22.00 Voix souvenirs. Kim Borg, basse finlandaise.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Ariodante*, opéra de Haendel, par Les Musiciens du Louvres, dir. Minkowski, Anne-Sofie von Otter (Ariodante), Dawson (Ginevra), Cangemi (Dalinda), Podles (Polinesso).
23.00 Marc Minkowski, chef d'opéra.

Le Monde
DIMANCHE 26 - LUNDI 27 AVRIL 1998

LA speakerine *par Pierre Georges*

TOUT respect dû, *c'est un peu* comme si on allait, ce samedi, à l'enterrement d'une arrière-arrière-grand-mère de province médiatique. Catherine Langeais n'était pourtant pas si vieille qui est morte à soixante-quatorze ans. *Mais l'époque et l'accélération* du temps télévisuel, l'avaient – comment dire sans offenser ? –, cataloguée hors d'âge, figure totémique dans la galerie des ancêtres de famille.

Elle était speakerine. Ce qui fut une *fonction*. Et n'est même plus un mot. Car la fin de la fonction engendra la fin du mot. Alors, c'était quoi, mère-grand, une speakerine ? Une dame de télévision, comme il en est de compagnie. Une ouvreuse de petit écran. Une placeuse de programmes et passeuse de mots, pour expliquer, avec des termes aimables et des mines aimables, une tenue et une coiffure parfaitement aimables et bourgeoises, ce que nous allions voir à la télévision.

Elle faisait la réclame des programmes. Et la pédagogie aussi. Elle était, cette speakerine, la fée télévision et sa madame Loyal. Elle s'installait au salon, dans chaque salon, comme chez elle. Car il n'eût plus manqué, en ce temps-là, que l'objet absolu de la modernité, l'écran *ovale* ou rond dans un catafalque de bois rectangulaire, avec des boutons chromés comme tableau de bord de Buick, soit ailleurs qu'au salon, magique et cyclopéen symbole du luxe et du progrès !

La télévision trônait. Et ces speakerines en *étaient* les vestales, les gardiennes des mœurs et des orthodoxies, et déjà les stars. Elles veillaient à tout et tous, veillées des télévisions comme des chaumières. Elles servaient les plats et régentaient les goûts, récitant, *avec de suaves intonations et des politesses de* convenances, le menu du jour. Menu unique pour chaîne unique, d'ailleurs.

Etant de la télévision française, elles parlaient en français. En bon français, s'entend. Leurs mots an*nonçaient* la *couleur* du noir et blanc. Si ce qui venait était grave, elles prenaient un ton grave. Si ce qui suivait s'avérait dramatique, elles optaient pour le dramatique. Et elles affichaient la gaieté, avec gaieté, comme l'annonce aux enfants d'une fête ou d'une sortie. Et puis elles veillaient au grain, derrière le rideau rouge.

On s'est longtemps demandé ce que faisaient ces speakerines, hors l'écran, pour tuer le temps. On les savait assignées à sauvetage, en studio, toujours prêtes à parer à la panne d'images ou de son, ou à meubler un enchaînement interminable. Que faisaient-elles ? Des patiences, ou leur interminable tricot de Pénélope ? Elles étaient là en tout cas, fidèles au poste, sentinelles sur leurs gardes.

Des speakerines, il y en eut beaucoup. Et pour tous les goûts. De doctes, de sages et de mémères, de compassées, de coquines probablement et d'écervelées aussi, de mignonnes et de modernes, de bafouilleuses parfois et de professorales souvent. Mais aucune n'atteignit jamais à la gloire et à la perfection de Catherine Langeais, sorte de mère tutélaire du genre.

Elle fut, outre ses autres activités, LA speakerine. Comme un dépôt légal à la vidéothèque de nos mémoires, en un temps où la mode faisait paraître les femmes plus âgées qu'elles n'étaient et la télévision plus vieille qu'elle ne s'espérait. C'était hier. C'est-à- dire, aujourd'hui, *carrément autrefois.*

■ **DISPARITION : la romancière Christiane Rochefort, auteur des *Petits enfants du siècle* (1961) est morte** vendredi 24 avril à l'âge de 80 ans, dans sa maison du Pradet dans le Var, a-t-on appris de source proche de l'écrivain. – *(AFP.)*

■ **ESPACE : l'assemblage final de la future station spatiale internationale** pourrait être retardé d'un à trois ans, selon un rapport rendu public vendredi 24 avril. Les retards déjà enregistrés dans la construction des éléments sont soulignés par les rapporteurs.

Tirage du *Monde* daté samedi 25 avril : 516 381 exemplaires 1 -

Le successeur de M. Dugoin dans l'Essonne dénonce les « gabegies » du conseil général

Michel Berson (PS) chiffre à 100 millions de francs le « trou » financier

ÉVRY
de notre correspondante

En Essonne, la gauche, victorieuse aux élections cantonales de mars, accuse l'ancienne majorité de lui avoir légué un héritage tronqué de 100 millions de francs, sur un budget de fonctionnement annuel de 3,5 milliards de francs. Michel Berson (PS), nouveau président du conseil général, dénonce, à quelques jours de la première séance départementale, lundi 27 avril, la gestion de Xavier Dugoin (RPR). *« Xavier Dugoin et son équipe se sont rendus coupables d'incurie et de gabegies dont nous mesurons l'ampleur chaque jour »*, affirme-t-il.

Sur les 100 millions de francs manquants, un trou de 80 millions provient de la baisse de la taxe professionnelle versée par Air Inter, dont le siège social était situé à Paray-Vieille-Poste, commune limitrophe de l'aéroport d'Orly. La fusion d'Air Inter et d'Air France entraîne une perte sèche pour le département, ce que ne pouvait ignorer l'ancienne majorité, qui a pourtant inscrit au budget de 1998 une taxe professionnelle égale à celle de 1997. M. Dugoin riposte en déclarant n'avoir eu connaissance du montant de la baisse qu'en février, au moment où l'Etat a publié les bases d'imposition : *« La fusion était dans l'air depuis plusieurs mois, mais nous ne pouvions pas prévoir les décisions politiques prises par les amis de Michel Berson. »* En tout état de cause, la fusion Air Inter - Air France, officialisée en septembre 1997, laissait prévoir une diminution des recettes pour le département. M. Berson enfonce le clou : *« A l'incurie s'ajoutent 20 millions de francs de gabegies. »*

A l'en croire, une atmosphère Relais & Châteaux régnait au conseil général de l'Essonne. Il vient de découvrir avec stupeur l'achat, aupremier trimestre 1998, de près de six mille bouteilles de champagne, soit un coût total de 577 000 francs ! *« J'ignore ce que sont devenues ces bouteilles. En tout cas, elles n'ont pas été servies le jour des vœux de Xavier Dugoin, pour lesquels cinq cents autres bouteilles de champagne et un buffet prévu pour quatre mille convives ont été commandés. On se croirait à la garden-party de l'Elysée ! »*

M. Berson s'étonne aussi de l'achat, *« pour une somme rondelette »*, de peignoirs de bain à l'effigie du conseil général. Il ajoute avoir du mal à digérer les dix mille viennoiseries achetées chaque mois pour agrémenter les petits déjeuners du conseil général. Toutes ces mauvaises surprises vaudront aussi pour les contribuables. Le président du conseil général annonce, pour combler le trou budgétaire, une augmentation des taux d'imposition de 4,8 %, au lieu des 1,3 % prévus par la droite.

Anne Rohou

Aerospatiale entreprend la « rééducation » de ses cadres

« ON FERME L'USINE à 19 heures, et si ça ne suffit pas, on leur coupera l'électricité. » René Chabod, le délégué général chargé des ressources humaines à Aerospatiale, force un peu le trait pour imposer plus de dicipline à l'encadrement. Avec une moyenne hebdomadaire de 40 h30, Aerospatiale n'est pourtant pas un mauvais élève du temps de travail chez les cadres. Mais une récente visite des inspecteurs du travail dans son centre de Vélizy a poussé la direction à entreprendre la rééducation de ses cadres. *« L'inspection du travail nous a décerné un quitus cette fois mais, d'ici l'été, nous devrons être en mesure de lui démontrer que nous maîtrisons mieux l'organisation du travail de nos salariés »*, explique M. Chabod. Première étape, la direction des ressources humaines a envoyé une lettre-circulaire à tous les directeurs d'établissement pour les inviter à fixer les heures d'ouverture et de fermeture de leurs usines.

Dans l'usine de fabrication des satellites, à Cannes, les vigiles battront, début mai, le rappel des retardataires quelques minutes avant l'heure fatidique de 19 heures. Seuls les dix membres du comité exécutif possèdent une carte d'accès qui leur ouvrira les portes après cette heure couperet. Au siège du groupe, à Paris, la fermeture à 20 heures a déjà raccourci de près d'une heure la journée de travail de certains.

Dans un second temps, *« il faudra arriver à un véritable contrôle du temps de travail »*, précise M. Chabod. L'usine d'hélicoptères de Marignane a décidé, avec l'accord des salariés, de réinstaller la pointeuse pour les cadres. Et chaque site est invité à réfléchir à des solutions innovantes. Du simple émargement de cahiers de présence à la conception d'un petit logiciel installé sur chaque ordinateur qui enregistre la connexion matinale et la déconnexion en fin de journée, les idées fusent.

Ces exercices d'autodiscipline sont censés préparer l'encadrement à la prochaine révolution des 35 heures. Le groupe Aerospatiale est déjà organisé sur un rythme hebdomadaire de 37 heures, mais les divisions missiles, balistiques et spatiales et la filiale Eurocopter sont passées aux 35 heures pour s'adapter à une conjoncture défavorable. Des groupes de travail ont été constitués pour réfléchir à la nouvelle organisation du travail des cadres en prévision d'horaires encore plus réduits.

Le cadre stressé, contraint de quitter son poste de travail pour rentrer chez lui, pourrait bien disposer d'une ultime parade : le téléphone portable. Selon la dernière mouture du projet de loi sur les 35 heures, le fait de devoir le laisser branché ne sera pas considéré comme du temps de travail effectif.

Christophe Jakubyszyn

Les gymnastes français champions d'Europe

LA VICTOIRE des gymnastes français dans l'épreuve par équipes des championnats d'Europe, vendredi 24 avril, à Saint-Pétersbourg (Russie), est l'une des plus belles surprises de cette discipline. Vendredi, l'équipe de France – Thierry Aymes, Eric Poujade, Eric Casimir, Samuel Dumont, Dimitri Karbanenko –, qui avait terminé septième lors des championnats 1996, a totalisé 164,823 points, devançant la jeune formation russe, pour 14 millièmes de point, et l'Allemagne. Privé de son chef de file, le tenant du titre individuel et champion du monde Ivan Ivankov, la Biélorussie a terminé au vingtième rang.

« Ce résultat traduit tout le travail qui a été fait depuis dix ans, a déclaré Jean-Claude Jacquetin, directeur technique national. (...) *Il n'y avait pas de raison qu'on n'y arrive pas. »* L'arme secrète de la gymnastique française a été fabriquée par des Russes. Naturalisé depuis le 22 août 1996, Dimitri Karbanenko, 24 ans, leader de l'équipe française, a appris son métier de champion à la rude école du Lac Rond, animée par Leonid Arkaïev, maître de l'équipe nationale russe. Mais il lui aura fallu échapper aux griffes de ce président-entraîneur-manager pour pouvoir exprimer son talent sans réserve.

UN EXODE QUI FAIT DES HEUREUX

C'est bien le drame de la gymnastique russe. Dominés pendant des lustres par les pays de l'Est, les pays occidentaux ont profité de l'émiettement politique de ce bloc pour accéder plus souvent aux podiums internationaux.

« Tout s'est écroulé, raconte Vladimir Koltchiev, le technicien qui a longtemps accompagné la carrière de Dimitri Karbanenko. *Avant, les talents poussaient partout. Maintenant, les entraîneurs et les meilleurs gymnastes sont partis à l'étranger. »* Un exode qui fait des heureux. *« Avant la fin de la semaine*, assure le président de la Fédération française, Jacques Rey, la Marseillaise *sera devenue un tube ici. »*